



Organisation
internationale
du Travail

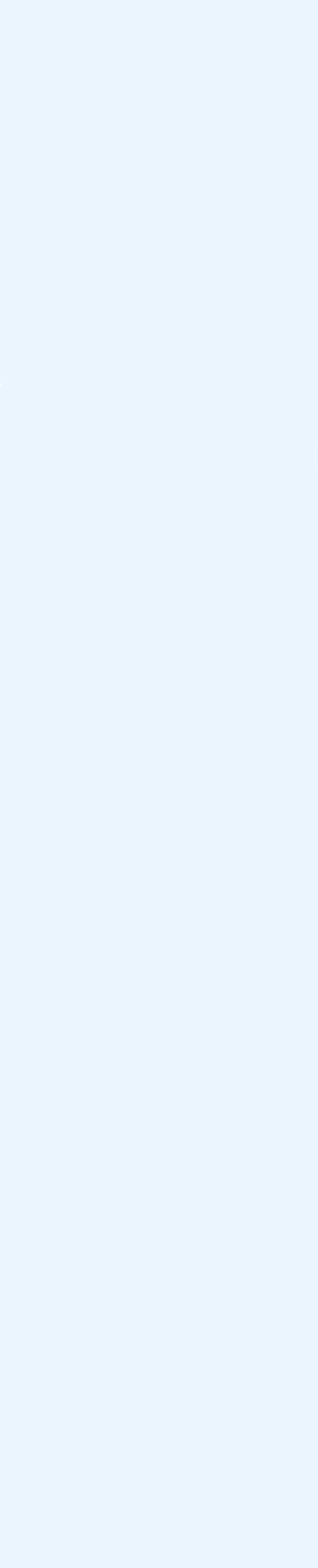
► Rapport phare du BIT

Emploi
et questions
sociales dans le monde

**Tendances
2022**







► **Emploi et questions
sociales dans le monde**

Tendances 2022

Copyright © Organisation internationale du Travail 2022
Première édition 2022



Cet ouvrage est publié en libre accès sous la licence Creative Commons Attribution 4.0 International (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr>). Les utilisateurs sont autorisés à réutiliser, partager ou adapter la publication originale, ou à s'en servir pour créer un nouveau produit, conformément aux termes de ladite licence. Il doit être clairement indiqué que l'OIT est propriétaire de l'ouvrage original. Les utilisateurs ne sont pas autorisés à reproduire le logo de l'OIT ou du BIT dans le cadre de leurs travaux.

Citations – Cet ouvrage doit être cité comme suit: *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances 2022*, Genève: Bureau international du Travail, 2022

Traductions – Si cet ouvrage fait l'objet d'une traduction, il doit y figurer, outre la mention de la source de l'ouvrage original, la clause de non-responsabilité suivante: *Cette traduction n'a pas été réalisée par le Bureau international du Travail (BIT) et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de ce dernier. Le BIT décline toute responsabilité quant au contenu ou à l'exactitude de cette traduction.*

Adaptations – Si cet ouvrage fait l'objet d'une adaptation, il doit y figurer, outre la mention de la source de l'ouvrage original, la clause de non-responsabilité suivante: *Cet ouvrage est une adaptation d'une publication originale du Bureau international du Travail (BIT). Les idées et opinions exprimées dans cette adaptation n'engagent que son auteur ou ses auteurs et en aucun cas le BIT.*

Toute question concernant les droits et licences doit être envoyée par courrier postal: Publications du BIT (Droits et licences), CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: rights@ilo.org.

ISBN 9789220357019 (imprimé); 9789220357026 (pdf Web)
ISSN 2709-7102 (imprimé); ISSN 2709-7110 (en ligne)

COVID-19 / marché du travail / chômage / politiques du marché du travail / analyse du marché du travail / développement durable / récession économique / segmentation du marché du travail / travailleur temporaire / pub OIT

13.01.2

<https://doi.org/10.54394/VVJE6906>

Données de catalogage avant publication du BIT

Également disponible en anglais: *World Employment and Social Outlook: Trends 2022*, ISBN 9789220356975 (imprimé), 9789220356982 (pdf Web), ISSN 2709-7080 (imprimé), ISSN 2709-7099 (en ligne), Genève, 2022; et en espagnol: *Perspectivas Sociales y del Empleo en el Mundo: Tendencias 2022*, ISBN 9789220357057 (imprimé), ISBN 9789220357064 (pdf Web), ISSN 2709-7129 (imprimé), ISSN 2709-7137 (en ligne), Genève, 2022.

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique de l'Organisation des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le BIT souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du BIT aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail, consultez notre site Web www.ilo.org/publns.

Crédits photos

Couverture: ©Halfpoint/iStock

2^e de couverture: valentinrussanov/iStock

Réalisé par l'Unité de la production des publications (PRODOC).

Le BIT veille à utiliser du papier provenant de forêts gérées d'une façon qui est respectueuse de l'environnement et socialement responsable.

Code: DESIGN-WEI-CORR-PMSERV

Préface

Au cours du second semestre de 2021, la reprise timide et inégale du marché mondial du travail a marqué le pas. Par conséquent, les perspectives en matière sociale et d'emploi restent incertaines et fragiles au moment où la pandémie de COVID-19 entre dans sa troisième année civile.

Tout au long de l'année 2021, la pandémie a fragilisé le tissu économique, financier et social de presque tous les pays, quel que soit leur niveau de développement. Dans le même temps, des écarts importants sont apparus, largement dus à des différences dans la couverture vaccinale et les mesures de relance économique. Ainsi, les économies développées ont récupéré une bonne partie de leurs pertes d'emplois et de revenus, alors que les pays émergents et en développement ont continué à lutter contre les répercussions des fermetures de lieux de travail et de la faible activité économique sur le marché du travail.

Sans politiques internationales et nationales concertées et efficaces, il est probable qu'il faudra des années pour réparer ces dégâts dans de nombreux pays, avec des conséquences à long terme sur la participation au marché du travail, le revenu des ménages et la cohésion sociale, voire politique.

Cette année, le rapport *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances* évalue de manière exhaustive comment la reprise du marché du travail s'est déroulée dans le monde, sous l'effet des différentes approches nationales pour faire face à la crise du COVID-19. Il analyse les tendances mondiales, les différences régionales et les résultats obtenus pour les secteurs économiques et les groupes de travailleurs. Le rapport propose également des projections du marché du travail pour 2022 et 2023.

La crise actuelle a compliqué la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies, en particulier ceux qui concernent les déficits de longue date en matière de travail décent. Il est donc essentiel que les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs s'entendent pour relever ces défis avec une détermination renouvelée.

Dans ce contexte difficile, les 187 États Membres de l'OIT ont adopté en juin 2021 un Appel mondial à l'action en vue d'une reprise centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente pour sortir de la crise du COVID-19. Se faisant l'écho de l'appel mondial, ce rapport comprend un résumé des principales recommandations stratégiques à l'appui de nécessaires mesures nationales et internationales de longue haleine pour parvenir à cette reprise centrée sur l'humain.



Guy Ryder
Directeur général du BIT

Table des matières

Préface	3
Remerciements	9
Résumé analytique	11
1. (Re)construire un monde du travail résilient après la pandémie de COVID-19	17
Une reprise entravée	17
Principales tendances de l'emploi	22
La pandémie remet les compteurs à zéro	27
Changements macroéconomiques	27
Creusement des inégalités	28
Flexibilité 2.0: l'évolution de l'informalité et des modalités de travail	30
Ce que font les gouvernements	33
Le contexte politique après la pandémie: de l'aide d'urgence à «reconstruire en mieux»	33
Références	36
2. Tendances de l'emploi et des questions sociales par région	41
Aperçu	41
Afrique	43
Tendances du marché du travail en Afrique du Nord	44
Tendances du marché du travail en Afrique subsaharienne	46
Sous-emploi et essor du travail à faible productivité en Afrique: les déficits de travail décent et le découplage entre le PIB et les marchés du travail	48
Amériques	51
Tendances du marché du travail en Amérique du Nord	52
Dynamiques après le COVID-19 en Amérique du Nord: inflation, salaires et pouvoir de marché	54
Tendances du marché du travail en Amérique latine et dans les Caraïbes	56
Moteurs et risques d'une «déformalisation» ou d'une «informalisation» après le COVID-19 en Amérique latine et dans les Caraïbes	57
États arabes	59
Tendances du marché du travail	59
Dépendance à l'égard des ressources et marchés du travail: économies rentières et manque de transformation structurelle et de développement du secteur privé	61

Asie et Pacifique	65
Tendances du marché du travail	65
Tourisme et commerce de gros et de détail en Asie et dans le Pacifique: répercussions et implications du COVID-19	67
Europe et Asie centrale	71
Tendances du marché du travail	71
Insérer et réinsérer les jeunes: activation et défis du marché du travail	74
Références	77
3. Les travailleurs temporaires et le COVID-19: brassage sous une mer calme	83
Introduction	83
Le contexte de l'emploi temporaire	85
Définition de l'emploi temporaire	85
Tendances et caractéristiques à long terme	87
L'emploi temporaire et la pandémie de COVID-19	91
L'évolution nette pour les travailleurs temporaires	91
La rotation des travailleurs temporaires sur le marché du travail	93
Perspectives durant la reprise	95
Implications pour les travailleurs, les entreprises et l'économie	98
Implications pour les travailleurs	98
Implications pour les entreprises	99
Implications macroéconomiques	101
Conclusion	101
Références	102
Annexes	105
A. Classification des pays et territoires par région et niveau de revenu	106
B. Estimations modélisées du BIT	108
C. Tableaux des indicateurs du marché du travail, dans le monde, par groupe de revenus, et par région ou sous-région	115

Encadrés

1.1	Comprendre les estimations de la pauvreté au travail	19
3.1	Exemples hypothétiques de différents types de travailleurs temporaires	86

Figures

1.1	Croissance de l'emploi manufacturier, 2019-20, par groupe de revenus	20
1.2	Évolution des heures travaillées selon la taille de l'établissement, 2019-20	21
1.3	Indices des heures travaillées par semaine, de l'emploi et de la population active en ratios de la population mondiale âgée de 15 à 64 ans (2019 = 100)	24
1.4	Déficit en équivalents plein temps d'heures travaillées, d'emplois et de main-d'œuvre par rapport à 2019	24
1.5	Décomposition de la variation du nombre d'heures travaillées par semaine par rapport à 2019 (ajustée à la population) en évolution de la population active, du chômage et des heures travaillées par personne occupée (monde)	25
1.6	Ratio emploi-population, 2019-2022, par sexe, dans le monde et par groupe de revenus	26
1.7	Évolution de l'emploi selon le statut et le caractère formel ou informel, par rapport au même trimestre de 2019 (T2 2020 à T2 2021)	31
1.8	Part du travail à compte propre et du travail familial dans l'emploi total (monde), 2017-2021	31
2.1	Corrélation entre la croissance de la population en âge de travailler et la croissance de l'emploi dans les sous-régions d'Afrique, 2010-2019	48
2.2	Corrélation entre la croissance du PIB et la croissance de l'emploi dans les sous-régions d'Afrique, 2010-2019	48
2.3	Dépendance à l'égard des ressources et élasticité de l'emploi à la croissance en Afrique et dans ses sous-régions, 2001-2009 et 2010-2019	49
2.4	Élasticité de l'emploi sectoriel par rapport à la croissance dans les sous-régions d'Afrique, 2001-2009 et 2010-2019	50
2.5	Croissance annuelle des salaires moyens réels, Canada et États-Unis, 2002-2020	55
2.6	Salaires minima horaires réels au Canada et aux États-Unis, 2001-2020	56
2.7	Évolution de la part de l'emploi informel dans certains pays d'Amérique latine, 2010-2019	57
2.8	Part informelle de la destruction nette d'emplois (T1 2020 au T2 2020) et de la création nette d'emplois (T2 2020 au T2 2021)	58
2.9	Dépendance au pétrole, part du travail dans le revenu national et part de l'emploi du secteur public dans les États arabes	62
2.10	Part du revenu du travail en pourcentage du PIB, régions du monde, 2010-2017	63
2.11	Part des femmes dans l'emploi par secteur institutionnel dans la région des États arabes, dernière année disponible	64
2.12	Part de l'emploi dans le secteur public par sexe dans la région des États arabes, dernière année disponible	64
2.13	Évolution des parts d'emploi sectoriel, Asie et Pacifique et ses sous-régions, 2010-2019	68
2.14	Parts de l'emploi (avant la pandémie) et des pertes d'emplois (T2 2019 à T2 2020) du commerce de gros et de détail et des activités d'hébergement et de restauration, dans certaines économies d'Asie et du Pacifique	69

2.15	Emploi dans le secteur de la restauration et de l'hébergement dans certains pays d'Asie et du Pacifique, indice	70
2.16	Emploi dans le secteur du commerce de gros et de détail dans certains pays d'Asie et du Pacifique, indice	70
2.17	Part des chômeurs ayant contacté un SPE pour trouver un emploi, 2 ^e trimestre-4 ^e trimestre 2020	74
2.18	Capacité des PAMT et des SPE, Europe et Asie centrale	75
3.1	L'emploi temporaire et les différentes formes de travail	87
3.2	Taux d'emploi temporaire selon les dernières données disponibles	88
3.3	Salariés temporaires en proportion de tous les salariés, par groupe de revenus	89
3.4	Répartition des travailleurs temporaires et taux d'emploi temporaire, par grand groupe sectoriel, moyenne de certaines économies pour lesquelles des données sont disponibles	89
3.5	Répartition des salariés temporaires par profession et par sexe, dernières données d'avant-crise	90
3.6	Part des travailleurs temporaires dans l'ensemble des salariés, 2012-2020, dans certaines économies	91
3.7	Où les travailleurs temporaires du 1 ^{er} trimestre de 2020 étaient partis au 1 ^{er} trimestre de 2021	94
3.8	Ce que les travailleurs temporaires du 1 ^{er} trimestre de 2021 faisaient au 1 ^{er} trimestre de 2020	94
3.9	Répartition de l'emploi temporaire et part des travailleurs temporaires dans l'ensemble des salariés, par niveau de qualification professionnelle, dans certaines économies	96
3.10	Répartition des salariés temporaires et part de salariés temporaires dans l'ensemble des salariés dans quelques branches d'activité de certaines économies avant la crise	97

Tableaux

1.1	Heures travaillées par semaine, emploi, chômage et population active (dans le monde et par groupe de revenus), 2019-2023	23
2.1	Estimations et projections concernant les heures de travail, l'emploi, le chômage et la main-d'œuvre, aux niveaux régional et sous-régional, Afrique, 2019-2023	45
2.2	Estimations et projections concernant les heures de travail, l'emploi, le chômage et la main-d'œuvre, aux niveaux régional et sous-régional, Amériques, 2019-2023	53
2.3	Estimations et projections concernant les heures de travail, l'emploi, le chômage et la main-d'œuvre, aux niveaux régional et sous-régional, États arabes, 2019-2023	60
2.4	Estimations et projections concernant les heures de travail, l'emploi, le chômage et la main-d'œuvre, aux niveaux régional et sous-régional, Asie et Pacifique, 2019-2023	66
2.5	Estimations et projections concernant les heures de travail, l'emploi, le chômage et la main-d'œuvre, aux niveaux régional et sous-régional, Europe et Asie centrale, 2019-2023	72
2.6	PAMT pendant la crise, la reprise et par la suite	76
3.1	Transitions des salariés temporaires et non temporaires (pourcentage de salariés au 1 ^{er} trimestre de 2020 non employés au cours des trimestres suivants), dans certaines économies	92

Remerciements

Le rapport *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances 2022* a été préparé par l'Unité des politiques macroéconomiques et de l'emploi du Département de la recherche du BIT, dirigée par Ekkehard Ernst. Le chapitre 3 a été élaboré en collaboration avec le Service des marchés du travail inclusifs, des relations professionnelles et des conditions de travail du Département des conditions de travail et de l'égalité du BIT. Le rapport a été rédigé par Sabina Dewan, Ekkehard Ernst, Souleima El Achkar Hilal, Richard Horne, Sergei Suarez Dillon Soares et Stefan Kühn, sous la coordination et la conduite de Stefan Kühn. Ekkehard Ernst a supervisé le processus et apporté des contributions décisives. Le rapport a été produit sous la direction générale de Richard Samans, directeur du Département de la recherche du BIT. Les auteurs remercient Janine Berg et les bureaux régionaux de l'OIT pour l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie et le Pacifique, les États arabes, l'Europe et l'Asie centrale pour leurs contributions et leurs suggestions.

Les estimations modélisées du BIT présentées dans ce rapport ont été réalisées par l'Unité de la production et de l'analyse des données du Département de statistique du BIT, dirigée par Steven Kapsos, et par l'Unité des politiques macroéconomiques et de l'emploi du Département de la recherche du BIT. Les auteurs remercient tout particulièrement Evangelia Bourmpoula, Roger Gomis, Stefan Kühn, Avichal Mahajan et Felipe Rodríguez pour leur travail de modélisation. La base de données sur laquelle reposent les indicateurs internationaux du marché du travail utilisés pour produire les estimations a été préparée par l'Unité de la production et de l'analyse des données. Les auteurs remercient David Bescond, Vipasana Karkee, Quentin Mathys, Yves Perardel et Mabelin Villarreal-Fuentes pour leur travail.

Martha E. Newton, Directrice générale adjointe pour les politiques, et James Howard, conseiller principal du Directeur général du BIT, ont offert d'excellents commentaires et suggestions.

Le Département de la recherche du BIT souhaite remercier, pour leurs commentaires et suggestions, ses collègues du BIT Maria Helena André, Sevane Ananian, Christina Behrendt, Paul Comyn, Marva Corley-Coulibaly, Rafael Diez de Medina, Sara Elder, Michael Thye Frosch, Sajid Ghani, Roger Gomis, Tariq Haq, Claire Harasty, Christine Hofmann, Phu Huynh, Aya Jaafar, Steven Kapsos, Keen Boum Kim, Sangheon Lee, Trang Luu, Nicolas Maitre, Roxana Maurizio, David Mosler, Shane Niall O'Higgins, Aurelio Parisotto, Gerhard Reinecke, Catherine Saget, Anna Elina Scheja, Pelin Sekerler Richiardi, Daniel Samaan, Sher Verick, Christian Viegelahn et Jad Yassin. Les auteurs remercient également leurs collègues d'ACTEMP, ACTRAV et ENTERPRISE pour leurs excellents commentaires et suggestions.

Les auteurs tiennent enfin à exprimer leur gratitude à Laurence Rizet pour la traduction de ce rapport, Judy Rafferty et leurs collègues de l'Unité de production des publications pour leur aide dans le processus de production, ainsi qu'à leurs collègues du Département de la communication et de l'information du public du BIT pour leur collaboration et leur soutien continu dans la diffusion du rapport.



Résumé analytique

Face à une pandémie qui perdure, les marchés du travail mondiaux peinent à se redresser

En 2021, la pandémie de COVID-19 a dominé l'économie mondiale pour la deuxième année consécutive, empêchant un redressement complet et équilibré des marchés du travail. Le rythme de reprise de l'activité économique dépend largement de la mesure dans laquelle le virus est contenu, de sorte que le relèvement suit des trajectoires différentes selon les régions et les secteurs. Cependant, chaque nouvelle flambée épidémique entraîne des reculs. Elle a ainsi eu de fortes répercussions sur de nombreux progrès en matière de travail décent réalisés avant la pandémie, et les déficits qui préexistaient pèsent sur les perspectives de reprise durable dans de nombreuses régions.

Les perspectives du marché mondial du travail se sont dégradées depuis les dernières projections du BIT, et un retour aux performances d'avant la pandémie risque de rester hors de portée pour une grande partie du monde au cours des prochaines années. Sur la base des dernières prévisions de croissance économique, le BIT estime que le nombre total d'heures travaillées dans le monde en 2022 restera inférieur, une fois corrigé de la croissance démographique, de près de 2 pour cent à son niveau d'avant la pandémie, ce qui équivaut à un déficit de 52 millions d'emplois à plein temps (sur la base d'une semaine de travail de quarante-huit heures). Le chômage mondial devrait s'élever à 207 millions en 2022, dépassant d'environ 21 millions son niveau de 2019. Ces perspectives représentent une détérioration substantielle depuis les projections faites dans l'édition précédente du rapport *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances*, publiée en juin 2021, qui prévoyait un déficit d'heures de travail de moins de 1 pour cent en 2022 par rapport au quatrième trimestre de 2019.

Les trajectoires de reprise varient beaucoup selon les régions, les pays et les secteurs. Depuis le début de la reprise, les tendances de la croissance de l'emploi dans les pays à revenu faible et intermédiaire sont restées nettement inférieures à celles observées dans les économies plus riches, en raison principalement des taux de vaccination plus bas et de l'espace budgétaire plus étroit dans les pays en développement. Les répercussions ont été particulièrement graves pour les nations en développement qui connaissaient des niveaux d'inégalités plus élevés, des conditions de travail plus divergentes et des systèmes de protection sociale plus faibles même avant la pandémie.

Dans l'ensemble, les principaux indicateurs du marché du travail dans toutes les régions – Afrique, Amériques, Asie et Pacifique, États arabes, ainsi qu'Europe et Asie centrale – n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant la pandémie. Pour toutes les régions, les projections jusqu'en 2023 indiquent qu'une reprise complète restera difficile à atteindre. L'Europe et le Pacifique devraient être les plus proches de cet objectif, tandis que l'Amérique latine et

les Caraïbes ainsi que l'Asie du Sud-Est ont les perspectives les plus négatives. Toutes les régions sont confrontées à de graves risques pesant sur le redressement de leur marché du travail en raison des effets prolongés de la pandémie. En outre, cette dernière modifie structurellement les marchés du travail, de telle sorte qu'un retour aux niveaux de référence d'avant la crise pourrait bien être insuffisant pour compenser les dommages qu'elle a causés.

Les perturbations dues à la pandémie, les déficiences structurelles et les nouveaux risques réduisent le potentiel de création d'emplois décents

Les déficiences et inégalités structurelles sous-jacentes amplifient et prolongent les conséquences négatives de la crise. L'importance de l'économie informelle dans de nombreux pays en développement nuit à l'efficacité de certains instruments politiques, car les entreprises informelles ont été moins en mesure d'accéder aux lignes de crédit formelles ou aux aides publiques liées au COVID-19. Les mesures d'aide avaient donc moins de chances d'atteindre ceux qui en avaient besoin, et les inégalités au sein des pays se sont aggravées. Les petites entreprises ont enregistré davantage de baisse de l'emploi et des heures de travail que les grandes.

Les économies en développement qui dépendent des exportations de biens ou de produits de base à forte intensité de main-d'œuvre ont eu beaucoup de mal à s'adapter à la demande irrégulière résultant des réorientations de croissance économique liées à la pandémie. Les économies dépendantes du tourisme souffrent lourdement de la fermeture des frontières et des pertes de revenus.

Les pertes d'emplois et la réduction du temps de travail ont entraîné une baisse des revenus. Dans les pays en développement, l'absence de systèmes complets de protection sociale capables de fournir des prestations adéquates pour stabiliser les revenus a aggravé les tensions financières de ménages déjà économiquement vulnérables, avec des effets en cascade sur la santé et la nutrition. La pandémie a fait basculer des millions d'enfants dans la pauvreté, et de nouvelles estimations indiquent que 30 millions d'adultes sans travail rémunéré sont tombés en 2020 dans l'extrême pauvreté (vivant avec moins de 1,90 dollar É.-U. par jour en

parité de pouvoir d'achat). En outre, le nombre de travailleurs extrêmement pauvres – ne gagnant pas assez par leur travail pour se maintenir, eux et leur famille, au-dessus du seuil de pauvreté – a augmenté de 8 millions.

Le relèvement asymétrique de l'économie mondiale a commencé à se répercuter à long terme, au regard de l'incertitude et de l'instabilité persistantes, ce qui pourrait faire dérailler la reprise. L'évolution de la demande du marché et l'augmentation des services en ligne, l'envolée des coûts des échanges et les changements induits par la pandémie dans l'offre de main-d'œuvre ont créé des goulets d'étranglement dans le secteur manufacturier, empêchant le retour aux conditions du marché du travail d'avant la pandémie. Les chocs intenses et prolongés sur la chaîne d'approvisionnement génèrent de l'incertitude dans le climat des affaires et pourraient conduire à une reconfiguration géographique de la production, avec d'importantes répercussions sur l'emploi.

Alors que les marchés du travail sont loin d'être rétablis, la hausse des prix des produits de base et des biens essentiels réduit nettement le revenu disponible et ajoute ainsi au coût de la crise. À l'avenir, les responsables de la politique macroéconomique devront faire des choix difficiles, avec d'importantes retombées internationales. Des signes de hausse attendue de l'inflation pourraient multiplier les appels à un resserrement plus rapide des politiques monétaire et budgétaire. Dans le même temps, étant donné la nature asymétrique de la reprise, un tel resserrement toucherait particulièrement les ménages à faibles revenus, ce qui signifie qu'il faudra veiller à maintenir des niveaux de protection sociale adéquats.

Le rétablissement de la demande de main-d'œuvre aux niveaux d'avant la crise devrait prendre du temps, ce qui ralentira la croissance de l'emploi et des heures de travail.

La reprise molle et inégale des heures de travail en 2021 a maintenu les revenus du travail à un niveau modéré. Étant donné que la plupart des travailleurs dans le monde n'avaient pas, ou pas suffisamment, de revenus de remplacement, les ménages ont dû puiser dans leur épargne. L'effet

est particulièrement marqué dans les pays en développement, où la part des populations économiquement vulnérables est plus importante et où l'ampleur des plans de relance a été moindre. La perte de revenus qui en a résulté a encore réduit la demande globale, créant un cercle vicieux qui souligne la nécessité de politiques concertées pour accélérer le redressement du marché du travail, lutter contre les inégalités et remettre l'économie mondiale sur la voie d'une croissance durable.

La reprise du marché du travail est inégale et incomplète

Les projections du BIT indiquent un déficit d'heures de travail équivalent à 52 millions d'emplois à plein temps en 2022.

Bien que ce chiffre traduise une amélioration non négligeable par rapport à 2021, année où les heures travaillées, corrigées de la croissance démographique, étaient inférieures à leur niveau du quatrième trimestre de 2019 de l'équivalent de 125 millions d'emplois à plein temps (sur la base d'une semaine de travail de quarante-huit heures), il reste extrêmement élevé. En 2022, le ratio emploi-population devrait s'établir à 55,9 pour cent, soit 1,4 point de pourcentage au-dessous de son niveau de 2019.

Beaucoup de ceux qui ont quitté la population active ne l'ont pas réintégrée, ce qui signifie que le niveau de chômage sous-estime toujours les répercussions totales de la crise sur l'emploi.

Après avoir chuté de près de 2 points de pourcentage entre 2019 et 2020, le taux d'activité dans le monde ne devrait se redresser que partiellement pour atteindre un peu moins de 59,3 pour cent d'ici à 2022, soit environ 1 point de pourcentage de moins que son niveau de 2019. Le taux de chômage mondial devrait rester supérieur à son niveau de 2019 jusqu'en 2023 au moins. Le nombre total de chômeurs devrait diminuer de 7 millions en 2022 pour atteindre 207 millions, contre 186 millions en 2019.

Le relèvement du marché du travail est plus rapide dans les pays à revenu élevé.

Ils représentent à peu près la moitié de la baisse du chômage dans le monde entre 2020 et 2022 alors qu'ils ne constituent qu'environ un cinquième de la population active. Depuis le début de la pandémie, ce sont les pays à revenu intermédiaire inférieur qui s'en sortent le moins bien et qui connaissent également la reprise la plus lente.

La reprise est inégale au sein des pays.

Les conséquences disproportionnées de la pandémie sur l'emploi des femmes devraient se réduire au niveau mondial au cours des prochaines années, mais un écart important devrait néanmoins subsister. La disparité est plus prononcée dans les pays à revenu intermédiaire supérieur, où le ratio emploi-population des femmes en 2022 devrait être inférieur de 1,8 point de pourcentage à son niveau de 2019, contre seulement 1,6 point de pourcentage pour les hommes, bien que les femmes aient un taux d'emploi inférieur de 16 points de pourcentage à celui des hommes au départ. La fermeture d'écoles, d'universités et d'établissements de formation professionnelle pendant de longues périodes dans de nombreux pays a affaibli les résultats d'apprentissage, ce qui aura des répercussions en cascade à long terme sur l'emploi et la formation continue des jeunes, en particulier ceux qui n'ont eu qu'un accès limité ou nul aux possibilités d'apprentissage en ligne. En outre, l'emploi salarié informel est toujours inférieur de 8 pour cent à son niveau d'avant la crise. Le travail à compte propre et le travail dans l'entreprise familiale, qui se caractérisent souvent par de mauvaises conditions de travail, étaient en baisse avant la crise. Selon les estimations, l'augmentation de la fréquence de ce type de travail en 2020 a perduré en 2021.

La pandémie a commencé à générer des évolutions économiques qui pourraient devenir structurelles, avec des implications durables pour les marchés du travail.

La convergence de diverses tendances macroéconomiques crée une incertitude quant à savoir si la baisse des heures de travail, de l'emploi et de la participation à la vie active est temporaire, ou si la pandémie accélère

des sorties du marché du travail plus structurelles ou des transformations permettant de réduire les besoins de main-d'œuvre – chaque hypothèse induisant un plan d'action différent. La pandémie aggrave diverses formes d'inégalités, des inégalités entre les sexes à la fracture numérique. Les

changements dans la composition des relations d'emploi – comme le recours au travail indépendant informel pour gagner sa vie, l'augmentation du travail à distance et les diverses tendances en matière de travail temporaire – risquent tous d'altérer la qualité des conditions de travail.

Le travail temporaire comme amortisseur en période d'incertitude économique

Avant la pandémie, la part de l'emploi temporaire dans l'emploi total avait augmenté au fil du temps, mais pas de manière uniforme entre les secteurs et les pays. L'emploi temporaire est en grande partie structurel et dépend de la composition sectorielle et professionnelle du marché du travail. Toutefois, en période de crise, il tend à servir d'amortisseur, les employeurs réduisant le recours aux travailleurs temporaires. À plus longue échéance, l'emploi temporaire peut avoir une incidence négative sur la productivité à long terme des entreprises en raison de ses effets sur le maintien dans l'emploi, la formation et l'innovation. Les travailleurs subissent également les effets négatifs du travail temporaire, qui va de pair avec une plus grande insécurité de l'emploi et du revenu et un accès plus faible à la protection sociale.

Les taux d'emploi temporaire sont plus élevés dans les pays à revenu faible et intermédiaire (un peu plus d'un tiers de l'emploi total) que dans les pays à revenu élevé (15 pour cent). Mais la nature de l'emploi temporaire varie entre les pays développés et les pays en développement. Dans les premiers, bien qu'il puisse constituer un point d'entrée vers un poste plus permanent, ou un moyen flexible et stratégique d'entrer et de s'engager sur le marché du travail, les travailleurs temporaires ne bénéficient pas de la sécurité de l'emploi et de revenus réguliers et ne remplissent pas toujours les conditions d'accès à la protection sociale ou à la protection de l'emploi. Pour les travailleurs du monde en développement, le travail temporaire se présente souvent sous la forme d'un emploi informel avec peu ou pas d'accès aux

systèmes de protection sociale et de protection de l'emploi.

Les travailleurs temporaires ont subi des pertes d'emplois à un taux plus élevé que les travailleurs non temporaires au début de la pandémie, mais la plupart des économies ont depuis vu une augmentation des emplois temporaires nouvellement créés. L'effet net de ces deux tendances est que le travail temporaire est plutôt resté stable au cours de la pandémie. Les tendances, basées sur des données disponibles limitées, ne sont pas différentes de celles d'avant la crise, ce qui met en évidence le roulement endémique des travailleurs temporaires avant la crise. Il convient toutefois de noter que plus d'un quart des travailleurs temporaires au début de l'année 2021 (dans les pays pour lesquels des données sont disponibles) occupaient auparavant un emploi non temporaire, ce qui souligne l'incertitude économique sous-jacente et l'insécurité de l'emploi qui en a découlé à ce moment-là.

Aux premiers stades de la pandémie, dans les pays caractérisés par un marché du travail à deux vitesses, l'emploi informel n'a pas joué son rôle anticyclique traditionnel d'absorption des travailleurs déplacés du secteur formel. Dans beaucoup de ces pays, les travailleurs informels risquaient plus que les travailleurs formels de perdre leur emploi ou d'être contraints à l'inactivité en raison des confinements et autres mesures de restriction sanitaire. Avec la reprise progressive de l'activité économique, l'emploi informel, en particulier l'emploi indépendant, a connu un fort rebond, et de nombreux travailleurs informels sont sortis de l'inactivité.

La prévention des dommages durables nécessite une action politique globale centrée sur l'humain

Lors de la Conférence internationale du Travail de juin 2021, les 187 États Membres de l'OIT ont discuté des réponses politiques mondiales, régionales et nationales à la crise. À l'issue des débats, ils ont adopté l'Appel mondial à l'action en vue d'une reprise centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente pour sortir de la crise du COVID-19, soulignant la nécessité d'une reprise pleinement inclusive fondée sur une mise en œuvre accélérée de la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail. Cela implique de reconstruire l'économie en s'attaquant aux inégalités systémiques et structurelles et à d'autres défis sociaux et économiques à long terme qui sont antérieurs à la pandémie, comme le changement climatique. La condition préalable pour parvenir à une telle résilience est l'action multilatérale et la solidarité mondiale, notamment en ce qui concerne l'accès aux vaccins, la restructuration de la dette et la facilitation de la transition écologique. Ne pas réussir à relever ces importants défis stratégiques constituerait une nouvelle occasion manquée de placer le monde sur une trajectoire plus équitable et durable.

Pour parvenir à une reprise centrée sur l'humain, il faudra réussir à mettre en place quatre piliers: une croissance économique inclusive et créatrice d'emplois, la protection de tous les travailleurs, la protection sociale universelle et le dialogue social. Chacun de ces piliers a un rôle clé à jouer.

Tout au long de la période de reprise, les politiques macroéconomiques devront aller au-delà d'un rôle anticyclique visant simplement à revenir aux résultats d'avant la crise, car cela ne résoudrait pas le problème des déficits de travail décent ni ne rendrait les pays moins vulnérables aux crises futures. Les politiques budgétaires doivent non seulement chercher à protéger les revenus et l'emploi, mais aussi s'attaquer aux problèmes structurels et aux causes profondes des déficits de travail décent dans le monde. En fonction des contraintes et des priorités des pays, cela impliquera une combinaison de politiques budgétaires ayant pour objectif la création d'emplois productifs à grande échelle, soutenues par des politiques industrielles, le développement

des compétences et des politiques actives du marché du travail (dont celles destinées à combler la fracture numérique), ainsi qu'un investissement soutenu dans la protection sociale universelle. Une politique macroéconomique proactive est devenue d'autant plus essentielle que l'interaction de la pandémie avec la technologie et d'autres « mégatendances » menace d'accélérer le creusement des inégalités au sein des économies et entre elles.

Étendre et assurer la protection de tous les travailleurs impliquent de garantir les droits fondamentaux au travail, de veiller à la sécurité et à la santé sur le lieu de travail et de mettre en œuvre un programme porteur de changements en faveur de l'égalité de genre. La pandémie a révélé la vulnérabilité de nombreux groupes de travailleurs – notamment les travailleurs essentiels, informels, indépendants, temporaires, migrants, de plateformes et peu qualifiés – qui sont souvent très exposés aux effets de la crise sur la santé et le marché du travail, et dont beaucoup font les frais des lacunes en matière de couverture sociale à travers le monde.

Comblent les lacunes de la protection sociale et fournir un accès universel à une protection sociale complète, adéquate et durable doivent rester une priorité essentielle. Trouver un financement équitable et durable pour ces systèmes en période d'espace budgétaire limité nécessite une action multilatérale afin de compléter la mobilisation des ressources nationales.

Le dialogue social a joué un rôle clé dans la réponse à la pandémie, de nombreuses politiques et mesures visant à limiter les pertes d'emplois ayant résulté de discussions tripartites. Au cours de la période de reprise, le dialogue social restera crucial pour trouver des solutions qui soient mutuellement bénéfiques aux entreprises et aux travailleurs et qui aient des répercussions macroéconomiques positives et des effets d'entraînement. Pour que le dialogue social puisse jouer ce rôle, il faudra renforcer les capacités des administrations publiques et des organisations d'employeurs et de travailleurs à participer à un tel processus.

1 (Re)construire un monde du travail résilient après la pandémie de COVID-19

► Une reprise entravée

En 2021, jusqu'à 90 pour cent des travailleurs du monde entier résidaient dans des pays où des lieux de travail étaient toujours à l'arrêt sous une forme ou une autre. **La persistance de la pandémie a désorganisé davantage un monde du travail qui était déjà en transition en raison de l'évolution démographique, des bouleversements technologiques et du changement climatique.** Peu de gens s'attendaient à ce que la pandémie dure aussi longtemps ou qu'elle soit aussi grave. Lorsque de nouvelles vagues de COVID-19 ont déferlé pour la deuxième année consécutive, non seulement les systèmes de santé ont dû lutter contre le fléau, mais les pouvoirs publics ont été contraints de continuer à s'appuyer sur des mesures de confinement, de distanciation physique et d'obligation de port du masque, et de fonder leurs espoirs sur la vaccination pour arrêter la contagion. Les difficultés liées à la production et à la distribution des vaccins ainsi qu'à leur acceptation par le public ralentissent néanmoins les efforts de vaccination, ce qui entretient la nécessité d'imposer des restrictions qui continuent de perturber l'activité économique. Alors que l'inquiétude monte quant à l'éventualité de nouvelles vagues de la pandémie, les gouvernements s'efforcent de trouver un équilibre entre la sécurité et la santé, d'une part, et les considérations liées à l'économie et au marché du travail, d'autre part.

Les pays ont renoué avec leur activité économique à des rythmes et à des moments différents, générant ainsi d'inégales trajectoires de reprise. Au cours de la deuxième année de la pandémie, les pouvoirs publics ont dû faire face à une grande incertitude quant au moment et à l'éventualité d'une nouvelle vague et à l'apparition de nouveaux variants du virus. Ils ont mis en place des mesures d'endiguement par à-coups, à des degrés divers et suivant des schémas différents selon les régions et les secteurs. Dans une économie mondiale étroitement interconnectée, les fermetures dans un pays se répercutent sur l'activité dans d'autres pays. En l'absence de chocs supplémentaires, la reprise économique globale devrait se poursuivre, et le produit intérieur brut (PIB) mondial augmenter de 4,2 pour cent en 2022 (FMI, 2021). Mais cette croissance globale masque des fluctuations selon les zones géographiques et les secteurs, ce qui entraînera une reprise inégale du marché du travail.

Les risques pesant sur la reprise du marché du travail sont lourds de menaces. L'imprévisibilité de l'évolution future de la pandémie elle-même, ainsi que des ripostes qui seront choisies par les pouvoirs publics et les sociétés, rend toutes les projections présentées dans ce rapport très incertaines. La crise peut avoir endommagé le tissu économique et le marché du travail de manière permanente et dans une plus large mesure que prévu actuellement, rendant tout processus de reprise plus difficile. En outre, les facteurs de risque macroéconomiques augmentent la menace d'une crise de l'emploi prolongée. Par exemple, si l'inflation devient endémique, il est à craindre que des mesures d'austérité prématurées soient mises en œuvre.

La reprise inégale creuse les écarts entre les pays plus ou moins développés. Par exemple, l'inégalité des taux de vaccination a été un facteur de différenciation majeur entre les pays qui ont pu reprendre un semblant d'activité économique normale au cours de l'année 2021 (presque toutes les nations développées) et ceux qui n'ont pas pu (FMI, 2021). Les tendances de l'emploi dans les pays à revenu intermédiaire sont restées nettement inférieures à celles des économies plus riches; lorsque les restrictions ont été levées, les seconds ont connu une reprise du marché du travail plus rapide que les premiers. La reprise asymétrique de l'économie mondiale provoque déjà des effets

d'entraînement à long terme concernant l'incertitude persistante, l'instabilité permanente et les blocages de la production qui alimentent les hausses de prix. Un scénario mondial de hausse rapide des prix malgré une faible croissance économique n'est pas une conséquence impossible de cette crise (Ernst, 2020).

L'effet de la pandémie a été particulièrement dévastateur pour les pays en développement qui présentent des niveaux d'inégalité plus élevés, des conditions de travail plus hétérogènes, des systèmes de protection sociale plus faibles et une marge de manœuvre budgétaire réduite. On observe également des disparités croissantes *au sein* des pays, comme en témoignent la forte reprise dans certains secteurs et la faible reprise dans d'autres. Les perspectives de reprise de ces pays sont bien plus mauvaises que celles des pays riches. Dans les économies avancées, la réaction politique à la pandémie, notamment par le déploiement d'une série de mesures de soutien budgétaire, a été forte et rapide. En revanche, bien que les pays en développement aient eu recours à un éventail de mesures tout aussi large pour faire face à la crise, ils ont mis en place des plans d'aide plus modestes en raison de restrictions budgétaires dues aux dépenses imprévues qu'ils avaient effectuées pour faire face à la pandémie. En outre, l'importance de l'économie informelle dans de nombreux pays en développement réduit l'efficacité de certains moyens d'action, dont beaucoup ne ciblent que les salariés et les entreprises formels.

Les économies en développement qui dépendent des exportations de biens ou de produits de base à forte intensité de main-d'œuvre ainsi que les économies tributaires du tourisme ont eu du mal à s'adapter à une demande volatile. Les économies tributaires du tourisme ont beaucoup souffert de la fermeture des frontières et ont perdu des recettes. Les pertes d'emplois et la réduction des heures de travail ont entraîné une diminution des revenus. En l'absence de filets de sécurité adéquats ou de transferts monétaires suffisamment importants dans de nombreux pays en développement, les pertes de revenus ont aggravé les difficultés financières de ménages déjà économiquement vulnérables et ont eu des effets en cascade sur la santé et la nutrition. Selon les estimations, la pandémie a fait basculer pas moins de 77 millions d'enfants et d'adultes dans l'extrême

► Encadré 1.1 Comprendre les estimations de la pauvreté au travail

La perte massive d'heures de travail et de revenus pendant la crise du COVID-19 a poussé de nombreux travailleurs dans la pauvreté, et on peut donc s'attendre à ce qu'elle ait fait augmenter le nombre de travailleurs pauvres. La crise a également fait perdre leur emploi à de nombreuses personnes, ce qui a probablement atténué l'augmentation du nombre de travailleurs pauvres si ces pertes d'emplois ont touché ceux qui étaient déjà des travailleurs pauvres avant la crise.

L'édition précédente de ce rapport (BIT, 2021a) estimait que le premier effet mentionné ci-dessus était beaucoup plus important que le second, d'où une forte progression de la pauvreté au travail en 2020. Toutefois, de nouveaux éléments montrent que les pertes d'emplois ont particulièrement touché les ménages à faible revenu (APU, 2021) et les travailleurs à bas salaire (BIT, 2021b), ce qui a pour conséquence une hausse du nombre de travailleurs pauvres nettement inférieure aux estimations précédentes. Ce n'est pas une bonne nouvelle, car cela veut dire que la plupart des 38,5 millions d'adultes supplémentaires vivant dans l'extrême pauvreté (avec moins de 1,90 dollar É.-U. PPA par jour) en 2020 n'avaient aucun revenu du travail, au lieu d'en avoir un – même réduit. La révision à la baisse de l'extrême pauvreté dans le monde d'environ 20 millions de personnes par la Banque mondiale constitue une autre source de révision de la pauvreté au travail par rapport à l'édition précédente de ce rapport.

pauvreté (Mahler et coll., 2021)¹. En supposant que les enfants représentaient toujours 50 pour cent des personnes extrêmement pauvres en 2020, comme avant la crise (Banque mondiale, 2020), le nombre d'adultes vivant dans l'extrême pauvreté a augmenté de 38,5 millions depuis 2019.

La pauvreté a considérablement augmenté chez les travailleurs. La part de travailleurs vivant dans l'extrême pauvreté est passée de 6,7 pour cent en 2019 à 7,2 pour cent en 2020, ce qui équivaut à 8 millions de travailleurs pauvres supplémentaires. Pourtant, l'augmentation de la pauvreté a été beaucoup plus prononcée chez les personnes qui ne travaillaient pas en 2020 – résultat de la concentration des importantes pertes d'emplois au niveau mondial dans les ménages à faible revenu (voir encadré 1.1). Selon de nouvelles estimations, 30 millions d'adultes supplémentaires sont tombés dans l'extrême pauvreté sans travail en 2020, à savoir ceux qui ont perdu leur emploi au cours de la crise et ceux qui n'en avaient pas au départ. Selon les estimations, les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure ont connu la plus forte hausse des taux de pauvreté au travail entre 2019

et 2020, avec des augmentations respectives de 1 et 0,9 point de pourcentage, ce qui représente une nette inversion des tendances précédentes.

Les confinements prolongés et les interdictions de voyager, impensables avant la pandémie, ont perturbé les chaînes d'approvisionnement, avec des conséquences négatives pour les emplois directs et indirects liés aux réseaux de production. Selon les estimations, la baisse de la demande mondiale de produits manufacturés de la part des consommateurs a eu un effet préjudiciable sur 97 millions d'emplois liés aux chaînes d'approvisionnement en avril 2021. Dans l'ensemble, près d'un emploi sur trois dans les chaînes d'approvisionnement manufacturières à l'échelle mondiale est susceptible, du fait de la pandémie, d'avoir fait l'objet d'un licenciement, d'une réduction des heures de travail ou de la rémunération, ou d'autres conditions dégradées (BIT, 2021c). Certains des effets les plus graves ont été ressentis dans les chaînes d'approvisionnement du secteur de l'habillement, qui emploient beaucoup de femmes (BIT, 2021c).

Les effets ont été particulièrement prononcés dans les pays à revenu intermédiaire de la

¹ La Banque mondiale estime que le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté (avec moins de 1,90 dollar É.-U. PPA (à parité de pouvoir d'achat) par jour) a augmenté de 77 millions entre 2019 et 2020. Mais l'impact de la crise du COVID-19 va au-delà, car le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans le monde aurait dû diminuer de 20 millions s'il n'y avait pas eu de crise.

tranche inférieure qui ont longtemps fait de la participation aux chaînes de production une source d'emploi et de croissance. Les pays de cette catégorie ont enregistré la plus forte baisse de l'emploi dans le secteur manufacturier, à 11,8 pour cent, contre 7,4 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, 3,4 pour cent dans les pays à faible revenu et 3,9 pour cent dans les pays à revenu élevé (figure 1.1).

Outre les emplois directement liés à la production dans des réseaux complexes de fournisseurs, la «servicification de l'industrie manufacturière» – ou la dépendance croissante du secteur à l'égard des services en tant qu'intrants, activités au sein des entreprises ou produits accompagnant les biens (Nordwall, 2016; Miroudot, 2017; Miroudot et Cadestin, 2017) – a également élargi la cohorte de personnes dont les moyens de subsistance souffriront des perturbations dans les chaînes de production.

Les perturbations de l'offre de main-d'œuvre ont été généralisées. Avec plus de 237 millions de cas confirmés de COVID-19 dans le monde en octobre 2021 (OMS, 2021) – un chiffre qui va continuer à augmenter –, la maladie a empêché de nombreuses personnes de travailler. D'autres sont restées chez elles parce que les lieux de travail physiques ont été fermés en raison de restrictions obligatoires, par crainte de contracter le virus ou pour s'occuper de parents malades. Ces facteurs ont induit des pénuries de personnel dans les emplois liés au lieu de travail (Manpower Group, 2021). Les fermetures généralisées d'écoles ont provoqué une augmentation du travail de soins non rémunéré à domicile, dont la charge a incombé largement et de manière disproportionnée aux femmes. En raison de restrictions ciblant des zones géographiques ou des secteurs, certains domaines et secteurs ont connu des pénuries de main-d'œuvre (Renna et Coate, 2021), tandis que d'autres ont enregistré un excédent (Frohm, 2021), ce qui a entravé une reprise rapide des marchés du travail, même dans les pays dotés d'importants plans de relance budgétaire.

La contraction de la demande de main-d'œuvre due à des facteurs autres que les fermetures pures et simples de lieux de travail s'est accentuée au cours de la deuxième année de la pandémie. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, les changements dans la demande du marché et l'évolution de l'offre

► **Figure 1.1 Croissance de l'emploi manufacturier, 2019-20, par groupe de revenus (pourcentages)**



Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2020.

de main-d'œuvre induite par la pandémie ont créé des goulets d'étranglement dans le secteur manufacturier. Les différences géographiques marquées dans ces perturbations de l'offre ont empêché un retour équilibré aux niveaux de demande de main-d'œuvre antérieurs à la pandémie (Goodman et Chokshi, 2021; CNUCED, 2021). Les services liés aux chaînes de valeur de l'industrie manufacturière – le transport et l'assurance par exemple – ont également été touchés à leur tour. Les restrictions de voyage et l'essor du travail à distance ont fait évoluer les déplacements professionnels, entraînant une nouvelle baisse de la demande de services (Bharathi et Dinesh, 2021; CNUCED, 2021). Dans le même temps, certains pays ont vu une augmentation du commerce de détail en ligne, du travail à la demande et d'autres formes de travail indépendant dans les services. La production de services n'a pas encore retrouvé ses niveaux prépandémiques (Romei, 2020). Ces tendances ont un effet non seulement sur les travailleurs qui sont directement employés dans ces secteurs, mais aussi sur ceux des secteurs connexes.

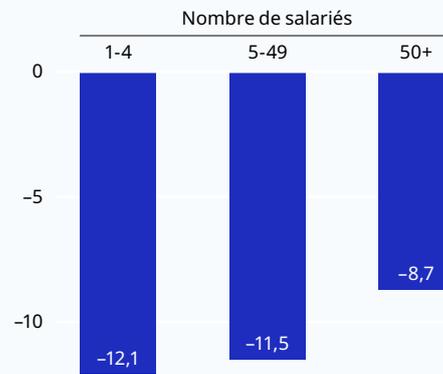
La pandémie a restructuré les marchés du travail, puisque certains secteurs et leurs travailleurs ont subi des compressions tandis que d'autres ont connu une expansion. En 2021, les trajectoires de reprise ont varié d'un secteur à l'autre. Certains secteurs comme l'hôtellerie, le tourisme et le commerce de détail physique ont continué à fléchir, tandis que d'autres, tels que l'information et la communication, la logistique et le commerce électronique, ont connu

une expansion. L'impact sectoriel variable a été propice aux inégalités. Dans la mesure où l'emploi dans ces secteurs est lié à des profils de travailleurs spécifiques – par exemple hautement ou faiblement qualifiés, à prédominance masculine ou féminine –, l'évolution de la situation des secteurs a également exacerbé les inégalités entre les travailleurs. Plus la pandémie et les restrictions induites persistent, plus les effets sur les marchés du travail et les trajectoires d'emploi risquent d'être ancrés et durables.

Les petites entreprises ont enregistré davantage de baisses d'emploi et d'heures de travail que les grandes. De nombreuses entreprises, grandes et petites, ont souffert lorsque la pandémie s'est déclenchée, mais les plus petites, disposant de moins de réserves financières, étaient moins bien armées pour faire face aux chocs. Avant la pandémie, les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) constituaient plus de 90 pour cent des entreprises dans la plupart des pays (OCDE, 2021a) et représentaient, selon les estimations, 60 à 70 pour cent de l'emploi mondial (CCI, 2015 et 2021). Nombre d'entre elles se sont effondrées au cours de l'année 2021, au gré des fluctuations de l'activité économique en fonction de la résurgence des vagues de virus et des mesures d'endiguement. Cet effet différencié sur les petites entreprises a entraîné une augmentation apparente de la productivité du travail, puisque les grandes entreprises ont tendance à avoir des niveaux de production par heure travaillée plus élevés que les petites. Comme les petites entreprises à faible productivité ont été poussées à la faillite par la pandémie, la production moyenne par travailleur a augmenté (BIT, 2021b)².

Des études corroborent l'observation selon laquelle les petites entreprises ont enregistré non seulement des pertes d'emplois plus importantes, mais aussi des baisses plus marquées des heures travaillées que les grandes entreprises (BIT, 2021b). Plus l'entreprise est petite, plus le pourcentage de baisse des heures de travail est élevé (figure 1.2). En outre, de nombreuses petites entreprises qui ont réussi à survivre sont criblées de dettes, ce qui aura des répercussions sur les investissements futurs et la croissance de la productivité et pourrait entraîner des fusions.

► **Figure 1.2 Évolution des heures travaillées selon la taille de l'établissement, 2019-20 (pourcentages)**



Source: BIT (2021b).

La création d'entreprises a fait un bond dans certains pays développés et en développement (O'Donnell, Newman et Fikri, 2021). Parmi les facteurs expliquant ce phénomène figure le recul du travail salarié régulier, car certains de ceux qui ont perdu leur emploi, ou qui ont eu du mal à en trouver un, ont décidé de créer leur propre entreprise. Dans ce que l'on appelle la «grande démission» dans les pays développés, les premiers éléments indiquent également que certaines personnes quittent leur emploi pour se lancer dans d'autres projets (Thompson, 2021; BLS, 2021). Entre août 2020 et août 2021, les États-Unis d'Amérique ont enregistré une augmentation à la fois du nombre de démissions et du taux de démission, c'est-à-dire du nombre de démissions au cours d'un mois entier exprimé en pourcentage de l'emploi total (BLS, 2021). Bien que ces tendances semblent montrer une envolée des taux de création d'entreprises, elles pourraient en réalité être le reflet d'une progression du travail informel dans les pays développés et les pays en développement.

Les entreprises informelles sont en grande majorité des petites ou des microentreprises et elles ont moins bien résisté à la pandémie que les entreprises formelles, en partie parce

² Une analyse judicieuse de l'impact de la crise du COVID-19 sur la productivité nécessiterait d'étudier la productivité au niveau des entreprises, ou au moins à un niveau sectoriel détaillé. De telles études ne sont pas réalisables avec les données actuellement disponibles.

qu'elles n'ont pas pu accéder aux lignes de crédit formelles ou aux aides publiques liées au COVID-19. La qualité des nouvelles entreprises émergentes est importante pour leurs perspectives de croissance et leur capacité à créer du travail décent. Il faudra en général un certain temps avant que les entreprises qui ont cessé leurs activités soient remplacées, si jamais elles le sont. Cela dépendra en grande partie du soutien dont bénéficieront les jeunes, micro et petites entreprises. Dans l'intervalle, cette tendance continuera de peser sur la demande de main-d'œuvre.

En raison des perturbations de l'offre et de la demande de main-d'œuvre, les marchés du travail sont restés à la peine en 2021, gagnant un peu de terrain mais ne retrouvant pas les niveaux d'avant la pandémie. Le nombre de personnes

employées vivant dans une pauvreté extrême ou modérée a augmenté en 2020. Cette tendance négative a érodé les acquis durement gagnés lors des années précédant la pandémie en matière de développement, faisant reculer les progrès accomplis vers la réalisation de nombreux objectifs de développement durable. Par exemple, entre 1999 et 2019, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a diminué de plus de 1 milliard, mais aujourd'hui, pour la première fois en vingt ans, la pauvreté mondiale a nettement augmenté: la pandémie de COVID-19 a fait retomber près de 80 millions de personnes dans la pauvreté en 2020 (Mahler et coll., 2021). Les perturbations du marché du travail et la perte de moyens de subsistance ont contribué à cette rupture inquiétante dans la tendance à la réduction de la pauvreté.

► Principales tendances de l'emploi

La reprise du marché du travail restera faible jusqu'en 2023. Des pertes d'emplois et une baisse des revenus du travail ont caractérisé l'année 2021 comme la précédente, et ce sont les pays à revenu faible et intermédiaire inférieur qui ont été les plus touchés (tableau 1.1). En outre, les personnes qui étaient déjà désavantagées sur le marché du travail – comme les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les travailleurs migrants – ont subi davantage de pertes d'emplois que les autres groupes.

L'examen des heures de travail permet de mieux comprendre les diverses répercussions de la crise sur les marchés du travail. Les données sur les pertes d'heures de travail concernent tant les personnes qui sont devenues chômeuses ou qui ont quitté la population active que celles qui ont continué à travailler, en tant que salariés ou indépendants, mais dont la durée du travail a diminué en raison de la pandémie. Les heures de travail réduites peuvent avoir été rémunérées par les pouvoirs publics ou par des programmes de maintien de l'emploi dans les entreprises, ou pas.

Après ajustement pour tenir compte de la croissance démographique, l'emploi, les heures travaillées et le taux d'activité sont demeurés en deçà des niveaux pré-pandémiques en 2021 et devraient le rester au moins jusqu'en 2023. En 2022, le ratio entre les heures travaillées et la population âgée de 15 à 64 ans devrait rester inférieur de 1,8 pour cent à son niveau de 2019³; les ratios prévus sont inférieurs de 1,7 pour cent pour l'emploi et de 1,1 pour cent pour la main-d'œuvre (figure 1.3).

Sur la base d'une semaine de travail de quarante-huit heures, la baisse des heures travaillées équivaut à un déficit d'environ 125 millions d'emplois à plein temps au niveau mondial en 2021 par rapport au quatrième trimestre de 2019. Le déficit d'emplois en 2021 était de 92 millions, et le recul du taux d'activité par rapport aux niveaux de 2019 correspond à un déficit de main-d'œuvre de 67 millions de personnes (figure 1.4). Bien que les déficits se réduisent, ils devraient continuer à être importants jusqu'en 2023. La croissance démographique continue fait

³ La normalisation par la population âgée de 15 à 64 ans permet la meilleure comparaison des indicateurs du marché du travail dans le temps, puisqu'il s'agit de la population la plus susceptible d'être économiquement active. La main-d'œuvre en proportion de la population totale a tendance à diminuer au fil du temps lorsque la population vieillit, en raison de la proportion croissante de retraités.

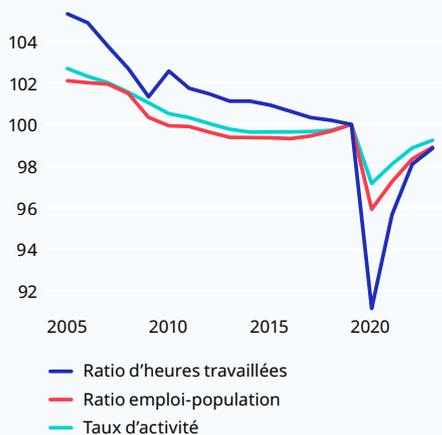
► **Tableau 1.1 Heures travaillées par semaine, emploi, chômage et population active (dans le monde et par groupe de revenus), 2019-2023**

Groupe de revenus	Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans (pourcentages)					Nombre total d'heures de travail par semaine en emplois équivalents plein temps (EPT = 48 heures/semaine) (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Monde	27,5	25,1	26,3	27,0	27,2	2883	2653	2810	2908	2958
Pays à faible revenu	23,5	21,9	22,3	22,9	23,2	174	167	175	186	195
Pays à revenu intermédiaire inférieur	25,5	22,7	23,8	24,8	25,1	1125	1015	1081	1142	1175
Pays à revenu intermédiaire supérieur	30,5	28,3	30,0	30,3	30,3	1127	1048	1113	1125	1128
Pays à revenu élevé	27,8	25,7	26,8	27,7	28,0	457	423	441	455	460
	Ratio emploi-population (pourcentages)					Emploi (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Monde	57,3	54,8	55,4	55,8	56,0	3287	3183	3257	3325	3375
Pays à faible revenu	64,0	61,7	61,9	62,2	62,6	240	239	248	257	267
Pays à revenu intermédiaire inférieur	52,0	49,0	49,9	50,6	50,9	1198	1149	1189	1228	1255
Pays à revenu intermédiaire supérieur	61,6	59,3	59,7	59,9	59,9	1262	1223	1240	1252	1261
Pays à revenu élevé	58,1	56,3	56,9	57,4	57,5	587	572	581	588	592
	Taux de chômage (pourcentages)					Chômage (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Monde	5,4	6,6	6,2	5,9	5,7	186	224	214	207	203
Pays à faible revenu	4,9	5,6	5,9	6,0	5,7	12	14	15	16	16
Pays à revenu intermédiaire inférieur	5,1	6,6	5,9	5,6	5,4	64	81	74	72	72
Pays à revenu intermédiaire supérieur	6,0	6,7	6,7	6,6	6,3	80	88	90	88	85
Pays à revenu élevé	4,8	6,5	5,6	4,9	4,7	29	40	35	31	29
	Taux d'activité (pourcentages)					Population active (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Monde	60,5	58,6	59,0	59,3	59,4	3473	3407	3471	3532	3578
Pays à faible revenu	67,3	65,4	65,7	66,2	66,4	253	253	263	273	283
Pays à revenu intermédiaire inférieur	54,8	52,5	53,0	53,6	53,8	1262	1230	1263	1300	1327
Pays à revenu intermédiaire supérieur	65,5	63,6	64,0	64,1	64,0	1342	1312	1330	1340	1346
Pays à revenu élevé	61,0	60,2	60,3	60,3	60,4	617	611	616	618	622

Note: Le ratio emploi-population et le taux d'activité concernent la population âgée de 15 ans et plus.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2021.

► **Figure 1.3 Indices des heures travaillées par semaine, de l'emploi et de la population active en ratios de la population mondiale âgée de 15 à 64 ans (2019 = 100)**



Note: En raison du peu de données disponibles, les heures travaillées par semaine, l'emploi et la population active concernent les personnes âgées de 15 à 64 ans et de 65 ans et plus, mais les ratios sont présentés par rapport à la population âgée de 15 à 64 ans.

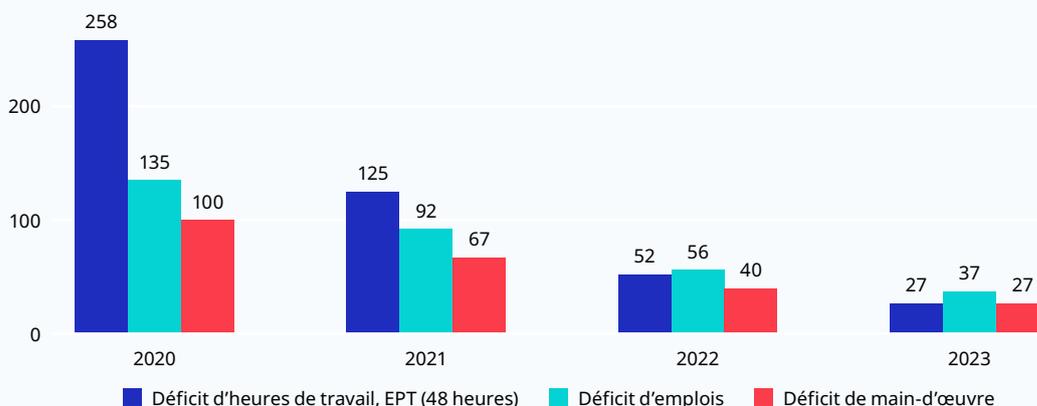
Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2021.

augmenter le nombre de personnes concernées par les principaux indicateurs du marché du travail, même si les ratios correspondants, tels que le ratio emploi-population, restent inférieurs à leurs niveaux d'avant la crise. C'est pour cette raison que le nombre total d'heures travaillées, l'emploi et la population active dans le monde devraient dépasser leurs niveaux de 2019 en 2022 (tableau 1.1).

Le nombre d'heures travaillées par personne occupée devrait revenir aux alentours des niveaux antérieurs à la crise si l'activité économique reprend, mais la croissance de l'emploi et de la population active reste à la traîne. La forte baisse des heures par travailleur due aux fermetures temporaires de lieux de travail a constitué environ la moitié de la diminution totale des heures de travail en 2020, l'autre moitié provenant des pertes d'emplois. Le déficit d'emplois a pour sa part été alimenté dans une large mesure par des sorties de la population active, par opposition à une hausse du chômage (figure 1.5). Ces sorties devraient devenir le principal facteur contribuant à l'incidence durable de la crise, alors que les heures hebdomadaires travaillées par travailleur devraient se rétablir dans une large mesure d'ici à 2023.

Le taux d'activité mondial, qui a chuté de près de 2 points de pourcentage entre 2019 et 2020,

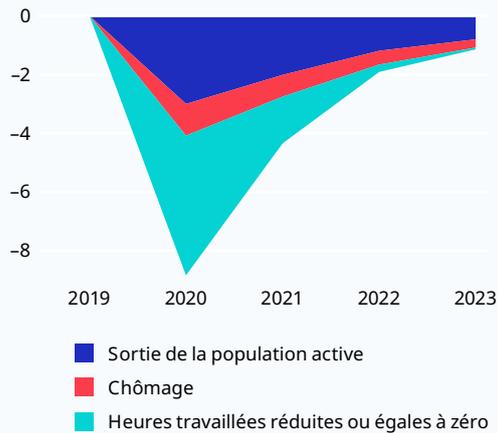
► **Figure 1.4 Déficit en équivalents plein temps d'heures travaillées, d'emplois et de main-d'œuvre par rapport à 2019 (millions)**



Note: Le déficit représente l'EPT supplémentaire d'heures travaillées (à 48 heures par semaine), d'emplois ou de main-d'œuvre qui existerait si les ratios respectifs par rapport à la population âgée de 15 à 64 ans étaient aux niveaux du quatrième trimestre de 2019 (heures travaillées) ou de l'année 2019 (emplois et main-d'œuvre).

Source: Calculs des auteurs à partir d'ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2021.

► **Figure 1.5 Décomposition de la variation du nombre d'heures travaillées par semaine par rapport à 2019 (ajustée à la population) en évolution de la population active, du chômage et des heures travaillées par personne occupée (monde) (pourcentages)**



Note: La somme de la contribution de l'évolution de la population active et du chômage est égale à la contribution de la variation de l'emploi.

Source: Calculs des auteurs à partir d'ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2021.

ne devrait se redresser que partiellement, pour atteindre 59,4 pour cent en 2023, soit plus de 1 point au-dessous de son niveau de 2019 (60,5 pour cent). Avec une reprise de l'emploi probablement encore plus lente que celle de la population active, le taux de chômage mondial devrait rester supérieur à son niveau de 2019 jusqu'en 2023 au moins (tableau 1.1). Le nombre total de chômeurs devrait diminuer tant en 2022 qu'en 2023 mais, malgré ces progrès, le chômage mondial devrait rester supérieur à son niveau de 2019 (186 millions), 203 millions en 2023. En outre, la reprise sur le front du chômage devrait se concentrer dans les pays à revenu élevé, qui seront à l'origine de la moitié de la baisse mondiale du chômage entre 2021 et 2023, mais qui ne comptent que 18 pour cent de la population active à l'échelle mondiale. Étant donné que seules les

personnes faisant partie de la population active peuvent devenir chômeuses, l'incertitude entourant les projections du chômage est aggravée par le manque de clarté quant à la reprise concernant la main-d'œuvre.

Depuis le tout début de la pandémie, ce sont les pays à revenu intermédiaire inférieur qui ont le plus souffert. Ils ont enregistré la plus forte baisse du ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans, du taux d'emploi et du taux d'activité. Ils connaissent également la reprise la plus lente. Les estimations relatives à la pauvreté indiquent que huit nouveaux pauvres sur dix en 2020 se trouvaient dans des pays à revenu intermédiaire (Banque mondiale, 2020).

La pandémie a eu des répercussions négatives disproportionnées sur l'emploi des femmes et sur celui des jeunes⁴. Bien que l'écart en points de pourcentage du ratio emploi-population entre 2019 et 2020 soit quelque peu comparable pour les femmes et les hommes, les femmes avaient un taux d'emploi beaucoup plus faible au départ. Par conséquent, la baisse relative du ratio des femmes a été plus importante que celle des hommes, et elle devrait le rester dans les années à venir (figure 1.6). Toutefois, les femmes des pays à revenu élevé ont enregistré à peu près les mêmes pertes d'emplois relatives que les hommes en 2020 et elles ont retrouvé un emploi plus rapidement qu'eux en 2021. Les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) ont bien plus souffert que les plus de 25 ans pendant cette crise (BIT, 2021b et 2021d). Le rapport du BIT *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2022* examinera en détail la situation et les perspectives des jeunes sur le marché du travail.

La reprise timide et inégale des heures de travail en 2021 n'a pas permis de récupérer largement les revenus du travail perdus. Comme la plupart des travailleurs dans le monde ont eu un revenu de remplacement insuffisant, voire inexistant (BIT, 2021e), la demande restera atone puisque les familles ont épuisé leurs économies. L'effet a été particulièrement prononcé dans les pays en développement où la proportion de populations économiquement vulnérables est plus importante et où l'ampleur des plans de relance était moindre.

⁴ Le BIT (2021g) présente les effets hétérogènes de la crise dans de multiples dimensions démographiques et également ses répercussions sur les caractéristiques du marché du travail.

► **Figure 1.6 Ratio emploi-population, 2019-2022, par sexe, dans le monde et par groupe de revenus (pourcentages)**



Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2021.

Les répercussions économiques inégales de la pandémie d'un secteur à l'autre, ainsi que la demande contenue et les goulets d'étranglement de la chaîne d'approvisionnement, ont alimenté l'inflation et les envolées de prix dans certains secteurs. Le consensus veut que ces fluctuations de prix devraient largement se stabiliser, bien qu'elles entretiennent une incertitude qui n'est pas propice à une relance des dépenses (BLS, 2021). Si certains pays et secteurs ont constaté un rattrapage de la consommation, la nature sporadique des réouvertures et l'incertitude ont continué à contenir les dépenses. La hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie, aggravée par le changement climatique, exerce une pression à la baisse supplémentaire sur les budgets des ménages, la consommation et la production, et donc sur la demande de travailleurs (Banque mondiale, 2021).

Les importants plans de relance budgétaire dans les économies avancées contribueront à stimuler la demande de main-d'œuvre, les gouvernements cherchant non seulement à encourager les dépenses à court terme, mais aussi à «reconstruire en mieux» et à cultiver la résilience à long terme. La pandémie a braqué les projecteurs sur le manque de préparation institutionnelle des pays – développés et en développement – pour faire face à une crise telle que celle du COVID-19. Cela devrait inciter à des changements structurels pour rendre les entreprises et les travailleurs plus résilients. Mais la prise de conscience que de telles crises peuvent survenir et qu'elles peuvent être dévastatrices ne suffira pas à combler les lacunes dans la préparation institutionnelle pour faire face à de futures crises de cette ampleur.

► La pandémie remet les compteurs à zéro

S'ils ne sont pas rapidement enrayerés, les effets néfastes de la pandémie sur l'emploi et les moyens de subsistance risquent de provoquer des changements structurels à long terme avec des implications négatives durables pour les marchés du travail. Les répercussions inégales des mesures d'endiguement et les déficits de travail décent auxquels elles ont contribué menacent les perspectives de croissance économique durable et inclusive. Les variations temporaires des taux d'inflation et des prix, ou l'évolution du coût du capital par rapport au prix du travail, risquent d'autant plus de générer des problèmes structurels qu'elles perdurent. En outre, la pandémie aggrave les inégalités. Elle a eu des effets négatifs disproportionnés sur les femmes, les jeunes, les migrants et les personnes âgées. En accélérant le changement technologique, elle a mis en évidence une fracture numérique de plus en plus profonde. Les chocs intenses et prolongés sur les chaînes d'approvisionnement suscitent de l'incertitude dans le climat des affaires et font planer le spectre d'une reconfiguration de la géographie de la production qui aura de lourdes répercussions sur l'emploi.

Changements macroéconomiques

Pour l'instant, la plupart des analystes s'accordent à dire que les fluctuations des taux d'inflation sont le résultat de trajectoires inégales de reprise de l'activité, d'une demande contenue et de goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement. Au fur et à mesure que les économies se stabilisent, ces brusques écarts de prix devraient en faire autant (BLS, 2021; Banque mondiale, 2021). Toutefois, en cas de résurgence de la pandémie, ou d'apparition d'autres crises liées au changement climatique par exemple, l'effet inflationniste pourrait devenir plus structurel par nature. La pandémie de COVID-19 a montré à quel point les crises peuvent générer une volatilité qui dépasse les marchés des capitaux pour toucher les marchés du travail avec des conséquences dévastatrices, en particulier pour les plus vulnérables. Jusqu'à présent, les investissements massifs nécessaires pour relancer les économies en dépression, ainsi que la pénurie persistante

de travailleurs dans certains services essentiels, semblent avoir rétabli le pouvoir de négociation des ménages à faible revenu dans quelques pays. Aux États-Unis, par exemple, les salaires des travailleurs à faible revenu ont augmenté à leur rythme le plus rapide depuis le début de la crise financière de 2008 (Federal Reserve Bank of Atlanta, 2021). Si l'inflation devenait endémique, il y aurait cependant un certain risque que des mesures d'austérité prématurées soient mises en œuvre et donc le risque d'une crise de l'emploi prolongée.

Dans certains pays développés, la réponse monétaire à la pandémie a alimenté le prix des actifs, favorisant les détenteurs de capitaux et la recherche de rentes au détriment de l'investissement productif et de la création d'emplois.

C'est un fait bien connu que la part du travail dans le revenu national diminue et que celle du capital augmente depuis près de trois décennies (FMI, 2017; BIT, 2020a; Dao et coll., 2017; Guerriero, 2019). L'absence de cadre macroprudentiel solide et le soutien défaillant à l'économie réelle par des investissements publics plus importants ont fait que, dans de nombreuses économies avancées, la politique monétaire non conventionnelle s'est avérée être une aubaine pour les actionnaires et les propriétaires de biens immobiliers, poussant les marchés boursiers mondiaux vers des sommets jamais vus, aggravant les inégalités de richesse et contribuant à une plus grande concentration du marché (Colciago, Samarina et de Haan, 2019; Dossche, Slačálek et Wolswijk, 2021). Non seulement cela met en danger la stabilité sociopolitique, mais cela risque également de déstabiliser la croissance économique en comprimant la consommation des ménages qui repose sur les salaires (Onaran et Galanis, 2013; Ernst et Saliba, 2018).

Des tendances démographiques à plus long terme tendent à réduire l'offre de main-d'œuvre.

À l'instar d'autres pays développés, certains pays d'Asie de l'Est connaissent un vieillissement rapide de leur population, ce qui réduira l'offre de main-d'œuvre pendant de nombreuses années. L'expansion rapide depuis le début de la pandémie dans certains secteurs – tels que ceux liés à la technologie – a généré un besoin accru de travailleurs. Au fur et à mesure de ces évolutions, une augmentation rapide de la demande

de main-d'œuvre pourrait entraîner une hausse des salaires dans ces secteurs. Cette progression salariale pourrait prendre davantage d'ampleur si les migrations internationales reprennent.

D'un autre côté, la pandémie a fait ressortir des signes d'accélération de l'adoption des technologies (Dewan et Ernst, 2020), qui peuvent réduire les besoins de main-d'œuvre. Dans le même temps, de nombreux secteurs, tels que la construction, le commerce de détail et l'hôtellerie, ont supprimé des emplois dans le monde, du moins temporairement. Cela entraîne un flux de travailleurs vers d'autres secteurs. Ceux qui enregistrent un besoin croissant de travailleurs sont ceux qui exigent généralement des compétences plus élevées, comme les activités liées aux technologies. Ces tendances contribuent à une polarisation accrue des salaires et des conditions de travail. Leurs effets sont encore plus délétères dans les pays en développement, dont beaucoup ont déjà du mal à fournir suffisamment d'emplois à leur population importante et croissante. L'importation de technologies avant que les marchés du travail ne soient prêts à s'adapter aux changements qui en découlent peut souvent entraîner des pertes d'emplois et d'autres types de désorganisation de la main-d'œuvre (Carbonero, Ernst et Weber, 2020).

À l'avenir, les responsables de la politique macroéconomique devront faire des choix difficiles. D'une part, une inflation galopante pourrait imposer un resserrement de la politique monétaire plus rapide qu'il ne l'a été jusqu'à présent. Dans le même temps, la reprise est asymétrique et un resserrement toucherait de manière disproportionnée les ménages à faibles revenus. En outre, les responsables de la politique monétaire sont limités par le niveau élevé de la dette (publique) : une hausse prématurée ou trop rapide des taux directeurs risque de contraindre les responsables de la politique budgétaire à réduire leurs mesures de soutien, amplifiant ainsi tout resserrement de la politique monétaire. Le plus probable est que les principales banques centrales réduiront leurs achats d'actifs sans augmenter les taux, au détriment de la stimulation du secteur (bancaire) privé. Les responsables de la politique budgétaire devraient également se montrer plus parcimonieux dans leur soutien, en le ciblant de manière plus sélective. Néanmoins, des hausses de taux sont déjà en cours, avec des conséquences sur les taux de change et les flux de capitaux, ce qui accentue la pression sur la reprise, en particulier dans les

pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, où la stagflation est généralement plus fortement ressentie.

Creusement des inégalités

L'accélération de l'évolution technologique aggrave la fracture numérique

Avant même la pandémie, les progrès technologiques influençaient les médias, le commerce de détail, la santé, les interactions sociales, les transactions financières et la politique. Ils incitaient à la substitution de main-d'œuvre et à la création de nouveaux emplois, mais aussi à la fragmentation du travail existant en petites tâches et à la restructuration fondamentale des marchés du travail (Dewan, 2018; BIT, 2020b). Dans certains secteurs, l'adoption de technologies permet d'économiser de la main-d'œuvre – par exemple lorsque des robots sont installés dans l'industrie manufacturière ou lorsque la technologie augmente la productivité de sorte que moins de travailleurs sont nécessaires. Dans d'autres secteurs, comme l'économie des plateformes, un nombre croissant de personnes dépendent de ces outils numériques pour générer des revenus. Celles qui n'ont pas accès à la technologie, ou aux compétences nécessaires pour l'utiliser, ou qui sont victimes de préjugés intégrés dans certains algorithmes sont déjà très pénalisées en cette période de mutations (BIT, 2021f). La pandémie accélère désormais ces changements et creuse la fracture numérique au sein des pays et entre eux.

Ceux qui ont accès à la technologie et peuvent travailler à domicile ont mieux résisté à la crise du COVID-19 que ceux qui exercent des professions liées au lieu de travail. Les premiers exercent généralement des professions plus qualifiées et/ou travaillent dans des entreprises formelles de plus grande taille, une tendance qui creuse les écarts en fonction de ces vecteurs.

Au fur et à mesure que les établissements d'enseignement et de formation fermaient et passaient à l'apprentissage en ligne, seuls ceux qui avaient accès à la technologie et aux compétences pour l'utiliser – qu'il s'agisse d'enseignants, de formateurs ou d'étudiants – ont pu s'impliquer efficacement. Pour les étudiants

incapables d'accéder véritablement à l'apprentissage en ligne, ce qu'ils ont perdu aura des conséquences importantes sur leur capacité à passer de l'éducation au travail. Les populations économiquement vulnérables des pays en développement, où la fracture numérique est plus profonde, ont été particulièrement touchées.

La pandémie a donné l'impulsion tandis que la technologie a fourni les moyens pour que la consommation devienne plus distribuée, impulsive et personnalisée. La convergence de ces tendances a ouvert la voie au commerce électronique et à une «plateformisation» croissante. Ils permettent à l'activité économique de se poursuivre, même en cas de confinement, et restructurent en même temps le travail. Dans le commerce de détail, par exemple, le rôle de la main-d'œuvre s'est transformé, passant d'un contact avec les consommateurs tout au long du processus à un simple rôle de livreur de marchandises.

Maintenant qu'elles sont parfaitement conscientes des chocs potentiels que les crises mondiales peuvent induire pour les chaînes d'approvisionnement, les entreprises pourraient être plus enclines à choisir d'automatiser la production pour se prémunir contre de futures perturbations. Cela ouvre également la possibilité de délocaliser à proximité ou de relocaliser la production, ou encore de réorganiser les chaînes d'approvisionnement, avec des implications importantes sur le marché du travail des économies émergentes et en développement qui dépendent du commerce. Ces changements de paradigme pourraient susciter un degré d'automatisation plus élevé lorsque ces activités sont transférées dans des pays où l'équilibre entre les coûts du travail et du capital est différent.

Enfin, le rythme et l'ampleur sans précédent de l'évolution, de l'adoption et de l'utilisation des technologies, ainsi que les données générées, accentuent la concentration du pouvoir dans les entreprises technologiques. L'envolée des profits de ces entreprises n'est qu'un indicateur. Le fléchissement de la position commune sur ce que signifie être un «travailleur» ou un «employeur» en est un autre. Dissocier la protection sociale de l'emploi (Dewan et Mukhopadhyay, 2018) risque de renforcer cette asymétrie, de même que les difficultés à organiser les travailleurs qui sont indépendants et ne partagent pas le même lieu de travail (comme l'atelier d'une usine).

La pandémie renforce les inégalités entre les sexes

En ce qui concerne l'impact de la pandémie sur le marché du travail mondial, les femmes, et en particulier les jeunes femmes, ont été parmi les plus touchées, et pour elles le relèvement est également parmi les plus lents. Même en dehors des périodes de crise, les déficits de travail décent sont plus prononcés chez les femmes. Elles perçoivent souvent une rémunération plus faible pour le même travail et subissent fréquemment des conditions de travail plus mauvaises que leurs collègues masculins (Forum économique mondial, 2019; BIT, 2021a). Elles sont également plus exposées aux licenciements et rencontrent plus d'obstacles que les hommes pour réintégrer le marché du travail. Une analyse réalisée par ONU-Femmes et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a estimé que, en 2021, environ 435 millions de femmes et de filles dans le monde vivaient avec moins de 1,90 dollar É.-U. par jour, et que 47 millions retomberaient dans la pauvreté à la suite de chocs liés à la pandémie (ONU-Femmes, 2020).

Les femmes constituent une part importante de la main-d'œuvre dans certains des secteurs les plus touchés par la crise du COVID-19. Par exemple, elles représentent plus de 70 pour cent des travailleurs des établissements de santé et de soins dans le monde (BIT, 2020c). Une grande partie des femmes dans les économies en développement dépendent d'un emploi directement ou indirectement lié aux chaînes d'approvisionnement. Les perturbations de ces chaînes ont donc eu des conséquences négatives importantes sur l'emploi des femmes. En outre, lorsque les confinements ont empêché les hommes de travailler et les enfants d'aller à l'école, ils ont alourdi la charge des ménages, dont les femmes ont assumé une part disproportionnée (BIT, 2020a).

Étant donné que les femmes consacrent souvent davantage de ressources que les hommes au soutien de leur famille et de leur communauté, un impact négatif sur l'emploi des femmes a un effet en cascade sur le bien-être des ménages, des communautés et des économies (Banque mondiale, 2012).

Les déficits d'apprentissage nuisent aux trajectoires à long terme des élèves

La fermeture d'écoles, d'universités et d'établissements de formation professionnelle pendant de longues périodes dans de nombreux pays a affaibli les résultats d'apprentissage à un point qui aura des répercussions en cascade à long terme sur l'emploi. La quasi-totalité des personnes interrogées dans le cadre d'une enquête menée par le BIT et la Banque mondiale auprès des acteurs de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) dans 126 pays ont signalé la fermeture complète de centres d'EFTP dans leur pays. De même, 98 pour cent des personnes interrogées ont fait état d'une interruption de l'apprentissage en milieu professionnel en raison de la fermeture d'entreprises, et 78 pour cent ont signalé le report, voire l'annulation, d'examens et d'évaluations. Avec la persistance de la pandémie, il est devenu évident que les estimations d'août 2020 (UNICEF, 2020), selon lesquelles 69 pour cent des enfants pourraient avoir accès à des supports en ligne et audiovisuels, étaient trop optimistes. Les enfants qui pouvaient accéder à l'apprentissage en ligne avaient un avantage sur ceux qui ne le pouvaient pas, ce qui a exacerbé les inégalités entre les nantis et les démunis et créé de nouveaux obstacles au développement inclusif. Le déficit de compétences de base en matière de lecture, d'écriture et de calcul, ainsi que dans d'autres matières, aura une incidence directe sur tous les apprentissages futurs des élèves en question et donc sur leur préparation à la vie et au travail.

Flexibilité 2.0: l'évolution de l'informalité et des modalités de travail

Depuis les années 1990, chaque crise économique a souligné l'importance de renforcer la résilience par des investissements dans la protection sociale, tout en soulevant des questions sur la manière de trouver un équilibre entre la flexibilité du marché du travail et la protection des travailleurs. De fait, au cours des trois dernières décennies, des transformations majeures découlant de la technologie, du changement climatique et de la pandémie ont restructuré les

marchés du travail et donné naissance à de nouvelles tendances du monde du travail qui sont en train de transformer les notions de flexibilité.

L'évolution de l'informalité

Dans les pays en développement où l'économie informelle est importante, l'efficacité des réglementations du marché du travail est limitée. Avec une majorité de travailleurs dans l'économie informelle, la flexibilité de l'emploi et des salaires est élevée, au prix d'une perte de potentiel productif. L'économie informelle comprend des entreprises informelles, ou non enregistrées, qui peuvent choisir de rester en dehors de l'économie formelle parce qu'elles n'ont pas la capacité, le savoir-faire ou la volonté de s'occuper des cotisations sociales, du respect de la conformité ou des exigences en matière de licence. C'est pourquoi les entreprises informelles sont souvent des micro ou petites entreprises. Non seulement elles disposent de moins de réserves de trésorerie pour résister aux chocs économiques provoqués par la pandémie, mais, en raison de leur caractère informel, elles n'ont pas pu bénéficier de l'aide publique non plus.

L'emploi informel concerne également les personnes qui travaillent dans le secteur formel mais ne sont pas couvertes par la protection sociale et ne relèvent pas de la plupart des protections du travail. Deux milliards de personnes, soit 60 pour cent des personnes occupées dans le monde, avaient un emploi informel en 2019. Il se caractérise par une faible productivité et de bas salaires (BIT, 2021a; Dewan et Peek, 2007).

Dans les premières phases de la pandémie, les salariés informels risquaient trois fois plus de perdre leur emploi que les salariés formels. Au fil de la pandémie, les salariés formels ont réussi à retrouver un emploi, tandis que l'emploi salarié informel est obstinément resté inférieur à son niveau d'avant la crise dans un échantillon de dix pays à revenu intermédiaire (figure 1.7). Cela porte à croire que les entreprises formelles ont réussi à mieux résister à la crise que les entreprises informelles. Les travailleurs indépendants informels, qui ont connu la plus forte baisse de l'emploi au deuxième trimestre de 2020 (2020 T2), se sont relevés relativement vite: leur déficit d'emplois s'est considérablement réduit au T2 de 2021. Cela montre que certains travailleurs qui ont perdu leur emploi adoptent des modalités de travail

► **Figure 1.7 Évolution de l'emploi selon le statut et le caractère formel ou informel, par rapport au même trimestre de 2019 (T2 2020 à T2 2021) (pourcentages)**



Note: La figure montre l'emploi médian par rapport au même trimestre de 2019 pour un échantillon de dix pays dont les données sont disponibles pour toutes les périodes.

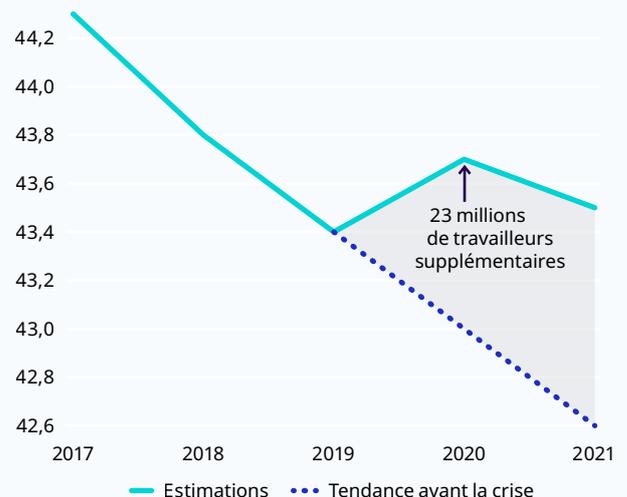
Source: Calculs des auteurs à partir d'ILOSTAT.

informelles afin de rester à flot financièrement. Cette dynamique peut réduire le chômage mais soulève des inquiétudes quant à la qualité des emplois créés pendant la reprise (voir chapitre 2).

Une grande partie des travailleurs informels sont des travailleurs à leur propre compte qui gèrent leur entreprise ou exercent une profession ou une activité commerciale de manière indépendante, mais n'emploient aucun salarié. Quant aux travailleurs collaborant à l'entreprise familiale, ils participent à ces activités familiales sans contrat ni rémunération, et sont donc informels par définition. L'essoufflement du marché du travail a poussé de nombreux travailleurs à collaborer à l'entreprise familiale. L'incidence du travail à compte propre et du travail familial a augmenté en 2020, contrebalançant une tendance à la baisse sur le long terme (figure 1.8).

Tout porte à croire que la pandémie stimule l'essor du travail de plateforme qui enrichit le vivier d'indépendants en sous-traitance. Dans beaucoup de pays en développement, le travail indépendant représente déjà près de 50 pour cent de l'emploi. L'expansion continue du travail de plateforme pourrait faire augmenter cette part, notamment en réaction à la crise, car les

► **Figure 1.8 Part du travail à compte propre et du travail familial dans l'emploi total (monde), 2017-2021 (pourcentages)**



Note: Le nombre estimé de travailleurs supplémentaires correspond à la différence entre la part estimée en 2020 et la tendance avant la crise, multipliée par l'emploi total en 2020.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2021; calculs des auteurs.

travailleurs qui ont perdu leur emploi se lancent dans ce type de travail – où les obstacles à l'entrée sont faibles. Dans les pays développés, les travailleurs ont souvent recours au travail de plateforme pour obtenir un revenu complémentaire alors que, dans les pays en développement et les économies émergentes, il s'agit de la principale source de revenus. Les différents types de travail de plateforme offrent des degrés variables d'autonomie et de flexibilité (Bester, van der Linden et Dewan, 2020). Cette forme de travail divise également le travail traditionnel en tâches plus petites et le répartit entre un plus grand nombre de personnes. Dans les économies en développement, les travailleurs s'abonnent souvent à plusieurs plateformes pour essayer d'accéder à un nombre suffisant de tâches et ainsi se constituer un revenu. L'incertitude quant à la possibilité d'obtenir suffisamment de travail, entre autres facteurs, rend cette forme de travail précaire (BIT, 2021f).

Travail temporaire

La part de l'emploi temporaire dans l'emploi total a augmenté au fil du temps, bien que de manière non uniforme entre les secteurs et les pays, mais son incidence est restée relativement stable tout au long de la pandémie. Le travail temporaire est par nature plus flexible, permettant aux employeurs d'embaucher et de licencier plus facilement et de répondre à la volatilité de la demande à la suite d'une crise. Il en résulte que de nombreux travailleurs temporaires ont perdu leur emploi au début de la pandémie, mais que les économies ont depuis enregistré une hausse des nouveaux emplois temporaires (voir chapitre 3). L'effet net de ces deux tendances est que l'incidence du travail temporaire est restée stable tout au long de la pandémie. Plus important encore, plus d'un quart des personnes occupant un emploi temporaire au début de 2021 avaient auparavant un emploi non temporaire, ce qui met en évidence l'incertitude économique sous-jacente et l'insécurité de l'emploi qu'elle a entraînée. Ce constat confirme également l'hypothèse selon laquelle la pandémie déclenche des changements structurels sur les marchés du travail.

L'évolution des modalités de travail – par le biais de l'informalité, du travail indépendant et du travail temporaire – a des conséquences tant sur l'efficacité de la protection des travailleurs que sur leur accès au dialogue social et même à

la sécurité sociale de base. Plus l'aide sociale est dissociée de l'emploi, plus il est nécessaire que les pouvoirs publics assurent une protection sociale financée, entre autres, par des systèmes fiscaux qui responsabilisent tous les acteurs.

L'essor du travail à distance

Sur fond de fluctuations induites par la pandémie dans différents secteurs, la crise modifie non seulement le type de travail existant, mais aussi le lieu et la manière dont le travail est effectué. Le travail à distance permet une plus grande flexibilité mais menace également d'aggraver les inégalités de toutes sortes. Dans les entreprises où le travail à distance est possible, un plus grand réservoir de travail et de salariés est disponible, puisque la proximité physique n'est plus une contrainte. La flexibilité du travail à distance offre la possibilité de mieux équilibrer les responsabilités domestiques et la génération de revenus, ce qui a des conséquences importantes lorsque les femmes assument une part disproportionnée des tâches ménagères. En réalité, la pandémie a encore augmenté la charge déjà lourde des responsabilités domestiques qui incombent aux femmes, accentuant leur pauvreté en temps. Les travailleurs ayant accès à la technologie et à des compétences plus élevées, qui travaillent souvent dans de grandes entreprises, auront la possibilité de travailler à distance, tandis que ceux qui n'y ont pas accès ne pourront pas le faire. Cette situation creuse le fossé entre les nantis et les démunis.

La géographie changeante du travail

La pandémie a mis en lumière les risques associés aux chaînes d'approvisionnement fragmentées et dispersées dans plusieurs pays. Les employeurs qui réfléchissent à la manière de couvrir leurs risques peuvent envisager de passer d'une production à flux tendus à une production de précaution, en diversifiant leur base de fournisseurs potentiels. Mais une autre conséquence de la pandémie est qu'elle donne un nouvel élan à la délocalisation de proximité ou à la relocalisation. On parle de délocalisation de proximité lorsque les entreprises délocalisent la production vers des sites plus proches du client final afin de mieux faire face aux imprévus résultant de chocs

inattendus. La relocalisation consiste à revenir à la production nationale, notamment dans le secteur manufacturier.

Alors que les pays échangeaient autrefois des produits primaires, ou des produits finis simples, qui étaient fabriqués à proximité de l'endroit où ils seraient consommés, l'arrivée de technologies et de moyens de transport moins coûteux a permis la mise en place de chaînes d'approvisionnement mondiales fragmentées, dans lesquelles les entreprises multinationales des pays développés externalisent certaines fonctions de production vers les économies en développement et émergentes (Dewan et Suedekum, 2017). Cette forme de délocalisation a été une source importante d'emplois et de croissance pour de nombreux pays, où elle a capitalisé sur la disponibilité d'une main-d'œuvre excédentaire à faible coût. Cependant, la fragmentation des chaînes de production et la complexité des réseaux de fournisseurs ont également eu des répercussions négatives sur les conditions de travail, ce que l'OIT, les gouvernements et les partenaires sociaux se sont efforcés de rectifier.

Ces dernières années, des technologies de plus en plus abordables ont permis une relocalisation du travail, une tendance que la pandémie pourrait accélérer, même si l'on ne sait pas

encore dans quelle mesure. La relocalisation porte un double coup à la quantité d'emplois. Elle revient sur la délocalisation de la production qui a été un moteur important de création d'emplois et de croissance dans de nombreuses économies en développement et émergentes. Mais, comme cette stratégie repose sur la technologie et est à forte intensité de capital, la création de nouveaux emplois dans le pays d'origine risque d'être limitée. La relocalisation offre la perspective d'un monde dans lequel les chaînes d'approvisionnement sont consolidées, la production est moins fragmentée et les chaînes d'approvisionnement génèrent moins d'emplois qu'auparavant. L'ampleur de la relocalisation n'est pas claire, car les entreprises peuvent encore vouloir localiser la production à proximité des nouveaux consommateurs sur les marchés émergents.

La délocalisation, la relocalisation et la délocalisation de proximité soulignent toutes le fait que la technologie encourage les industries sans attaches, c'est-à-dire celles qui peuvent se relocaliser plus facilement pour maintenir leurs coûts de production et leurs résultats financiers. Une telle redistribution géographique de l'activité économique pèse non seulement sur le lieu et les types d'emplois créés et perdus, mais limite également le pouvoir de négociation des travailleurs (Dewan, 2018).

► Ce que font les gouvernements

Le contexte politique après la pandémie: de l'aide d'urgence à «reconstruire en mieux»

En 2020, les réponses politiques immédiates à la pandémie de COVID-19 reflétaient l'urgence de la crise et le consensus entre les gouvernements nationaux et les institutions multilatérales sur le fait qu'une extension rapide de la protection sociale était nécessaire pour endiguer les effets les plus calamiteux de la pandémie. Dans le monde entier, presque tous les pays ont cherché à soulager les ménages par le biais de l'assurance-chômage, en élargissant la catégorie de travailleurs ayant

droit à des allocations de chômage, en augmentant le niveau des prestations, en améliorant la rapidité de la fourniture de l'aide et/ou même en lançant de nouveaux programmes de transferts en espèces (BIT, 2020d). En outre, de nombreux pays ont apporté une aide directe aux entreprises afin qu'elles gardent leurs travailleurs et pour limiter la disparition des petits établissements.

Avec la persistance de la crise de santé publique mondiale, la riposte initiale visant à fournir une aide d'urgence a évolué vers un changement de paradigme plus profond dans l'élaboration de la politique économique mondiale. Dans la plupart des grandes économies mondiales et dans les institutions multilatérales, un consensus s'est dégagé autour du concept de «reconstruire en

mieux», c'est-à-dire reconstruire l'économie de manière à s'attaquer aux inégalités systémiques et structurelles et à d'autres problèmes sociaux et économiques à long terme, tels que le changement climatique, qui sont antérieurs au COVID-19 (CNUCED, 2021). Utilisée initialement dans le contexte de la pandémie par la nouvelle administration Biden aux États-Unis, cette expression est devenue un raccourci mondial pour parler des mesures de relance comme d'un moyen de s'attaquer aux défis à long terme que la crise sanitaire a continué à renforcer tout au long de 2021.

La Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail fournit un plan d'action centré sur l'humain pour surmonter la crise, relever les défis existants et conduire à un avenir meilleur.

L'appel mondial à l'action (BIT, 2021g) représente un engagement de la part des gouvernements, des employeurs et des travailleurs à accélérer la mise en œuvre du programme centré sur l'humain décrit dans la Déclaration du centenaire. Son succès reposera sur quatre piliers: *a)* une croissance économique inclusive et créatrice d'emplois pour tous; *b)* la protection de tous les travailleurs; *c)* la protection sociale universelle; et *d)* le dialogue social.

Ce regain d'intérêt pour la lutte contre les inégalités et les menaces existentielles mondiales par le biais d'investissements publics importants contraste avec la réponse politique à la crise financière de 2008. À cette époque, les mesures de relance dans la plupart des économies avaient été rapidement réduites. En 2021, l'intérêt de maintenir des dépenses publiques importantes parallèlement à une politique monétaire accommodante était plus grand, en particulier dans les économies les plus riches.

Comme les gouvernements et les institutions multilatérales cherchent à profiter de la reprise après la pandémie pour s'attaquer aux problèmes structurels et à long terme, quelques domaines d'action prioritaires sont en train d'émerger. Tout d'abord, les gouvernements du monde entier cherchent à encourager la croissance de l'emploi et des revenus pour les segments de leur population à revenus faibles ou modérés. La pandémie a fait ressortir et exacerbé de profondes inégalités dans presque toutes les sociétés du monde, ce qui a poussé à accorder davantage d'attention à la lutte contre les inégalités sur le marché du travail. Dans les premiers temps de la pandémie, les gouvernements ont mis l'accent

sur l'extension rapide des systèmes de protection sociale, notamment de l'assurance-chômage (BIT, 2020d). Avec la persistance de la pandémie et la réouverture des économies, les pays cherchent désormais des moyens de faciliter le retour des travailleurs sur le marché du travail et, dans le même temps, d'améliorer la qualité des emplois. Étant donné que la pandémie n'est pas terminée, les défis à relever en la matière ne sont pas des moindres. De nombreux travailleurs cherchent à changer de carrière, marqués par les difficultés de travailler dans des secteurs essentiels pendant une crise mondiale de santé publique, et d'autres continuent de se heurter à des obstacles au retour au travail, tels que des responsabilités accrues en matière de soins et l'absence de services de garde d'enfants. Pour faire face à ces problèmes, les pays en développement et les pays développés se tournent vers un éventail de politiques de l'emploi, notamment les politiques actives du marché du travail (PAMT) telles que les investissements dans la formation, les programmes publics d'emploi, les subventions à l'emploi, les incitations à la création d'entreprise et les services du marché du travail (BIT, 2020b).

Afin de réduire les inégalités et de dégager les ressources nécessaires au financement des investissements publics, l'idée d'une coordination mondiale en matière de fiscalité des entreprises s'impose de plus en plus. Il s'agit de l'une des deux pierres angulaires d'un programme mondial pour «reconstruire en mieux». En juillet 2021, 131 juridictions membres du cadre inclusif sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices du G20 et de l'OCDE (G20/OECD Inclusive Framework on Base Erosion and Profit Shifting), qui représentent plus de 90 pour cent du PIB mondial, ont adhéré à un accord visant à coordonner la politique fiscale sur la base de deux piliers: premièrement, une répartition plus équitable des bénéfices et des droits d'imposition dans la mesure où ils concernent les plus grandes entreprises multinationales et, deuxièmement, un taux minimal d'imposition des sociétés au niveau mondial (OCDE, 2021b). Cet accord constitue une avancée majeure dans la coordination multilatérale en matière de fiscalité, qui est devenue particulièrement complexe en raison de la tendance à la numérisation qui n'a fait qu'être accélérée par la pandémie. Un troisième élément du programme émergent pour «reconstruire en mieux» consiste à accélérer l'investissement dans une économie verte. Les responsables politiques s'accordent

de plus en plus à dire que celle-ci est nécessaire pour freiner la hausse mondiale des températures tout en ouvrant des perspectives pour des formes d'emploi nouvelles et meilleures.

Malgré le consensus entre les gouvernements du monde entier sur le fait que la reprise après la pandémie doit être structurée de manière à s'attaquer aux problèmes de longue date que sont les inégalités et les emplois de mauvaise qualité, parmi d'autres défis majeurs comme l'inaction face au changement climatique, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur restent confrontés à des obstacles de taille pour ne pas être laissés pour compte dans ce processus. Les pays à revenu élevé disposent des ressources et de la capacité de financement de la dette qui leur permettent de réaliser d'importants investissements publics pour réduire les inégalités. Cependant, la pandémie a rendu encore plus difficile le financement de ce type de programmes pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, la plupart d'entre eux ayant enregistré un niveau de sorties nettes de capitaux négatif en raison des incertitudes créées par la crise. Ainsi, les pays à revenu élevé ont été en mesure de maintenir les mesures de relance liées à la pandémie, telles que l'augmentation des allocations de chômage, pendant beaucoup plus longtemps que les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire inférieur. En outre, des analyses ont montré qu'environ 60 pour cent des recettes supplémentaires découlant des modifications proposées de la politique fiscale mondiale reviendraient

aux pays du G7 (CNUCED, 2021). La distribution des vaccins, indispensable pour redynamiser l'activité économique, est un autre exemple de la manière dont les disparités se sont creusées entre les pays à faible revenu et ceux à revenu élevé. En l'absence d'initiatives multilatérales soutenues et solides, et d'engagements internationaux en faveur du financement d'interventions importantes pour la création d'emplois de qualité et un avenir à faible émission de carbone dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire inférieur, il y a de fortes chances que la perspective de «reconstruire en mieux» soit un privilège réservé aux pays les plus riches du monde (BIT, 2021h).

L'espace budgétaire est limité dans de nombreux pays, et encore plus après les mesures de relance. Mais la marge de manœuvre budgétaire dépend de la capacité à emprunter au niveau international, qui pourrait également être mise à mal si les banques centrales des économies avancées décidaient d'agir de manière agressive contre les menaces inflationnistes.

Le COVID-19 a poussé les pays sur une voie que beaucoup n'avaient pas prévue ou à laquelle ils n'étaient pas préparés. Ils devront devenir plus résilients en veillant à disposer de capacités suffisantes dans la fourniture de biens collectifs pour faire face à une économie mondiale de plus en plus incertaine et fragile (Ernst, 2021). Pour renforcer la résilience, les gouvernements, les employeurs et les travailleurs doivent donner suite à l'appel mondial à l'action pour préparer l'avenir du travail.

Références

- ▶ APU (Azim Premji University). 2021. *State of Working India 2021: One Year of Covid-19*. Bangalore: Centre for Sustainable Employment. https://cse.azimpremjiuniversity.edu.in/wp-content/uploads/2021/05/State_of_Working_India_2021-One_year_of_Covid-19.pdf.
- ▶ Banque mondiale. 2012. *World Development Report 2012: Gender Equality and Development*. Abrégé en français sous le titre «Rapport sur le développement dans le monde 2012: égalité des genres et développement». Washington. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/4391/WDR%202012%20Overview-Fr.pdf?sequence=13&isAllowed=y>.
- ▶ —. 2020. *Poverty and Shared Prosperity 2020: Reversal of Fortune*. Résumé en français sous le titre «Rapport 2020 sur la pauvreté et la prospérité partagée: revers de fortune». Washington. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/34496/211602ovFR.pdf?sequence=24&isAllowed=y>.
- ▶ —. 2021. *Global Economic Prospects, June 2021*. Résumé en français sous le titre «Perspectives économiques mondiales». Washington. <https://www.banquemondiale.org/fr/publication/global-economic-prospects>.
- ▶ Bester, Hennie, Albert van der Linden et Sabina Dewan. 2020. *Policy Options for Regulating Platform Work*. Bellville, Afrique du Sud: Cenfri et JustJobs Network. https://cenfri.org/wp-content/uploads/Policy-options-for-regulating-platform-work_Nov-2020-2.pdf.
- ▶ Bharathi, Divya, et G. P. Dinesh. 2021. «Impact of COVID-19 Pandemic on Indian Services Sector», *SSRN*, 20 juillet 2021.
- ▶ BIT. 2020a. *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances 2020*.
- ▶ —. 2020b. «Soutenir le revenu et l'emploi en période de COVID-19 en intégrant les transferts en espèces et les politiques actives du marché du travail», note de synthèse, 18 juin 2020.
- ▶ —. 2020c. «Les travailleuses de la santé toujours à pied d'œuvre, à l'hôpital comme à la maison», Éditorial, 7 avril 2020. https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_741139/lang--fr/index.htm.
- ▶ —. 2020d. «Mesures de protection sociale visant à faire face à la crise du COVID-19: réponses apportées par les pays et considérations politiques», note de synthèse, 20 avril 2020.
- ▶ —. 2021a. *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances 2021*.
- ▶ —. 2021b. «Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail. Huitième édition», note de synthèse, 27 octobre 2021. https://www.ilo.org/global/topics/coronavirus/impacts-and-responses/WCMS_824094/lang--fr/index.htm.
- ▶ —. 2021c. «COVID-19, Vaccinations and Consumer Demand: How Jobs Are Affected through Global Supply Chains», ILO Brief, juin 2021. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@inst/documents/briefingnote/wcms_806472.pdf.
- ▶ —. 2021d. «An Update on the Youth Labour Market Impact of the COVID-19 Crisis», note de synthèse, juin 2021.
- ▶ —. 2021e. *Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022: la protection sociale à la croisée des chemins – bâtir un avenir meilleur*.
- ▶ —. 2021f. *Emploi et questions sociales dans le monde: le rôle des plateformes numériques dans la transformation du monde du travail*.

- ▶ —. 2021g. Appel mondial à l'action en vue d'une reprise centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente pour sortir de la crise du COVID-19.
- ▶ —. 2021h. «Financer une reprise centrée sur l'humain pour sortir de la crise du COVID-19 et une action décisive pour le climat à l'échelle mondiale: l'heure de vérité pour la coopération internationale au XXI^e siècle», Document de travail de l'OIT n° 40.
- ▶ BLS (Bureau of Labor Statistics). 2021. «Quits Levels and Rates by Industry and Region, Seasonally Adjusted». <https://www.bls.gov/news.release/jolts.t04.htm>.
- ▶ Carbonero, Francesco, Ekkehard Ernst et Enzo Weber. 2020: «Robots Worldwide: The Impact of Automation on Employment and Trade», IAB Discussion Paper 7-2020.
- ▶ CCI (Centre du commerce international). 2015. *Perspectives de la compétitivité des PME 2015: connectivité, concurrence et changement pour une croissance solidaire*. Genève.
- ▶ —. 2021. *SME Competitiveness Outlook 2021: Empowering the Green Recovery. Synthèse en français sous le titre «Perspectives de compétitivité des PME 2021: favoriser la relance verte»*. Genève. <https://intracen.org/media/file/2373>.
- ▶ CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2021. *Trade and Development Report 2021 – From Recovery to Resilience: The Development Dimension*. [Trade and development report 2021: from recovery to resilience: the development dimension \(unctad.org\)](https://unctad.org/system/files/official-document/tdr2021overview_fr.pdf). Aperçu général en français sous le titre «Rapport sur le commerce et le développement 2021 – De la reprise à la résilience: la dimension du développement». Genève. https://unctad.org/system/files/official-document/tdr2021overview_fr.pdf.
- ▶ Colciago, Andrea, Anna Samarina et Jakob de Haan. 2019. «Central Bank Policies and Income and Wealth Inequality: A Survey», *Journal of Economic Surveys*, 33 (4): 1199-1231.
- ▶ Dao, Mai Chi, Mitali Das, Zsoka Koczan et Weicheng Lian. 2017. «Les causes du déclin de la part des revenus du travail», *Blog du FMI*, 10 avril 2017. <https://www.imf.org/external/french/np/blog/2017/041017fa.htm>.
- ▶ Dewan, Sabina. 2018. «Wired for Work: Exploring the Nexus of Technology & Jobs», document de travail commandé par le Groupe des 24 et Friedrich-Ebert-Stiftung New York. https://www.g24.org/wp-content/uploads/2018/12/Sabina_Dewan_Wired_for_Work_FINAL.pdf.
- ▶ —, et Ekkehard Ernst. 2020. «Repenser le monde du travail», *Finances et développement*, décembre. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2020/12/pdf/rethinking-the-world-of-work-dewan.pdf>.
- ▶ —, et Partha Mukhopadhyay. 2018. «More than Formalising Informal Jobs, We Need to Create Productive Ones», *Hindustan Times*, 14 décembre 2018. <https://www.hindustantimes.com/analysis/more-than-formalising-informal-jobs-we-need-to-create-productive-ones/story-hYKIDjHH1lrMVTZ3iihRRP.html>.
- ▶ —, et Peter Peek. 2007. «Beyond the Employment/Unemployment Dichotomy: Measuring the Quality of Employment in Low-Income Countries», ILO Policy Integration and Statistics Department Working Paper No. 83. https://www.ilo.org/public/libdoc/ilo/2007/107B09_304_engl.pdf.
- ▶ —, et Jens Suedekum. 2017. «The Global Deal and Trade: Harnessing the Benefits for Greater Development, Equality and Growth», document de travail, novembre 2017. http://globaldeal.azurewebsites.net/wp-content/uploads/2017/11/2017-11-20-Charting-a-New-Path_FINAL-21-nov.pdf.

- ▶ Dossche, Maarten, Jiří Slačálek et Guido Wolswijk. 2021. «Monetary Policy and Inequality», *ECB Economic Bulletin*, n° 2. https://www.ecb.europa.eu/pub/economic-bulletin/articles/2021/html/ecb.ebart202102_01~1773181511.en.html.
- ▶ Ernst, Ekkehard. 2020. «The Return of the Fourth Horseman: How the Current Pandemic Might Re-shape Our World», *Medium*, 30 mars 2020. https://medium.com/@ekkehard_ernst/the-return-of-the-fourth-horseman-how-the-current-pandemic-might-re-shape-our-world-4f82d7f8eac4.
- ▶ —. 2021. «The Paradox of Efficiency: Why the Second-Best May Help Us Hedging Risks in Uncertain Times», dans *Productivity and the Pandemic: Challenges and Insights from Covid-19*, publ. sous la dir. de Philip McCann et Tim Vorley, 205-218. Londres: Edward Elgar.
- ▶ —, et Faten Saliba. 2018. «Are House Prices Responsible for Unemployment Persistence?», *Open Economies Review*, 29 (4): 795-833.
- ▶ Federal Reserve Bank of Atlanta. 2021. «Wage Growth Tracker». <https://www.atlantafed.org/chcs/wage-growth-tracker>.
- ▶ FMI (Fonds monétaire international). 2017. *Perspectives de l'économie mondiale: un nouvel élan?*, avril 2017. Washington.
- ▶ —. 2021. *Perspectives de l'économie mondiale – Reprise en temps de pandémie: préoccupations sur le plan sanitaire, perturbations des chaînes d'approvisionnement et pressions sur les prix*, octobre. Washington.
- ▶ Forum économique mondial. 2019. «An Economist Explains Why Women Are Paid Less», 8 mars 2019. <https://www.weforum.org/agenda/2019/03/an-economist-explains-why-women-get-paid-less/>.
- ▶ Frohm, Erik. 2021. «Labour Shortages and Wage Growth», ECB Working Paper Series No. 2576. <https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/scpwps/ecb.wp2576~3f8114fc02.en.pdf>.
- ▶ Goodman, Peter S., et Niraj Chokshi. 2021. «How the World Ran out of Everything», *New York Times*, 1^{er} juin 2021.
- ▶ Guerriero, Marta. 2019. «The Labor Share of Income around the World: Evidence from a Panel Dataset», Asian Development Bank Institute (ADBI) Working Paper 920.
- ▶ Mahler, Daniel Gerszon, Nishant Yonzan, Christoph Lakner, R. Andres Castaneda Aguilar et Haoyu Wu. 2021. «Updated Estimates of the Impact of COVID-19 on Global Poverty: Turning the Corner on the Pandemic in 2021?», *World Bank Blogs*, 24 juin 2021. <https://blogs.worldbank.org/opendata/updated-estimates-impact-covid-19-global-poverty-turning-corner-pandemic-2021>.
- ▶ Manpower Group. 2021. «The Talent Shortage». <https://go.manpowergroup.com/talentshortage>.
- ▶ Miroudot, Sébastien. 2017. «The Servicification of Global Value Chains: Evidence and Policy Implications», CNUCED, Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement, Genève, 18-20 juillet 2017. https://unctad.org/system/files/non-official-document/c1mem5_2017_124_S3_Miroudot_2.pdf.
- ▶ —, et Charles Cadestin. 2017. «Services in Global Value Chains: From Inputs to Value-Creating Activities», OECD Trade Policy Paper No. 197.

- ▶ Nordwall, Agnès. 2016. *The Servicification of EU Manufacturing: Building Competitiveness in the Internal Market*. Stockholm: National Board of Trade, Suède.
- ▶ OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2021a. *Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat 2021*. Paris. https://www.oecd-ilibrary.org/industry-and-services/perspectives-de-l-ocde-sur-les-pme-et-l-entrepreneuriat-2021_dbe26a97-fr.
- ▶ —. 2021b. *OECD Secretary-General Tax Report to G20 Finance Ministers and Central Bank Governors*. Paris.
- ▶ O'Donnell, Jimmy, Daniel Newman et Kenan Fikri. 2021. «The Startup Surge? Unpacking 2020 Trends in Business Formation», *Economic Innovation Group*, 8 février 2021. <https://eig.org/news/the-startup-surge-business-formation-trends-in-2020>.
- ▶ OMS (Organisation mondiale de la santé). 2021. «Numbers at a Glance». <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>.
- ▶ Onaran, O., et Giorgos Galanis. 2013. «Is Aggregate Demand Wage-Led or Profit-Led?», dans *Wage-Led Growth: An Equitable Strategy for Economic Recovery*, publ. sous la dir. de Marc Lavoie et Engelbert Stockhammer, 71-99. Londres: Palgrave Macmillan.
- ▶ ONU-Femmes. 2020. «From Insights to Action: Gender Equality in the Wake of COVID-19». New York.
- ▶ Renna, Francesco, et Patrick Coate. 2021. «Is There a Labor Shortage?», *Quarterly Economics Briefing – Q2 2021*, 11 août 2021. https://www.ncci.com/SecureDocuments/QEB/Insights-2021-Q2_LaborShortage_2021.html.
- ▶ Romei, Valentina. 2020. «UK Economic Rebound Leaves Output Far Below Pre-pandemic Levels», *Financial Times*, 12 novembre 2020.
- ▶ Thompson, Derek. 2021. «The Great Resignation Is Accelerating: A Lasting Effect of This Pandemic Will Be a Revolution in Worker Expectations», *The Atlantic*, 15 octobre 2021. <https://www.theatlantic.com/ideas/archive/2021/10/great-resignation-accelerating/620382/>.
- ▶ UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2020. «Are Children Able to Continue Learning during School Closures?». New York.

2 Tendances de l'emploi et des questions sociales par région

► Aperçu

Ce chapitre fournit une analyse des répercussions de la crise du COVID-19 depuis son début et des trajectoires de reprise divergentes dans les régions du monde en 2021, en fonction de l'incidence des nouvelles vagues du virus, des campagnes de vaccination, des nouvelles mesures d'endiguement, des politiques budgétaires et d'autres facteurs macroéconomiques.

Il présente des données actualisées sur les principaux indicateurs du marché du travail ainsi qu'une évaluation des tendances économiques et sociales pour chaque région. Les cinq sections du chapitre correspondent aux régions du monde au sens large¹: l'Afrique, les Amériques, les États arabes, l'Asie et le Pacifique, et l'Europe et l'Asie centrale. Dans chaque section, l'analyse s'affine au niveau des sous-régions, qui comprennent des pays proches les uns des autres géographiquement et, souvent, économiquement. L'analyse de chaque région est autonome et peut être lue indépendamment des autres. Chaque section contient un tableau présentant le même ensemble d'indicateurs du marché du travail et de projections pour les années 2019 à 2023, afin de montrer les évolutions depuis le début de la pandémie et la reprise inégale en cours dans les régions.

¹ Les pays et territoires appartenant à chaque région sont énumérés dans l'annexe A.

Avant la pandémie, le monde se caractérisait déjà par des inégalités croissantes, comme le traduisent la baisse de la part du revenu mondial gagnée par les travailleurs, les disparités dans leurs rémunérations, la stagnation des salaires réels et l'insécurité accrue des revenus (BIT, 2021a et 2021b).

Le rapport *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances 2021* (BIT, 2021a) a souligné comment la crise a mis en évidence et exacerbé les problèmes structurels et les déficits de travail décent entre les régions et les pays et en leur sein. Le présent rapport s'appuie sur le précédent, en examinant dans des sous-sections thématiques les questions structurelles que la pandémie a rendues plus urgentes. L'analyse se concentre sur les défis suivants: réorienter la croissance et la création de travail décent en Afrique, amorcer des changements structurels et le développement du secteur privé dans les États arabes, réduire les déséquilibres croissants entre le capital et le travail en Amérique du Nord, intensifier la formalisation en Amérique latine et dans les Caraïbes, améliorer les conditions de travail et la productivité dans les sous-secteurs des services à croissance rapide en Asie et dans le Pacifique, et faciliter l'entrée sur le marché du travail ainsi que la participation à la vie active en Europe et en Asie centrale. Chaque axe thématique ne doit pas être interprété comme ne concernant qu'une seule région ou sous-région, car la plupart des questions sont pertinentes pour plusieurs régions.

Vers la fin de l'année 2021 se dessinait le tableau d'un creusement des écarts entre les régions du monde en matière de reprise et de perspectives. L'accès aux vaccins était une ligne de fracture préoccupante. Alors que certains pays et régions (principalement les économies avancées) étaient déjà en phase de reprise, d'autres étaient confrontés à une crise prolongée, avec une résurgence des cas de COVID-19 et des décès (CNUCED, 2021; FMI, 2021a). De nouvelles vagues et de

nouveaux variants du virus suscitent beaucoup d'inquiétude, et les taux de mortalité restent élevés dans une grande partie de l'Amérique latine. L'accès inégal aux vaccins a exacerbé les différences dans les capacités des régions et des pays à répondre à la pandémie – différences liées aux infrastructures sanitaires et sociales, aux capacités institutionnelles, à l'espace budgétaire et aux structures économiques et du marché du travail, entre autres facteurs. Comme indiqué au chapitre 1, l'incertitude reste élevée partout. Les perspectives mondiales dépendent de divers facteurs, notamment des prévisions d'inflation dans les économies développées et donc d'une hausse rapide des taux directeurs et d'un durcissement des conditions de financement pour les économies émergentes et en développement. L'accès équitable aux vaccins est essentiel pour assurer une reprise centrée sur l'humain dans toutes les régions du monde (BIT, 2021a et 2021b).

Un autre facteur clé expliquant la divergence des trajectoires de reprise est le soutien politique. Le maintien de mesures à grande échelle et la mobilisation de ressources financières varient selon les pays. Alors que la reprise dans les économies avancées a été amorcée et soutenue par la politique monétaire et des mesures budgétaires importantes, la marge de manœuvre budgétaire est beaucoup plus limitée dans les pays en développement, où les gouvernements pourraient être confrontés à des pressions accrues pour contenir leurs déficits et réduire les services publics, ce qui aurait de fortes répercussions sur les inégalités (CNUCED, 2021). Un large «fossé de la relance budgétaire» est apparu entre les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, d'une part, et les pays à revenu élevé, d'autre part (BIT, 2020a)². Cet écart reste important, car seule une part limitée des différentes enveloppes financières annoncées par les institutions financières internationales et les partenaires de développement pour aider les

2 Ce fossé représente la quantité de ressources nécessaires pour égaler le niveau moyen des mesures de relance liées à la perte d'heures de travail dans les pays à revenu élevé. Il a été estimé à 45 milliards de dollars É.-U. (moins de 1 pour cent de la valeur totale des enveloppes budgétaires annoncées par les pays à revenu élevé) et à 937 milliards de dollars, respectivement, pour les pays à faible revenu et ceux à revenu intermédiaire inférieur (BIT, 2020a).

pays à faible revenu à faire face aux retombées socio-économiques de la crise a jusqu'à présent été effectivement approuvée et allouée dans les domaines de la santé et de la protection sociale (BIT, 2021b).

Des lignes de faille de longue date, sous la forme de déficits de travail décent à travers le monde, jettent une ombre sur les perspectives de reprise durable dans de nombreuses régions. Au cours des prochaines étapes de la crise, et pendant la période de reprise, les politiques macroéconomiques doivent passer d'une position à court terme (stabilisation) à des objectifs à long terme. Les politiques budgétaires doivent non seulement viser à protéger les emplois, les salaires et les revenus (aide), et à rétablir les niveaux d'emploi pré-pandémiques (relance), mais aussi s'attaquer aux problèmes structurels et aux causes profondes des déficits de travail décent dans le monde. En fonction des contraintes et des priorités de chaque pays, cela impliquera une combinaison

de politiques budgétaires visant à générer à grande échelle des possibilités de travail décent, en même temps que des politiques industrielles, des PAMT et le développement des compétences, ainsi qu'un investissement soutenu dans la protection sociale. Cela est devenu d'autant plus indispensable que l'interaction de la pandémie avec la technologie et d'autres « mégatendances » menace de creuser davantage les inégalités entre les économies et en leur sein (voir le chapitre 1). Le renforcement du dialogue social reste fondamental pour la conception et la mise en œuvre de politiques économiques et sociales efficaces et inclusives. L'action multilatérale et la solidarité mondiale – notamment en ce qui concerne l'accès aux vaccins, la restructuration de la dette³ et la facilitation d'une transition verte – sont plus importantes que jamais pour inverser ces tendances. Ne pas parvenir à opérer ces changements importants d'orientation constituerait une nouvelle occasion manquée de placer le monde sur une trajectoire plus équitable et durable.

³ Les niveaux d'endettement ont considérablement augmenté depuis le début de la pandémie, et certains pays sont en situation de surendettement.

► Afrique

Dans un contexte de forts déficits de travail décent en Afrique, la pandémie a durement touché la région, anéantissant certains des progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté au cours des dernières décennies.

Avant la pandémie, les marchés du travail africains se caractérisaient par une informalité généralisée, la pauvreté des travailleurs, le sous-emploi et la prédominance du travail à faible productivité. Ces éléments structurels, ainsi que les contraintes institutionnelles, notamment la capacité limitée des gouvernements et la faiblesse des systèmes de protection sociale et des processus de dialogue social, signifiaient qu'une grande partie de la population était extrêmement vulnérable à la pandémie. Le rapport *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances 2021* (BIT, 2021a) décrit les

effets de l'interaction de la crise avec ces problèmes structurels sur les travailleurs et les entreprises en Afrique.

Selon les estimations, le PIB de la région a reculé de 1,9 pour cent en 2020, avec une forte hétérogénéité entre les sous-régions et les groupes de pays, largement déterminée par les caractéristiques structurelles. Les pays dépendant du tourisme ont été les plus durement touchés, suivis par les économies à forte intensité de ressources (dépendantes des métaux et des minerais) et les exportateurs de pétrole; les économies relativement plus diversifiées et à faible intensité de ressources ont moins souffert (BAfD, 2021). On estime que l'impact de la pandémie sur l'emploi en 2020 s'est traduit par un déficit de 15 millions

d'emplois dans l'ensemble de l'Afrique⁴. À cela s'ajoutent une augmentation de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, une baisse des revenus et une hausse de la pauvreté au travail.

Selon les estimations les plus récentes du BIT, près de 5 millions de travailleurs supplémentaires et leur ménage sont passés sous le seuil d'extrême pauvreté au travail dans cette région en 2020, ce qui a fait augmenter le taux d'extrême pauvreté de 1,3 point de pourcentage (voir encadré 1.1). Ces chiffres ne reflètent toutefois que partiellement l'impact de la pandémie sur la pauvreté, car les chiffres relatifs à la pauvreté des travailleurs ne tiennent pas pleinement compte des nombreux individus pauvres et quasi-pauvres qui ont perdu leur emploi. La progression nette du nombre de travailleurs extrêmement pauvres en 2020 a partiellement contrebalancé le déclin net des catégories des modérément pauvres, des quasi-pauvres et des non-pauvres. Cela semble indiquer que les pertes de revenus dues à la pandémie ont enfoncé davantage dans la pauvreté certains travailleurs des catégories des modérément pauvres et des quasi-pauvres. La Banque africaine de développement (BAfD, 2021) a estimé que plus de 30,4 millions d'Africains sont tombés dans l'extrême pauvreté en 2020 en conséquence directe de la pandémie, et que 38,7 millions supplémentaires ont pu y basculer en 2021.

Le PIB de l'Afrique s'est relevé en 2021, avec une croissance estimée à 4,9 pour cent. Cette reprise a subi des revers au second semestre, car une nouvelle vague de COVID-19 – le variant Delta – a fait des ravages, imposant de nouvelles mesures de confinement et d'endiguement. Dans le contexte des lents progrès en matière de vaccination, l'éventualité de nouvelles vagues de COVID-19 – dont la plus récente, le variant Omicron, a entraîné l'annulation de vols et l'interdiction des voyages en provenance d'Afrique australe – pourrait encore prolonger la crise. Parmi les autres facteurs qui détermineront les perspectives économiques à moyen terme, citons la poursuite de la mise en œuvre des plans de relance budgétaire sur le continent (ou, à l'inverse, une dette élevée

et un manque de liquidités qui resserreraient les conditions de financement et limiteraient les investissements), la relance du tourisme, des envois de fonds et des prix des produits de base, ainsi que l'incidence des conflits ou des catastrophes naturelles (BAfD, 2021).

Même si la croissance économique rebondit, un retour à la situation antérieure à la crise sur le marché du travail en Afrique ne suffira pas à réparer les dommages causés par la pandémie, notamment l'inversion des acquis en matière de normes internationales du travail. La pandémie a en particulier exacerbé certaines causes profondes du travail des enfants et du travail forcé, à savoir la pauvreté, la marginalisation sociale, l'absence d'éducation universelle de qualité et la faiblesse du dialogue social (BIT, 2020b)⁵. Comme l'indique la section thématique ci-dessous, les politiques doivent s'attaquer aux problèmes structurels de longue date en Afrique, en particulier à la déconnexion entre la croissance du PIB et la croissance de l'emploi, si la région veut voir des améliorations nettes et durables des niveaux de vie et réduire sa vulnérabilité aux crises futures.

Tendances du marché du travail en Afrique du Nord

Les marchés du travail nord-africains sont marqués par des niveaux élevés de sous-utilisation de la main-d'œuvre, en particulier chez les jeunes, et par des disparités importantes entre les sexes. Depuis 2010, le faible taux d'activité dans la sous-région est resté généralement stable, et l'écart entre les sexes s'est un peu réduit, en raison d'une légère baisse de la participation des hommes au marché du travail et d'une légère augmentation de celle des femmes (BIT et ERF, 2021a). Les jeunes sont à l'origine du recul du taux d'activité des hommes, ce qui est dû probablement davantage à des transitions prolongées entre l'école et le travail et au découragement qu'à une augmentation de la scolarisation (BIT et ERF, 2021a). Quant à la participation des femmes, elle

4 Le déficit est la différence entre le niveau d'emploi réel et le niveau d'emploi qui aurait été atteint si le ratio emploi-population était resté à son niveau de 2019 en 2020.

5 Par exemple, l'augmentation de la pauvreté, conjuguée à la fermeture des écoles et aux difficultés d'application du droit du travail pendant les confinements, a entraîné une augmentation du travail des enfants dans le secteur de la construction en Ouganda (Oprong, 2021).

► **Tableau 2.1 Estimations et projections concernant les heures de travail, l'emploi, le chômage et la main-d'œuvre, aux niveaux régional et sous-régional, Afrique, 2019-2023**

Région/ sous-région	Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans (pourcentages)					Nombre total d'heures de travail par semaine en emplois équivalents plein temps (EPT = 48 heures/semaine) (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Afrique	23,9	22,1	22,7	23,3	23,7	364	346	365	386	403
Afrique du Nord	18,8	16,8	17,5	18,2	18,4	58	53	56	59	61
Afrique subsaharienne	25,2	23,4	24,0	24,6	25,0	306	293	309	327	342
	Ratio emploi-population (pourcentages)					Emploi (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Afrique	58,4	56,5	56,7	57,3	57,8	454	451	466	484	502
Afrique du Nord	39,3	37,3	37,4	37,9	38,2	64	62	63	65	67
Afrique subsaharienne	63,5	61,5	61,7	62,3	62,7	390	389	403	419	435
	Taux de chômage (pourcentages)					Chômage (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Afrique	7,0	7,8	8,1	8,0	7,7	34,1	38,0	41,1	41,9	41,6
Afrique du Nord	11,1	12,8	12,9	12,6	12,1	8,0	9,1	9,4	9,4	9,3
Afrique subsaharienne	6,3	6,9	7,3	7,2	6,9	26,1	28,9	31,7	32,6	32,3
	Taux d'activité (pourcentages)					Population active (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Afrique	62,8	61,2	61,7	62,3	62,6	488	489	507	526	543
Afrique du Nord	44,2	42,8	43,0	43,4	43,5	72	71	73	75	76
Afrique subsaharienne	67,7	66,1	66,6	67,1	67,4	416	418	435	451	467

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2021.

s'explique principalement par une évolution de la composition de la population en âge de travailler vers des groupes plus éduqués, qui ont souvent des taux d'activité plus élevés que les groupes moins éduqués chez les femmes nord-africaines.

Dans cette sous-région, la pandémie a entraîné de fortes pertes d'heures de travail en 2020, et une baisse nette de plus de 2,1 millions d'emplois (tableau 2.1). Près d'un tiers des pertes nettes d'emplois concernaient les jeunes (personnes âgées de 15 à 24 ans), alors qu'ils ne représentaient que 11 pour cent de l'emploi (annexe C, tableau C7). Comme dans de nombreuses autres régions du monde, la crise du COVID-19 a constitué un triple

choc pour les jeunes d'Afrique du Nord. Outre les pertes d'emplois et de revenus ainsi que le risque de détérioration des droits au travail, la pandémie a perturbé l'éducation et la formation – avec des implications potentielles à long terme – et a ajouté des obstacles à la recherche d'emploi, à la réintégration sur le marché du travail ou à la transition vers de meilleurs emplois. Tout cela suscite des inquiétudes quant aux séquelles que la pandémie peut laisser chez les jeunes et aux implications à long terme pour une «génération confinée» (BIT, 2021a et 2020c). Bien que ces effets ne soient pas propres à l'Afrique du Nord, ils pèsent particulièrement lourd dans cette sous-région, qui affiche

le taux de chômage des jeunes le plus élevé au monde et le plus fort taux de sous-utilisation totale de la main-d'œuvre⁶ chez les jeunes (BIT, 2021a).

L'impact disproportionné de la pandémie sur les femmes n'est pas évident au premier abord en Afrique du Nord, en raison de leur sous-représentation dans la main-d'œuvre, mais aussi d'effets compensateurs: si certaines femmes ont quitté la population active après avoir perdu leur emploi, d'autres y sont entrées pour compenser la perte de revenus du ménage. Les femmes, qui ne représentent que 21 pour cent des travailleurs, étaient concernées par 36 pour cent des pertes nettes d'emplois dans la sous-région en 2020. Cela équivalait à une chute de 6,0 pour cent de l'emploi féminin, contre une baisse de 2,6 pour cent pour les hommes (annexe C, tableau C7). Les sorties de la population active représentent 59 pour cent des pertes nettes d'emplois des femmes, contre 42 pour cent pour les hommes, qui sont plus susceptibles de passer au chômage. Les effets différenciés entre les sexes ont été confirmés par les enquêtes rapides sur la main-d'œuvre menées par téléphone en Égypte, au Maroc et en Tunisie depuis le début de la crise (BIT et ERF, 2021b, 2021c, 2021d et 2021e). Bien que les Égyptiennes qui ont perdu leur emploi aient effectivement été plus susceptibles de quitter la population active que les hommes entre février et juin 2020, au second semestre de 2020 et tout au long de 2021, les hommes comme les femmes ont connu une augmentation de l'activité économique, et, au Maroc, la reprise de l'emploi a été largement stimulée par l'entrée d'un plus grand nombre de femmes dans l'emploi. En Tunisie, la forte hausse de la participation à la population active en 2021, associée à une contraction des revenus salariaux, semble indiquer que la croissance de l'emploi était en partie constituée d'«emplois de détresse», c'est-à-dire que des membres supplémentaires du ménage ont rejoint la population active pour compenser la perte de revenus du ménage (BIT et ERF, 2021d). Un «effet de travailleur supplémentaire» similaire peut également être observé au Maroc, où le taux d'emploi féminin en avril 2021 a dépassé son niveau d'avant la crise (BIT et ERF, 2021c).

La pandémie a également eu des répercussions différentes sur les travailleurs selon le secteur d'emploi, le niveau de qualification, le statut dans l'emploi et les modalités contractuelles ou de travail, entre autres facteurs. Des enquêtes rapides sur la main-d'œuvre en Égypte ont constaté que les pertes d'emplois étaient plus lourdes pour les travailleurs peu qualifiés et les travailleurs du secteur de l'hôtellerie et de la restauration, et que deux tiers des salariés informels et des travailleurs indépendants ont signalé des pertes de revenus, contre 21 pour cent des salariés formels. Les deux tiers des travailleurs informels interrogés craignaient de perdre leur emploi, contre un tiers des travailleurs formels (BIT et ERF, 2021b et 2021e).

La reprise du marché du travail en Afrique du Nord accusera un retard sur la reprise économique dans les années à venir. L'économie de la sous-région, qui a enregistré une baisse de 2,1 pour cent du PIB en 2020, devrait avoir connu un fort rebond en 2021, avec une croissance de 7,1 pour cent. La croissance de l'emploi devrait être remontée à 2,7 pour cent en 2021, s'intensifier en 2022 et ralentir à nouveau en 2023. Le taux de chômage, qui a augmenté à 12,8 pour cent en 2020, est resté généralement stable en 2021, car de nombreuses personnes qui avaient quitté le marché du travail l'ont réintégré. Le taux de chômage devrait commencer à baisser en 2022, mais rester supérieur à son niveau antérieur à la crise (11,1 pour cent) en 2023. Le ratio emploi-population et le taux d'activité devraient quant à eux rester inférieurs à leurs niveaux de 2019.

Tendances du marché du travail en Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne a enregistré une baisse du PIB réel de 1,8 pour cent en 2020, mais avec une forte hétérogénéité entre les sous-régions. L'Afrique australe a été la sous-région la plus durement touchée, avec une contraction du PIB de 7,0 pour cent en 2020, suivie par l'Afrique centrale avec 2,1 pour cent et l'Afrique de l'Ouest avec

6 Le taux de sous-utilisation totale de la main-d'œuvre correspond à la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4), obtenue en exprimant la somme des chômeurs, de la main-d'œuvre potentielle (comprenant les individus qui sont soit à la recherche d'un emploi, soit disponibles pour travailler mais qui ne remplissent pas les deux critères pour être considérés comme chômeurs) et des personnes en sous-emploi lié au temps en pourcentage de la main-d'œuvre élargie (qui est la somme de la main-d'œuvre et de la main-d'œuvre potentielle).

0,7 pour cent. L'économie de l'Afrique de l'Est a moins souffert et a maintenu une croissance positive de 0,6 pour cent. La résilience de l'Afrique de l'Est résulte en grande partie d'une moindre dépendance aux matières premières et d'une plus grande diversification économique (BAfD, 2021).

La baisse du ratio emploi-population de 2,0 points de pourcentage en Afrique subsaharienne en 2020 sous-estime largement les effets de la crise sur le marché du travail, qui se sont traduits par des pertes d'heures de travail équivalent à 13,5 millions d'emplois à plein temps et ont fait basculer plus de 4,9 millions de travailleurs et leur famille dans l'extrême pauvreté (tableau 2.1; voir également l'encadré 1.1). Contrairement à la plupart des autres régions, la population active de l'Afrique subsaharienne a continué de croître en 2020, sous l'effet de la croissance démographique (voir la section thématique ci-dessous), mais à un rythme beaucoup plus lent que celui qu'elle aurait connu en l'absence de pandémie. Les nouveaux venus sur le marché du travail sont passés au chômage ou à un travail à faible productivité, tandis que les travailleurs licenciés sont également passés au chômage ou à un travail à faible productivité, ou bien ils sont sortis de la population active. Ces effets compensateurs se sont traduits par une légère baisse nette de l'emploi (0,3 million) et une hausse du chômage de 2,8 millions de personnes. Les femmes se sont taillé la part du lion dans les pertes nettes d'emplois dans la région, en partie en raison de leur surreprésentation parmi les travailleurs informels, qui ont été fortement touchés par les confinements et la fermeture des lieux de travail et des frontières (BIT, 2021a). Parmi les autres groupes vulnérables de la région figurent les travailleurs migrants et les commerçants transfrontaliers, qui ont énormément pâti de la fermeture des frontières.

La reprise en Afrique subsaharienne reste très incertaine. En raison des campagnes de vaccination limitées, une troisième vague du virus a fait des ravages à partir de juin 2021 et un nouveau variant a accru les risques à la baisse, notamment en Afrique australe, vers la fin de l'année. Les prix des denrées alimentaires restent élevés, aggravant la faim dans certains pays. La recrudescence des conflits sociaux dans certaines régions (Afrique du Sud, Eswatini, Éthiopie, Mozambique, République centrafricaine et région du Sahel) risque d'avoir des conséquences sociales et économiques durables (CNUCED, 2021). Selon les estimations, le taux

de chômage a augmenté en 2021 pour atteindre 7,3 pour cent, car la croissance de l'emploi n'a pas été à la hauteur de celle de la population active, cette dernière étant alimentée à la fois par ceux qui arrivent et par ceux qui retournent sur le marché du travail. Une légère baisse du taux de chômage est prévue, ce dernier se situant à 7,2 pour cent en 2022 et 6,9 pour cent en 2023 (tableau 2.1). Selon les projections, le ratio emploi-population devrait rester bien au-dessous de son niveau antérieur à la crise jusqu'en 2023, ce qui est alarmant compte tenu des tendances à long terme dans la région avant la pandémie, comme nous le verrons dans la section thématique ci-dessous.

La crise du COVID-19 a mis en évidence l'importance de l'espace budgétaire pour permettre aux pays de mettre en œuvre des mesures budgétaires, même minimales en fonction de leur situation, non seulement pour soutenir leur propre relèvement, mais aussi pour contribuer à la stabilité financière qu'exige la reprise de l'économie mondiale (CNUCED, 2021; BIT, 2021a). En Afrique subsaharienne, malgré la mise en place de mesures budgétaires relativement limitées, la dette publique brute totale a atteint des niveaux sans précédent en pourcentage des recettes publiques (364 pour cent), effaçant tous les progrès réalisés grâce aux initiatives multilatérales d'allègement de la dette dans les années 1990 et au début des années 2000 (CNUCED, 2021). Les ratios élevés de la dette publique devraient persister, ainsi que les contraintes de la balance des paiements, limitant encore la marge de manœuvre budgétaire dans de nombreux pays (CNUCED, 2021). En outre, étant donné qu'un financement supplémentaire important est nécessaire pour amorcer et soutenir la reprise en Afrique subsaharienne, un programme agressif d'assainissement des finances publiques pourrait nuire à la croissance à long terme et avoir des répercussions durables en matière de santé et d'éducation (Zeufack et coll., 2021). La reconnaissance de ces défis et de ce qu'ils impliquent pour la stabilité régionale et mondiale a motivé quelques efforts en vue d'améliorer la viabilité de la dette au niveau multilatéral, mais ils n'ont pas été à la hauteur des besoins (CNUCED, 2021). De plus, bien que la gestion de la dette ait un rôle clé à jouer, il sera indispensable, pour accroître l'espace budgétaire, d'optimiser la mobilisation des ressources nationales – en améliorant la réglementation, la gestion, le recouvrement et le contrôle des impôts, en particulier en ce qui concerne les

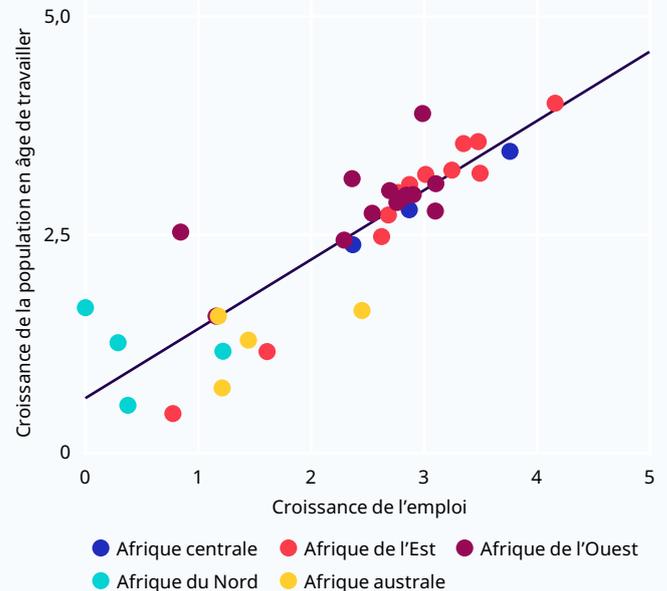
rentes minières – et d'éliminer toutes les formes de fuite des fonds publics et les flux financiers illicites (Isaacs, 2021; BAFD, 2021; CNUCED, 2020)⁷. Les efforts de formalisation de l'économie peuvent – en plus de réduire la vulnérabilité des travailleurs et des entreprises – contribuer à élargir l'espace budgétaire disponible pour fournir une protection sociale, en augmentant l'assiette des cotisations (Ortiz et coll., 2019). Plusieurs exemples et bonnes pratiques existent pour la formalisation des entreprises et de leurs travailleurs dans le contexte africain (voir, par exemple, BIT, 2018).

Sous-emploi et essor du travail à faible productivité en Afrique: les déficits de travail décent et le découplage entre le PIB et les marchés du travail

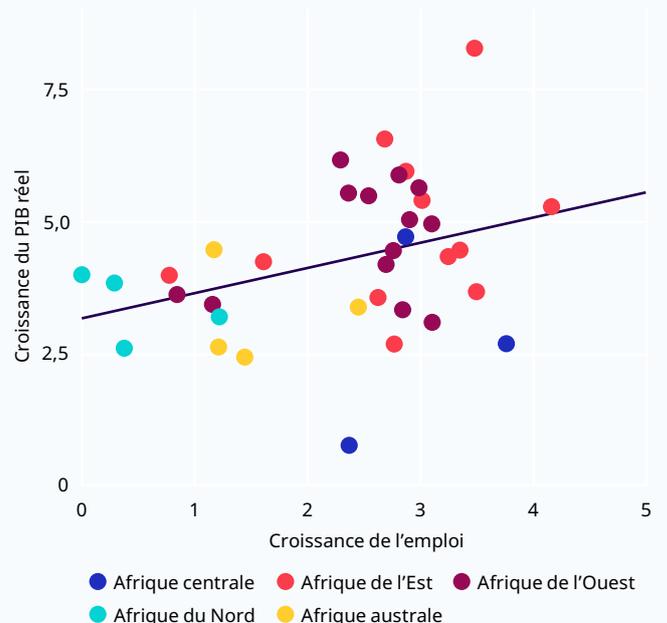
Même si l'emploi retrouvait les niveaux et les tendances antérieurs à la crise, la croissance de l'emploi en Afrique, sans parler de celle du travail décent, resterait limitée et découplée de la croissance économique. Au cours des dernières décennies, la croissance de l'emploi dans la région a reposé en grande partie sur l'agriculture de subsistance et le travail indépendant, souvent dans le secteur informel, comme en témoignent les taux élevés de sous-emploi et de pauvreté au travail. Étant donné que la création d'emplois décents et l'expansion du travail à plus forte productivité dans le secteur privé formel sont restées en deçà de la croissance démographique, et compte tenu de la quasi-absence de couverture sociale, la plupart des personnes en âge de travailler ne peuvent se permettre d'être sans emploi (au chômage ou hors de la population active). Au cours de la décennie qui a précédé la pandémie, la corrélation entre la croissance de l'emploi et la croissance du PIB était beaucoup plus faible que la corrélation entre la croissance de l'emploi et la croissance démographique (figures 2.1 et 2.2).

⁷ On estime que 88,6 milliards de dollars É.-U. – équivalant à 3,7 pour cent du PIB de l'Afrique – quittent le continent chaque année, un montant qui dépasse les entrées annuelles d'aide publique au développement et d'investissements directs étrangers – environ 48 milliards et 54 milliards de dollars É.-U. respectivement (moyennes pour 2013-2015) (CNUCED, 2020).

► **Figure 2.1** Corrélation entre la croissance de la population en âge de travailler et la croissance de l'emploi dans les sous-régions d'Afrique, 2010-2019 (pourcentages)



► **Figure 2.2** Corrélation entre la croissance du PIB et la croissance de l'emploi dans les sous-régions d'Afrique, 2010-2019 (pourcentages)



Note (fig. 2.1 et 2.2): Les taux de croissance correspondent aux taux annuels moyens composés sur la période de référence. L'échantillon comprend tous les pays ayant au moins deux points de données (chiffres annuels sur l'emploi) qui ne sont pas estimés.

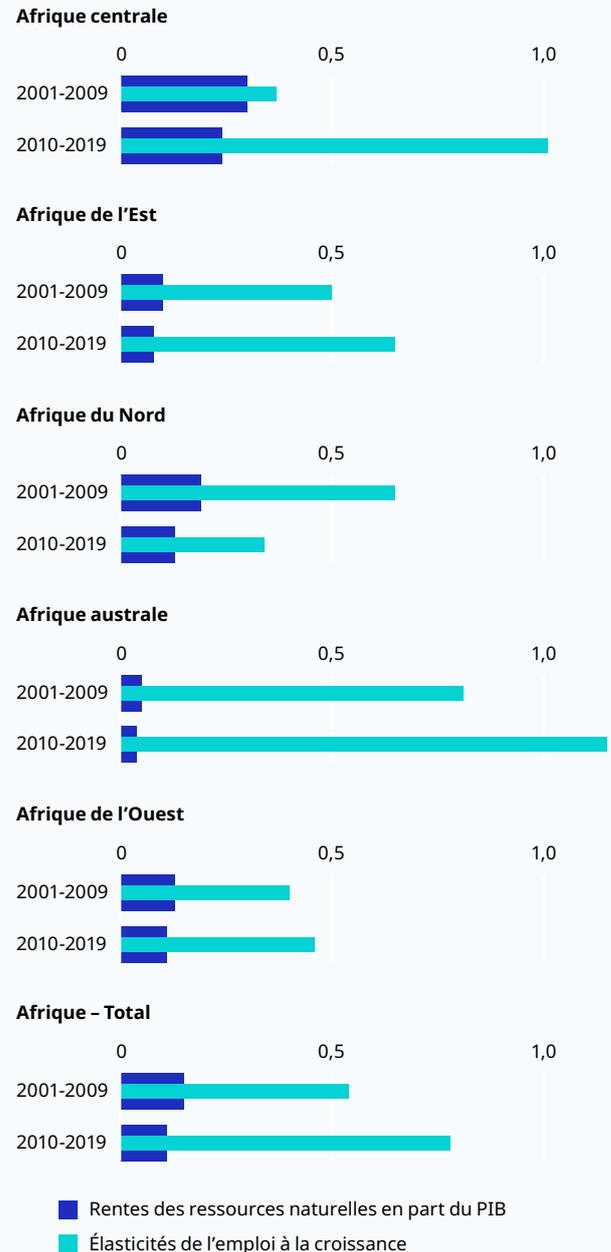
Sources (fig. 2.1 et 2.2): ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2021, et Indicateurs du développement dans le monde.

Pour de nombreux pays de la région, la faible corrélation entre la croissance du PIB et la création d'emplois résulte, en partie, d'une forte dépendance aux exportations de ressources et de liens limités avec d'autres secteurs économiques à plus forte intensité de main-d'œuvre.

En prenant comme indicateur les rentes tirées des ressources naturelles en pourcentage du PIB, nous constatons que, pour l'Afrique dans son ensemble et pour la plupart des sous-régions, la dépendance à l'égard des ressources était plus faible, et les niveaux d'élasticité de l'emploi à la croissance plus élevés au cours de la période 2010-2019 qu'au cours de la période précédente (figure 2.3). Au cours de la période la plus récente, le ralentissement de la croissance économique dû à la baisse des prix des produits de base ne s'est pas traduit par une baisse de la croissance de l'emploi, qui a continué d'être principalement tirée par la croissance de la population en âge de travailler et par la nécessité généralisée d'exercer une forme d'activité économique. Si l'on considère le travail salarié comme un indicateur – même très imparfait – du travail décent, les élasticités sont plus élevées et suivent les mêmes schémas, une moindre dépendance à l'égard des ressources étant associée à des élasticités de l'emploi salarié plus élevées. La différence entre les élasticités de l'emploi salarié et les élasticités de l'emploi global est plus faible en Afrique australe, où l'emploi salarié représente une part plus importante de l'emploi.

Même en Afrique australe et en Afrique de l'Est, les sous-régions les moins dépendantes des ressources, la croissance s'est dans l'ensemble accompagnée d'une création d'emplois dans les secteurs des services à faible productivité. Dans ces deux sous-régions (et en Afrique centrale, où l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance était relativement élevée en 2010-2019), les élasticités de l'emploi ont été bien plus élevées dans les services que dans l'industrie ou l'agriculture (figure 2.4). En outre, les élasticités de l'emploi très élevées (supérieures à 1,0) dans le secteur des services indiquent un déclin de la productivité du travail, ce qui signifie qu'une grande partie des emplois créés l'ont été dans des activités à faible productivité. La transition industrielle limitée, parfois examinée dans le contexte d'une « désindustrialisation prématurée », a renforcé la position périphérique des pays africains dans la division mondiale du travail et contribué à d'importants déficits de travail décent (CNUCED, 2021).

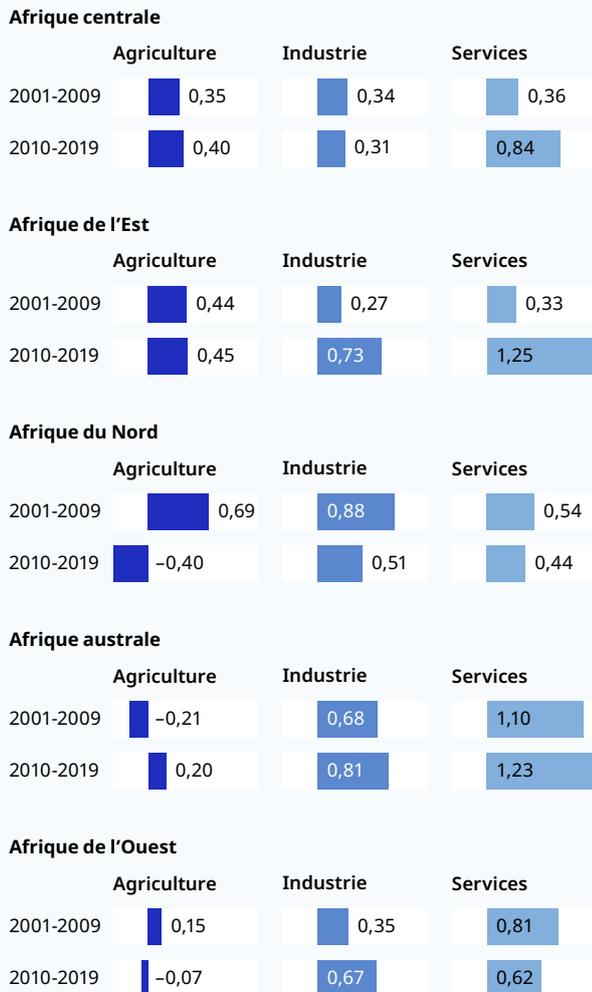
► **Figure 2.3 Dépendance à l'égard des ressources et élasticités de l'emploi à la croissance en Afrique et dans ses sous-régions, 2001-2009 et 2010-2019**



Note: Une part du PIB de 0,5 équivaut à 50 pour cent.

Sources: Estimations modélisées du BIT et Indicateurs du développement dans le monde.

► **Figure 2.4 Élasticités de l'emploi sectoriel par rapport à la croissance dans les sous-régions d'Afrique, 2001-2009 et 2010-2019**



Sources: Calculs des auteurs à partir des estimations modélisées du BIT et des Indicateurs du développement dans le monde.

Bien que l'importance des recettes tirées du pétrole et d'autres minerais ait diminué dans de nombreux pays depuis 2010, les vestiges de la dépendance à l'égard de ces secteurs et

d'autres sources de rentes continuent d'orienter les économies de ces pays (BIT et ERF, 2021a). Ils ont notamment entraîné une croissance de l'emploi dans la construction, le transport et l'entreposage, le commerce de gros et de détail, ainsi que l'hébergement et la restauration – des secteurs où la part de l'emploi informel est élevée – au détriment d'autres secteurs marchands et à plus forte productivité. Cela est dû en partie au «syndrome hollandais»⁸ et aux incitations limitées des «États rentiers» à mettre en œuvre des politiques favorables à l'innovation, à la compétitivité et au développement du secteur privé en général. La croissance de l'emploi dans les secteurs plus productifs – notamment l'industrie manufacturière, la finance et l'assurance, ainsi que l'information et les communications – partait généralement d'une base faible et était loin d'être suffisante pour modifier la structure de l'emploi dans ces pays (BIT et ERF, 2021a).

Les pays africains, et en particulier ceux qui dépendent des ressources, ont beaucoup à gagner, en termes de travail décent et de développement, de meilleurs effets d'entraînement du secteur des ressources naturelles sur le reste de leur économie. Les politiques visant à renforcer les liens entre le secteur extractif et les autres secteurs doivent se concentrer sur les industries à plus forte valeur ajoutée, tant dans le secteur manufacturier que dans celui des services. Cela pourrait se faire par le biais d'un ensemble de mesures, notamment des incitations fiscales et financières, des politiques visant à améliorer l'environnement des entreprises, ainsi que le développement des compétences et l'éducation pour répondre aux besoins actuels et futurs en la matière. Des actions politiques ciblées visant à lutter contre l'évasion fiscale des entreprises multinationales (EMN) dans le secteur minier sont nécessaires. Une étude du Fonds monétaire international (FMI) a estimé que les gouvernements d'Afrique subsaharienne perdent chaque année entre 450 et 730 millions de dollars É.-U. de recettes d'impôt sur les sociétés en raison du transfert de bénéfices par les multinationales du secteur minier (FMI, 2021b)⁹. Une autre difficulté est la concurrence

8 Le «syndrome hollandais» désigne le phénomène selon lequel d'importantes entrées de devises, notamment lors d'épisodes de prix élevés des produits de base, entraînent une augmentation de la demande de monnaie nationale et contribuent à sa surévaluation, affaiblissant ainsi la compétitivité des industries d'exportation (CNUCED, 2017).

9 La même étude a estimé que, dans un échantillon de 15 économies subsahariennes à forte intensité de ressources, les exportations minières représentaient en moyenne 50 pour cent des exportations et étaient la principale source d'investissements directs étrangers, mais que les recettes minières ne représentaient en moyenne qu'environ 2 pour cent du PIB (FMI, 2021b).

fiscale régionale, qui consiste à baisser les impôts pour attirer les investissements. L'accord mondial récent sur l'imposition d'un taux effectif minimal d'impôt sur les sociétés de 15 pour cent pour les EMN, à partir de 2023, est une évolution positive pour y remédier (FMI, 2021b)¹⁰.

La pandémie a renforcé l'urgence de créer davantage de travail décent en Afrique et a montré la nécessité de repenser les politiques macro-économiques et sectorielles afin qu'elles soient créatrices d'emplois. Il est désormais largement admis que les politiques axées sur la diversification et le déplacement des structures de production vers de nouvelles sources de croissance sont essentielles pour passer du sous-développement rural aux sociétés postindustrielles (CNUCED, 2021). Des études récentes indiquent toutefois que la diversification n'est pas suffisante en elle-même

pour créer du travail décent et qu'elle doit être accompagnée d'investissements et de stratégies ciblées¹¹. En outre, puisque l'agriculture demeure une source importante d'emplois dans la région, il reste essentiel d'améliorer la productivité et les conditions de travail dans ce secteur, y compris en éradiquant le travail des enfants. L'impact du changement climatique sur l'agriculture ainsi que l'augmentation des prix des denrées alimentaires exigent des politiques proactives pour rendre l'agriculture durable tout en garantissant un emploi décent aux travailleurs et aux agriculteurs, notamment par l'adoption de technologies. Le manque d'eau et d'énergie (du moins à un prix abordable) implique que le choix des cultures et les méthodes d'exploitation doivent être adaptés. Bien que l'Afrique soit la moins responsable de la crise climatique, c'est elle qui en subit le plus les conséquences (Zeufack et coll., 2021).

► Amériques

La situation macroéconomique antérieure à la pandémie était très différente entre l'Amérique latine et les Caraïbes, d'une part, et l'Amérique du Nord, où la croissance avait été régulière et forte. Les deux sous-régions n'étaient donc pas dans la même position pour affronter la crise. La croissance s'est effondrée en 2020 dans les deux sous-régions, s'accompagnant d'importantes pertes d'emplois, d'une hausse du chômage et de très nombreuses sorties de la population active. Dans l'ensemble des Amériques, les gouvernements sont intervenus massivement pour protéger les emplois et les revenus. Aux États-Unis et au Canada, des budgets importants ont été alloués pour soutenir les travailleurs sans emploi. En Amérique latine et dans les Caraïbes, de nets progrès ont été réalisés pour étendre largement la protection sociale aux travailleurs informels (BIT, 2021a).

La divergence des trajectoires et des perspectives de reprise entre les deux sous-régions en 2021 résulte des différences dans les campagnes de vaccination, les chances de maintien d'une politique monétaire accommodante et le soutien budgétaire dans un contexte de préoccupations croissantes en matière d'inflation et de contraintes financières. Aux États-Unis, un soutien budgétaire à grande échelle a été annoncé pour le second semestre de 2021 afin d'accroître les investissements dans les infrastructures et de renforcer les filets de sécurité sociale (FMI, 2021a). En revanche, certaines économies d'Amérique latine, dont le Brésil et le Mexique, ont commencé à reconstituer leurs marges de manœuvre budgétaires et à normaliser leur politique monétaire pour parer aux pressions inflationnistes (FMI, 2021a).

¹⁰ Voir <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/la-communaute-internationale-conclut-un-accord-fiscal-sans-precedent-adapte-a-l-ere-du-numerique.htm>.

¹¹ Par exemple, une étude récente a montré que, même dans les économies plus diversifiées de la Communauté de développement de l'Afrique australe, les exportations ont des effets limités sur la croissance de l'emploi, par rapport aux dépenses d'investissement auxquelles s'ajoutent des dépenses publiques (IEJ, 2020).

Tendances du marché du travail en Amérique du Nord

En Amérique du Nord, le chômage a augmenté bien plus que pendant la crise financière mondiale de 2008 et plus que dans les autres économies avancées. Cela s'explique en partie par le fait que l'approche politique aux États-Unis et au Canada était centrée sur l'octroi d'allocations de chômage aux travailleurs licenciés, alors que la plupart des pays européens ont mis en place des programmes de maintien dans l'emploi, qui permettaient de conserver les relations d'emploi même si le temps de travail était diminué ou réduit à zéro (BIT, 2021a; BIT et OCDE, 2020)¹². Aux États-Unis, le nombre de chômeurs a culminé au début de la crise à plus de 23 millions (avril 2020) et a progressivement diminué par la suite (OCDE, 2021a). En moyenne, 7,9 millions de personnes supplémentaires ont rejoint les rangs des chômeurs en Amérique du Nord en 2020, et 2,6 millions d'autres ont quitté la population active (tableau 2.2). Ces facteurs combinés ont fait grimper le taux de chômage à 8,2 pour cent en 2020, soit plus du double de son niveau antérieur à la pandémie.

La pandémie a restructuré les marchés du travail en Amérique du Nord, avec des conséquences durables pour les entreprises et les travailleurs. La structure professionnelle de l'emploi a vu sa composition évoluer en 2020, car les travailleurs à bas salaire – dont beaucoup étaient employés dans des secteurs fortement touchés, où la possibilité de travail à distance était limitée – ont pâti de manière disproportionnée des pertes d'emplois. L'effet différencié de la pandémie sur les travailleurs va de pair avec son effet hétérogène sur les entreprises. Une enquête menée aux États-Unis a constaté que 43 pour cent des petites entreprises avaient temporairement fermé leurs portes durant les premières semaines de la pandémie, en grande partie en raison d'une baisse de la demande et de préoccupations liées à la santé des employés (Bartik et coll., 2020). La proportion de petites entreprises ayant signalé une baisse de l'emploi était plus faible dans les secteurs où le passage à la production à distance était plus facile.

Au fil de la pandémie, le nombre de fermetures permanentes d'entreprises n'a cessé d'augmenter, atteignant une proportion de 60 pour cent en septembre 2020 (Sundaram, 2020).

L'économie de l'Amérique du Nord a rebondi en 2021 avec une croissance du PIB réel estimée à 5,9 pour cent, grâce à des campagnes de vaccination rapides et à une riposte budgétaire considérable et soutenue. Les mesures budgétaires mises en œuvre en 2020 équivalaient à 25,5 pour cent du PIB aux États-Unis et à 14,6 pour cent au Canada (FMI, 2021a). Au Canada, outre l'effet des dépenses de protection sociale, la croissance rapide des États-Unis pourrait avoir un «effet d'aspiration» et accélérer la reprise.

Le marché du travail reste fortement ralenti en Amérique du Nord – comme le montrent le chômage, la faible participation et ceux qui souhaitent travailler davantage, malgré les pénuries et les difficultés de recrutement signalées, en particulier dans certains secteurs (FMI, 2021a). En 2021, le ratio emploi-population a augmenté par rapport à 2020, mais est demeuré en 2021 au-dessous des niveaux antérieurs à la pandémie et devrait le rester jusqu'en 2023 (tableau 2.2). Le taux d'activité, qui est resté constant en 2021, ne devrait augmenter que légèrement en 2023 et rester inférieur à son niveau de 2019. Le taux de chômage a fortement baissé en 2021 et devrait encore diminuer en 2022, mais il est peu probable qu'il retrouve son niveau de 2019 en 2023.

Le retard pris dans la reprise du marché du travail est dû à divers facteurs, notamment l'effet de la crise sanitaire en cours sur la demande et l'offre de main-d'œuvre. Du côté de la demande, la crise empêche une réouverture complète de l'économie, et les entreprises sont réticentes à embaucher dans ce contexte d'incertitude persistante. La réouverture progressive et inégale de l'économie, ainsi que l'évolution des préférences des consommateurs influencent également les tendances de la demande de main-d'œuvre. Du côté de l'offre, la crainte de contracter le virus dissuade de nombreuses personnes de réintégrer le marché du travail. En particulier dans les

12 D'autres facteurs peuvent compliquer la comparabilité des taux de chômage entre les pays ou les régions pendant la pandémie, notamment les différences de définition ou de classification (par exemple ce qui constitue un travail de courte durée ou ce qui est considéré comme une mise à pied temporaire) entre les pays et dans le temps, ainsi que les différences d'échantillonnage et autres problèmes techniques liés à la réalisation d'enquêtes pendant une pandémie (voir OCDE, 2021a, encadré 1.1, pour plus de détails).

► **Tableau 2.2 Estimations et projections concernant les heures de travail, l'emploi, le chômage et la main-d'œuvre, aux niveaux régional et sous-régional, Amériques, 2019-2023**

Région/ sous-région	Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans (pourcentages)					Nombre total d'heures de travail par semaine en emplois équivalents plein temps (EPT = 48 heures/semaine) (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Amériques	26,5	22,9	25,2	26,2	26,4	372	324	359	374	380
Amérique latine et Caraïbes	26,0	21,8	24,6	25,5	25,8	235	199	226	237	241
Amérique du Nord	27,5	25,0	26,4	27,3	27,7	137	125	132	137	139
	Ratio emploi-population (pourcentages)					Emploi (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Amériques	58,7	53,6	55,5	56,5	56,9	463	428	448	460	469
Amérique latine et Caraïbes	57,8	52,0	54,2	55,3	55,8	283	258	272	281	287
Amérique du Nord	60,1	56,2	57,7	58,5	58,8	180	170	176	179	182
	Taux de chômage (pourcentages)					Chômage (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Amériques	6,4	9,3	8,3	7,4	7,0	31,6	44,0	40,7	37,0	35,4
Amérique latine et Caraïbes	7,9	10,1	10,0	9,3	8,8	24,3	28,8	30,1	28,8	27,6
Amérique du Nord	3,9	8,2	5,7	4,3	4,1	7,3	15,2	10,6	8,2	7,7
	Taux d'activité (pourcentages)					Population active (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Amériques	62,7	59,1	60,6	61,0	61,2	495	471	489	497	504
Amérique latine et Caraïbes	62,7	57,8	60,2	61,0	61,2	307	287	302	310	315
Amérique du Nord	62,6	61,2	61,2	61,1	61,3	187	185	186	187	189

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2021.

secteurs et professions où l'exposition potentielle au virus est élevée, par exemple la restauration, de nombreux employeurs ont du mal à attirer des travailleurs aux taux de rémunération d'avant la pandémie, car la crainte de la contagion fait augmenter le niveau de salaire minimum accepté (Wolf, 2021). Il a également été avancé que, si les mesures de soutien – particulièrement l'assurance-chômage et les transferts – ont joué un rôle essentiel pour compenser les pertes de revenus,

elles ont peut-être aussi retardé le retour sur le marché du travail de travailleurs peu qualifiés. Certaines données provenant des États-Unis indiquent toutefois que le renforcement des prestations de chômage a eu un effet démobilisateur limité, faisant passer la proportion de travailleurs prêts à accepter une offre d'emploi de 25 à 21,4 pour cent (Petrosky-Nadeau et Valletta, 2021). D'autres données montrent que la pandémie a pu pousser certains travailleurs à changer

de carrière et à se tourner vers d'autres projets¹³ – ce que l'on appelle la «grande démission» (voir chapitre 1). La politique monétaire accommodante a également contribué à soutenir la valorisation des marchés boursiers, avec des effets positifs sur le patrimoine-retraite qui ont encouragé les travailleurs âgés à se retirer, peut-être définitivement, du marché du travail, réduisant ainsi davantage l'offre de main-d'œuvre¹⁴.

Le seul indicateur du marché du travail qui devrait retrouver ses niveaux d'avant la pandémie d'ici à 2023 est le ratio entre le nombre d'heures travaillées par semaine et la population dans la force de l'âge (tableau 2.2). Le redressement plus rapide de cet indicateur signale un plus fort recours aux marges intensives d'ajustement (augmentation des heures de travail des personnes en emploi) pendant la reprise – une réaction à la lenteur de la remontée du taux d'activité en période de forte demande.

Dynamiques après le COVID-19 en Amérique du Nord: inflation, salaires et pouvoir de marché

Une caractéristique essentielle de la reprise après la pandémie est l'accumulation de l'épargne dans les pays où un soutien financier important a limité les pertes de revenus des ménages. En Amérique du Nord, l'excédent d'épargne cumulé depuis le premier trimestre de 2020 a été estimé à 136,2 pour cent de l'épargne prévue aux États-Unis et à 226,5 pour cent au Canada (FMI, 2021a). À mesure que les économies se redressent, les dépenses privées – qui puisent en partie dans cette épargne – devraient augmenter, ce qui renforcera la reprise mais entraînera aussi des pressions inflationnistes temporaires. À ces pressions s'ajoutera l'impact de la politique monétaire (assouplissement quantitatif et faibles taux directeurs), qui a entraîné une hausse rapide des prix des actifs, notamment de l'immobilier et des actions. La croissance du premier semestre de 2021 a été tirée par la consommation privée, notamment

de biens durables, ainsi que par l'investissement résidentiel et les services professionnels (CNUCED, 2021). La hausse des prix de l'immobilier, et le fait qu'une grande partie de l'augmentation de l'épargne semble provenir de plus-values sur des actifs existants, signifie que les inégalités ont pu être exacerbées par les mesures budgétaires et monétaires (CNUCED, 2021). Le chapitre 1 a décrit comment une politique monétaire accommodante a pu renforcer un lien entre les taux d'intérêt et les salaires qui favorise l'accumulation du capital et la recherche de rentes au détriment de l'investissement productif et de la création d'emplois – profitant de manière disproportionnée aux actionnaires et aux grandes entreprises par rapport aux travailleurs et aux petites et moyennes entreprises (PME).

Les pressions inflationnistes devraient être temporaires, traduisant le soutien postpandémique pour la demande globale, ainsi que les inadéquations transitoires entre l'offre et la demande. Dans la plupart des pays, l'inflation devrait revenir aux tendances pré-pandémiques d'ici à la fin de 2022 (FMI, 2021a). Pour que les taux d'inflation augmentent de façon plus permanente, il faudrait que les entreprises et les consommateurs modifient leurs attentes en matière d'inflation et que les pressions salariales déclenchent une spirale salaires-prix. Un relèvement poussif des taux d'activité pourrait en particulier renforcer le pouvoir de négociation salariale et entraîner une hausse plus persistante de l'inflation. Face à une telle situation, les banques centrales se trouveraient dans la position inconfortable de devoir resserrer rapidement leur politique monétaire dans un contexte de dette publique élevée. Il faudrait trouver des solutions innovantes, comme des taux d'intérêt différentiels et l'utilisation d'outils macroprudentiels pour resserrer le cycle du crédit (du secteur privé). Les banques centrales sont conscientes de ces risques et ont déjà commencé à réduire leurs achats d'obligations souveraines¹⁵.

L'accélération de la croissance des salaires réels observée en 2020 aux États-Unis est en grande partie due à des effets de composition et, en

13 Selon une enquête menée aux États-Unis en janvier 2021, deux tiers des adultes au chômage avaient «sérieusement envisagé de changer de profession ou de domaine de travail», et un tiers avait déjà pris des mesures pour se reconvertir (Parker, Igielnik et Kochhar, 2021).

14 Voir <https://www.conference-board.org/topics/labor-markets-charts/labor-market-status-people-not-working>.

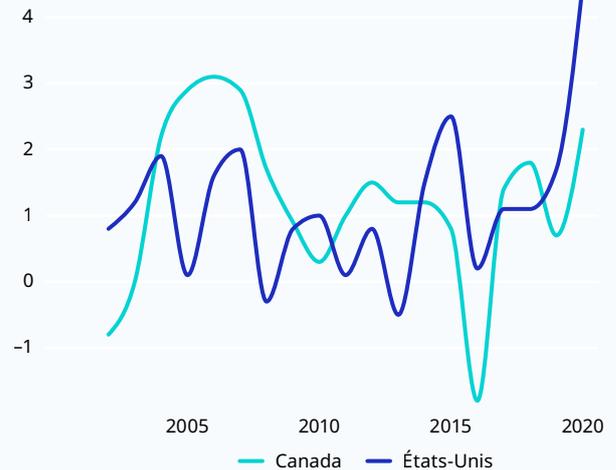
15 Par exemple, la Réserve fédérale a annoncé l'arrêt des mesures de soutien extraordinaires en juin 2021, et la Banque du Canada a réduit son programme d'achat d'actifs en avril et juillet 2021 (FMI, 2021a).

tant que telle, ne fournit que des informations limitées sur les pressions inflationnistes.

La forte croissance des salaires réels aux États-Unis a commencé avant la pandémie (figure 2.5), après trente-cinq ans de stagnation (CNUCED, 2021). Elle s'est accélérée pour des raisons statistiques au plus fort de la pandémie, lorsque de nombreux travailleurs à bas salaires ont perdu leur emploi, ce qui a poussé les salaires moyens à la hausse. Ce même effet de composition peut fonctionner en sens inverse, en atténuant les pressions salariales lorsque davantage de travailleurs faiblement rémunérés réintègrent la population active. Néanmoins, comme décrit au chapitre 1, si les pénuries de main-d'œuvre devaient persister, elles pourraient retirer du pouvoir aux entreprises sur le marché du travail, ouvrant ainsi la voie à des hausses de salaires. Jusqu'à présent, la croissance des salaires est restée globalement stable au Canada et dans d'autres économies avancées (FMI, 2021a).

Le retour aux tendances inflationnistes antérieures à la pandémie est attendu en partie parce que les facteurs structurels qui limitaient la sensibilité des prix aux évolutions des réserves de main-d'œuvre continuent de fonctionner, et que certains facteurs, comme la numérisation et l'automatisation, se sont peut-être intensifiés avec la pandémie (FMI, 2021a; CNUCED, 2021). Les facteurs structurels, et leur interaction, peuvent compenser les pressions à la hausse sur les salaires. Dans le contexte de la reprise suivant la crise du COVID-19, ces facteurs comprennent une baisse de l'efficacité du marché du travail, fréquente dans les premiers stades d'une reprise lorsque la demande de main-d'œuvre plus qualifiée ne peut être satisfaite par le vivier de demandeurs d'emploi composé en grande partie de travailleurs moins qualifiés. Le déclin de l'efficacité du marché du travail peut être aggravé par le passage accéléré à la numérisation (qui exige de nouvelles compétences peu répandues) et par la suppression inégale des mesures de confinement et les restrictions persistantes à la mobilité qui empêchent la redistribution de la main-d'œuvre.

► **Figure 2.5 Croissance annuelle des salaires moyens réels, Canada et États-Unis, 2002-2020 (pourcentages)**



Note: Les salaires moyens sont mesurés en dollars É.-U. PPA (parité de pouvoir d'achat) de 2020.

Source: OCDE, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=0f736b73-25df-450e-84ff-b1c4f071e718&themetreeid=13>.

Un autre facteur clé est la perte de pouvoir de négociation de la main-d'œuvre, attribuable à un déclin du taux de syndicalisation, à l'apparition de nouvelles modalités d'emploi, ainsi qu'à un phénomène de concentration qui crée une situation de monopsonie sur le marché du travail (BIT, 2016; CNUCED, 2021)¹⁶.

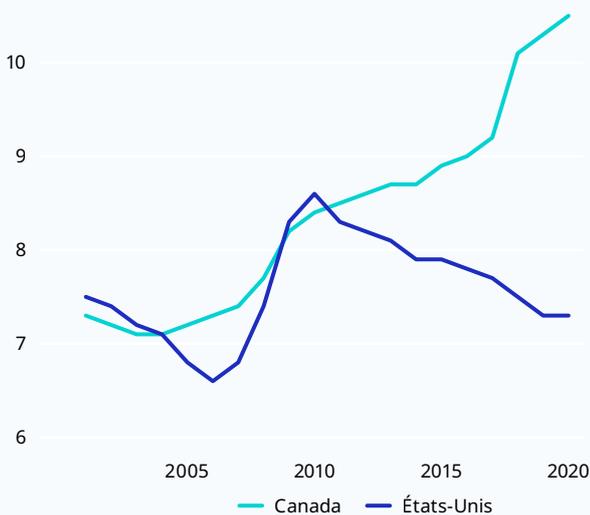
Le transfert à long terme du pouvoir de marché au détriment des travailleurs se traduit par une baisse de la part du travail dans le revenu au Canada et aux États-Unis depuis les années 1970¹⁷. Lors de la récession due au COVID-19, la part du travail aux États-Unis a augmenté au cours du premier semestre de 2020 et enregistre une tendance à la baisse depuis lors (CNUCED, 2021)¹⁸.

¹⁶ Il y a monopsonie sur le marché du travail quand les employeurs sont en mesure de fixer des salaires inférieurs aux niveaux concurrentiels, en raison d'une forte concentration du marché ou parce que divers éléments nuisent à la mobilité de la main-d'œuvre et rendent la recherche d'emploi plus difficile (Bahn, 2018).

¹⁷ Selon la série de données sur la part de la rémunération du travail dans le PIB en prix courants pour le Canada et les États-Unis (1960-2020) de la Federal Reserve Bank of St Louis.

¹⁸ Cela correspond à la tendance à une hausse de la part du travail dans le revenu au début d'une période de récession, lorsque les bénéfices chutent, puis à une baisse par la suite, lorsque les pertes sont répercutées sur les travailleurs.

► **Figure 2.6 Salaires minima horaires réels au Canada et aux États-Unis, 2001-2020 (dollars É.-U.)**



Note: Les salaires minima légaux sont convertis en une période de paie horaire. Les estimations qui en résultent sont ajustées en fonction des indices nationaux des prix à la consommation (IPC), puis converties dans une unité monétaire commune (dollars É.-U. PPA 2020).

Source: OCDE, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RMW>.

La faible part du travail avant la pandémie par rapport aux niveaux historiques et, à l'inverse, la part élevée du capital signifient que les marges bénéficiaires sont suffisamment larges pour absorber une hausse des salaires réels sans faire augmenter l'inflation (CNUCED, 2021, p. 10). Sous ces chiffres globaux se cache toutefois une forte hétérogénéité entre les entreprises et les travailleurs. La pandémie a mis en évidence la fragilité financière de nombreuses PME qui ont été confrontées à de graves contraintes de liquidité et à l'insolvabilité (Bartik et coll., 2020; OCDE, 2020a). On observe par ailleurs des signes d'inégalité accrue entre les travailleurs, qui se traduisent par des écarts croissants de salaire entre les travailleurs hautement qualifiés et les travailleurs peu qualifiés. Les salaires minima réels n'ont cessé de baisser aux États-Unis depuis 2010 (figure 2.6). Bien que certains employeurs de premier plan aient pris l'initiative d'une hausse des salaires, la dynamique au début de 2021 en faveur d'une intervention politique directe pour augmenter les salaires minima semble s'être calmée (CNUCED, 2021).

Tendances du marché du travail en Amérique latine et dans les Caraïbes

L'Amérique latine et les Caraïbes ont été la sous-région la plus durement touchée en 2020, avec des niveaux élevés de contagion et de mortalité, la plus forte chute du PIB (7,5 pour cent) et une diminution des heures de travail équivalant à 36 millions d'emplois à plein temps (tableau 2.2). En 2020, la sous-région a enregistré des pertes nettes d'emplois d'environ 25 millions, dont pas moins de 82 pour cent se sont traduites par des sorties de la population active. Comme la crise a touché tous les secteurs économiques, les mesures d'endiguement et les restrictions à la mobilité ont empêché la redistribution de la main-d'œuvre vers l'emploi informel, qui avait été auparavant un mécanisme clé d'ajustement du marché du travail dans la sous-région (BIT, 2021a). Au lieu de se retrouver au chômage ou de se tourner vers des emplois informels, comme lors des crises précédentes, les salariés licenciés et les travailleurs indépendants ont quitté la population active. L'effet disproportionné sur les travailleurs informels s'est traduit par une baisse du taux d'emploi informel dans certains pays au plus fort de la crise en 2020 (voir la section thématique ci-dessous). La pandémie a mis en évidence les liens étroits qui existent dans la sous-région entre l'informalité, le faible revenu des ménages et les inégalités (BIT, 2021c).

La fermeture et la disparition de millions de MPME dans la sous-région laissent penser que la reprise de l'emploi sera plus lente que celle de la croissance économique et que la qualité de l'emploi pourrait se détériorer. Les données sur 26 pays présentées dans la huitième édition de l'«Observatoire de l'OIT» (BIT, 2021d) montrent que les pertes d'emplois et les baisses de la durée du travail sont démesurées dans les petites entreprises par rapport aux grandes. Outre les MPME et les travailleurs informels, plusieurs autres groupes de travailleurs ont pâti de la crise de manière plus intense, notamment les femmes et les jeunes – qui ont subi une part disproportionnée des pertes d'emplois par rapport à leur part dans l'emploi – ainsi que les travailleurs moins qualifiés et les travailleurs migrants (BIT, 2021c).

L'économie de la sous-région a rebondi en 2021 avec une croissance du PIB estimée à 6,0 pour cent, tirée en partie par les termes de l'échange

favorables pour le Brésil et les retombées de la demande croissante aux États-Unis pour le Mexique (FMI, 2021a). Au Brésil, la reprise devrait ramener l'économie au-dessus de son PIB d'avant la crise, grâce à l'augmentation des exportations de produits de base, mais aussi grâce à des mesures budgétaires plus importantes et mieux ciblées qu'au Mexique, qui a connu une récession plus profonde, et qu'en Argentine, qui a dû faire face à des contraintes financières résultant d'importants emprunts extérieurs avant la pandémie (CNUCED, 2021). Le Chili, la Colombie, l'Équateur et le Pérou ont également été durement touchés par la crise mais devraient s'être redressés en 2021, à l'exception de l'Équateur, où la politique budgétaire et monétaire a été limitée par la dollarisation (CNUCED, 2021). La reprise des économies des Caraïbes dépendantes du tourisme, dont beaucoup ont enregistré des baisses de PIB à deux chiffres en 2020, dépendra dans une large mesure des campagnes de vaccination et de la levée des restrictions aux voyages internationaux. Dans de nombreux pays d'Amérique latine et des Caraïbes, la dépréciation de la monnaie et la hausse des prix des produits de base en 2021 ont fait grimper l'inflation (CNUCED, 2021).

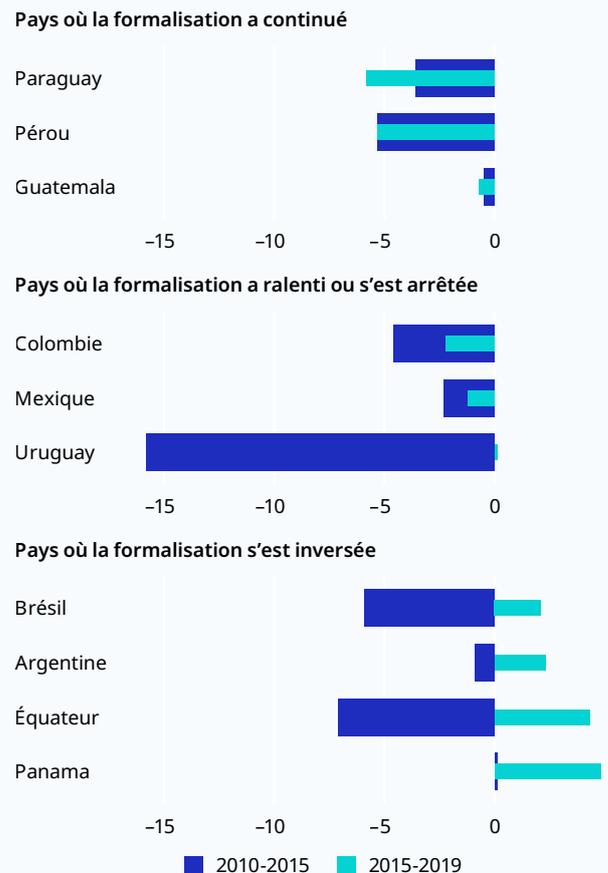
Bien que la croissance économique de la sous-région ait repris en 2021, celle de l'emploi reste limitée et a été largement portée par le travail informel (voir la section thématique ci-dessous). Étant donné que beaucoup de ceux qui avaient quitté le marché du travail en 2020 y sont revenus au cours de l'année 2021, le taux de chômage est resté élevé, à 10,0 pour cent, mais il devrait baisser en 2022 et 2023 (tableau 2.2). Les niveaux d'emploi et de participation à la population active devraient rester inférieurs, et le taux de chômage supérieur, à leurs niveaux antérieurs à la pandémie jusqu'en 2023.

Moteurs et risques d'une «déformalisation» ou d'une «informalisation» après le COVID-19 en Amérique latine et dans les Caraïbes

La transition vers l'emploi formel qui était en cours dans de nombreuses économies d'Amérique latine et des Caraïbes a été interrompue avant la pandémie. Pendant une grande partie des années 2000, le taux d'informalité était orienté à la baisse dans de nombreux pays de la sous-région.

Cette tendance s'expliquait par plusieurs facteurs, notamment une demande de main-d'œuvre dynamique en période de croissance économique, et un contexte macroéconomique stable, aidé par des politiques spécifiques visant à renforcer le processus de formalisation (BIT, 2021c). De 2015 jusqu'au début de la pandémie, cependant, le passage du travail informel au travail formel s'est soit inversé (en Argentine, au Brésil, en Équateur, au Panama), soit arrêté (en Uruguay), soit ralenti (en Colombie, au Mexique). Le processus s'est poursuivi dans quelques pays seulement (par exemple au Paraguay et au Pérou) (figure 2.7).

► **Figure 2.7 Évolution de la part de l'emploi informel dans certains pays d'Amérique latine, 2010-2019** (points de pourcentage)



Note: Les données pour l'Argentine concernent uniquement les zones urbaines.

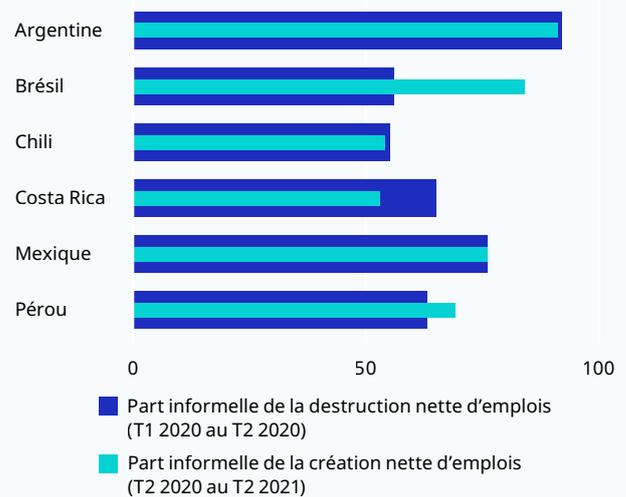
Source: Calculs des auteurs à partir d'ILOSTAT.

Les premières phases de la pandémie ont eu un effet sans précédent sur les marchés du travail de la sous-région, en partie parce que l'emploi informel n'a pas pu jouer son rôle anticyclique traditionnel d'absorption des travailleurs déplacés du secteur formel. L'emploi informel a au départ été touché de manière disproportionnée dans la plupart des pays, et ce pour plusieurs raisons: le fait que l'informalité est largement répandue dans les secteurs fortement touchés où les mesures de confinement et d'endiguement ont empêché les travailleurs informels de mener leurs activités, et où la possibilité de télétravail est limitée; la facilité relative de mettre un terme aux relations d'emploi informelles (BIT, 2021c); et le fait que les travailleurs informels sont souvent employés dans de petites entreprises, qui ont eu du mal à survivre à de longues périodes d'inactivité et ont eu moins accès aux mesures de soutien, y compris aux programmes de maintien des travailleurs dans l'emploi.

Cependant, après cette étape critique de la crise, lorsque les mesures d'endiguement ont été progressivement assouplies et que les économies se sont rouvertes, c'est l'emploi informel qui a connu le plus fort rebond. Les emplois informels ont représenté plus de 70 pour cent de la création nette d'emplois depuis la mi-2020 dans beaucoup de pays d'Amérique latine, dont l'Argentine, le Mexique et le Pérou, et plus de la moitié de la croissance de l'emploi au Chili et au Costa Rica (figure 2.8).

Deux effets sont à l'origine du fort rebond de l'emploi informel au début de la reprise: les transitions de l'inactivité vers l'emploi informel, et les transitions de l'emploi formel vers l'emploi informel. Le premier effet est prévisible, puisque de nombreuses pertes d'emplois informels se sont traduites par des sorties du marché du travail de travailleurs indépendants informels, qui y reviendront facilement lorsque les mesures d'endiguement le permettront. Il y a également l'«effet du travailleur supplémentaire», c'est-à-dire que des membres de la famille auparavant inactifs entrent sur le marché du travail pour compenser les pertes de revenus du ménage et sont susceptibles d'être absorbés par le travail informel, en particulier compte tenu des possibilités limitées d'emploi formel. Le second effet concerne la redistribution de la main-d'œuvre – par exemple la fermeture permanente de PME laisse penser

► **Figure 2.8 Part informelle de la destruction nette d'emplois (T1 2020 au T2 2020) et de la création nette d'emplois (T2 2020 au T2 2021) (pourcentages)**



Note: Pour l'Argentine et le Pérou, la création d'emplois couvre la période allant du deuxième trimestre 2020 au premier trimestre 2021. Les données pour l'Argentine concernent uniquement les zones urbaines.

Source: Calculs des auteurs à partir d'ILOSTAT, statistiques de la main-d'œuvre à court terme.

que certains salariés licenciés se tourneront vers le travail indépendant informel, au moins temporairement – et le retour du rôle anticyclique de l'emploi informel. L'incertitude persistante pourrait influencer les décisions des entreprises, en retardant les investissements et les embauches (notamment de travailleurs formels), ce qui pourrait accroître la demande de travail informel au détriment du travail formel. Depuis le milieu de 2020, les flux de sortie de la population active à partir de l'emploi formel ont tendance à baisser, tandis que les flux du travail formel vers le travail informel sont restés stables ou ont augmenté, ce qui laisse penser que l'informalisation de l'emploi précédemment formel constitue un fort risque latent dans la sous-région, en particulier si l'on tient compte de l'expérience des crises passées (BIT, 2021c).

Vers la fin de 2021, la reprise de l'emploi en Amérique latine et dans les Caraïbes restait partielle, et l'emploi formel comme l'emploi informel

demeuraient inférieurs à leurs niveaux d'avant la pandémie dans la plupart des pays¹⁹. Il est essentiel que les politiques publiques se concentrent désormais sur la création d'emplois formels à une échelle suffisante non seulement pour absorber la main-d'œuvre qui augmente à nouveau, mais aussi pour repousser tout risque de «déformalisation». Cela s'applique aux politiques qui soutiennent les MPME, en veillant à ce qu'elles atteignent le niveau minimal d'efficacité et de rentabilité requis pour la création d'emplois décents, et aux politiques qui encouragent la «e-formalisation» et facilitent la transition des entreprises – y compris des nombreuses

nouvelles entreprises numériques – vers la formalité (BIT, 2021c). Il est également indispensable qu'une stratégie globale pour l'emploi fasse partie intégrante de la stratégie de relance économique. Enfin, bien que les pays de la sous-région aient déployé des efforts considérables pour combler les lacunes de la protection sociale et étendre temporairement la couverture à des travailleurs qui n'en auraient pas bénéficié autrement, un défi majeur consiste à canaliser ces efforts vers la mise en place de systèmes de protection sociale solides et durables, incluant des garanties de revenu et des socles de protection sociale permanents.

► États arabes

Malgré de fortes différences en termes de richesse et de structures économiques entre le sous-groupe des pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et celui des non-membres (non-CCG), les États arabes partageaient les mêmes difficultés sur le marché du travail avant même la pandémie. Il s'agissait de taux d'activité et de ratios emploi-population faibles ainsi que de taux élevés de chômage et de sous-utilisation de la main-d'œuvre, en particulier pour les personnes instruites. Les jeunes et les femmes étaient particulièrement désavantagés sur le marché du travail. Ces déficits de longue date en matière de travail décent résultent en partie de la transformation structurelle limitée et de la pénurie de possibilités d'emploi dans le secteur privé formel, comme nous le verrons ci-après.

Tendances du marché du travail

La pandémie, ainsi que la baisse du prix et de la demande de pétrole, a eu de fortes répercussions sur la région des États arabes, où le PIB s'est contracté de 6,0 pour cent en 2020. Dans les pays du CCG, le ratio emploi-population a diminué de 1,2 point de pourcentage en 2020, la plupart des travailleurs licenciés passant au chômage (tableau 2.3). La pandémie a entraîné

des pertes d'emplois à grande échelle, en particulier dans la construction et dans les services qui emploient une large partie des travailleurs migrants (hébergement et restauration, commerce de gros et de détail, et autres services, y compris les travaux domestiques et autres services personnels). Toutefois, une partie du nombre accru de chômeurs était constituée de nouvelles arrivantes sur le marché du travail, incapables de trouver un emploi en raison de la crise. Le taux d'activité des femmes dans les pays du CCG a en effet augmenté de 2,3 points de pourcentage en 2020 (annexe C, tableau C12). Cela s'explique en grande partie par les récentes réformes économiques, notamment les politiques de «saoudisation» qui ont conduit à un doublement du taux d'activité des femmes en Arabie saoudite, qui est passé à 33 pour cent en quatre ans, et par le fait que de jeunes ressortissants nationaux ont accepté des emplois dans le secteur privé du commerce de détail, de l'hôtellerie et de la restauration, ainsi que d'autres postes qui auraient auparavant été occupés par des expatriés (England, 2021).

Dans les pays non membres du CCG, où l'informalité et la pauvreté au travail étaient déjà répandues et où la protection sociale était limitée, les effets de la crise se sont surtout fait sentir dans la dégradation des revenus et des conditions de vie (BIT, 2021a). En 2020, la pandémie a fait bondir le taux de pauvreté

¹⁹ Sur la base des statistiques trimestrielles de main-d'œuvre, ILOSTAT.

► **Tableau 2.3 Estimations et projections concernant les heures de travail, l'emploi, le chômage et la main-d'œuvre, aux niveaux régional et sous-régional, États arabes, 2019-2023**

Région/ sous-région	Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans (pourcentages)					Nombre total d'heures de travail par semaine en emplois équivalents plein temps (EPT = 48 heures/semaine) (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
États arabes	22,1	19,9	20,5	21,2	21,5	49,8	45,9	48,3	51,1	53,0
CCG	30,5	27,5	28,5	29,6	30,0	27,6	25,3	26,5	27,9	28,7
Non-CCG	16,5	14,9	15,3	15,8	16,1	22,2	20,7	21,7	23,1	24,3
	Ratio emploi-population (pourcentages)					Emploi (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
États arabes	47,1	45,7	45,7	46,4	46,8	53,5	53,2	54,5	56,6	58,6
CCG	64,3	63,1	63,1	64,1	64,9	28,9	28,9	29,4	30,4	31,2
Non-CCG	35,8	34,4	34,5	35,1	35,6	24,6	24,3	25,1	26,3	27,4
	Taux de chômage (pourcentages)					Chômage (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
États arabes	8,2	9,5	9,6	9,2	8,7	4,8	5,6	5,8	5,7	5,6
CCG	3,7	5,2	5,2	4,8	4,5	1,1	1,6	1,6	1,5	1,5
Non-CCG	13,0	14,2	14,3	13,8	13,1	3,7	4,0	4,2	4,2	4,2
	Taux d'activité (pourcentages)					Population active (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
États arabes	51,3	50,5	50,6	51,0	51,3	58,3	58,8	60,3	62,3	64,2
CCG	66,8	66,5	66,6	67,3	67,9	30,1	30,5	31,0	31,9	32,6
Non-CCG	41,1	40,1	40,3	40,7	41,0	28,3	28,3	29,3	30,5	31,6

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2021.

extrême au travail de 2,8 points de pourcentage dans ces pays, et le taux de pauvreté modérée de 0,7 point de pourcentage. Cela équivaut à plus de 640 000 travailleurs supplémentaires tombant sous le seuil de pauvreté extrême et à environ 125 000 autres tombant sous le seuil de pauvreté modérée. Il convient de noter que les chiffres relatifs à la pauvreté des travailleurs sous-estiment l'impact de la crise sur la pauvreté, en raison des importantes pertes d'emplois parmi les travailleurs faiblement rémunérés (voir encadré 1.1).

Outre les répercussions directes que la crise a eues sur leur propre économie, les pays non membres du CCG ont également souffert de l'effet de propagation de la contraction

économique dans les pays du CCG. Cet effet s'est principalement traduit par une baisse des envois de fonds, qui représentent une part importante du PIB dans de nombreux pays et jouent un rôle crucial dans le maintien des revenus et des moyens de subsistance et dans la réduction de la pauvreté (BIT, 2021a). Les travailleurs migrants, ainsi que les réfugiés et les personnes déplacées de force qui constituent une part importante de la population de la région – notamment dans certains pays comme la Jordanie, le Liban et le Yémen – ont été parmi les plus vulnérables à l'impact de la crise (BIT, 2021a, 2020d, 2020e).

La pandémie de COVID-19 a aggravé les conséquences d'autres crises en cours dans

la région (en particulier dans les pays non membres du CCG), notamment les conflits prolongés, les guerres et les déplacements de population, ainsi que l'instabilité économique et financière. Dans les pays non membres du CCG, l'insuffisance des infrastructures, la faiblesse des cadres institutionnels et l'espace budgétaire limité ont considérablement réduit la capacité des pays à répondre à la pandémie. On estime que les mesures de riposte ont nettement creusé les déficits budgétaires dans la région des États arabes, à un moment où les recettes fiscales se sont fortement contractées, et que ces déficits seront probablement financés par de nouveaux emprunts (ONU, 2020). Cela induit une charge de la dette plus importante pour de nombreux pays où le ratio dette-PIB est déjà insoutenable. En plus de faire ressortir la nécessité d'étendre la couverture de protection sociale dans toute la région, la crise du COVID-19 a mis en évidence l'urgence d'une transformation structurelle et d'une diversification économique pour réduire la vulnérabilité de la région et de ses habitants aux crises futures (voir la section thématique ci-dessous). La pandémie a également souligné le besoin d'investir dans les infrastructures des technologies de l'information et de promouvoir les investissements dans l'économie des soins.

Selon les estimations, la reprise dans les États arabes en 2021 a été faible – avec un taux de croissance du PIB de 2,2 pour cent – et inégale: les marchés du travail des pays du CCG se sont redressés plus rapidement que ceux des pays non membres du CCG en raison de la forte hausse des prix des produits de base. Le taux d'activité devrait dépasser son niveau d'avant la crise d'ici à fin 2022 dans les pays du CCG, mais il devrait rester inférieur à son niveau de 2019 jusqu'en 2023 dans les pays non membres du CCG, où il était particulièrement faible au départ, en raison d'obstacles importants à la participation des femmes au marché du travail. De même, le ratio emploi-population devrait augmenter progressivement au cours des prochaines années dans les pays membres et non membres du CCG, dépassant son niveau antérieur à la crise dans les pays du CCG d'ici à 2023, mais pas dans les pays non membres du CCG.

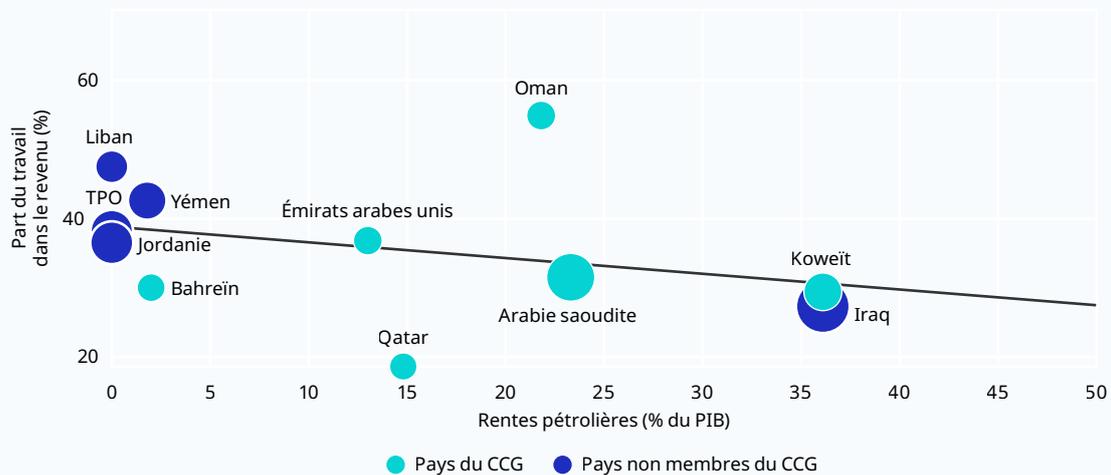
Dépendance à l'égard des ressources et marchés du travail: économies rentières et manque de transformation structurelle et de développement du secteur privé

Les déficits de longue date en matière de travail décent dans la région des États arabes se traduisent par une relation ténue entre croissance économique, emploi et pauvreté (ONU, 2020). Même en période de forte croissance économique et de baisse des niveaux de conflit et d'instabilité, la région n'a pas réussi à générer des emplois décents et productifs dans le secteur privé formel. Au lieu de cela, les emplois ont été créés soit dans le secteur public – qui est devenu sursaturé ces dernières années –, soit dans le secteur privé informel, où les conditions de travail décentes, y compris les salaires décents, font défaut. Cette impuissance tranche avec les aspirations des jeunes de la région, qui sont de plus en plus éduqués.

La littérature examinant les obstacles structurels à la création de travail décent dans les pays de la région met en évidence plusieurs facteurs. Il s'agit notamment: 1) de l'économie politique et de la dynamique des économies de rente; 2) de la faiblesse des cadres réglementaires et de la prévalence de l'informalité, notamment dans les pays non membres du CCG; 3) des déséquilibres capital-travail, pas seulement dans le secteur extractif et dans les pays dépendant du pétrole, mais dans la plupart des secteurs et des économies; 4) de faibles niveaux de productivité totale des facteurs (PTF) dans les entreprises du secteur privé formel et d'une faible élasticité de l'emploi, tous deux liés à la faiblesse des infrastructures de production et à la mauvaise gouvernance; et 5) d'importantes inégalités entre les sexes sur le marché du travail (ONU, 2020; BIT et CESAO, 2021; BERD, BEI et Banque mondiale, 2016).

La dépendance à l'égard de la rente pétrolière dans les pays du CCG a en particulier conféré au secteur public un rôle surdimensionné dans la création d'emplois, notamment pour les nationaux. La part de l'emploi public est également relativement élevée dans certains pays et territoires non membres du CCG, puisqu'il concerne environ

► **Figure 2.9 Dépendance au pétrole, part du travail dans le revenu national et part de l'emploi du secteur public dans les États arabes**



Note: La taille de chaque point indique la part du secteur public dans l'emploi, qui varie de 9,3 pour cent au Qatar à 38,3 pour cent en Iraq. L'année de référence est 2017 pour la part du travail et la rente pétrolière (en pourcentage du PIB) pour tous les pays, et 2019 pour la part de l'emploi public pour tous les pays, à l'exception de Bahreïn et de l'Iraq (2012), du Yémen (2014), du Koweït (2016) et d'Oman et de l'Arabie saoudite (2018). TPO = territoire palestinien occupé.

Sources: ILOSTAT et Indicateurs du développement dans le monde.

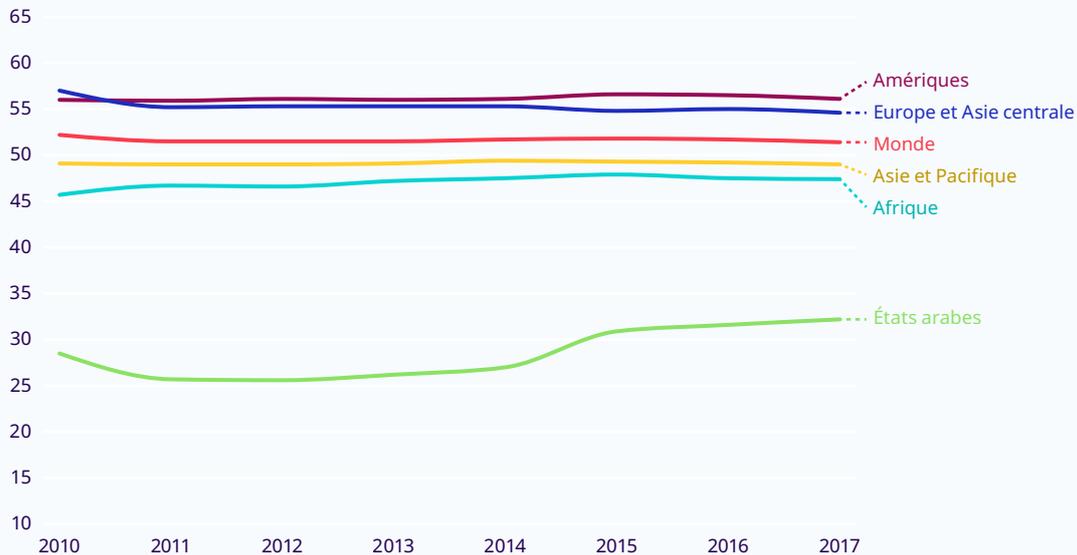
un travailleur sur quatre en Jordanie et dans le Territoire palestinien occupé (figure 2.9). Dans la figure 2.9, la part de l'emploi public se réfère à l'emploi total, incluant à la fois les ressortissants nationaux et non nationaux. Elle est en fait beaucoup plus élevée pour les nationaux dans les pays du CCG, où le secteur est souvent perçu comme l'employeur de premier et de dernier recours (BIT, 2021a; Carvalho, Youssef et Dunais, 2018). La principale préoccupation concernant le secteur public dans la région, au-delà de sa taille ou de sa part d'emploi, est son incapacité à mettre en œuvre des politiques propices à la transformation structurelle et au développement du secteur privé (BIT et CESAO, 2021).

Outre la préférence donnée au secteur public, plusieurs raisons expliquent pourquoi la croissance de l'emploi dans le secteur privé formel reste insaisissable dans la région des États arabes. La faiblesse des cadres réglementaires et la capacité limitée de l'État à mettre en œuvre

et à contrôler les politiques, ainsi que l'instabilité politique, freinent l'investissement et réduisent la PTF. Une étude récente (BIT et CESAO, 2021) a constaté que les entreprises des États arabes ont en moyenne des élasticités de l'emploi et une PTF plus faibles que les entreprises d'autres pays appartenant aux mêmes groupes de revenus, et que la PTF tend à être particulièrement basse pour les PME de la région. L'étude a également montré que, dans les entreprises du secteur privé formel, la part des salaires dans la production est faible par rapport à celle du capital, en particulier dans l'industrie manufacturière²⁰. Cela s'explique en partie par les marchés du travail à double vitesse dans ces économies, où prédominent dans de nombreux secteurs les travailleurs migrants qui acceptent des niveaux de salaire minima généralement inférieurs à ceux de leurs homologues nationaux. En outre, des mesures spécifiques comme les prix subventionnés de l'énergie dans les pays du CCG favorisent la production à forte intensité de capital.

²⁰ En revanche, dans d'autres pays ayant des niveaux de revenus similaires en Asie et en Amérique latine, la part des salaires dans l'industrie manufacturière est supérieure à la moyenne.

► **Figure 2.10 Part du revenu du travail en pourcentage du PIB, régions du monde, 2010-2017**



Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, juillet 2019.

De manière générale, le déséquilibre entre les rendements du capital et ceux du travail alimente les inégalités de revenus en raison de la forte concentration de la propriété du capital chez les plus aisés. La part du travail dans le revenu de la région des États arabes est restée inférieure de 20 points de pourcentage à la moyenne mondiale entre 2010 et 2017; son augmentation la plus notable, en 2015, peut être attribuée au choc pétrolier et à la baisse de la rente pétrolière qui en a résulté (figure 2.10). Bien qu'il existe une corrélation négative entre la dépendance au pétrole et la part du travail dans le revenu (Oman étant une exception), les pays non membres du CCG qui ne sont pas dépendants du pétrole ont des parts de travail certes un peu plus élevées, mais toujours inférieures à la moyenne mondiale (figure 2.9).

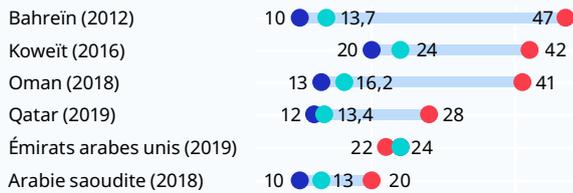
Dans les pays non membres du CCG, il a été démontré que la dépendance à l'égard des rapatriements de fonds crée une dynamique du marché du travail similaire à celle associée aux rentes pétrolières dans les pays du CCG. Malgré leur rôle important dans le maintien des revenus et des moyens de subsistance et dans la réduction de la pauvreté, les transferts de fonds peuvent avoir des conséquences inattendues sur le

marché du travail. Ils peuvent avoir une influence à la fois sur l'offre de main-d'œuvre – concernant les incitations au travail, la participation à la vie active, les salaires minima acceptés et les choix professionnels – et sur la demande, en favorisant l'emploi dans le secteur non marchand au détriment du secteur marchand (Chami et coll., 2018). Les effets des envois de fonds sur le marché du travail sont complexes, particulièrement dans les États fragiles, où ils peuvent constituer une bouée de sauvetage pour beaucoup, mais où ils contribuent en même temps à perpétuer certaines des institutions faibles qui caractérisent ces États (voir, par exemple, Abdih et coll., 2012).

L'inégalité frappante entre les sexes sur les marchés du travail n'est pas sans rapport avec la croissance limitée de l'emploi dans le secteur privé dans les États arabes. La figure 2.11 montre que la part des femmes dans l'emploi dans ces pays est extrêmement faible – allant de 7 pour cent au Yémen à 30 pour cent au Liban parmi les pays pour lesquels des données sont disponibles – et que cet écart est souvent dû à une très faible présence féminine dans l'emploi du secteur privé. La part du secteur public dans l'emploi féminin dépasse de loin sa part dans l'emploi masculin

► **Figure 2.11 Part des femmes dans l'emploi par secteur institutionnel dans la région des États arabes, dernière année disponible** (pourcentages)

Pays membres du CCG



Économies non membres du CCG



Note: Les données de l'enquête sur les forces de travail de 2020 pour l'Arabie saoudite ne sont pas prises en compte dans cette figure.

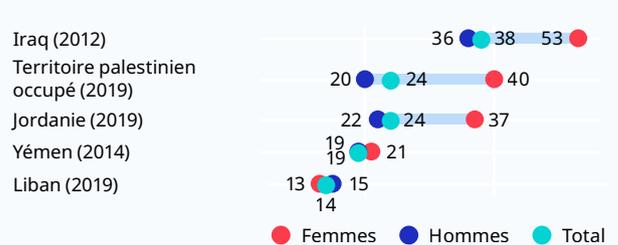
Source: ILOSTAT.

► **Figure 2.12 Part de l'emploi dans le secteur public par sexe dans la région des États arabes, dernière année disponible** (pourcentages)

Pays membres du CCG



Économies non membres du CCG



Note: Les données de l'enquête sur les forces de travail de 2020 pour l'Arabie saoudite ne sont pas prises en compte dans cette figure.

Source: ILOSTAT.

dans de nombreux pays de la région (figure 2.12). Malgré certains progrès (comme décrit ci-dessus dans le cas de l'Arabie saoudite), les femmes de la région sont toujours confrontées à d'importants obstacles structurels à la participation à la vie active, qui trouvent leur origine dans les contrats sociaux et dans certaines pratiques et politiques de gouvernance qui ne sont pas inclusives (BIT et CESAO, 2021; BIT et PNUD, 2012).

Au lendemain de la pandémie, et alors que l'évolution technologique rapide continue de transformer le monde du travail, la région des États arabes devra de toute urgence s'attaquer aux obstacles structurels à la création d'emplois décents. Plusieurs conclusions pertinentes de l'étude du BIT et de la CESAO (2021) méritent d'être rappelées: la technologie semble se substituer au travail et compléter le capital dans la région arabe, ce qui implique que des interventions dans plusieurs domaines (développement des compétences, politiques redistributives) sont nécessaires

pour éviter que les inégalités ne se creusent davantage; l'industrie manufacturière, dans son état actuel, n'absorbe peut-être pas de manière optimale la main-d'œuvre de plus en plus instruite, en l'absence d'investissements adéquats dans les déterminants de la PTF; il est nécessaire d'adopter des politiques ciblant les déterminants structurels des écarts entre les hommes et les femmes sur le marché du travail (telles que des réformes du droit du travail favorisant la participation des femmes au marché du travail et un partage plus équitable des responsabilités ménagères grâce à l'amélioration des services de garde d'enfants et des prestations de paternité). La transformation structurelle et la diversification vers des secteurs plus productifs mais aussi plus intensifs en main-d'œuvre (par le biais de politiques macroéconomiques favorables à l'emploi et de politiques structurelles et sectorielles), ainsi que la création et le renforcement des institutions du marché du travail et des systèmes de protection sociale sont plus importants que jamais pour la région.

► Asie et Pacifique

La région de l'Asie et du Pacifique est celle qui a connu les changements structurels les plus rapides au cours de la dernière décennie. Elle affiche des taux de croissance du PIB parmi les plus élevés au monde, sous l'effet de l'intensification des échanges et de l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales et régionales, facilitées par l'évolution technologique (BIT, 2021a). La diminution de la part du travail dans le revenu reflète l'évolution des structures de production vers des activités à plus forte intensité de capital (BIT, 2021a, 2020f). Ce processus s'est accompagné d'une augmentation des inégalités dans plusieurs dimensions, notamment l'élargissement des écarts entre les zones rurales et les zones urbaines et la montée de la prime à la compétence entre les professions hautement qualifiées et les professions peu qualifiées (BIT, 2020g). Avant la pandémie, la pauvreté au travail et l'informalité restaient très répandues dans la région, malgré la croissance économique rapide, des taux d'activité et d'emploi élevés et une sous-utilisation relativement limitée de la main-d'œuvre.

Tendances du marché du travail

L'impact de la pandémie sur la région a nettement varié d'une sous-région à l'autre au cours des différentes vagues de COVID-19. L'Asie de l'Est a été la première sous-région à être touchée en 2020, mais elle a ensuite généralement réussi à maîtriser la maladie. L'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est ont toutes deux été durement touchées par la vague Delta du virus, respectivement au deuxième et au troisième trimestre de 2021. Les répercussions sur le marché du travail ont varié d'un pays à l'autre, en fonction de la rigueur des mesures de confinement et de la composition différente de la production, des exportations et de l'emploi. Les effets différenciés de la pandémie sur la région Asie-Pacifique ont eu une dimension sectorielle importante, comme dans toutes les régions. Malgré les perturbations des chaînes

d'approvisionnement mondiales et une baisse de la demande frappant le secteur manufacturier, l'Asie a renforcé sa position dominante, avec une part croissante du commerce mondial en 2020 et 2021 (CNUCED, 2021)²¹. Néanmoins, la région a connu la plus forte baisse de l'emploi manufacturier par rapport à l'emploi total en raison de la pandémie. Les autres secteurs fortement touchés par les restrictions à la mobilité et le déclin du tourisme international sont l'hébergement et la restauration, ainsi que le commerce de gros et de détail (BIT, 2021a). Les répercussions sur ces deux secteurs et leurs implications pour l'avenir du travail dans la région sont examinées plus en détail dans la section thématique ci-dessous.

Dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique, le temps de travail total en 2020 a diminué de l'équivalent de plus de 130 millions d'emplois équivalents plein temps (tableau 2.4). Les pertes nettes d'emplois se sont élevées à environ 58 millions en 2020, et 39 millions des travailleurs concernés ont quitté la population active. La reprise du marché du travail devrait être lente: le taux d'activité et le ratio emploi-population devraient rester inférieurs à leurs niveaux d'avant la crise jusqu'en 2023 dans toutes les sous-régions (tableau 2.4).

La pandémie aurait poussé plus de 2 millions de travailleurs sous le seuil de pauvreté extrême en Asie et dans le Pacifique en 2020, et 1,6 million d'autres sous le seuil de pauvreté modérée, annulant ainsi une partie des progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté au cours des dernières décennies. Les chiffres de la pauvreté au travail sous-estiment toutefois l'impact de la crise sur la pauvreté, car ils ne tiennent pas compte des personnes à faible revenu qui se sont retrouvées sans emploi à cause de la pandémie (voir encadré 1.1).

Parmi les groupes les plus vulnérables à la pandémie dans cette région figurent les travailleurs informels, qui représentent une part importante de l'emploi dans certains des secteurs les plus touchés, et les travailleurs migrants (BIT, 2021a). Les mesures prises par les pouvoirs

²¹ Une abondante littérature a traité de l'impact de la pandémie sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et sur le secteur manufacturier asiatique, ainsi que de ses conséquences (voir, par exemple, BIT, 2020i, 2020j, 2020k, 2021a, 2021f).

► **Tableau 2.4 Estimations et projections concernant les heures de travail, l'emploi, le chômage et la main-d'œuvre, aux niveaux régional et sous-régional, Asie et Pacifique, 2019-2023**

Région/ sous-région	Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans (pourcentages)					Nombre total d'heures de travail par semaine en emplois équivalents plein temps (EPT = 48 heures/semaine) (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Asie et Pacifique	29,2	26,8	28,0	28,6	28,8	1771	1638	1723	1774	1797
Asie de l'Est	33,8	32,5	33,9	34,0	33,9	825	790	821	823	821
Asie du Sud-Est	29,7	27,3	27,5	28,6	29,3	277	257	262	275	284
Îles du Pacifique	25,2	24,3	24,7	24,8	25,1	14	14	14	14	14
Asie du Sud	24,8	21,5	23,0	24,0	24,3	655	577	626	662	678
	Ratio emploi-population (pourcentages)					Emploi (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Asie et Pacifique	57,7	55,3	55,8	56,1	56,1	1901	1843	1878	1909	1930
Asie de l'Est	65,5	64,4	64,3	64,2	64,1	906	895	898	901	902
Asie du Sud-Est	65,7	63,9	63,9	64,1	64,6	324	320	324	329	336
Îles du Pacifique	60,2	58,8	59,8	59,5	59,4	19	19	20	20	20
Asie du Sud	47,0	43,3	44,5	45,4	45,5	651	609	636	660	672
	Taux de chômage (pourcentages)					Chômage (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Asie et Pacifique	4,3	5,4	4,8	4,6	4,5	85,8	104,7	95,2	92,6	91,0
Asie de l'Est	4,3	4,8	4,6	4,5	4,3	40,6	44,7	43,1	42,0	41,0
Asie du Sud-Est	2,5	3,0	3,1	3,1	2,8	8,2	9,9	10,5	10,4	9,7
Îles du Pacifique	4,7	5,6	4,7	4,6	4,5	0,9	1,1	1,0	0,9	0,9
Asie du Sud	5,2	7,4	6,0	5,6	5,5	36,0	48,9	40,7	39,3	39,4
	Taux d'activité (pourcentages)					Population active (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Asie et Pacifique	60,3	58,5	58,6	58,8	58,8	1987	1948	1973	2002	2021
Asie de l'Est	68,4	67,6	67,4	67,2	67,0	947	940	942	943	943
Asie du Sud-Est	67,4	65,9	66,0	66,1	66,4	333	330	334	340	345
Îles du Pacifique	63,1	62,3	62,7	62,3	62,2	20	20	21	21	21
Asie du Sud	49,6	46,7	47,3	48,1	48,2	687	658	677	699	712

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2021.

publics, notamment l'extension de l'aide sociale à une plus grande partie de la population et, dans certains cas, à des groupes auparavant exclus, ont contribué à atténuer les fortes pertes de revenus du travail et l'augmentation de la pauvreté des travailleurs (BIT, 2021b, 2020h).

L'Asie de l'Est est la sous-région qui a fait preuve de la plus grande résilience en 2020 et a connu le rebond le plus dynamique en 2021. La Chine a cependant commencé à réduire ses investissements publics et son soutien budgétaire, qui avaient dopé sa croissance et ont eu des effets d'entraînement

dans toute la région (CNUCED, 2021). Parmi les sous-régions d'Asie, l'Asie de l'Est est celle où l'impact disproportionné de la pandémie sur les femmes est le plus évident, puisqu'elles ont représenté 62 pour cent du déclin net de l'emploi en 2020 (annexe C, tableau C13). Les jeunes ont également été touchés de manière démesurée, représentant près de la moitié (48 pour cent) des pertes nettes d'emplois contre seulement 9 pour cent de la population active. Le redressement du marché du travail de la sous-région devrait être à la traîne de la reprise économique, avec des hausses progressives du ratio emploi-population et du taux d'activité en 2021.

Les ravages causés par les nouveaux variants et les nouvelles vagues du virus en 2021, combinés à la lenteur des campagnes de vaccination, ont conduit à réviser à la baisse les perspectives de croissance de la région, en particulier pour l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est (FMI, 2021a). En 2020, l'Asie du Sud a représenté environ 60 pour cent de la diminution du nombre d'heures de travail dans la région et 73 pour cent des pertes nettes d'emplois, la faiblesse des soins de santé publics et la forte informalité ayant aggravé les coûts humains de la crise. Le ratio emploi-population de la sous-région a connu une baisse vertigineuse de 3,8 points de pourcentage en 2020 (tableau 2.4). L'Asie du Sud comptait également 56 pour cent des nouveaux travailleurs pauvres de la région en 2020. La reprise dans la sous-région en 2021 n'a été que partielle, l'emploi et le taux d'activité restant bien en deçà de leurs niveaux antérieurs à la crise. L'Asie du Sud-Est, qui a subi un fort recul dans sa reprise en 2021, est la seule sous-région d'Asie où l'on estime que le taux de chômage a augmenté au cours de la deuxième année de la pandémie (tableau 2.4). Selon les projections, le taux de chômage de l'Asie du Sud-Est devrait rester plus élevé, et le ratio emploi-population et le taux d'activité plus bas, que les niveaux d'avant la crise jusqu'en 2023.

Les perturbations du tourisme, dont la sous-région du Pacifique a fortement pâti en 2020, ne se sont que partiellement améliorées en 2021. La sous-région des îles du Pacifique a enregistré une baisse de 1,4 point de pourcentage du ratio emploi-population en 2020. La majeure partie de la baisse nette de l'emploi s'est traduite par

des transitions vers le chômage plutôt que par des sorties de la population active. Les jeunes travailleurs ont souffert de la crise de manière disproportionnée – représentant environ deux tiers des pertes nettes d'emplois en 2020 (annexe C, tableau C16) – en grande partie en raison de leur surreprésentation dans les secteurs fortement touchés. Selon les estimations, le taux de chômage devrait avoir retrouvé son niveau d'avant la crise en 2021, mais le ratio emploi-population et le taux d'activité devraient rester au-dessous jusqu'en 2023.

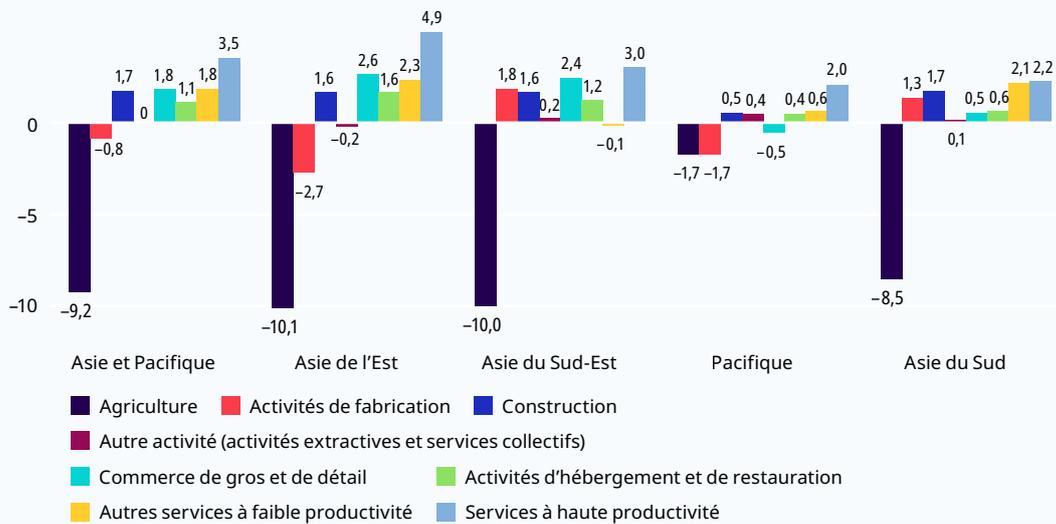
Tourisme et commerce de gros et de détail en Asie et dans le Pacifique: répercussions et implications du COVID-19

Contrairement à d'autres régions du monde, la transformation structurelle en Asie et dans le Pacifique a continué sur la voie empruntée au cours de la décennie précédant la pandémie, modifiant rapidement les marchés du travail. Une grande partie des travailleurs ont quitté l'agriculture dans toutes les sous-régions (figure 2.13). En Asie de l'Est, les travailleurs agricoles déplacés se sont tournés principalement vers les services et, dans une moindre mesure, vers la construction. L'emploi manufacturier a diminué dans la sous-région entre 2010 et 2019, car certaines industries manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre, comme la confection, se sont déplacées vers l'Asie du Sud-Est et l'Asie du Sud (van Klaveren et Tijdens, 2018). Cependant, même dans ces deux dernières sous-régions, le secteur des services a représenté plus de 60 pour cent de la création nette d'emplois au cours de cette période.

Dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique, plus de 80 pour cent de la création nette d'emplois au cours de la décennie qui a précédé la pandémie se trouvaient dans les services²². Bien que les services à haute productivité employant des travailleurs moyennement et hautement qualifiés aient connu une forte croissance au cours de cette période, une grande partie de la main-d'œuvre agricole peu qualifiée déplacée a été absorbée par

22 Calculs des auteurs à partir d'ILOSTAT.

► **Figure 2.13 Évolution des parts d'emploi sectoriel, Asie et Pacifique et ses sous-régions, 2010-2019 (points de pourcentage)**



Note: Les «autres services à faible productivité» comprennent les transports et l'entreposage, ainsi que les «autres services» (catégories H, J, R, S, T, U de la Classification internationale type, par industrie (CITI), révision 4). Les «services à haute productivité» comprennent les activités financières et d'assurances, les activités immobilières, les activités professionnelles et administratives, l'administration publique, l'éducation, la santé et l'action sociale (catégories K, L, M, N, O, P, Q de la CITI Rév. 4).

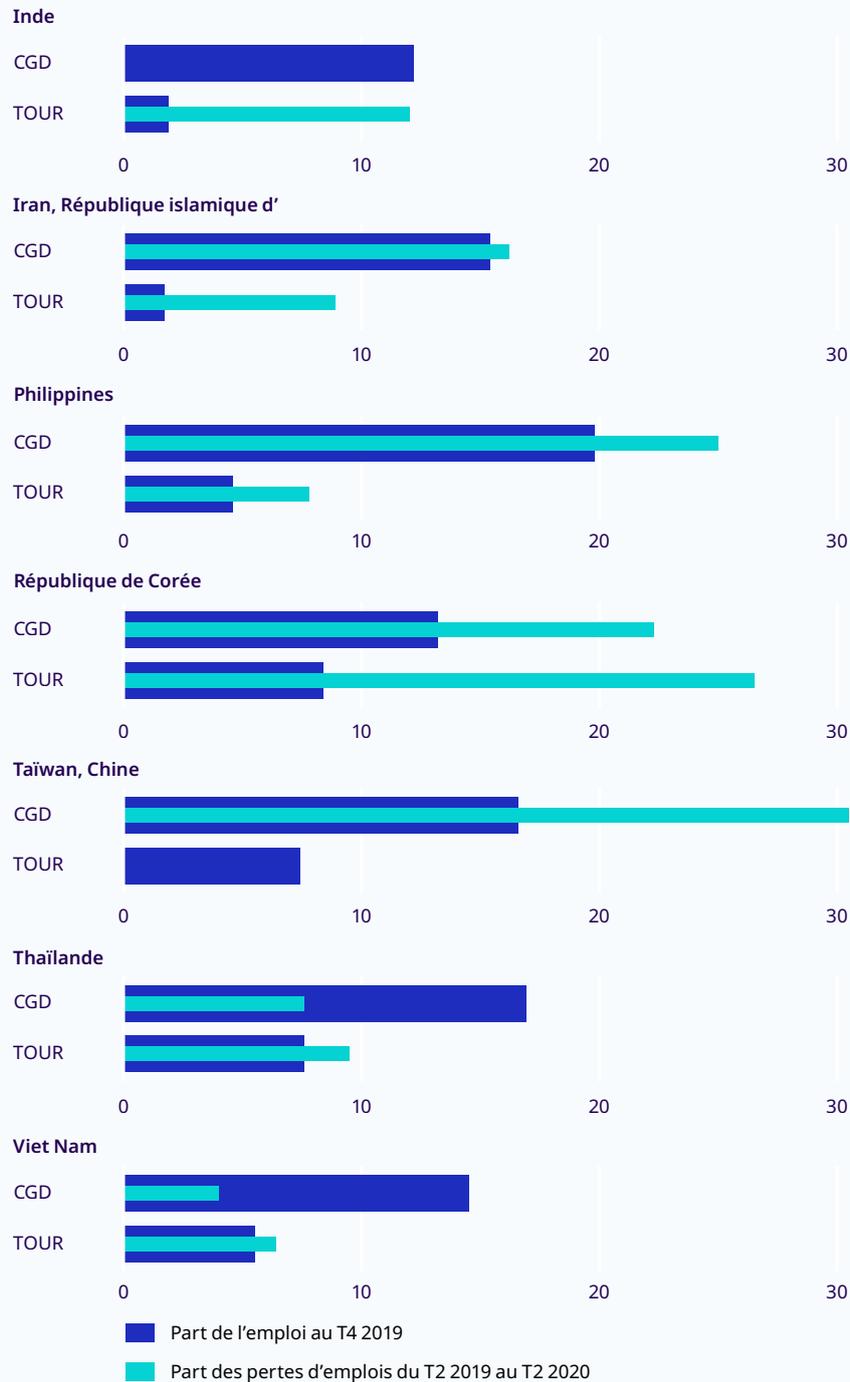
Source: Calculs des auteurs à partir d'ILOSTAT.

des services à plus faible productivité, notamment le commerce de gros et de détail, l'hébergement et la restauration, le transport et l'entreposage, et les «autres activités de services» (principalement les services personnels). Le secteur du commerce de gros et de détail a représenté la plus grande part de la création nette d'emplois au cours de cette période: 20 pour cent dans la région Asie et Pacifique et 25 pour cent en Asie du Sud-Est. Les services d'hébergement et de restauration, qui servent d'indicateur pour le secteur du tourisme²³, ont également contribué de manière importante à la croissance de l'emploi dans la région, avec 10 pour cent des emplois créés entre 2010 et 2019. Ces deux secteurs employaient ensemble plus de 350 millions de travailleurs en Asie et dans le Pacifique en 2019. La crise du COVID-19 les a particulièrement touchés, ce qui a attiré l'attention à la fois sur leur importance pour ces économies, et sur les vulnérabilités associées aux déficits de travail décent dans ces secteurs.

Avant la pandémie, le tourisme représentait la plus grande composante du commerce mondial des services (25 pour cent). Ce chiffre est tombé à 10 pour cent en raison des contraintes de mobilité et de l'effondrement de la demande (CNUCED, 2021). La région Asie-Pacifique est celle qui a subi la plus forte baisse du tourisme international: une chute de 95 pour cent au cours des cinq premiers mois de 2021 par rapport à la même période en 2019 (OMT, 2021a). Le secteur du commerce de gros et de détail a été particulièrement touché au stade critique de la crise, en raison des mesures de confinement et d'endiguement qui, en plus de limiter l'activité, ont empêché la redistribution des travailleurs déplacés vers le secteur. Comme les données annuelles occultent l'ampleur des répercussions sur le secteur, nous appuyons sur les données trimestrielles disponibles pour certains des pays de la région afin de quantifier l'effet disproportionné sur le tourisme et le commerce de gros et de détail.

23 Le secteur de l'hébergement et de la restauration sert souvent d'indicateur pour le secteur du tourisme (voir, par exemple, OMT, 2020), bien que les emplois liés au tourisme puissent s'étendre à d'autres groupes d'activités tels que les transports, les agences de voyages et de tourisme, la culture et le divertissement.

► **Figure 2.14** Parts de l'emploi (avant la pandémie) et des pertes d'emplois (T2 2019 à T2 2020) du commerce de gros et de détail et des activités d'hébergement et de restauration, dans certaines économies d'Asie et du Pacifique (pourcentages)



Notes: CGD = commerce de gros et de détail; TOUR = services d'hébergement et de restauration (indicateur pour le tourisme). Lorsque l'on tient compte de la saisonnalité en calculant les variations des niveaux d'emploi par rapport au même trimestre de l'année précédente, le commerce de gros et de détail en Inde et les services d'hébergement et de restauration à Taïwan, Chine, affichent une croissance positive de l'emploi et ne contribuent donc pas aux pertes d'emplois (ce qui traduit en partie la redistribution de la main-d'œuvre vers ces secteurs pendant la crise).

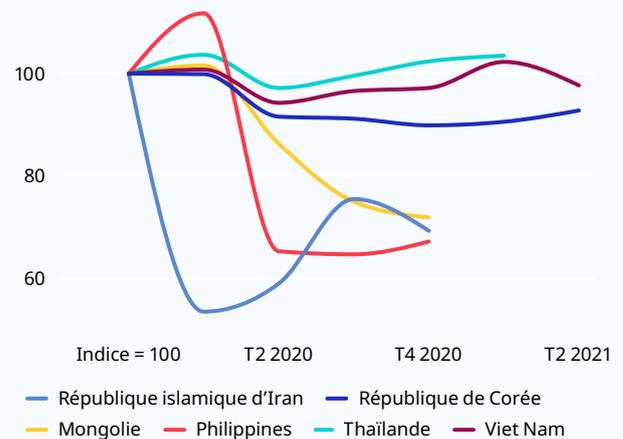
Source: Calculs des auteurs à partir des séries trimestrielles d'ILOSTAT.

Pour de nombreux pays dont les données sont disponibles, le secteur du commerce de gros et de détail et celui de l'hébergement et de la restauration ont représenté des parts des pertes d'emplois au deuxième trimestre de 2020 beaucoup plus importantes que leurs parts respectives dans l'emploi total avant la pandémie (figure 2.14). Dans l'échantillon de pays de la région pour lesquels des données trimestrielles sont disponibles, seule la Mongolie a vu l'emploi dans le secteur du commerce de gros et de détail augmenter au T2 2020, tandis qu'il a diminué dans le secteur de la restauration et de l'hébergement, ce qui peut indiquer un possible effet de redistribution au début de la crise, ou éventuellement un décalage de l'impact de la crise (figures 2.15 et 2.16). Avec la réouverture des économies, l'emploi dans le commerce de gros et de détail, moins dépendant de la demande extérieure, a rebondi plus rapidement que l'emploi dans le secteur de la restauration et de l'hébergement, qui restait inférieur à son niveau d'avant la crise à la fin de 2020, et même à la mi-2021 pour certains pays dont les données sont disponibles.

Les femmes, les jeunes et les travailleurs informels constituent une part importante de la main-d'œuvre de ces deux secteurs et ont été particulièrement touchés par la pandémie dans la région, notamment en raison de cette surreprésentation²⁴. Les femmes représentaient environ 60 pour cent de la main-d'œuvre du tourisme (restauration et hébergement) en Asie de l'Est et en Asie du Sud-Est en 2019, et plus de la moitié dans la région Asie-Pacifique. Dans le commerce de gros et de détail, elles représentaient environ 40 pour cent des emplois, contre 36 pour cent pour l'ensemble de la main-d'œuvre de la région. Les jeunes de toutes les sous-régions étaient également bien représentés dans la main-d'œuvre des deux secteurs, avec une part dans l'emploi supérieure à leur part moyenne dans la main-d'œuvre de tous les secteurs. De plus, l'informalité est répandue dans les deux secteurs, à un taux plus élevé que dans l'emploi non agricole dans presque tous les pays de la région. Les gains moyens dans ces secteurs sont généralement plus élevés que dans l'agriculture, plus faibles que dans l'industrie manufacturière – à quelques exceptions près – et bien inférieurs à la moyenne des «services plus qualifiés».

²⁴ Les données présentées dans ce paragraphe s'appuient sur les calculs des auteurs à partir d'ILOSTAT.

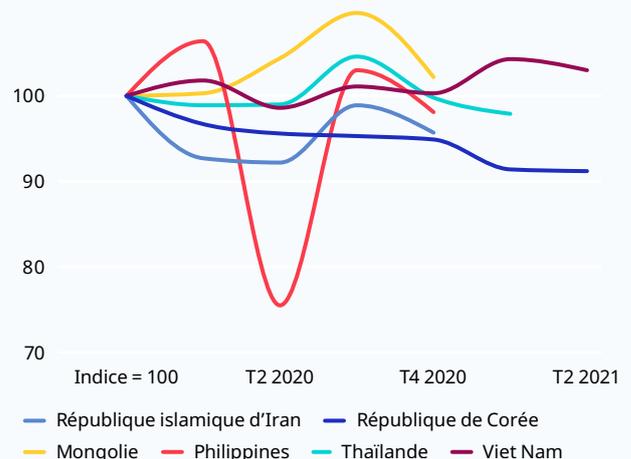
► **Figure 2.15** Emploi dans le secteur de la restauration et de l'hébergement dans certains pays d'Asie et du Pacifique, indice



Note: Les pays sélectionnés sont ceux pour lesquels les données trimestrielles des enquêtes sur les forces de travail sont disponibles jusqu'au T4 2020 au moins. Les données sont indexées sur le trimestre correspondant en 2019 pour tenir compte de la saisonnalité.

Source: Données trimestrielles d'ILOSTAT.

► **Figure 2.16** Emploi dans le secteur du commerce de gros et de détail dans certains pays d'Asie et du Pacifique, indice



Note: Les pays sélectionnés sont ceux pour lesquels les données trimestrielles des enquêtes sur les forces de travail sont disponibles jusqu'au T4 2020 au moins. Les données sont indexées sur le trimestre correspondant en 2019 pour tenir compte de la saisonnalité.

Source: Données trimestrielles d'ILOSTAT.

On ne sait pas encore dans quelle mesure la pandémie aura interagi avec les changements technologiques (tels que l'accélération de la numérisation et de l'automatisation) pour avoir des effets à long terme sur la demande de main-d'œuvre dans ces deux secteurs. Étant donné que la plupart des professions du commerce de gros et de détail et du tourisme nécessitent une interaction interpersonnelle, elles sont moins exposées au risque d'automatisation que les professions d'autres secteurs – du moins dans l'immédiat. En revanche, les tâches qui ne peuvent être effectuées à distance et nécessitent un contact humain restent vulnérables aux urgences de santé publique. En outre, l'évolution des modes de consommation et des préférences des consommateurs (comme la vente au détail en ligne) après la pandémie pourrait avoir des répercussions sur ces deux secteurs.

Au niveau mondial, étant donné la nécessité découlant de la pandémie d'harmoniser les mesures et la logistique concernant les voyages, notamment les protocoles de sécurité et de santé, la reprise des flux touristiques

internationaux aux niveaux antérieurs à la crise n'est pas attendue avant 2024 (OMT, 2021b). Au lendemain de la pandémie, les pays de la région Asie-Pacifique doivent s'assurer que des politiques sont mises en œuvre pour soutenir les MPME du commerce de gros et de détail et du tourisme, en intensifiant les efforts de formalisation et par le biais de politiques actives du marché du travail (PAMT), dont le développement de compétences ciblées. Il existe deux scénarios possibles pour ces secteurs en Asie. Dans le scénario de maintien du statu quo, les secteurs continuent de croître et d'absorber la main-d'œuvre déplacée (de l'agriculture et potentiellement de l'industrie manufacturière) dans des emplois peu qualifiés et peu productifs. Dans le second scénario, ces secteurs sont en mesure de générer du travail décent et productif et de contribuer à une éventuelle transition vers une économie plus verte. La seconde voie nécessite une action et une coordination politiques ainsi que des investissements publics, qui ne doivent pas être découragés par les pressions visant à réduire les dépenses budgétaires après la pandémie.

► Europe et Asie centrale

L'Europe et l'Asie centrale sont une autre région présentant des asymétries importantes qui ont été exacerbées par la pandémie. Bien que les économies de cette région aient été durement touchées, avec plusieurs périodes de confinement dans de nombreux pays, les sous-régions présentent des différences importantes en termes de capacité à riposter à la crise, tant en matière d'infrastructures sanitaires que de marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour mettre en œuvre des politiques monétaires et fiscales accommodantes (BIT, 2021a). Les perspectives de reprise divergent également d'une sous-région à l'autre, en raison des disparités dans les campagnes de vaccination – en particulier lorsque de nouveaux variants et de nouvelles vagues du virus font des ravages – et en ce qui concerne la disponibilité permanente de fonds pour les politiques de relance et de protection de l'emploi et des revenus. Par exemple, alors que la plupart des pays d'Europe occidentale peuvent accéder à des financements par le biais des mécanismes de l'Union européenne, d'autres pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale font face à un espace budgétaire réduit.

Tendances du marché du travail

L'Europe de l'Ouest, du Nord et du Sud a souffert du plus grand nombre de cas de COVID-19 enregistrés dans le monde aux premiers stades de la pandémie, ce qui a posé un sérieux problème de santé publique et entraîné de grandes pertes d'heures de travail. Dans cette sous-région, les statistiques relevant 2,7 millions de pertes nettes d'emplois en 2020 sous-estiment les répercussions de la crise, en raison d'une forte utilisation des marges intensives d'ajustement. Les pouvoirs publics ont réussi à atténuer les pertes d'emplois et les hausses du chômage en faisant largement appel à des programmes de maintien dans l'emploi (programmes de chômage technique ou de mises à pied temporaires) et à des réductions du temps de travail (BIT, 2021a; OCDE, 2021a). Le recours massif à ces dispositifs se traduit par la part de marges intensives de réduction du temps de travail la plus élevée de toutes les sous-régions. Dans certains

► **Tableau 2.5 Estimations et projections concernant les heures de travail, l'emploi, le chômage et la main-d'œuvre, aux niveaux régional et sous-régional, Europe et Asie centrale, 2019-2023**

Région/ sous-région	Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans (pourcentages)					Nombre total d'heures de travail par semaine en emplois équivalents plein temps (EPT = 48 heures/semaine) (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Europe et Asie centrale	25,7	23,7	24,9	25,6	25,9	326	300	315	323	325
Europe de l'Ouest, du Nord et du Sud	25,8	23,7	25,0	25,9	26,1	157	144	152	157	158
Europe de l'Est	26,7	25,3	26,3	26,8	26,9	109	102	105	106	106
Asie centrale et occidentale	24,0	21,0	22,6	23,4	23,6	60	53	58	60	62
	Ratio emploi-population (pourcentages)					Emploi (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Europe et Asie centrale	54,6	53,4	53,5	53,9	53,9	416	408	411	414	416
Europe de l'Ouest, du Nord et du Sud	54,4	53,5	53,8	54,1	54,2	209	206	208	210	210
Europe de l'Est	56,6	55,7	55,6	55,8	55,8	138	135	135	135	135
Asie centrale et occidentale	51,4	48,9	49,3	49,7	50,0	69	67	68	70	71
	Taux de chômage (pourcentages)					Chômage (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Europe et Asie centrale	6,6	7,1	7,1	6,7	6,6	29,6	31,4	31,3	29,9	29,2
Europe de l'Ouest, du Nord et du Sud	6,9	7,3	7,3	6,8	6,6	15,6	16,3	16,5	15,2	14,9
Europe de l'Est	4,7	5,6	5,3	4,9	4,7	6,8	8,0	7,5	7,0	6,7
Asie centrale et occidentale	9,4	9,7	9,8	10,0	9,7	7,2	7,2	7,4	7,7	7,6
	Taux d'activité (pourcentages)					Population active (millions)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Europe et Asie centrale	58,5	57,5	57,6	57,7	57,7	446	440	442	444	445
Europe de l'Ouest, du Nord et du Sud	58,4	57,8	58,0	58,1	58,1	225	223	224	225	225
Europe de l'Est	59,4	59,0	58,7	58,7	58,5	145	143	142	142	141
Asie centrale et occidentale	56,8	54,1	54,6	55,2	55,4	76	74	75	77	78

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2021.

cas, le processus est passé par le dialogue social. La baisse du temps de travail dans la sous-région a représenté l'équivalent de 12,8 millions d'emplois équivalents plein temps en 2020 par rapport à 2019 (tableau 2.5). Le fort rebond en Europe de l'Ouest, du Nord et du Sud au second semestre de 2021 devrait se poursuivre en 2022, porté notamment

par l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne (FMI, 2021a). La reprise est toutefois inégale selon les branches d'activité. Certains secteurs ont été durement touchés par les pénuries de composants dues aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement et par les pénuries de main-d'œuvre dues à l'urgence sanitaire (CNUCED, 2021).

En Europe de l'Est, où l'informalité est relativement répandue, la redistribution de la main-d'œuvre du travail salarié vers le travail à son propre compte et le travail familial a contribué à atténuer le déclin de l'emploi et du taux d'activité. Néanmoins, près de 2,7 millions de travailleurs ont perdu leur emploi dans la sous-région en 2020, dont 1,1 million sont devenus chômeurs et 1,6 million ont quitté la population active (tableau 2.5).

Les économies d'Asie centrale et occidentale ont été touchées par la baisse des prix des produits de base et par un recul de la demande d'exportations au premier semestre de 2020, dont les effets ont été partiellement compensés par des politiques budgétaires et monétaires ciblées au second semestre de cette année-là et par la reprise partielle de la demande venant d'Europe (CNUCED, 2021). Parmi les difficultés posées par la pandémie en Asie centrale et occidentale, citons les sorties massives de la population active, qui ont représenté la quasi-totalité des pertes d'emplois (tableau 2.5), et des lacunes importantes dans la couverture et le financement de la protection sociale (Durán-Valverde et coll., 2020; BIT, 2021a). Les pertes d'emplois et de revenus dans la région, ainsi que l'augmentation de la pauvreté, ont été aggravées par la baisse des envois de fonds dans de nombreux pays et par les pressions supplémentaires exercées sur les marchés du travail locaux par les migrants de retour en 2020. Les travailleurs migrants, y compris les travailleurs circulaires et saisonniers qui constituent une part importante de la main-d'œuvre dans de nombreux pays de la sous-région, ont été touchés de manière disproportionnée ou élevée, en particulier dans les premières phases de la crise (BIT, 2021a). L'Asie centrale et occidentale devrait avoir enregistré une reprise modérée en 2021, affaiblie par la suppression progressive des mesures de soutien budgétaire et monétaire.

En Europe et en Asie centrale, la crise a frappé plus durement certaines entreprises et certains travailleurs que d'autres. Elle a eu de graves répercussions sur les MPME, en raison de leur surreprésentation dans les secteurs durement touchés, notamment le commerce de détail et le tourisme, et de leur accès plus limité aux mesures de soutien (OCDE, 2020b). Les groupes de travailleurs identifiés comme particulièrement vulnérables comprennent les travailleurs temporaires et ceux qui exercent diverses formes d'emploi (voir chapitre 3), les travailleurs exerçant des professions faiblement rémunérées et les travailleurs migrants.

Comme dans la plupart des autres régions, les jeunes ont été fortement touchés par la pandémie et ont représenté une part disproportionnée (plus d'un tiers) des pertes nettes d'emplois en 2020. Cette part était particulièrement élevée en Europe du Nord (77 pour cent) et en Asie centrale (61 pour cent). Les répercussions de la pandémie sur les jeunes et les défis à relever pour les insérer et les réinsérer sur le marché du travail sont examinés dans la section thématique ci-dessous.

Les effets de la pandémie sur les femmes varient beaucoup d'une sous-région à l'autre. La part des femmes dans les pertes nettes d'emplois en 2020 était supérieure à leur part dans l'emploi en Asie occidentale, et un peu plus élevée en Europe du Sud, en Europe de l'Est et en Asie centrale. Toutefois, en Europe de l'Ouest et du Nord, les femmes représentaient une moindre proportion des pertes nettes d'emplois que les hommes et ont enregistré une baisse beaucoup plus faible de leur taux d'activité (annexe C, tableau C17).

Selon les prévisions, les taux de chômage en Europe de l'Ouest, du Nord et du Sud devraient retomber à leur niveau antérieur à la pandémie ou au-dessous en 2022, et en Europe de l'Est d'ici à 2023 (tableau 2.5). La probabilité que le taux d'activité reste inférieur aux niveaux antérieurs à la pandémie jusqu'en 2023 dans toutes les sous-régions contribuera à cette amélioration. De même, les ratios emploi-population devraient rester inférieurs dans toutes les sous-régions.

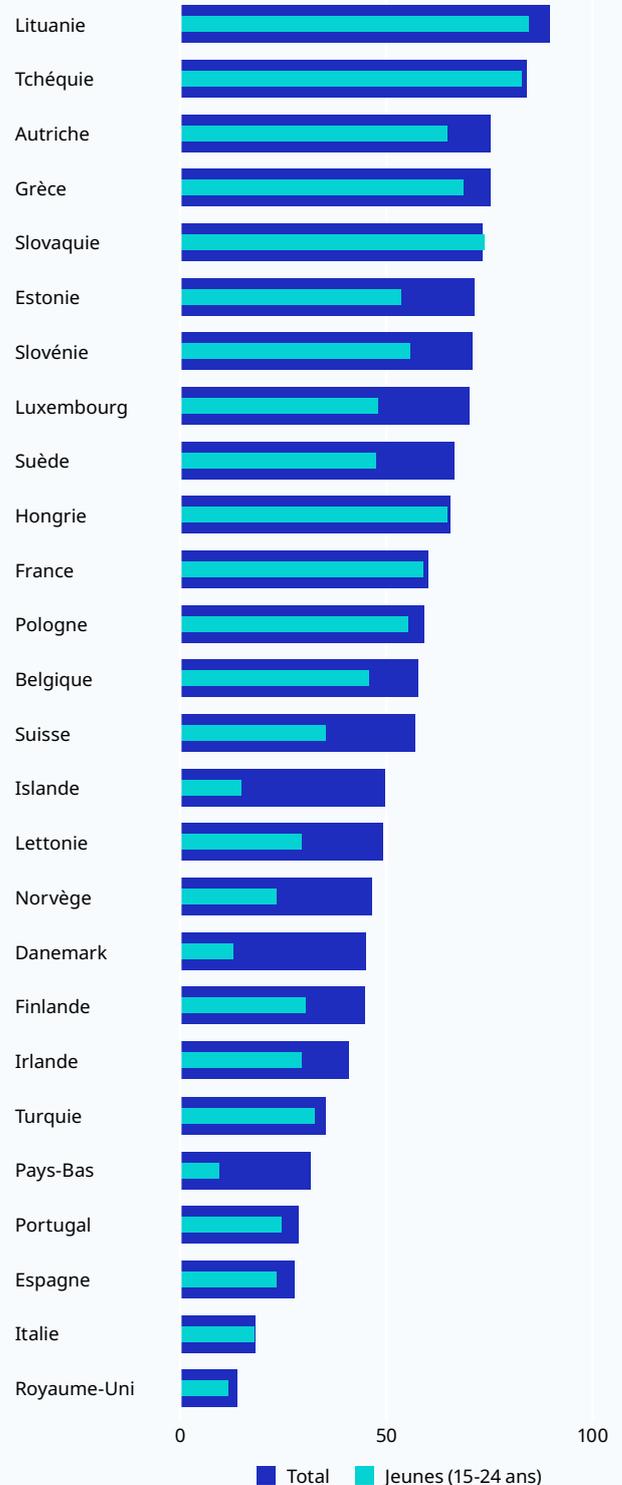
Il est à craindre que les inégalités ne se creusent dans les grandes économies européennes au lendemain de la pandémie. Les travailleurs les mieux rémunérés peuvent avoir perdu moins d'heures de travail et moins de revenus, avoir épargné davantage et voir leurs revenus se rétablir plus rapidement que les travailleurs les moins bien rémunérés, qui ont moins eu accès au travail à distance, ont perdu plus de revenus et ont moins épargné. Dans le même temps, les gouvernements peuvent être soumis à des pressions pour réduire les dépenses dans les années à venir (CNUCED, 2021; OCDE, 2021a). En outre, continuer à mettre l'accent sur le soutien aux secteurs d'exportation pourrait creuser l'écart salarial entre les travailleurs des secteurs dynamiques et ceux des secteurs en difficulté, qui a augmenté au cours de la dernière décennie, les travailleurs à bas salaire supportant l'essentiel de la baisse de la part du travail dans le revenu (CNUCED, 2021).

Insérer et réinsérer les jeunes: activation et défis du marché du travail

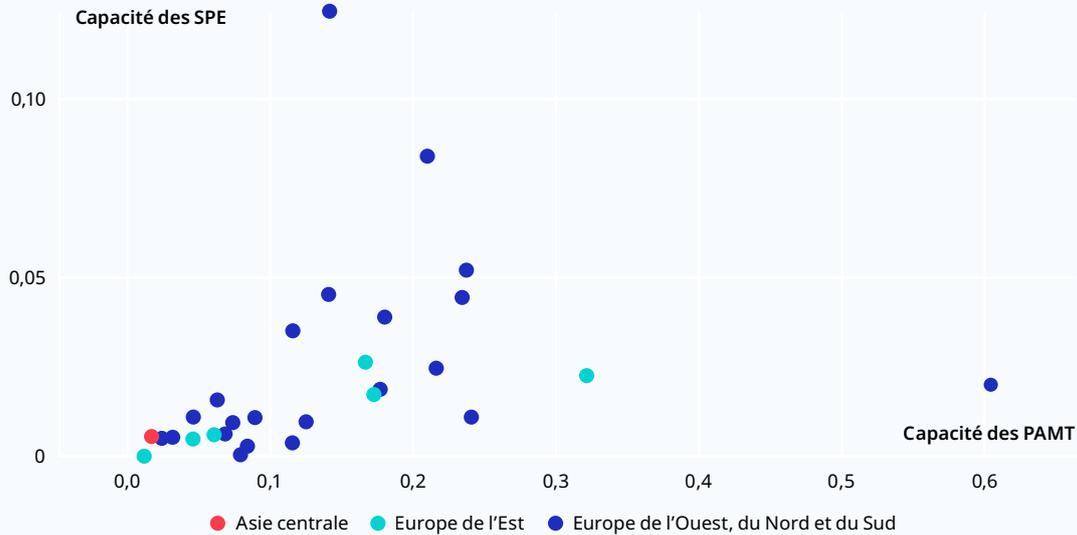
Avant la pandémie, les marchés du travail étaient déjà défavorables aux jeunes dans une grande partie de l'Europe et de l'Asie centrale, comme dans la plupart des autres régions. Du côté de la demande, il existait un décalage entre la forte croissance économique et la création d'emplois dans de nombreux pays. L'offre limitée de possibilités d'emplois formels et décents a été l'un des principaux moteurs de la migration de main-d'œuvre en provenance des pays d'Asie centrale (BIT, 2021a, 2020g). Du côté de l'offre, un écart persistait entre les qualifications acquises par le biais des systèmes d'éducation et de formation et la demande du marché du travail (BIT, 2021e). Ces défis structurels se traduisaient par des transitions difficiles entre l'école et le travail, un fort taux de chômage chez les jeunes, des taux élevés de jeunes sans emploi et ne suivant ni études ni formation (NEET) et de grandes disparités entre les sexes.

La pandémie a aggravé ces difficultés, faisant courir un risque sérieux de laisser des séquelles à de nombreux jeunes de la région. L'entrée tardive sur le marché du travail, ou l'entrée dans des emplois de moindre qualité que ceux qui auraient été acceptés autrement, ou encore des périodes prolongées ou répétées de chômage ou d'inactivité peuvent avoir des conséquences à long terme sur les parcours professionnels et les perspectives de revenus des jeunes (BIT, 2021a; OCDE, 2021a). Pendant la pandémie, les gouvernements de la région ont mis en place et intensifié les PAMT pour protéger les emplois et soutenir la demande de main-d'œuvre. Certains pays (dont la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, le Luxembourg, le Portugal, la Roumanie et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ont eu recours à des mesures incitatives ciblant spécifiquement les jeunes demandeurs d'emploi (OCDE, 2021b). Étant donné qu'un grand nombre de travailleurs ont quitté la population active en 2020, l'un des principaux défis de la région sera d'amener les jeunes sur le marché du travail – et dans un emploi décent et productif. La portée des services publics de l'emploi (SPE) auprès des jeunes varie beaucoup d'un pays à l'autre et reste bien inférieure à celle qu'ils ont auprès des adultes dans la plupart d'entre eux, comme le montre la part des chômeurs qui ont contacté les SPE pour trouver un emploi entre le deuxième et le quatrième trimestre de 2020 (figure 2.17).

► **Figure 2.17 Part des chômeurs ayant contacté un SPE pour trouver un emploi, 2^e trimestre-4^e trimestre 2020**



Source: OCDE (2021a).

► **Figure 2.18 Capacité des PAMT et des SPE, Europe et Asie centrale**

Note: Les dépenses des PAMT par chômeur, en pourcentage du PIB par habitant, servent d'indicateur de la capacité des PAMT. Les dépenses pour le placement et les services connexes par chômeur, en pourcentage du PIB par habitant, servent d'indicateur de la capacité des SPE.

Source: OCDE (2021a).

Dans la phase de reprise, la (ré)activation du marché du travail sera essentielle pour la région, en étendant les PAMT aux groupes qui n'ont qu'un lien marginal avec le marché du travail, et en particulier aux jeunes NEET. Le dosage de moyens requis dépendra du contexte du pays et devrait tenir compte des avantages et des inconvénients des différentes politiques, ainsi que de leurs interactions avec les politiques passives du marché du travail (voir, par exemple, Brown et Koettl, 2015; Pignatti et Van Belle, 2018). D'une manière générale, une fois la reprise économique amorcée, les PAMT doivent déplacer leur attention mise sur le maintien et la protection des emplois et des revenus vers l'octroi aux employeurs d'incitations à créer des emplois, telles que des subventions à l'embauche ciblées, et vers la promotion d'un retour à la recherche active d'emploi parmi les personnes sans travail (voir tableau 2.6). Pour la reprise et par la suite, les PAMT doivent porter à la fois sur la demande et sur l'offre et cibler les groupes défavorisés, dont les NEET. Les incitations à accumuler du capital humain (en mettant l'accent sur la formation-requalification et l'amélioration des compétences) seront importantes tout au long de la crise et de la reprise, et par la suite, afin de faciliter

les transitions des jeunes vers l'emploi et d'un poste à l'autre dans le monde du travail après la pandémie.

Malgré les pressions exercées pour réduire les dépenses au lendemain de la pandémie, les investissements essentiels pour renforcer les capacités des SPE et des PAMT devraient être privilégiés dans les pays où ces institutions sont plus faibles, et les efforts pour atteindre les jeunes NEET et les autres groupes défavorisés devraient être intensifiés. Bien que les données sur l'Europe centrale et de l'Est et sur l'Asie centrale et occidentale soient rares, celles qui sont disponibles laissent penser que ces sous-régions pourraient être à la traîne par rapport au reste de l'Europe, où les contraintes budgétaires sont moindres (figure 2.18). Bien que les deux tiers des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) aient augmenté leurs budgets consacrés aux SPE pendant la pandémie, la réponse la plus efficace a été apportée dans les pays où l'infrastructure nécessaire pour intensifier la prestation de ces services était déjà en place (OCDE, 2021a). L'investissement dans ces infrastructures, notamment dans les technologies numériques, et l'amélioration de l'efficacité des processus seront essentiels pour la région dans les années à venir.

► Tableau 2.6 PAMT pendant la crise, la reprise et par la suite

Domaine cible	Catégorie de PAMT	Politique/instrument	Objectif	Cible	Avantages et inconvénients	Calendrier				
						Crise	Reprise	Par la suite		
Demande de main-d'œuvre	Incitations au maintien dans l'emploi	Partage du travail/réduction du travail	Réduire les sorties de l'emploi Maintenir le lien au marché du travail	Personnes déjà en emploi	Empêche temporairement les licenciements, mais doit être supprimé rapidement par étapes pour éviter les effets négatifs à long terme (par ex. en paralysant la redistribution efficace de la main-d'œuvre) Relativement coûteux	Maintenir	Réduire			
		Subventions salariales								
	Incitations à la création d'emplois	Subventions à l'embauche	Augmenter le flux vers l'emploi	Personnes sans emploi (chômeurs, inactifs, NEET)	Agit comme un stabilisateur automatique anticyclique, maintient le lien au marché du travail pendant les récessions et soutient les reprises Rentable	Maintenir/renforcer	Maintenir selon les besoins	Maintenir, en ciblant les groupes défavorisés: NEET		
	Aide à la création d'entreprise/à l'emploi indépendant	Rentable, favorise les reprises, mais applicabilité limitée								
Offre de main-d'œuvre	Incitations à rechercher et à conserver un emploi	Prestations et subventions liées au travail	Augmenter le flux d'entrée et réduire le flux de sortie de l'emploi Accroître le lien au marché du travail et fournir une aide au revenu	Personnes déjà en emploi et personnes sans emploi	Instrument de redistribution rentable pour amortir les pertes de revenus Effets limités sur l'emploi à long terme (pas rentable pour la création d'emplois à long terme)	Maintenir	Maintenir selon les besoins	Maintenir, en ciblant les groupes défavorisés: NEET		
		Travaux publics							Personnes sans emploi (chômeurs, inactifs, NEET)	Rôle de redistribution et de filet de sécurité pendant une crise Non rentable pour la création d'emplois à long terme
		Activation et assistance sociale	Augmenter le flux vers l'emploi	Personnes déjà en emploi et personnes sans emploi	Rentable pour l'évolution vers un soutien actif des revenus Peut soutenir la reprise en même temps que les politiques axées sur la demande		Maintenir	Maintenir, en ciblant les groupes défavorisés: NEET		
		Sanctions (par ex. réduction des allocations de chômage en cas de non-participation aux PAMT)								
	Incitations à l'accumulation de capital humain	Formation en cours d'emploi	Augmenter le flux d'entrée dans l'emploi, améliorer la productivité et l'adéquation entre l'offre et la demande	Personnes déjà en emploi et personnes sans emploi	Augmente l'employabilité Améliore les compétences Rentable à long terme et pour renforcer les reprises	Maintenir/renforcer	Maintenir/renforcer	Maintenir pour tous/renforcer pour les groupes défavorisés: NEET		
	Formation en classe									
Adéquation sur le marché du travail	Amélioration de l'adéquation entre offre et demande sur le marché du travail	Aide à la recherche d'emploi	Accroître le flux d'entrée dans l'emploi, l'efficacité de la recherche d'emploi et l'adéquation entre offre et demande	Personnes sans emploi (chômeurs, inactifs, NEET)	Effet important sur l'employabilité, en particulier pour les travailleurs défavorisés Rentable	Maintenir	Maintenir/renforcer	Maintenir		
		Conseil et suivi							Personnes déjà en emploi et personnes sans emploi	Rôle important dans le soutien à la reprise
		Service d'intermédiation avec les employeurs								

Source: Élaboration des auteurs à partir de Brown et Koettl (2015) et de l'OCDE (2021b).

Références

- ▶ Abdih, Yasser, Ralph Chami, Jihad Dagher et Peter Montiel. 2012. «Remittances and Institutions: Are Remittances a Curse?», *World Development*, 40 (4): 657-666.
- ▶ BAFd (Banque africaine de développement). 2021. *Perspectives économiques en Afrique 2021 – De la résolution de la dette à la croissance: une feuille de route pour l'Afrique*. Abidjan.
- ▶ Bahn, Kate. 2018. «Understanding the Importance of Monopsony Power in the U.S. Labor Market». Washington Center for Equitable Growth, 5 juillet 2018. <https://equitablegrowth.org/understanding-the-importance-of-monopsony-power-in-the-u-s-labor-market/>.
- ▶ Bartik, Alexander, Marianne Bertrand, Zoe Cullen, Edward L. Glaeser, Michael Luca et Christopher Stanton. 2020. «The Impact of COVID-19 on Small Business Outcomes and Expectations», *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 117 (30): 17656-17666. <https://www.pnas.org/content/117/30/17656>.
- ▶ BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), BEI (Banque européenne d'investissement) et Banque mondiale. 2016. *What's Holding Back the Private Sector in MENA? Lessons from the Enterprise Survey*. Washington: Banque mondiale. https://www.eib.org/attachments/efs/econ_mena_enterprise_survey_en.pdf. Conclusions principales en français sous le titre: «Qu'est-ce qui retient le secteur privé dans la région MENA? Enseignements tirés de l'enquête sur les entreprises». https://www.eib.org/attachments/efs/econ_mena_enterprise_survey_executive_summary_fr.pdf.
- ▶ BIT. 2016. *Non-standard Employment around the World: Understanding Challenges, Shaping Prospects*. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_534326.pdf. Résumé en français sous le titre «L'emploi atypique dans le monde: identifier les défis, ouvrir des perspectives». https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_534516.pdf.
- ▶ —. 2018. *Initiatives de promotion de la formalisation des entreprises et leurs travailleurs en Afrique*. Yaoundé. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-abidjan/---sro-yaounde/documents/genericdocument/wcms_634831.pdf.
- ▶ —. 2020a. «Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail. Sixième édition», note de synthèse, 23 septembre 2020. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/briefingnote/wcms_755930.pdf.
- ▶ —. 2020b. «L'impact du COVID-19 sur le travail des enfants et le travail forcé: la réponse du Programme phare IPEC+», brochure, 20 mai 2020.
- ▶ —. 2020c. «Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail. Quatrième édition», note de synthèse, 27 mai 2020. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/briefingnote/wcms_745964.pdf.
- ▶ —. 2020d. «COVID-19: Labour Market Impact and Policy Response in the Arab States», note de synthèse, 15 mai 2020. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---arabstates/---ro-beirut/documents/briefingnote/wcms_744832.pdf.
- ▶ —. 2020e. «Impact of COVID-19 on Migrant Workers in Lebanon and What Employers Can Do about It». Bureau régional de l'OIT pour les États arabes, avril 2020. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---arabstates/---ro-beirut/documents/publication/wcms_741604.pdf.

- ▶ —. 2020f. *Asia-Pacific Employment and Social Outlook 2020: Navigating the Crisis towards a Human-Centred Future of Work*. Bangkok.
- ▶ —. 2020g. *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances 2020*.
- ▶ —. 2020h. «Social Protection Responses to the COVID-19 Crisis around the World», ILO Brief, 31 décembre 2020.
- ▶ —. 2020i. «Le COVID-19 et les chaînes d'approvisionnement mondiales: comment la crise de l'emploi se propage au-delà des frontières», note de synthèse, 29 juin 2020.
- ▶ —. 2020j. «Les répercussions du COVID-19 sur le commerce et les chaînes d'approvisionnement mondiales», note de recherche, 3 juin 2020.
- ▶ —. 2020k. «Effet d'entraînement au sein de la chaîne d'approvisionnement: les répercussions du COVID-19 sur les travailleurs et les usines du secteur de l'habillement en Asie et dans le Pacifique», note de recherche, 21 octobre 2020.
- ▶ —. 2021a. *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances 2021*.
- ▶ —. 2021b. *Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022: la protection sociale à la croisée des chemins - bâtir un avenir meilleur*.
- ▶ —. 2021c. «Employment and Informality in Latin America and the Caribbean: An Insufficient and Unequal Recovery», Technical Note, Labour Overview Series Latin America and the Caribbean 2021.
- ▶ —. 2021d. «Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail. Huitième édition», note de synthèse, 27 octobre 2021. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/briefingnote/wcms_824094.pdf.
- ▶ —. 2021e. *Towards Full and Productive Employment in Uzbekistan: Achievements and Challenges*. Équipe d'appui technique au travail décent et bureau de pays de l'OIT pour l'Europe orientale et l'Asie centrale.
- ▶ —. 2021f. «COVID-19, Vaccinations and Consumer Demand: How Jobs Are Affected through Global Supply Chains», ILO Brief, 22 juin 2021.
- ▶ — et CESAO (Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale). 2021. *Towards a Productive and Inclusive Path: Job Creation in the Arab Region*. Beyrouth.
- ▶ — et ERF (Economic Research Forum). 2021a. *Regional Report on Jobs and Growth in North Africa 2020*. Synthèse en français sous le titre «Rapport régional sur l'emploi et la croissance en Afrique du Nord 2020».
- ▶ — et —. 2021b. *Rapid Labour Force Survey on the Impact of COVID-19 in Egypt*.
- ▶ — et —. 2021c. *Rapid Labour Force Survey on the Impact of COVID-19 in Morocco*.
- ▶ — et —. 2021d. *Rapid Labour Force Survey on the Impact of COVID-19 in Tunisia*.
- ▶ — et —. 2021e. «The Impact of COVID-19 on Employment and Wages in Egypt», Highlights: Survey June 2020, février 2021. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-abidjan/--sro-cairo/documents/publication/wcms_791076.pdf.

- ▶ — et OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2020. *The Impact of the COVID-19 Pandemic on Jobs and Incomes in G20 Economies*. Rapport préparé pour la 3^e réunion du groupe de travail du G20 sur l'emploi, 19-20 août 2020.
- ▶ — et PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2012. *Rethinking Economic Growth: Towards Productive and Inclusive Arab Societies*. Beyrouth: Bureau régional de l'OIT pour les États arabes et Bureau pour les États arabes du PNUD.
- ▶ Brown, Alessio J. G., et Johannes Koettl. 2015. «Active Labor Market Programs – Employment Gain or Fiscal Drain?», *IZA Journal of Labor Economics*, 4 (12). <https://izajole.springeropen.com/articles/10.1186/s40172-015-0025-5>.
- ▶ Carvalho, Antonio, Jeff Youssef et Nicolas Dunais. 2018. «Maximizing Employment of Nationals in the GCC: Benefits and Limits of Labour Policy Instruments». Oliver Wyman.
- ▶ Chami, Ralph, Ekkehard Ernst, Connel Fullenkamp et Anne Oeking. 2018. «Are Remittances Good for Labor Markets in LICs, MICs and Fragile States? Evidence from Cross-Country Data», IMF Working Paper No. 18/102.
- ▶ CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2017. «La dépendance à l'égard des produits de base et les objectifs de développement durable». Conseil du commerce et du développement, Commission du commerce et du développement, Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement, 9^e session, Genève, 12-13 octobre 2017. https://unctad.org/system/files/official-document/cimem2d37_fr.pdf.
- ▶ —. 2020. *Les flux financiers illicites et le développement durable en Afrique. Le développement économique en Afrique – Rapport 2020*. Genève. https://unctad.org/system/files/official-document/aldcafrica2020_fr.pdf.
- ▶ —. 2021. *Trade and Development Report 2021 – From Recovery to Resilience: The Development Dimension*. https://unctad.org/system/files/official-document/tdr2021_en.pdf. Aperçu général en français sous le titre «Rapport sur le commerce et le développement 2021 – De la reprise à la résilience: la dimension du développement». Genève. https://unctad.org/system/files/official-document/tdr2021overview_fr.pdf.
- ▶ Durán-Valverde, Fabio, José F. Pacheco-Jiménez, Taneem Muzaffar et Hazel Elizondo-Barboza. 2020. «Financing Gaps in Social Protection: Global Estimates and Strategies for Developing Countries in Light of the COVID-19 Crisis and Beyond», ILO Working Paper No. 14.
- ▶ England, Andrew. 2021. «“We’ve Woken up”: Attitudes Change as Saudi Arabia Kick-Starts Job Market», *Financial Times*, 19 octobre 2021. [À présent, avec l'intitulé «Saudi attitudes to women in the workplace change as job market gets kickstart»]. [Saudi attitudes to women in the workplace change as job market gets kickstart | Financial Times \(ft.com\)](https://www.ft.com/content/2021/10/19/saudi-attitudes-to-women-in-the-workplace-change-as-job-market-gets-kickstart).
- ▶ FMI (Fonds monétaire international). 2021a. «Les fractures de la reprise mondiale se creusent», Mise à jour des perspectives de l'économie mondiale, juillet 2021. <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2021/07/27/world-economic-outlook-update-july-2021>.
- ▶ —. 2021b. «Tax Avoidance in Sub-Saharan Africa's Mining Sector», Departmental Paper, 28 septembre 2021.

- ▶ IEJ (Institute for Economic Justice). 2020. «Assessment of the Impact of the Covid-19 Crisis on the Southern African Development Community Labour Market», rapport préparé en soutien du SADC Employment Labour Sector, draft, octobre 2020.
- ▶ Isaacs, Gilad. 2021. «Towards a Transformative Macroeconomic Policy Framework for Employment Generation in Africa». Document présenté au 4th ILO Employment Policy Research Symposium, 15-16 novembre 2021.
- ▶ OCDE. 2020a. «Supporting Businesses in Financial Distress to Avoid Insolvency during the COVID-19 Crisis», OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19), 27 mai 2020. <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/supporting-businesses-in-financial-distress-to-avoid-insolvency-during-the-covid-19-crisis-b4154a8b/>.
- ▶ —. 2020b. «Coronavirus (COVID-19): SME Policy Responses», OECD Policy Responses to Coronavirus, 15 juillet 2020. <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/coronavirus-covid-19-sme-policy-responses-04440101/>.
- ▶ —. 2021a. *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2021: affronter la crise du COVID-19 et préparer la reprise*. Paris.
- ▶ —. 2021b. «Designing Active Labour Market Policies for the Recovery», OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19), 15 juillet 2021. <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/designing-active-labour-market-policies-for-the-recovery-79c833cf/>.
- ▶ OMT (Organisation mondiale du tourisme). 2020. «Tourism in SIDS: The Challenge of Sustaining Livelihoods in Times of COVID-19», UNWTO Briefing Note – Tourism and COVID-19, Issue 2. <https://www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/9789284421916>.
- ▶ —. 2021a. *World Tourism Barometer Statistical Annex*, 19 (4). Résumé en français sous le titre «Baromètre OMT du tourisme mondial et annexe statistique».
- ▶ —. 2021b. *World Tourism Barometer Statistical Annex*, 19 (3). Résumé en français sous le titre «Baromètre OMT du tourisme mondial et annexe statistique».
- ▶ ONU. 2020. «The Impact of COVID-19 on the Arab Region: An Opportunity to Build Back Better», Policy Brief, juillet 2020.
- ▶ Oprong, John Irong. 2021. «How COVID-19 Has Accelerated Child Labour in the Construction Sector». BIT, 12 juin 2021. https://www.ilo.org/africa/technical-cooperation/accel-africa/WCMS_801839/lang--en/index.htm.
- ▶ Ortiz, Isabel, Anis Chowdhury, Fabio Durán-Valverde, Taneem Muzaffar et Stefan Urban. 2019. *Fiscal Space for Social Protection. A Handbook for Assessing Financing Options*. BIT.
- ▶ Parker, Kim, Ruth Igielnik et Rakesh Kochhar. 2021. «Unemployed Americans Are Feeling the Emotional Strain of Job Loss; Most Have Considered Changing Occupations». Pew Research Center, 10 février 2021. <https://www.pewresearch.org/fact-tank/2021/02/10/unemployed-americans-are-feeling-the-emotional-strain-of-job-loss-most-have-considered-changing-occupations/>.
- ▶ Petrosky-Nadeau, Nicolas, et Robert G. Valletta. 2021. «UI Generosity and Job Acceptance: Effects of the 2020 CARES Act», Federal Reserve Bank of San Francisco Working Paper 2021-13. <https://www.frbsf.org/economic-research/files/wp2021-13.pdf>.

- ▶ Pignatti, Clemente, et Eva Van Belle 2018. «Better Together: Active and Passive Labour Market Policies in Developed and Developing Economies», Research Department Working Paper No. 37. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---inst/documents/publication/wcms_660003.pdf.
- ▶ Sundaram, Anjali. 2020. «Yelp Data Shows 60% of Business Closures Due to the Coronavirus Pandemic Are Now Permanent», *CNBC*, 16 septembre 2020. <https://www.cNBC.com/2020/09/16/yelp-data-shows-60percent-of-business-closures-due-to-the-coronavirus-pandemic-are-now-permanent.html>.
- ▶ van Klaveren, Maarten, et Kea Tijdens. 2018. *Mapping the Global Garment Supply Chain*. Amsterdam: Wage Indicator Foundation.
- ▶ Wolf, Michael. 2021. «The Global Labor Shortage: How COVID-19 Has Changed the Labor Market», *Deloitte Insights*, 23 août 2021. <https://www2.deloitte.com/xe/en/insights/economy/global-labor-shortage.html>.
- ▶ Zeufack, Albert G., Cesar Calderon, Megumi Kubota, Vijdan Korman, Catalina Cantu Canales et Alain N. Kabundi. 2021. *Africa's Pulse, n° 24, octobre 2021: une analyse des enjeux façonnant l'avenir économique de l'Afrique*. Washington: Banque mondiale.

3 Les travailleurs temporaires et le COVID-19: brassage sous une mer calme

► Introduction

Comme souligné dans les chapitres précédents et dans l'édition 2021 du rapport *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances*, le COVID-19 a eu des répercussions sur les régions, les secteurs, les professions et les différents groupes à des degrés divers et de différentes manières. Cet effet hétérogène a creusé les disparités entre les groupes et les pays, aggravant les inégalités (BIT, 2021a). En ce qui concerne l'emploi temporaire, il a plusieurs implications importantes, tant pour les travailleurs que pour les entreprises et, dans un contexte de tendances à la hausse sur le long terme, une question se pose: quelles ont été les conséquences de la pandémie de COVID-19 pour les travailleurs temporaires et quelles sont les perspectives de reprise pour eux? En outre, ces répercussions accéléreront-elles la croissance structurelle de l'emploi temporaire (comme analysé au chapitre 1) ou contribueront-elles uniquement aux fluctuations cycliques à long terme?

Bien que les niveaux d'emploi temporaire soient restés stables tout au long de la crise, il y a eu en réalité des niveaux élevés de brassage des travailleurs temporaires sur le marché du travail. L'emploi temporaire est par nature plus flexible, ce qui permet aux entreprises d'adapter plus facilement leur main-d'œuvre à l'évolution de la demande. Il repose sur une base structurelle qui détermine son degré de présence dans chaque économie, bien que d'autres facteurs tels que les normes sociales aient également une influence. Néanmoins, en période de crise économique, la solution la plus simple consiste souvent à mettre fin aux contrats des travailleurs temporaires (par non-renouvellement). Les données disponibles montrent que la situation pendant la pandémie de COVID-19 n'a pas été différente. Cependant, l'emploi temporaire augmente également rapidement après une crise, lorsque l'activité économique reprend et que les entreprises embauchent provisoirement des travailleurs dans un contexte qui reste marqué par l'incertitude. Ce chapitre donne un aperçu du contexte de l'emploi temporaire, y compris des tendances à long terme, avant d'examiner l'évolution du travail temporaire pendant la crise du COVID-19 et ce que l'on peut attendre de la phase de reprise. La dernière section présente les implications pour les travailleurs, les entreprises et les économies.

L'analyse de ce chapitre démontre que l'emploi temporaire a servi d'amortisseur au choc causé par la pandémie, comme il l'avait fait lors de crises précédentes. Les employeurs ont limité le recours au travail temporaire, ce qui a entraîné une importante perte brute d'emplois pour cette catégorie de travailleurs. Dans le même temps, de nombreux salariés permanents qui avaient perdu leur emploi ont trouvé de nouvelles possibilités dans l'emploi temporaire. L'effet net est que la part des travailleurs temporaires dans l'ensemble des salariés est restée relativement constante dans les pays disposant de données annuelles. Toutefois, à mesure que les marchés du travail se redressent, la croissance des emplois temporaires et permanents pourrait diverger, en raison de la nature asymétrique de l'ouverture de l'économie (voir chapitre 1). Cela aura des conséquences importantes pour les travailleurs, les entreprises et la macroéconomie. Cependant, la rotation des travailleurs temporaires sur le marché du travail n'a pas dévié des tendances antérieures à la pandémie (d'après le peu de données disponibles au niveau national), ce qui semble indiquer que le recours aux travailleurs temporaires et ses implications sont endémiques et pas nécessairement liés aux tendances de la crise et de l'après-crise.

► Le contexte de l'emploi temporaire

L'emploi temporaire a des implications différentes dans les économies développées et dans celles en développement.

Dans les pays développés, il prend généralement la forme de contrats à durée déterminée et peut, dans certains cas, constituer un tremplin vers un emploi permanent, mais cela dépend de l'ampleur de l'utilisation des contrats à durée déterminée sur le marché du travail en question. Dans les pays en développement, l'emploi temporaire est plus souvent associé à l'emploi informel et se caractérise donc par un manque de sécurité sociale et d'autres protections du travail, y compris celle de l'emploi. Dans les deux contextes, l'emploi temporaire peut être un moyen pour les entreprises d'ajuster la taille de leur effectif en fonction de la demande et est donc courant dans les secteurs d'activité qui connaissent des fluctuations rapides de la demande, comme c'est le cas des fabricants de vêtements dans les chaînes d'approvisionnement mondiales (Solidarité mondiale, 2009) (voir également l'encadré 3.1 pour des exemples de travailleurs temporaires). Le manque de maintien dans l'emploi résultant du recours aux contrats temporaires peut avoir des effets négatifs sur les entreprises, notamment en ce qui concerne les compétences et l'innovation (voir «Implications pour les travailleurs, les entreprises et l'économie» ci-dessous pour plus de détails). Il existe également des répercussions négatives pour les travailleurs, en particulier dans les pays où l'emploi temporaire est répandu et où les travailleurs font des allers-retours entre l'emploi temporaire et le chômage.

Définition de l'emploi temporaire

L'«emploi temporaire» désigne l'emploi salarié pour une durée courte ou déterminée. Il s'agit d'une modalité d'emploi qui s'écarte de celle qui est à plein temps, à durée indéterminée, formelle, et dans le cadre d'une relation de subordination entre un salarié et son employeur (BIT, 2018a). Il existe toutefois plusieurs variations de la définition qui compliquent le processus de compilation des données et d'analyse de l'emploi temporaire entre les pays et les régions. Une nouvelle résolution adoptée lors de la vingtième Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST), qui définit les types de salariés, pourrait contribuer à harmoniser les données à l'avenir (BIT, 2018b)¹. Le travail temporaire n'est qu'une des différentes modalités d'emploi qui remettent en question la notion de relation permanente, à plein temps et formelle entre un employé et son employeur (figure 3.1).

Les formes les plus courantes d'emploi temporaire sont le travail à durée limitée et le travail occasionnel². Le «travail à durée limitée» désigne un arrangement contractuel pour lequel une date de fin est implicitement ou explicitement prévue et généralement liée à des conditions telles qu'une période définie ou l'achèvement d'une tâche ou d'un projet spécifiques³. Bien que les contrats à durée déterminée ne soient pas directement régulés par les normes internationales du travail, la convention (n° 158) sur le licenciement, 1982, stipule que les contrats à durée déterminée ne devraient pas être utilisés dans le seul but d'éviter la législation et les clauses de protection de l'emploi

1 Une résolution concernant les statistiques sur les relations de travail adoptée lors de la 20^e CIST fournit de nouvelles normes et définitions statistiques pour différencier les travailleurs temporaires en établissant quatre catégories de salariés, à savoir: i) les salariés occupant un emploi à durée indéterminée, ii) les salariés occupant un emploi à durée limitée, iii) les salariés occupant un emploi à court terme ou occasionnel et iv) les apprentis, stagiaires et autres travailleurs en formation rémunérés (BIT, 2018b).

2 Les travailleurs de plateformes numériques et les travailleurs à la demande peuvent être classés comme des travailleurs indépendants ou placés dans la catégorie des travailleurs indépendants économiquement dépendants (figure 3.1). Bien que leur travail puisse être considéré comme temporaire par nature, ces travailleurs ne sont pas pris en compte dans l'analyse des travailleurs temporaires dans ce chapitre. Au sujet des répercussions de la crise du COVID-19 sur les travailleurs temporaires, il est important de noter que, avec la croissance des plateformes à la demande, de nombreux travailleurs temporaires peuvent s'y inscrire et être classés dans la catégorie des travailleurs à la demande bien qu'ils continuent à exercer des formes de travail similaires.

3 La définition de la 20^e CIST (BIT, 2018b) est la suivante: «Les salariés occupant un emploi à durée limitée sont des salariés auxquels est garanti un nombre minimum d'heures de travail et qui sont employés pour une durée limitée de trois mois ou plus».

► **Encadré 3.1 Exemples hypothétiques de différents types de travailleurs temporaires****Travailleur agricole saisonnier, Soudan**

Travailleur migrant d'Éthiopie qui se rend chaque année au Soudan pour participer à la récolte du coton. Les contrats sont généralement à durée déterminée et informels, pour une période de trois à quatre mois, sans avantages ni congés payés. L'employeur s'appuie sur une main-d'œuvre saisonnière bon marché pour éviter d'investir dans des méthodes de récolte mécaniques.

**Ouvrier du bâtiment, Allemagne**

Travailleur moyennement qualifié, travaillant sur la base d'un projet, qui est embauché pour des travaux de construction pour des périodes de quatre à six mois. Employé sur une base formelle, il bénéficie de congés payés et a accès à des avantages similaires à ceux de ses collègues ayant un emploi à durée indéterminée. En raison de la variété des projets et des lieux, l'employeur s'appuie sur un vivier de travailleurs temporaires pour répondre aux besoins en main-d'œuvre et en compétences.

**Guide touristique, Canada**

Travailleur saisonnier. Embauché de manière formelle et ayant accès à l'aide sociale pendant la saison morte ainsi qu'à celle des services publics de l'emploi pour trouver un travail annexe. Il reçoit une formation spécialisée de la part de l'employeur et a conclu un accord informel pour être réembauché la saison suivante. L'employeur compte largement sur les jeunes pour combler ses besoins en main-d'œuvre chaque saison.

**Ouvrier du textile, Bangladesh**

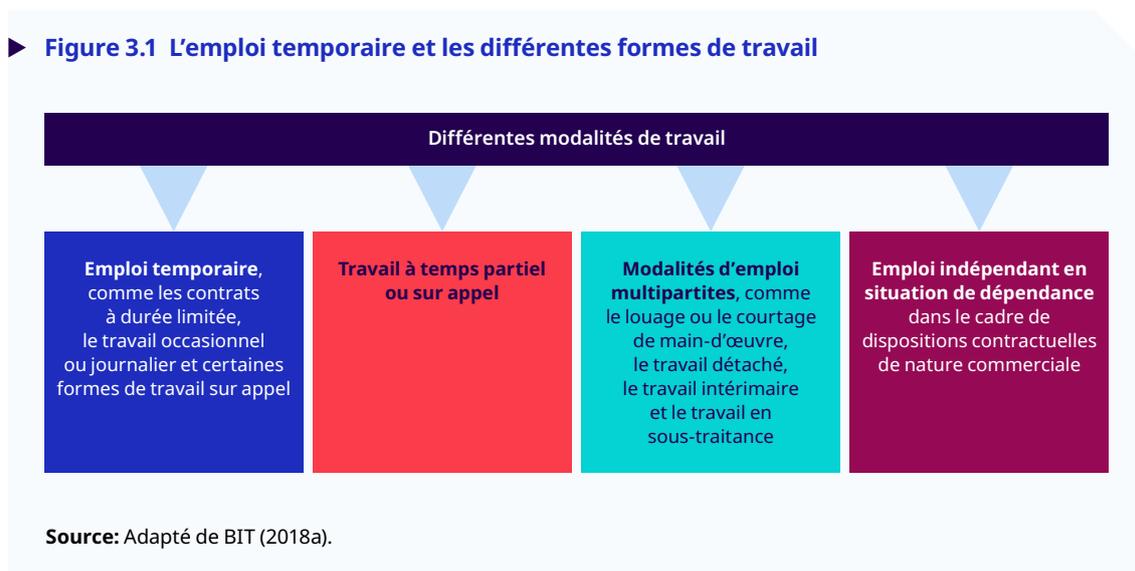
Travailleur moyennement qualifié embauché pour une courte durée. Rémunéré au prorata du salaire mensuel sur la base d'un nombre fixe d'heures par semaine. Embauché de manière formelle, avec des congés payés, mais sans les mêmes avantages que ses collègues ayant un emploi à durée indéterminée. L'employeur a recours à des travailleurs disponibles pour un travail de courte durée afin de répondre aux besoins de clients étrangers dans un délai court.

**Ouvrier agricole occasionnel, Équateur**

Ouvrier journalier salarié embauché avec un contrat verbal seulement. Employé de manière informelle. Payé à la tâche, sans négociation sur la rémunération, qui est laissée à la discrétion de l'employeur selon son niveau de satisfaction du travail. L'employeur a recours à une main-d'œuvre occasionnelle à long terme afin de minimiser les coûts.

**Employé de bureau hautement qualifié, États-Unis**

Salarié sous contrat temporaire mais embauché à long terme ou pour une durée indéterminée. De tels cas sont conçus pour éviter de verser des prestations aux salariés tout en maintenant une relation de salariat pseudo-permanent.

► **Figure 3.1 L'emploi temporaire et les différentes formes de travail**

(BIT, 2016a). Une autre forme courante d'emploi temporaire est le «travail occasionnel». Celui-ci peut être défini comme un travail exécuté pendant une courte période (par exemple un travail journalier), de manière occasionnelle ou intermittente et il est généralement informel⁴. Bien qu'il existe une législation ou une régulation sur le travail occasionnel dans plus de 40 pays dans le monde, son application fait souvent défaut (BIT, 2016a). Les apprentis, les stagiaires et autres travailleurs en formation rémunérés sont également considérés comme des travailleurs temporaires.

Tendances et caractéristiques à long terme

La part de l'emploi temporaire par rapport à l'ensemble des salariés a progressivement augmenté au fil du temps. Selon les dernières données disponibles, le taux moyen d'emploi temporaire – c'est-à-dire la part des salariés

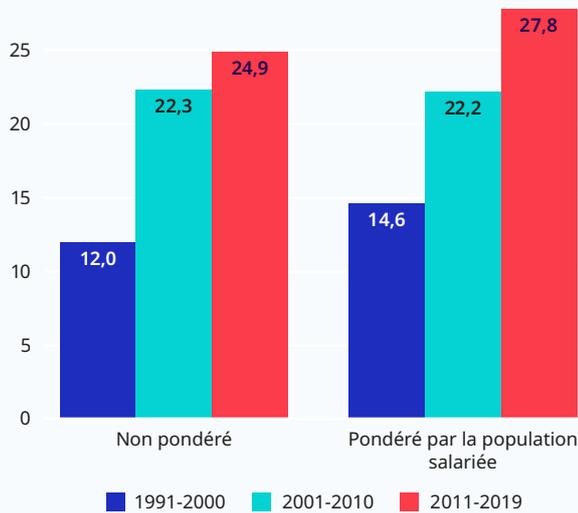
temporaires dans l'ensemble des salariés – est estimé à 28 pour cent (figure 3.2). Cette valeur est pondérée par la taille de la population salariée et n'inclut que les pays dont les données annuelles sont disponibles pour la période 2011-2019⁵. Elle est légèrement supérieure à la moyenne non pondérée (25 pour cent), ce qui montre des taux d'emploi temporaire plus élevés dans les pays comptant un plus grand nombre de salariés. Bien que les taux soient fortement influencés par la disponibilité des données d'enquête pour chaque période, les données indiquent que, entre la période 2001-2010 et la période 2011-2019, le taux d'emploi temporaire a augmenté d'environ 3 points de pourcentage (moyenne non pondérée) ou 6 points de pourcentage (moyenne pondérée par la population salariée)⁶. Cette tendance à la hausse correspond aux recherches plus larges sur la croissance des formes d'emploi qui s'écartent de l'emploi à durée indéterminée, à plein temps et formel (BIT, 2015, 2016a).

4 La définition de la 20^e CIST (BIT, 2018b) est la suivante: «Les salariés occupant un emploi occasionnel ou intermittent sont des travailleurs qui n'ont aucune garantie d'emploi pendant un certain nombre d'heures au cours d'une période déterminée mais qui peuvent avoir des arrangements contractuels de nature continue ou récurrente».

5 Pour une liste des pays, voir la source de la figure 3.2.

6 Une autre méthode consiste à utiliser une approche à effets fixes. Une variable muette par pays absorbe toutes les variations entre pays qui ne sont pas expliquées par d'autres variables indépendantes, ce qui signifie qu'elle peut neutraliser les différences entre les enquêtes (tant que les chiffres pour chaque pays sont basés sur une seule enquête). Une fois que les différences entre les pays sont neutralisées de cette manière, on estime que la part de l'emploi temporaire a augmenté d'environ 0,14 point de pourcentage par an au cours des deux dernières décennies. Il s'agit d'une tendance modérée à l'augmentation du travail temporaire, mais elle représente un total de 3 points de pourcentage sur vingt ans.

► **Figure 3.2 Taux d'emploi temporaire selon les dernières données disponibles (pourcentages)**



Note: À partir des données les plus récentes pour tous les pays disposant de données annuelles pour chaque période. Les données pondérées en fonction de la population salariée tiennent compte de la taille de la population salariée, tandis que la moyenne non pondérée est une moyenne des taux d'emploi temporaire par pays. Ni les valeurs pondérées ni les valeurs non pondérées ne sont représentatives de la population mondiale totale; elles ne représentent que les pays pour lesquels des données sont disponibles et sont basées sur des données de différentes années. Les périodes ne sont pas strictement comparables, en raison de la composition différente des échantillons, et les données ne sont présentées ici qu'à titre indicatif. La taille des échantillons (tous les pays dont les données sont disponibles) par période est la suivante: $n = 118$ (2011-2019), $n = 71$ (2001-2010), $n = 36$ (1991-2000). Économies à revenu élevé: $n = 38$ (2011-2019), $n = 34$ (2001-2010), $n = 33$ (1991-2000); économies à revenu intermédiaire supérieur: $n = 32$ (2011-2019), $n = 18$ (2001-2010), $n = 1$ (1991-2000); économies à revenu intermédiaire inférieur: $n = 33$ (2011-2019), $n = 15$ (2001-2010), $n = 1$ (1991-2000); économies à faible revenu: $n = 16$ (2011-2019), $n = 4$ (2001-2010), $n = 1$ (1991-2000).

Source: Base de données ILOSTAT.

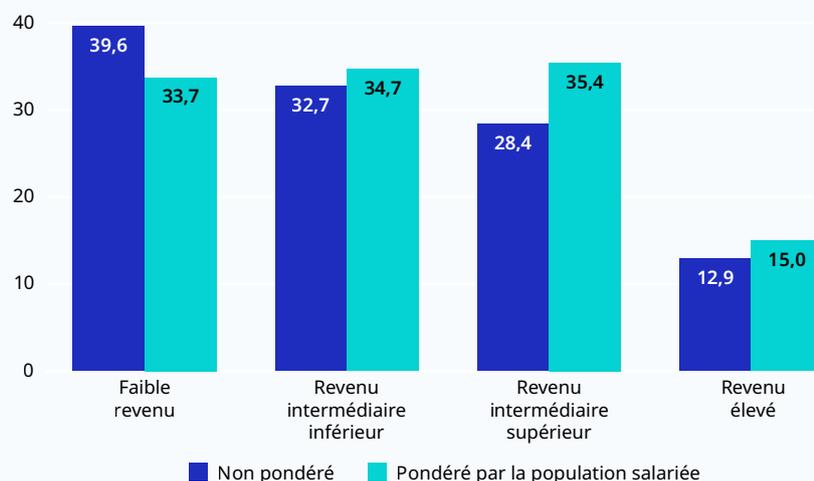
L'incidence du travail temporaire varie selon les économies. Les différences en termes de législation sur la protection de l'emploi, de syndicalisation et de part du travail dans le revenu national sont autant de facteurs qui contribuent aux différences entre les pays en ce qui concerne la prévalence du travail temporaire. La régulation des contrats à durée déterminée est un élément important à prendre en considération, en particulier des facteurs tels que l'existence de restrictions quant à la fréquence de

renouvellement des contrats temporaires et leur durée. Dans les économies où les restrictions sont relativement floues, comme dans les pays andins, le recours à l'emploi temporaire est assez élevé, même dans les entreprises formelles (Rodríguez Araújo et López Sánchez, 2016; Caro Molina, 2012). Ailleurs, comme en Europe, les pouvoirs publics ont tenté de réduire la segmentation du marché du travail entre travailleurs permanents et travailleurs temporaires, par exemple en augmentant les cotisations d'assurance-chômage des employeurs pour les travailleurs temporaires (comme en France et en Slovénie) (Eichhorst, Marx et Wehner, 2017). Cependant, le recours au travail temporaire est endémique et est également déterminé par les structures et les normes du marché du travail.

L'emploi temporaire en proportion de l'ensemble des salariés diminue nettement dans les pays à revenu élevé. Le taux d'emploi temporaire (pondéré par la population salariée) est le plus élevé dans les pays à revenu intermédiaire supérieur, avec 35,4 pour cent, suivis des pays à revenu intermédiaire inférieur (34,7 pour cent), à faible revenu (33,7 pour cent) et à revenu élevé (15 pour cent). La moyenne non pondérée montre une plus forte tendance à la diminution de l'emploi temporaire par rapport au niveau de revenu plus élevé du pays (figure 3.3). Cette tendance soulève la question de savoir si les taux d'emploi temporaire sont structurels, c'est-à-dire liés à la composition sectorielle ou professionnelle de l'économie, ou s'ils sont davantage déterminés par d'autres facteurs tels que les changements socio-économiques, culturels et législatifs.

Les tendances de l'emploi temporaire sont largement structurelles. Par secteur, le taux d'emploi temporaire le plus élevé est celui de l'agriculture, avec 50,9 pour cent, suivi de l'industrie, avec 31,5 pour cent, puis des services, avec 20,2 pour cent (figure 3.4). Si l'on analyse les tendances sur le long terme pour voir si la probabilité d'occuper un emploi temporaire s'explique davantage par la composition sectorielle et professionnelle de la population salariée (facteurs structurels) ou si elle est plutôt déterminée par des changements au sein du secteur ou de la profession, on constate que les facteurs structurels, en particulier la composition sectorielle, sont les principaux moteurs. Environ 40 pour cent de la variation des taux d'emploi temporaire s'expliquent par la composition sectorielle et environ un quart par la composition professionnelle. Les facteurs structurels sont plus forts dans

► **Figure 3.3 Salariés temporaires en proportion de tous les salariés, par groupe de revenus (pourcentages)**



Note: Dernière année de données disponibles au cours de la période 2011-2019 pour les pays dont les données annuelles sont disponibles. Voir la note de la figure 3.2.

Source: Base de données ILOSTAT.

► **Figure 3.4 Répartition des travailleurs temporaires et taux d'emploi temporaire, par grand groupe sectoriel, moyenne de certaines économies pour lesquelles des données sont disponibles (pourcentages)**



Note: Moyenne pondérée par la population salariée de la dernière année de données disponibles au cours de la période 2011-2019 pour les pays disposant de données annuelles ($n = 90$).

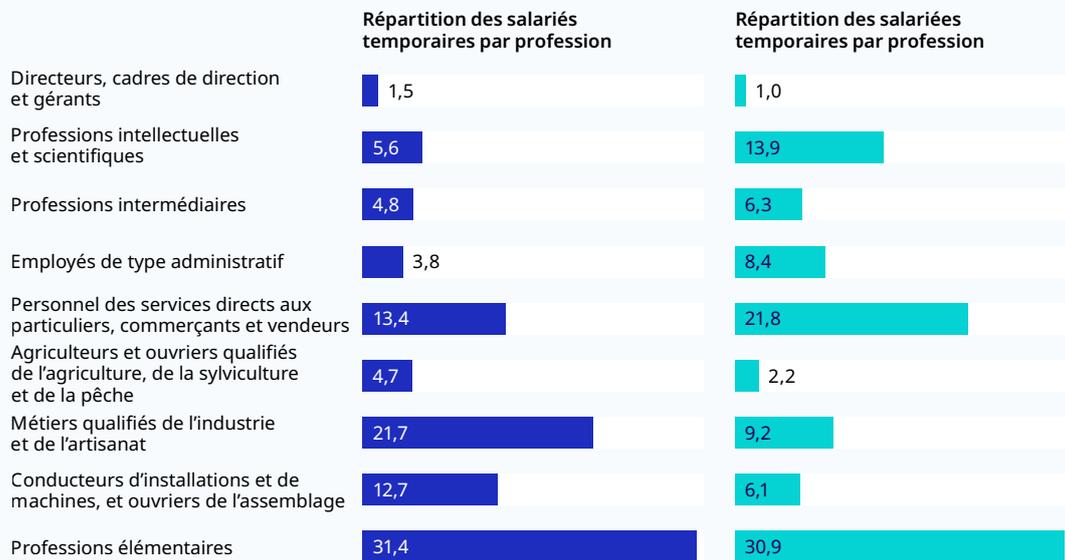
Source: Base de données ILOSTAT.

les économies à revenu intermédiaire supérieur, intermédiaire inférieur et faible, et s'expliquent par les mouvements de l'agriculture vers des emplois à plus forte valeur ajoutée, dans l'industrie manufacturière et les services.

Les femmes salariées ne sont pas nécessairement plus susceptibles d'occuper un emploi temporaire. De fait, selon les dernières données

disponibles datant d'avant la crise, environ 20 pour cent des salariées étaient en moyenne sous contrat temporaire, contre 23 pour cent des salariés. Les chiffres varient toutefois en fonction des contextes. Par exemple, dans les pays européens, les femmes sont plus susceptibles d'occuper un emploi temporaire que les hommes (BIT, 2016b), ce qui peut être attribué en partie aux réformes visant à

► **Figure 3.5 Répartition des salariés temporaires par profession et par sexe, dernières données d'avant-crise** (pourcentages)



Note: Moyenne pondérée par la population salariée pour la dernière année de données disponibles au cours de la période 2011-2019 pour les pays disposant de données annuelles ($n = 90$). Professions selon la Classification internationale type des professions (CITP) à un chiffre.

Source: Estimations du BIT à partir de la base de microdonnées harmonisées du BIT.

promouvoir la participation des femmes au marché du travail, comme la libéralisation de la législation sur les contrats à durée déterminée (BIT, 2016b). Il se peut également que les femmes aient moins de pouvoir de négociation en raison de la charge disproportionnée des responsabilités de soins non rémunérées qui leur incombe, ce qui peut les contraindre à accepter des contrats offrant moins de stabilité d'emploi (BIT, 2016b). Toutefois, dans la plupart des pays pour lesquels des données sont disponibles, les hommes sont plus susceptibles d'occuper un emploi temporaire que les femmes. C'est le cas dans 57 pour cent d'un échantillon de 103 économies disposant de microdonnées permettant de mesurer l'emploi temporaire et le sexe. Une régression à effets fixes de ces données montre que le fait d'être une femme a un effet à la fois faible et irrégulier sur le taux de travail temporaire, après neutralisation d'autres variables comme l'âge et le niveau d'instruction. Il est intéressant de noter que certaines professions représentent une part importante du travail temporaire féminin. Il s'agit notamment du «personnel des

services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs» et des «employés de type administratif», deux professions qui ont subi d'importantes pertes d'emplois dues aux répercussions de la pandémie de COVID-19 (figure 3.5).

Dans tous les pays pour lesquels des données sont disponibles, le taux d'emploi informel des travailleurs temporaires est sensiblement plus élevé que celui des salariés permanents. Cela s'explique par le fait qu'il peut être plus facile d'embaucher des travailleurs temporaires, en particulier des travailleurs occasionnels ou journaliers, sur une base informelle. Dans les économies où la proportion d'emploi informel est élevée, les formes d'emploi précaires, y compris l'emploi temporaire, présentent souvent de moins bonnes conditions de travail, comme l'absence de congés payés ou de congés maladie et l'absence de protection sociale, en raison de l'engagement temporaire et du faible volume horaire. Ces constatations soulignent l'importance de la protection sociale dans ces économies, tant en termes d'accès que de prestations.

► L'emploi temporaire et la pandémie de COVID-19

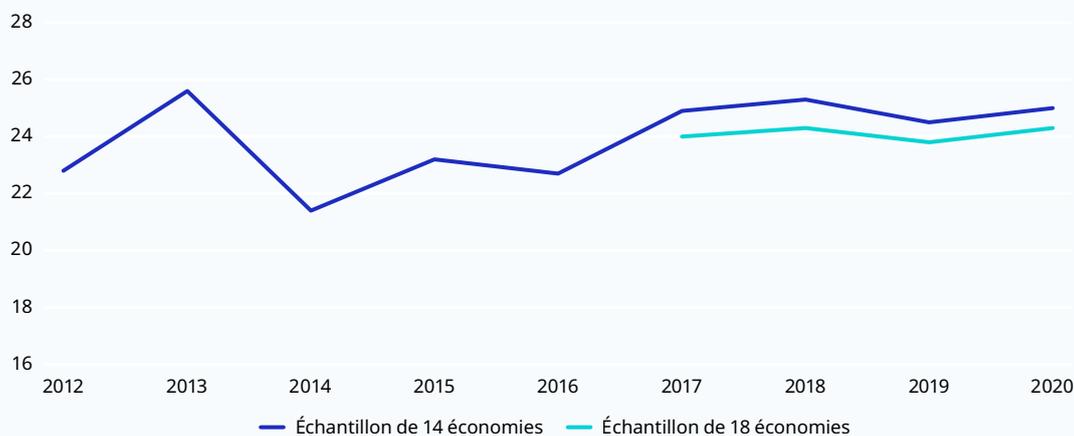
Selon les premiers enseignements du COVID-19, bien que l'effet net de la pandémie sur les taux d'emploi temporaire s'avère faible, le marché du travail connaît un important brassage sous la surface. La pandémie a généré un type presque inédit de crise mondiale aux effets sectoriels très inégaux, assortis de mesures de riposte ciblant différents domaines de l'économie et du marché du travail. L'une des conséquences de ces mesures est que, malgré des pertes d'emplois considérables parmi les travailleurs temporaires pendant la crise, la proportion de salariés occupant un emploi temporaire est restée relativement stable. Cela montre que de nouveaux emplois temporaires ont été créés et ont compensé la perte. Certains d'entre eux peuvent avoir été occupés par des personnes qui avaient auparavant un emploi permanent ou qui étaient sans emploi.

L'évolution nette pour les travailleurs temporaires

Les données disponibles indiquent que la part des travailleurs temporaires dans le total des salariés a été relativement stable. Dans les pays pour lesquels des données annuelles sont disponibles, les répercussions de la pandémie ont peu modifié la proportion de travailleurs temporaires: de 2019 à 2020, le taux d'emploi temporaire a augmenté de façon marginale (figure 3.6). Le corollaire est que la part des salariés non temporaires (permanents et «autres»⁷) est également restée relativement stable.

Cependant, dans les pays disposant de données longitudinales, les travailleurs temporaires ont perdu leur emploi à un rythme plus rapide que

► **Figure 3.6 Part des travailleurs temporaires dans l'ensemble des salariés, 2012-2020, dans certaines économies (pourcentages)**



Note: Moyenne pondérée par la population salariée. L'échantillon de 14 économies comprend l'Afrique du Sud, le Brésil, le Canada, le Chili, le Costa Rica, l'Espagne, l'Indonésie, l'Italie, le Mexique, les Philippines, le Portugal, le Royaume-Uni, la Serbie et le Viet Nam. L'échantillon de 18 économies comprend également l'Argentine, la Géorgie, la République de Corée et le territoire palestinien occupé.

Source: Base de microdonnées harmonisées du BIT.

⁷ La catégorie «autres» comprend les relations d'emploi salarié qu'il est difficile de classer comme temporaires ou permanentes, tel parfois le travail sur appel.

► **Tableau 3.1 Transitions des salariés temporaires et non temporaires (pourcentage de salariés au 1^{er} trimestre de 2020 non employés au cours des trimestres suivants), dans certaines économies**

Économie	Salariés temporaires				Salariés non temporaires			
	2020 T2	2020 T3	2020 T4	2021 T1	2020 T2	2020 T3	2020 T4	2021 T1
Argentine	42		22	23	17		12	12
Bolivie (État plurinational de)	49	31			12	9		
Brésil	22	29	31	37	14	20	23	31
Chili	73	70	61		54	75	50	
Costa Rica	49	50	40	38	20	22	26	34
Macédoine du Nord	26	17			15	4		
Mexique	33	24	20	21	12	11	10	10
Pologne	9	10	10		3	4	4	
Portugal	17	19	16		3	4	4	
Royaume-Uni	12				2			
Serbie	13				2			
Slovaquie	13				5			
Territoire palestinien occupé	26	23			9	8		
Moyenne non pondérée	30	30	29	30	13	17	18	22
Médiane non pondérée	26	24	22	30	12	9	12	22

Note: La matrice montre les transitions des salariés temporaires (à gauche) et des salariés non temporaires (à droite) au premier trimestre (T1) de 2020 vers le chômage ou l'inactivité au cours des trimestres suivants. Le tableau ne comprend pas les transitions vers d'autres formes de travail (telles que la redistribution de la main-d'œuvre d'un emploi temporaire à un emploi non temporaire ou d'un emploi salarié à un emploi indépendant). Il est limité aux pays disposant d'enquêtes sur les forces de travail et d'enquêtes sur les ménages avec des identificateurs longitudinaux. Les blancs indiquent l'absence de données.

Source: Base de microdonnées harmonisées du BIT.

les travailleurs non temporaires pendant la période de la pandémie. Le tableau 3.1 présente une matrice de transition pour les pays disposant de données trimestrielles, qui donne un aperçu des transitions entre les contrats temporaires ou non temporaires au premier trimestre de 2020 et le chômage ou l'inactivité aux deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2020 et au premier trimestre de 2021. Bien que les données ne tiennent pas compte de la saisonnalité, elles montrent que

les personnes en emploi temporaire étaient plus susceptibles que les salariés non temporaires d'être sans emploi à partir du deuxième trimestre de 2020, à mesure que la pandémie s'installait et que les mesures d'endiguement étaient mises en œuvre⁸. Par exemple, en Argentine, 42 pour cent des personnes occupant un emploi temporaire au premier trimestre de 2020 étaient sans emploi au deuxième trimestre de 2020, contre 17 pour cent des travailleurs non temporaires. Il convient de

8 Bien qu'il ne soit pas possible de tenir compte de la saisonnalité dans la matrice de transition, il est possible de neutraliser des caractéristiques telles que l'âge, le sexe et le niveau d'éducation. Ce faisant, les écarts ne se creusent pas de manière universelle: environ la moitié des pays affichent des écarts réduits et les autres des écarts accrus.

noter que ces évolutions n'étaient pas différentes des tendances observées un an plus tôt dans les mêmes économies, ce qui indique que le COVID-19 n'a pas exacerbé les tendances existantes.

L'expérience des crises précédentes montre que les travailleurs temporaires perdent dans un premier temps leur emploi plus rapidement que les travailleurs permanents. Lors des crises économiques récentes, en particulier la crise financière mondiale de 2008-09, les travailleurs temporaires ont été licenciés de manière disproportionnée lorsque les entreprises se sont adaptées au choc de la demande (Guest et Isaksson, 2019). En Espagne, par exemple, on a constaté une réduction de 26 pour cent de l'emploi temporaire, contre 8 pour cent pour l'emploi permanent. En Grèce, la diminution a été de 28 pour cent pour les salariés temporaires, contre 17 pour cent pour les permanents (Eurofound, 2015). Ailleurs, notamment en Irlande (2011-12), au Bangladesh (2010) et en République de Corée (1998) à la suite de la crise financière, les ralentissements économiques ont entraîné une augmentation des embauches en contrat temporaire court à la place des embauches permanentes, afin de maintenir la flexibilité des coûts de main-d'œuvre compte tenu de l'incertitude économique ambiante (BIT, 2016a). Cependant, il s'agissait en grande partie de répercussions initiales, reflétant la facilité relative de mettre fin à l'emploi d'un travailleur temporaire par rapport à la résiliation d'un contrat permanent. L'un des principaux constats est que, plus tard au cours de la période d'impact de la crise, les travailleurs temporaires et les travailleurs permanents dans l'ensemble de l'Europe ont été licenciés à un taux similaire (Eurofound, 2015)⁹. Cela indique que, bien que les travailleurs temporaires soient parmi les premiers à perdre leur emploi lorsqu'une crise se déclenche, les travailleurs permanents perdront ensuite également leur contrat.

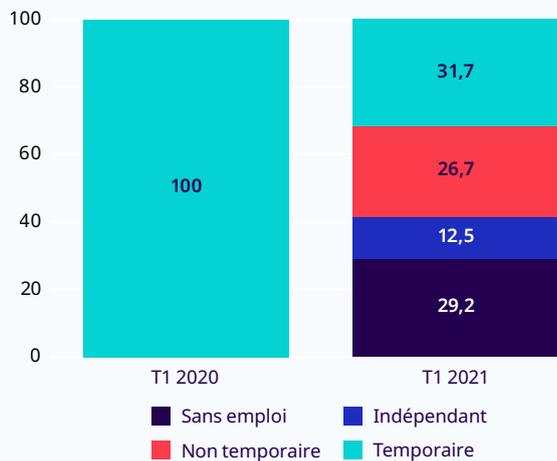
La rotation des travailleurs temporaires sur le marché du travail

Les données disponibles sur les répercussions du COVID-19 indiquent que les sorties du travail temporaire ont été compensées par une augmentation des entrées dans le travail temporaire, d'où la faible variation nette. En élargissant davantage la matrice de transition pour examiner les transitions des personnes occupant des emplois temporaires et non temporaires, ainsi que des personnes sans emploi (chômeurs ou inactifs), on peut mieux comprendre certains des résultats. Si l'on utilise les transitions annuelles (du premier trimestre de 2020 au premier trimestre de 2021) pour tenir compte de la saisonnalité, il est évident que la proportion de personnes qui perdent leur emploi est toujours plus élevée parmi les travailleurs temporaires, mais qu'elle varie selon les économies. À cet égard, les tendances pour la période de la pandémie ne sont pas différentes des tendances avant la pandémie, ce qui montre que les transitions des travailleurs temporaires sont une caractéristique endémique des marchés du travail et des économies.

Fait significatif, environ 32 pour cent seulement des salariés temporaires au premier trimestre de 2020 l'étaient encore un an plus tard. Environ 29 pour cent étaient sans emploi, 27 pour cent dans un emploi salarié non temporaire et 13 pour cent dans un emploi indépendant (figure 3.7). La proportion de ceux qui sont restés dans un emploi salarié temporaire était légèrement plus élevée qu'un an plus tôt (T1 2019 à T1 2020). Il convient de noter que la disponibilité limitée des données empêche une analyse globale; les constats de cette section sont basés sur les cinq économies (Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Costa Rica, Mexique) qui, au moment de la rédaction du présent rapport, disposaient de données longitudinales s'étendant du premier trimestre de 2020 au premier trimestre

⁹ Il convient toutefois de noter qu'une grande partie des données sur les répercussions de la crise financière mondiale sur l'emploi temporaire sont tirées d'études de cas européennes. Les constats ne sont donc pas nécessairement représentatifs des économies en développement, où le rôle de l'emploi temporaire diffère et est étroitement lié à l'informalité. Ils ne s'appliquent pas non plus nécessairement à d'autres économies développées, comme les États-Unis, où il existe des différences importantes dans la législation relative à la protection de l'emploi. Néanmoins, les résultats mettent en lumière les répercussions sur l'emploi temporaire et son rôle pendant les crises, ce qui peut nous aider à évaluer si des tendances similaires sont susceptibles d'être observées dans la crise du COVID-19.

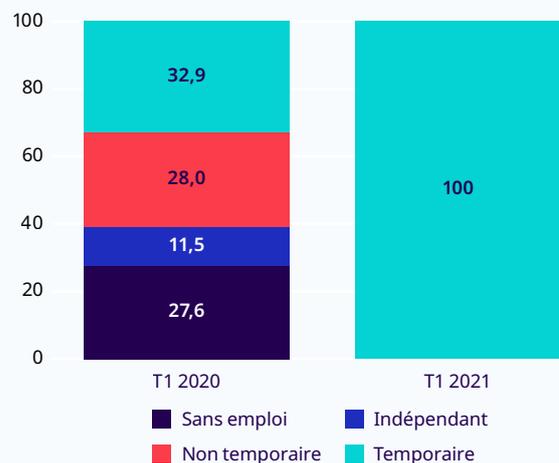
► **Figure 3.7** Où les travailleurs temporaires du 1^{er} trimestre de 2020 étaient partis au 1^{er} trimestre de 2021 (pourcentages)



Note: Moyenne non pondérée des cinq pays disposant d'identificateurs longitudinaux couvrant la période du premier trimestre de 2020 au premier trimestre de 2021 (Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Costa Rica, Mexique). La sélection de ces pays a été faite sur la base de la disponibilité des données au moment de la rédaction. Elle n'est pas représentative d'une région ou du monde. Seul le Mexique a un taux d'emploi temporaire supérieur à la moyenne mondiale. Les autres pays se situent légèrement au-dessous.

Source: Base de microdonnées harmonisées du BIT.

► **Figure 3.8** Ce que les travailleurs temporaires du 1^{er} trimestre de 2021 faisaient au 1^{er} trimestre de 2020 (pourcentages)



Note: Moyenne non pondérée des cinq pays disposant d'identificateurs longitudinaux couvrant la période du premier trimestre 2020 au premier trimestre 2021 (Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Costa Rica, Mexique).

Source: Base de microdonnées harmonisées du BIT.

de 2021. L'analyse n'est qu'indicative des premières tendances plutôt que représentative des marchés du travail mondiaux ou régionaux.

Plus d'un quart des personnes en emploi temporaire au premier trimestre de 2021 occupaient auparavant un emploi non temporaire (salarié permanent ou «autre»). Parmi les salariés non temporaires, 67 pour cent sont restés dans des emplois non temporaires, environ 20 pour cent étaient sans emploi, 7 pour cent étaient indépendants et 6 pour cent avaient un travail temporaire. Malgré la faible proportion de salariés non temporaires passant au travail temporaire, ils représentaient en chiffres absolus plus d'un quart de tous les travailleurs temporaires au premier trimestre de 2021. Cela aide à expliquer pourquoi la part du travail temporaire reste relativement stable: malgré le grand nombre de travailleurs temporaires qui ont perdu leur emploi pendant la pandémie, une

partie du recul est compensée par une petite part de travailleurs non temporaires passant au travail temporaire.

Les données disponibles indiquent que le travail temporaire peut offrir des possibilités non négligeables aux personnes qui ne travaillent pas encore. Environ 3,5 pour cent de toutes les personnes sans emploi au premier trimestre de 2020 occupaient un emploi salarié temporaire au premier trimestre de 2021. Bien que la part des personnes sans emploi passant à un emploi salarié temporaire soit faible, elle représentait en chiffres absolus 28 pour cent de tous les travailleurs temporaires au premier trimestre de 2021 (figure 3.8). Ainsi, le nombre de travailleurs temporaires qui sont sortis de l'emploi était similaire au nombre de personnes sans emploi qui sont devenues des travailleurs temporaires; il s'agit d'une caractéristique clé de l'emploi salarié temporaire.

► Perspectives durant la reprise

Lors des crises précédentes, après les principales répercussions et la compression des effectifs, l'embauche de travailleurs temporaires a augmenté. Des données européennes montrent que les chocs négatifs de la demande entraînent un recours accru aux contrats temporaires, qui constituent un moyen pour les entreprises d'atténuer les conséquences des chocs dans des contextes où une législation stricte peut rendre les ajustements de personnel coûteux (Lydon, Mathä et Millard, 2019). Lors de la crise financière mondiale de 2008-09, on a constaté que les secteurs ayant une forte proportion de travailleurs à court terme présentaient des variations cycliques de l'emploi nettement moins importantes (Lydon, Mathä et Millard, 2019). En Allemagne, les données indiquent que les établissements qui avaient davantage recours aux travailleurs temporaires ont mieux fait face aux baisses de la demande (Baumgarten et Kvasnicka, 2016). Le recours accru aux travailleurs temporaires à la suite d'un choc de la demande n'est toutefois pas sans difficultés. Aux Pays-Bas, par exemple, l'embauche de travailleurs temporaires a augmenté à la suite de la crise financière mondiale. Cependant, cette progression a induit des difficultés inhérentes à la durabilité, notamment en ce qui concerne la gestion, les postes et l'intégration des travailleurs (de Jong, Wilkin et Rubino, 2019). De telles difficultés portent à croire que le recours aux travailleurs temporaires en réponse à l'incertitude lors d'une crise peut ne pas être une mesure durable et qu'il peut y avoir une composante cyclique dans l'utilisation de cette modalité d'emploi après la crise.

Il faut également tenir compte du fait que certains emplois temporaires relèvent d'autres catégories d'emploi et que leur rôle pendant et après les crises peut ne pas être reconnu. Par exemple, le travail à la demande et le travail via des plateformes numériques ont connu une forte croissance ces dernières années (BIT, 2021b). Cela peut avoir pour conséquence que de nombreux travailleurs temporaires soient classés comme indépendants. D'où la nécessité de disposer de définitions et de mesures claires afin de comprendre le rôle des travailleurs temporaires sur le marché du travail et dans l'économie et de faciliter des réponses politiques ciblées. La nouvelle résolution sur les relations de travail adoptée lors

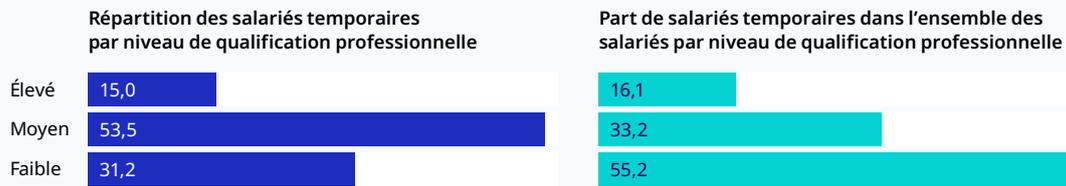
de la 20^e CIST devrait permettre d'améliorer la disponibilité et l'harmonisation des données à l'avenir.

Le taux d'emploi temporaire des jeunes a été relativement stable pendant la pandémie de COVID-19, à la différence des crises précédentes. Dans l'Union européenne (UE), l'emploi temporaire des jeunes a augmenté plus rapidement que celui des adultes tant pendant qu'après la crise financière mondiale de 2008-09 (BIT, 2012). En revanche, la proportion de jeunes salariés qui étaient temporaires dans l'UE-27 a été relativement stable au cours de la première année de la pandémie (T2 2020 à T4 2020), mais a depuis montré des signes de hausse, alors que la proportion est restée relativement stable pour les adultes. Par exemple, la part des jeunes travailleurs temporaires dans l'UE-27 était de 47,8 pour cent au premier trimestre de 2021, contre 45,8 pour cent au premier trimestre de 2020. Il est trop tôt pour dire si cette augmentation deviendra une caractéristique structurelle des marchés du travail européens après la pandémie. Dans tous les autres pays pour lesquels des données trimestrielles sont disponibles pour le premier trimestre de 2021, on observe de même une augmentation de la part des jeunes dans l'emploi temporaire par rapport à l'année précédente, à l'exception notable du Canada et du Pérou.

La période de reprise devrait voir une augmentation des emplois temporaires, surtout dans les professions peu et moyennement qualifiées. Les moyennes pondérées de 58 pays disposant de données trimestrielles sur les professions montrent que les salariés hautement qualifiés sont les moins susceptibles d'être temporaires, puisqu'ils ne représentent que 15,0 pour cent des travailleurs temporaires (selon les dernières données disponibles pour chaque pays). Cette proportion était de 53,5 pour cent pour les salariés moyennement qualifiés et de 31,2 pour cent pour les salariés peu qualifiés (figure 3.9). À en juger par les caractéristiques des travailleurs temporaires avant la pandémie, la phase de reprise pourrait voir une augmentation du travail temporaire pour les professions peu et moyennement qualifiées.

Le travail temporaire varie considérablement selon l'activité économique, ainsi que selon la profession, le sexe et l'âge, ce qui a des

► **Figure 3.9 Répartition de l'emploi temporaire et part des travailleurs temporaires dans l'ensemble des salariés, par niveau de qualification professionnelle, dans certaines économies (pourcentages)**



Note: Moyenne pondérée par la population salariée de la dernière année de données disponibles au cours de la période 2011-2019 pour les pays disposant de données annuelles ($n = 90$).

Source: Base de microdonnées harmonisées du BIT.

incidences sur la reprise. La reprise sera en grande partie déterminée au niveau des branches d'activité économique, étant donné que les répercussions de la crise ont été fortement concentrées dans des secteurs particuliers. La figure 3.10 répertorie certaines branches qui ont été particulièrement touchées par la crise, selon le rapport *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances 2021* (BIT, 2021a), ainsi que la part correspondante de travailleurs temporaires et le taux d'emploi temporaire avant la crise. Cette figure est révélatrice non seulement de l'impact de la crise – en ce qui concerne la part élevée de l'emploi temporaire dans certaines activités essentielles –, mais aussi des perspectives de l'emploi temporaire dans ces branches pendant la reprise.

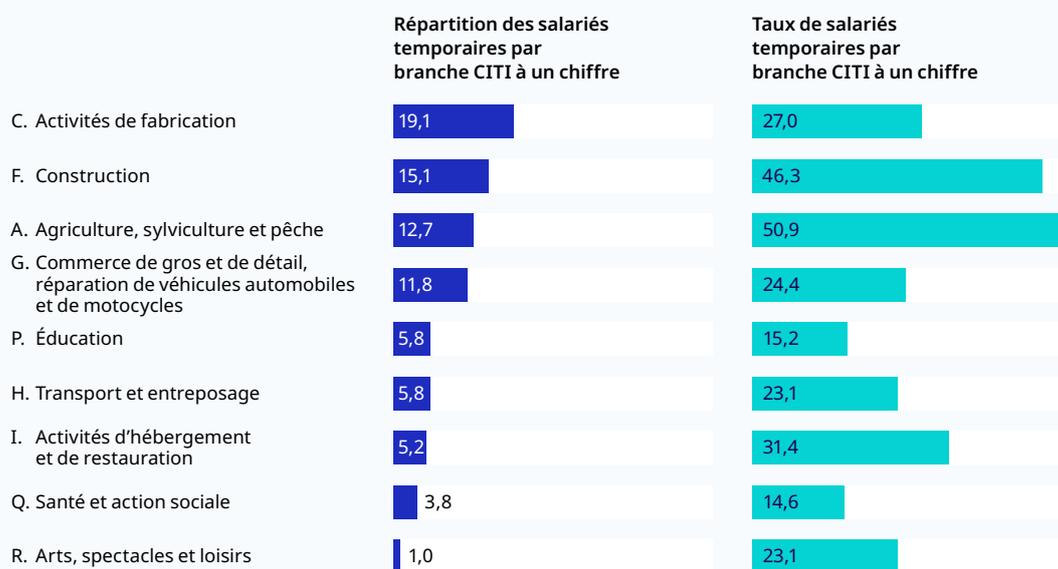
Le secteur manufacturier est une source importante de travail temporaire et a été l'un des plus durement touchés au début de la pandémie, d'abord par la rupture de la chaîne d'approvisionnement, puis par une baisse de la demande. Plus d'un salarié sur quatre dans les activités de fabrication était en emploi temporaire avant la crise; ils représentaient près de 20 pour cent de tous les salariés temporaires. Même si de nombreux travailleurs temporaires de l'industrie manufacturière auront donc perdu

leur emploi à cause de la pandémie, la reprise de l'activité dans le secteur est susceptible de fournir davantage d'emplois temporaires, étant donné les caractéristiques du secteur avant la crise et aussi l'incertitude à laquelle sont par exemple confrontés les travailleurs temporaires des chaînes d'approvisionnement mondiales. De même, dans la construction, où plus de 46 pour cent des salariés occupaient un emploi temporaire, beaucoup auront perdu leur emploi à cause de la crise. Dans les pays où les travailleurs migrants constituent une grande partie de la main-d'œuvre dans la construction (et dans d'autres secteurs), les restrictions actuelles sur les voyages et les mouvements transfrontaliers peuvent entraver l'attribution des postes vacants, tant pour les salariés permanents que pour les temporaires¹⁰.

Les perspectives de bond en avant de l'emploi temporaire dans les services reposent sur la capacité des principales activités du secteur à se redresser. Dans les activités d'hébergement et de restauration, près d'un salarié sur trois était sous contrat temporaire avant la crise (figure 3.10). Les pertes d'emplois généralisées dans ce secteur (y compris les services touristiques) à la suite des confinements et autres mesures d'endigement du COVID-19 ont probablement entraîné

10 De nombreux travailleurs migrants sont engagés dans des emplois temporaires par l'intermédiaire d'agences d'emploi et de recrutement. Ces agences ne sont pas incluses dans cette analyse car elles entrent dans la catégorie des «modalités d'emploi multipartites» (voir figure 3.1), malgré la nature souvent temporaire du travail des migrants.

► **Figure 3.10 Répartition des salariés temporaires et part de salariés temporaires dans l'ensemble des salariés dans quelques branches d'activité de certaines économies avant la crise (pourcentages)**



Note: Moyenne pondérée par la population salariée de la dernière année de données disponibles au cours de la période 2011-2019 pour les pays disposant de données annuelles ($n = 90$). Branches d'activité selon le niveau à un chiffre de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI).

Source: Base de données ILOSTAT.

d'importantes pertes d'emplois parmi les travailleurs temporaires. Là encore, les perspectives de reprise sont cependant mitigées, étant donné les restrictions actuelles en matière de déplacements et de franchissement des frontières dans de nombreuses économies (voir chapitre 2). Dans la santé et l'action sociale, un secteur essentiel touché par

la crise – notamment en termes d'exposition au virus –, environ un travailleur sur six occupait un emploi temporaire avant la pandémie. Lorsqu'ils ne bénéficient pas des mêmes avantages que les travailleurs permanents, les travailleurs temporaires de certains secteurs sont confrontés à d'énormes risques.

► Implications pour les travailleurs, les entreprises et l'économie

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur tous les types de travail. Les données disponibles indiquent qu'elle a entraîné à la fois la création et la destruction d'emplois temporaires et donc un taux net d'emploi temporaire relativement stable. Les données relatives aux crises précédentes montrent que, bien que les travailleurs temporaires perdent souvent leur emploi très tôt (par non-renouvellement de contrat), ils sont susceptibles d'en retrouver un plus rapidement que les travailleurs permanents, car ils travaillent dans des secteurs où la rotation des effectifs est déjà élevée. Le taux d'emploi temporaire ayant régulièrement augmenté au cours des deux dernières décennies (voir «Le contexte de l'emploi temporaire» ci-dessus), il est trop tôt pour établir si l'impact du COVID-19 accélérera sa croissance structurelle (comme examiné au chapitre 1) ou s'il contribuera simplement aux fluctuations cycliques à plus long terme.

L'expérience des crises précédentes montre que la période de reprise immédiate s'accompagnera d'un essor du recours à l'emploi temporaire. Il ressort par exemple de la crise financière mondiale que les entreprises sont plus enclines à recourir à l'emploi temporaire afin de maintenir la flexibilité des coûts de main-d'œuvre tant que l'incertitude persiste (BIT, 2016a). Il est probable que les secteurs et les professions qui avaient déjà un taux élevé d'emploi temporaire avant la pandémie soient particulièrement en mesure de répondre au choc de la demande et à l'incertitude par ce biais. Dans les économies en développement, où le taux d'emploi temporaire était déjà nettement plus important que dans les économies plus développées, le recours accru aux travailleurs temporaires devrait se poursuivre tant que l'incertitude persiste. Dans les économies développées et en développement, le recours à l'emploi temporaire pendant et après la crise a des implications différentes pour les travailleurs, les entreprises et l'économie.

Implications pour les travailleurs

Dans les économies développées, où il est le plus souvent lié à des contrats à durée déterminée et à la législation sur la protection de l'emploi, le travail temporaire présente des aspects positifs et négatifs. Il peut permettre aux individus de se familiariser avec différentes professions ou différents postes de travail; c'est notamment le cas pour les nouveaux salariés. Il peut donner l'occasion d'acquérir de l'expérience dans une nouvelle entreprise, permettre un apprentissage sur le tas et, en fin de compte, constituer un tremplin vers un emploi permanent¹¹. Pour d'autres, c'est un moyen de créer des réseaux, de se faire connaître, d'acquérir de l'expérience, et d'obtenir plus de travail à long terme.

Dans les économies en développement, les préoccupations des travailleurs portent moins sur la législation relative à la protection de l'emploi que sur la vulnérabilité, tant au travail qu'entre les emplois. Dans ces pays, le travail temporaire est plus répandu et étroitement lié à l'informalité. La législation sur la protection de l'emploi peut exister, mais elle n'est pas forcément respectée ou appliquée. L'emploi temporaire, par le biais de contrats à durée déterminée ou de travail occasionnel, est courant – en particulier l'emploi occasionnel dans l'agriculture, et surtout dans les emplois informels – mais il a également augmenté en proportion des emplois formels dans certains cas (voir, par exemple, Rodríguez Araújo et López Sánchez, 2016). L'occurrence du travail temporaire, qu'il soit structurellement inhérent aux secteurs d'activité, aux métiers ou aux économies, ou qu'il soit cyclique, a souvent des implications négatives pour les travailleurs. Cela tient d'abord à la prévalence des déficits de travail décent dans les économies en développement et à l'absence de droits et d'avantages pour les travailleurs temporaires

¹¹ Une récente méta-analyse de la théorie du tremplin par opposition à l'impasse, concernant l'effet des emplois temporaires sur les performances futures sur le marché du travail, a constaté qu'environ 32 pour cent des cas observés soutenaient l'hypothèse selon laquelle l'emploi temporaire constitue un point d'entrée vers des postes d'emploi stables (Filomena et Picchio, 2021). L'étude a également montré qu'environ 45 pour cent des observations étaient conformes à l'hypothèse de l'«impasse», c'est-à-dire que l'emploi temporaire n'offre pas nécessairement un point d'entrée vers des postes stables (environ 23 pour cent des répondants avaient des résultats ambigus ou en demi-teinte).

informels: l'augmentation du recours à l'emploi temporaire peut aggraver ces déficits de travail décent préexistants. Ensuite, l'absence relative de sécurité sociale et l'insuffisance des mesures de recours pour les travailleurs contribuent à la vulnérabilité des emplois temporaires. Ces questions sont toutefois plus préoccupantes lorsqu'il existe un certain degré d'informalité sur le marché du travail. Elles sont alors davantage liées à l'informalité sous-jacente qu'à la nature temporaire du travail.

Certains aspects de la précarité de l'emploi temporaire sont communs aux économies développées et en développement, comme l'absence ou le manque de droits à la protection sociale. Dans certains secteurs ou professions, les travailleurs peuvent être piégés dans des cycles sans fin d'emplois temporaires intermittents. Ils doivent faire face à l'absence de revenus réguliers, à l'insécurité de l'emploi et à une protection sociale limitée (BIT, 2015), sans parler de l'absence des avantages socio-économiques d'un emploi à plus long terme au sein d'une même entreprise dans laquelle on retrouve les mêmes collègues, le même environnement de travail et les mêmes activités professionnelles. L'une des principales différences entre les travailleurs temporaires et leurs collègues permanents découle de la mesure dans laquelle les premiers sont couverts par la protection sociale. Lorsque les travailleurs entrent et sortent d'un emploi temporaire, ils n'ont pas toujours droit à une protection sociale, et souvent ils entrent et sortent du chômage ou du travail indépendant.

Les travailleurs temporaires sont aussi généralement moins bien payés que les travailleurs permanents. L'analyse de 59 pays disposant de données annuelles a montré que les travailleurs temporaires subissent des pénalités salariales importantes, de l'ordre de 26 pour cent (salaire mensuel médian) ou de 18 pour cent (salaire horaire médian), même lorsque l'on tient compte de l'âge, du sexe et du niveau d'instruction. Cela peut s'expliquer en partie par la nature plus précaire de l'emploi temporaire, qui implique un pouvoir de négociation plus faible, et cela correspond également à la notion de marché du travail à deux vitesses, divisé entre ceux qui occupent des emplois stables à plein temps avec des contrats à durée indéterminée et ceux qui occupent des emplois temporaires. D'autres facteurs peuvent avoir une influence sur le déficit salarial des travailleurs temporaires, notamment le système de

négociation en place, le degré d'informalité plus élevé que connaissent les travailleurs temporaires et le moindre respect des salaires minima pour rémunérer les travailleurs informels (BIT, 2021c).

En fin de compte, les travailleurs temporaires sont souvent confrontés à une plus grande précarité, en particulier dans des contextes de baisse de la part du travail dans les revenus et de recul de la syndicalisation, ce qui signifie que la voix des travailleurs est affaiblie. La nature à durée déterminée ou de courte durée du travail peut affaiblir la sécurité de l'emploi, le fait de passer d'un emploi à l'autre peut affecter la régularité du revenu, et les travailleurs temporaires peuvent ne pas avoir droit aux avantages sociaux de l'entreprise ou même à la protection sociale, étant donné l'irrégularité de leurs cotisations. Les travailleurs temporaires ont également moins de chances de bénéficier de formations que les salariés permanents, ce qui réduit leurs perspectives de progression de carrière. La diminution de la part du travail dans le revenu national (voir chapitre 2) et la baisse du taux de syndicalisation affaiblissent le pouvoir de négociation des salariés. Dans le même temps, le recours accru aux travailleurs temporaires peut contribuer à la baisse des taux de syndicalisation en raison de la moindre propension de ces travailleurs à se syndiquer (BIT, 2021d). En outre, il existe un chevauchement évident entre l'informalité et le travail temporaire, qui contribuent tous deux à la précarité des travailleurs. Les données sur les liens entre la pauvreté, les contrats de travail et la situation au regard de l'emploi ont également montré que les salariés temporaires font partie des personnes les plus vulnérables à la pauvreté (BIT, 2015).

Implications pour les entreprises

Les contrats temporaires peuvent offrir aux entreprises une certaine souplesse en matière d'embauche et de licenciement, facilitant ainsi l'adaptation du niveau des effectifs durant les périodes de forte ou de faible demande. Ils font également office de périodes d'essai pour de nouveaux salariés potentiels à plein temps. Pour d'autres entreprises, notamment les start-up et les nouvelles entreprises, l'emploi temporaire peut être un moyen moins risqué de constituer une équipe en l'absence de capitaux ou d'autres moyens permettant de s'engager dans des modalités de travail à plus long terme. Pour les

entreprises, il s'agit d'un moyen supplémentaire de réduire le coût de la main-d'œuvre (Lydon, Mathä et Millard, 2019).

L'intensité du travail temporaire dans différents secteurs d'activité peut déclencher diverses mesures de soutien aux entreprises en riposte à la crise. Le travail temporaire est courant dans les chaînes d'approvisionnement mondiales ainsi que dans la production nationale (BIT, 2015). Par exemple, dans la fabrication de vêtements, la production fluctue en fonction de la saison (Solidarité mondiale, 2009)¹². Par conséquent, les contrats temporaires permettent aux entreprises d'embaucher sur une base saisonnière à court terme. Ces pratiques contribuent à la viabilité du secteur mais suscitent en même temps des critiques. On observe également dans les économies en développement deux catégories d'entreprises ayant recours à l'emploi temporaire: celles qui le font de manière intensive et celles qui le font de manière modérée. Le recours à l'emploi temporaire peut être fondamental pour le modèle d'entreprise, mais il est aussi le reflet de la situation plus générale du travail temporaire dans les pays en question (Aleksynska et Berg, 2016). Pendant les crises, il est possible d'apporter un soutien aux régimes applicables aux travailleurs à court terme dans les secteurs qui ont beaucoup recours aux travailleurs temporaires, notamment les activités de fabrication et la construction, afin d'aider à maintenir la production et d'éviter des licenciements plus larges (Lydon, Mathä et Millard, 2019). Cependant, une réponse politique plus durable consisterait à en réduire les effets négatifs sur les travailleurs et la société au sens large en décourageant le recours aux contrats temporaires, par exemple en comblant les écarts en matière de législation et de régulation entre travailleurs permanents et travailleurs temporaires, soit en déréglementant les contrats permanents, soit en réréglementant les contacts temporaires (Eichhorst, Marx et Wehner, 2017). Une étude sur la demande de main-d'œuvre temporaire dans les pays en développement a montré que l'interdiction du recours aux contrats à durée limitée pour effectuer des tâches plus adaptées aux travailleurs permanents est le meilleur moyen de dissuader les entreprises de recourir à cette modalité d'emploi (Aleksynska et Berg, 2016).

Les marchés du travail segmentés avec une forte proportion de travailleurs temporaires ne sont pas toujours bénéfiques pour les entreprises. Une rotation élevée de travailleurs temporaires signifie qu'une entreprise renonce aux bénéfices de l'investissement dans les compétences et la formation des salariés ainsi qu'à ceux de la culture d'entreprise et de l'expérience. Les procédures d'embauche peuvent être coûteuses, prendre du temps et détourner l'attention des activités principales de l'entreprise, alors que les apprentissages et les stages peuvent permettre de sélectionner les travailleurs les plus performants et d'économiser sur les coûts de recrutement par la suite. Un taux de rotation élevé peut aussi avoir des répercussions sur le moral des travailleurs et sur le maintien en poste des salariés appréciés à plus long terme. Des données montrent en effet les incidences négatives de l'emploi temporaire sur la croissance de la productivité (Lisi et Malo, 2017). Il existe également des entreprises qui abusent des contrats de travail temporaires et les utilisent de manière séquentielle comme moyen de se soustraire aux droits et avantages consacrés par le droit. Les travailleurs concernés finissent souvent par enchaîner des contrats temporaires par intermittence et, par conséquent, bénéficient de moins bonnes prestations sociales et sont moins susceptibles de faire partie d'un syndicat (BIT, 2016a) que les travailleurs permanents. Cette stratégie est par ailleurs problématique pour les entreprises elles-mêmes, car le développement des compétences et l'innovation en pâtissent (OCDE, 2011; Moric et coll., 2021).

Pour les entreprises, le travail temporaire offre de la flexibilité et même de la viabilité, mais il n'est pas sans inconvénients, comme les compromis sur les conditions de travail des salariés. Que le travail temporaire poursuive ou non sa tendance à la hausse sur le long terme, il reste endémique dans divers secteurs d'activité économique. Et que le recours au travail temporaire augmente ou non dans la période de reprise immédiatement après la pandémie, un juste équilibre doit être trouvé entre l'intérêt du travail temporaire pour l'entreprise et ses implications pour les travailleurs.

¹² Par exemple, les travailleurs occasionnels, les travailleurs temporaires et ceux dont les modalités de travail sont inconnues représentent plus de 90 pour cent des employés du secteur de l'habillement, du textile et de la chaussure en Inde et au Pakistan et plus de 50 pour cent au Bangladesh, au Cambodge et au Myanmar (BIT, à paraître).

Implications macroéconomiques

Le recours au travail temporaire a des implications non seulement pour les travailleurs et les entreprises, mais également pour l'économie au sens large, notamment la fonctionnalité du marché du travail. Le travail temporaire peut contribuer à atténuer le chômage, en offrant des possibilités à court terme aux personnes sans emploi et en maintenant ainsi les taux d'emploi à un niveau élevé. Toutefois, les conséquences peuvent être considérées en termes d'«effet lune de miel» (Boeri et Garibaldi, 2007): le travail temporaire peut entraîner une brève période de croissance de l'emploi, en particulier lorsque les conditions macroéconomiques sont stables et positives (BIT, 2016a), mais les avantages peuvent cesser pendant les ralentissements du cycle économique et peuvent également avoir un effet néfaste sur l'emploi permanent s'ils renforcent les incitations à embaucher des travailleurs temporaires pour des tâches qui conviennent mieux aux travailleurs permanents (BIT, 2016a).

Un risque important est que le recours plus large aux contrats temporaires entraîne une segmentation des marchés du travail au détriment d'un résultat optimal tant pour les travailleurs que pour les employeurs et qui pourrait nuire à la croissance de la productivité à long terme. Comme indiqué dans la section précédente, le recours persistant au travail temporaire peut entraver le développement des compétences et l'innovation, ce qui a des implications pour les travailleurs et les entreprises, mais aussi pour la croissance de la productivité à long terme de l'économie. En outre, la segmentation des marchés du travail pourrait élargir le fossé entre les salariés permanents, qui bénéficient de conditions de travail et d'avantages plus favorables, et les salariés temporaires, dont les conditions de travail sont moins bonnes et le statut plus vulnérable, même lorsqu'ils effectuent des tâches similaires. De telles conditions peuvent entraîner une volatilité accrue de l'emploi et du chômage, puisqu'un segment absorbera de manière disproportionnée l'effet des ajustements économiques (BIT, 2016a).

► Conclusion

Ce chapitre a examiné les tendances du travail temporaire et les répercussions sur les travailleurs temporaires selon les premières données relatives à la pandémie de COVID-19. Il montre que le travail temporaire comporte un élément structurel important, mais qu'il peut également être davantage utilisé pendant les crises, en raison des incertitudes auxquelles sont confrontées les entreprises. Dans les pays pour lesquels des données sont disponibles, on observe des signes de brassage important des travailleurs temporaires sur le marché du travail depuis le début du COVID-19, mais les tendances ne sont pas différentes de

celles de l'année précédant la pandémie. Les implications de cette dynamique pour les travailleurs, les entreprises et la macroéconomie semblent être à long terme et pas nécessairement liées à la crise. Si le travail temporaire présente des avantages pour les entreprises et les travailleurs, il a également des effets négatifs pour les deux. Bien qu'il n'y ait pas de consensus sur le dosage optimal de flexibilité et de sécurité, certaines mesures peuvent servir à décourager le recours au travail temporaire pour des tâches plus adaptées aux travailleurs permanents et pour contourner les régulations qui s'appliqueraient aux travailleurs permanents.

Références

- ▶ Aleksynska, Mariya, et Janine Berg. 2016. *Firms' Demand for Temporary Labour in Developing Countries: Necessity or Strategy*, Conditions of Work and Employment Series No. 77. BIT. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---travail/documents/publication/wcms_492724.pdf.
- ▶ Baumgarten, Daniel, et Michael Kvasnicka. 2016. «Temporary Agency Work and the Great Recession», IZA Discussion Paper No. 9913. <https://ftp.iza.org/dp9913.pdf>.
- ▶ BIT. 2012. *Global Employment Trends for Youth 2012*. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_180976.pdf. Résumé en français sous le titre «Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2012». https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_181090.pdf.
- ▶ —. 2015. *World Employment and Social Outlook 2015: The Changing Nature of Jobs*. https://www.ilo.org/global/research/global-reports/weso/2015-changing-nature-of-jobs/WCMS_368626/lang-en/index.htm. Résumé en français sous le titre «Emploi et questions sociales dans le monde: des modalités d'emploi en pleine mutation». https://www.ilo.org/global/research/global-reports/weso/2015-changing-nature-of-jobs/WCMS_368645/lang-fr/index.htm.
- ▶ —. 2016a. *Non-standard Employment around the World: Understanding Challenges, Shaping Prospects*. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_534326.pdf. Résumé français sous le titre «L'emploi atypique dans le monde: identifier les défis, ouvrir des perspectives». https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_534516.pdf.
- ▶ —. 2016b. «Women in Non-standard Employment», INWORK Issue Brief 9. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---travail/documents/publication/wcms_556160.pdf.
- ▶ —. 2018a. *Statistiques sur les relations de travail. Vingtième Conférence internationale des statisticiens du travail*. Genève. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/publication/wcms_644602.pdf.
- ▶ —. 2018b. Résolution concernant les statistiques sur les relations de travail, CIST/20/2018/ Résolution I.
- ▶ —. 2021a. *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances 2021*. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_825198.pdf.
- ▶ —. 2021b. *Emploi et questions sociales dans le monde 2021: le rôle des plateformes numériques dans la transformation du monde du travail*. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_823102.pdf.
- ▶ —. 2021c. *Rapport mondial sur les salaires 2020-21: salaires et salaire minimum au temps du COVID-19*. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_779314.pdf.
- ▶ —. 2021d. «Les syndicats en pleine transition: quel rôle peuvent-ils jouer dans l'avenir du travail?», *InfoStories* (blog), juillet 2021. <https://www.ilo.org/infostories/fr-FR/Stories/Labour-Relations/trade-unions>.
- ▶ —. À paraître. *Employment, Wages and Productivity in the Asian Garment Sector: Taking Stock of Recent Trends*. Bangkok.

- ▶ Boeri, Tito, et Pietro Garibaldi. 2007. «Two Tier Reforms of Employment Protection Legislation: A Honeymoon Effect?», *Economic Journal*, 117 (521): 357-385.
- ▶ Caro Molina, Pamela. 2012. «Magnitud y Características de la Participación Laboral en el Empleo Temporal Agrícola en Chile», *Si Somos Americanos*, 12 (2): 51-83.
- ▶ de Jong, Jeroen P., Christa L. Wilkin et Cristina Rubino. 2019. «The Association between Perceived Personal Power, Team Commitment and Intrinsic Motivation for Permanent and Temporary Workers», *Economic and Industrial Democracy*, 40 (2): 257-279.
- ▶ Eichhorst, Werner, Paul Marx et Caroline Wehner. 2017. «Labor Market Reforms in Europe: Towards More Flexicure Labor Markets?», *Journal for Labour Market Research*, 51 (3).
- ▶ Eurofound. 2015. *Recent Developments in Temporary Employment: Employment Growth, Wages and Transitions*. Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne. <https://www.eurofound.europa.eu/publications/report/2015/labour-market/recent-developments-in-temporary-employment-employment-growth-wages-and-transitions>.
- ▶ Filomena, Mattia, et Matteo Picchio. 2021. «Are Temporary Jobs Stepping Stones or Dead Ends? A Meta-analytical Review of the Literature», IZA Discussion Paper 14367.
- ▶ Guest, David E., et Kerstin Isaksson. 2019. «Temporary Employment Contracts and Employee Well-Being during and after the Financial Crisis: Introduction to the Special Issue», *Economic and Industrial Democracy*, 40 (2): 165-172.
- ▶ Lisi, Domenico, et Miguel A. Malo. 2017. «The Impact of Temporary Employment on Productivity», *Journal for Labour Market Research*, 50: 91-112.
- ▶ Lydon, Reamonn, Thomas Y. Mathä et Stephen Millard. 2019. «Short-Time Work in the Great Recession: Firm-Level Evidence from 20 EU Countries», *IZA Journal of Labor Policy*, 8.
- ▶ Moric, Ilija, Sanja Pekovic, Đurđica Perović, Vasja Roblek et Mirjana Pejic Bach. 2021. «Temporary Workers and Firm Performance: Empirical and Systematic Approaches from Eastern and Central European Countries», *Kybernetes*, 50 (5): 1075-1094.
- ▶ OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2011. «Workforce Skills and Innovation: An Overview of Major Themes in the Literature», OECD Education Working Papers No. 55.
- ▶ Rodríguez Araújo, Edilberto, et Lina Marleny López Sánchez. 2016. «El Empleo Temporal en la Industria Colombiana, 2000-2013», *Semestre Económico*, 19 (39): 31-60.
- ▶ Solidarité mondiale. 2009. «Short Term Contracting in the Asian Garment Industry», document d'orientation pour la campagne internationale «Equal Treatment for Short-Term Contract Workers».



Annexes

► Annexe A. Classification des pays et territoires par région et niveau de revenu

Afrique	Amériques	Asie et Pacifique	Europe et Asie centrale
Afrique du Nord Algérie Égypte Libye Maroc Sahara occidental Soudan Tunisie Afrique subsaharienne Afrique du Sud Angola Bénin Botswana Burkina Faso Burundi Cabo Verde Cameroun Comores Congo Côte d'Ivoire Djibouti Érythrée Eswatini Éthiopie Gabon Gambie Ghana Guinée Guinée-Bissau Guinée équatoriale Kenya Lesotho Libéria Madagascar Malawi Mali Maurice Mauritanie Mozambique Namibie Niger Nigéria Ouganda République centrafricaine République démocratique du Congo République-Unie de Tanzanie Rwanda Sao Tomé-et-Principe Sénégal Sierra Leone Somalie Soudan du Sud Tchad Togo Zambie Zimbabwe	Amérique du Nord Canada États-Unis d'Amérique Amérique latine et Caraïbes Argentine Bahamas Barbade Belize Bolivie (État plurinational de) Brésil Chili Colombie Costa Rica Cuba El Salvador Équateur Guatemala Guyana Haïti Honduras Îles Vierges américaines Jamaïque Mexique Nicaragua Panama Paraguay Pérou Porto Rico République dominicaine Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-les Grenadines Suriname Trinité-et-Tobago Uruguay Venezuela (République bolivarienne du) États arabes Arabie saoudite Bahreïn Émirats arabes unis Iraq Jordanie Koweït Liban Oman Qatar République arabe syrienne Territoire palestinien occupé Yémen	Asie de l'Est Chine Hong-kong, Chine Japon Macao, Chine Mongolie République de Corée République populaire démocratique de Corée Taïwan, Chine Asie du Sud Afghanistan Bangladesh Bhoutan Inde Iran (République islamique d') Maldives Népal Pakistan Sri Lanka Asie du Sud-Est Brunéi Darussalam Cambodge Indonésie Malaisie Myanmar Philippines République démocratique populaire lao Singapour Thaïlande Timor-Leste Viet Nam Pacifique Australie Fidji Guam Îles Salomon Nouvelle-Calédonie Nouvelle-Zélande Papouasie-Nouvelle-Guinée Polynésie française Samoa Tonga Vanuatu	Europe de l'Est Bélarus Bulgarie Fédération de Russie Hongrie Pologne République de Moldova Roumanie Slovaquie Tchéquie Ukraine Europe de l'Ouest, du Nord et du Sud Albanie Allemagne Autriche Belgique Bosnie-Herzégovine Croatie Danemark Espagne Estonie Finlande France Grèce Îles Anglo-Normandes Irlande Islande Italie Lettonie Lituanie Luxembourg Macédoine du Nord Malte Monténégro Norvège Pays-Bas Portugal Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord Serbie Slovaquie Suède Suisse Asie centrale et occidentale Arménie Azerbaïdjan Chypre Géorgie Israël Kazakhstan Kirghizistan Ouzbékistan Tadjikistan Turkménistan Turquie

Pays/territoires à revenu élevé	Pays/territoires à revenu intermédiaire supérieur	Pays/territoires à revenu intermédiaire inférieur	Pays/territoires à faible revenu
Allemagne	Afrique du Sud	Angola	Afghanistan
Arabie saoudite	Albanie	Bangladesh	Burkina Faso
Australie	Algérie	Belize	Burundi
Autriche	Argentine	Bénin	Érythrée
Bahamas	Arménie	Bhoutan	Éthiopie
Bahreïn	Azerbaïdjan	Bolivie, État plurinational de	Gambie
Barbade	Bélarus	Cabo Verde	Guinée
Belgique	Bosnie-Herzégovine	Cambodge	Guinée-Bissau
Brunéi Darussalam	Botswana	Cameroun	Libéria
Canada	Brésil	Comores	Madagascar
Chili	Bulgarie	Congo	Malawi
Chypre	Chine	Côte d'Ivoire	Mali
Croatie	Colombie	Djibouti	Mozambique
Danemark	Costa Rica	Égypte	Niger
Émirats arabes unis	Cuba	El Salvador	Ouganda
Espagne	Équateur	Eswatini	République arabe syrienne
Estonie	Fédération de Russie	Ghana	République centrafricaine
États-Unis d'Amérique	Fidji	Haïti	République démocratique du Congo
Finlande	Gabon	Honduras	République populaire démocratique de Corée
France	Géorgie	Îles Salomon	Rwanda
Grèce	Guatemala	Inde	Sierra Leone
Guam	Guinée équatoriale	Indonésie	Somalie
Hong-kong, Chine	Guyana	Iran, République islamique d'	Soudan
Hongrie	Iraq	Kenya	Soudan du Sud
Îles Anglo-Normandes	Jamaïque	Kirghizistan	Tchad
Îles Vierges américaines	Jordanie	Lesotho	Togo
Irlande	Kazakhstan	Maroc	Yémen
Islande	Liban	Mauritanie	
Israël	Libye	Mongolie	
Italie	Macédoine du Nord	Myanmar	
Japon	Malaisie	Népal	
Koweït	Maldives	Nicaragua	
Lettonie	Maurice	Nigéria	
Lituanie	Mexique	Ouzbékistan	
Luxembourg	Monténégro	Pakistan	
Macao, Chine	Namibie	Papouasie-Nouvelle-Guinée	
Malte	Panama	Philippines	
Norvège	Paraguay	République démocratique populaire lao	
Nouvelle-Calédonie	Pérou	République-Unie de Tanzanie	
Nouvelle-Zélande	République de Moldova	Sahara occidental	
Oman	République dominicaine	Samoa	
Pays-Bas	Roumanie	Sao Tomé-et-Principe	
Pologne	Sainte-Lucie	Sénégal	
Polynésie française	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Tadjikistan	
Porto Rico	Serbie	Territoire palestinien occupé	
Portugal	Sri Lanka	Timor-Leste	
Qatar	Suriname	Tunisie	
République de Corée	Thaïlande	Ukraine	
Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord	Tonga	Vanuatu	
Singapour	Turkménistan	Viet Nam	
Slovaquie	Turquie	Zambie	
Slovénie	Venezuela, République bolivarienne du	Zimbabwe	
Suède			
Suisse			
Taïwan, Chine			
Tchéquie			
Trinité-et-Tobago			
Uruguay			

► Annexe B. Estimations modélisées du BIT

Toutes les estimations mondiales et régionales relatives au marché du travail présentées dans cette édition du rapport *Emploi et questions sociales dans le monde* sont issues des estimations modélisées du BIT de novembre 2021. Le BIT a élaboré une série de modèles économétriques qui sont actualisés régulièrement et qui servent à produire des estimations des indicateurs du marché du travail pour les pays et les années pour lesquels les données nationales sont manquantes. L'objectif de ces estimations est d'obtenir un ensemble équilibré de données de panel afin de pouvoir calculer chaque année des agrégats régionaux et mondiaux à partir d'une couverture nationale homogène. Ceux-ci permettent au BIT d'analyser les estimations mondiales et régionales des principaux indicateurs du marché du travail et des tendances qui s'y rapportent. En outre, les données nationales qui en résultent, combinant à la fois les observations transmises et imputées, constituent un ensemble de données unique et comparable au niveau international sur les indicateurs du marché du travail.

Collecte et évaluation des données

Les estimations modélisées du BIT sont généralement établies pour 189 pays, ventilées par sexe et par âge selon le cas. Avant d'exécuter les modèles pour obtenir les estimations, les spécialistes de l'information sur le marché du travail du Département de statistique du BIT, en coopération avec le Département de la recherche, évaluent les données nationales et ne sélectionnent que les observations jugées suffisamment comparables d'un pays à l'autre. Les récents efforts déployés par le BIT pour produire des indicateurs harmonisés à partir de microdonnées nationales ont beaucoup amélioré la comparabilité des observations. Néanmoins, il est toujours nécessaire de sélectionner les données sur la base des quatre critères suivants: *a)* le type de source de données, *b)* la couverture géographique, *c)* la couverture par tranche d'âge, et *d)* la présence de ruptures méthodologiques ou de valeurs aberrantes.

En ce qui concerne le premier critère, pour être intégrées dans un modèle, les données relatives au

marché du travail doivent provenir d'une enquête sur la main-d'œuvre, d'une enquête auprès des ménages ou, plus rarement, d'un recensement. Les enquêtes nationales sur la main-d'œuvre sont généralement similaires d'un pays à l'autre et offrent la meilleure qualité de données. De ce fait, celles-ci sont plus facilement comparables que celles qui proviennent d'autres sources, et une préférence stricte leur est donc accordée dans le processus de sélection. Toutefois, de nombreux pays en développement n'ayant pas les ressources nécessaires pour mener de telles enquêtes communiquent des informations sur le marché du travail issues d'enquêtes auprès des ménages ou de recensements de la population. Par conséquent, compte tenu de la nécessité de concilier les impératifs contradictoires de comparabilité et de couverture des données, certaines données issues d'enquêtes auprès des ménages (hors enquête sur la population active) ou, plus rarement, de recensements sont intégrées dans les modèles.

Selon le deuxième critère, seuls des indicateurs du marché du travail représentatifs à l'échelle nationale (c'est-à-dire non limités géographiquement) sont intégrés. Les observations qui ne correspondent qu'à des zones urbaines ou à des zones rurales ne sont pas prises en compte, car il existe généralement de grandes différences entre marché du travail rural et marché du travail urbain, et l'utilisation de données uniquement rurales ou urbaines ne serait pas cohérente avec les données de référence comme le produit intérieur brut (PIB).

Le troisième critère est que les groupes d'âge couverts par les données observées doivent être suffisamment comparables d'un pays à l'autre. Les pays transmettent des informations sur le marché du travail pour diverses tranches d'âge, et la tranche d'âge sélectionnée peut avoir une incidence sur la valeur observée d'un indicateur donné du marché du travail.

Le dernier critère d'exclusion de données d'un modèle est la présence d'une rupture méthodologique ou d'une valeur clairement aberrante pour un point de données particulier. Dans les deux cas, il faut trouver un équilibre entre la volonté d'utiliser un maximum de données et le risque d'intégrer des observations susceptibles de fausser les résultats.

Au cours de ce processus, une attention particulière est accordée aux métadonnées existantes et à la méthodologie utilisée pour obtenir le point de données en question.

Les estimations passées peuvent être révisées lorsque les données d'entrée utilisées antérieurement sont écartées parce qu'une source plus fiable selon les critères susmentionnés est devenue disponible.

Méthodologie générale utilisée pour estimer les indicateurs du marché du travail

Les indicateurs du marché du travail sont estimés au moyen d'une série de modèles qui établissent des liens statistiques entre les indicateurs observés et les variables explicatives. Ces liens servent à imputer les observations manquantes et à faire des projections pour les indicateurs.

Il existe de nombreux liens statistiques potentiels, également appelés «spécifications de modèle», qui pourraient être utilisés pour estimer les indicateurs du marché du travail. Pour obtenir des estimations précises et non biaisées, il est essentiel de choisir la meilleure spécification de modèle dans chaque cas. Les estimations modélisées du BIT reposent généralement sur une procédure appelée «validation croisée», qui sert à identifier les modèles qui minimisent l'erreur et la variance d'estimation attendues. Cette procédure implique le calcul répété d'un certain nombre de spécifications de modèles envisagés à partir de sous-ensembles aléatoires des données: les observations manquantes sont estimées et l'erreur de prévision est calculée pour chaque itération. Chaque modèle envisagé est évalué sur la base de la racine de l'erreur quadratique moyenne de l'évaluation hors échantillon, bien que d'autres paramètres tels que la stabilité des résultats soient également évalués en fonction du modèle. Cette procédure permet d'identifier le lien statistique qui fournit la meilleure estimation d'un indicateur donné du marché du travail. Il convient de noter que le lien statistique le plus approprié à cette fin peut varier d'un pays à l'autre.

En raison des perturbations exceptionnelles des marchés du travail dans le monde dues à la crise du COVID-19, les séries de modèles utilisées pour les estimations modélisées du BIT conviennent

moins bien pour estimer et projeter l'évolution des indicateurs du marché du travail. C'est la raison pour laquelle la méthodologie a été adaptée, et des variables explicatives propres à la crise du COVID-19 ont été introduites dans le processus de modélisation.

La référence pour les estimations modélisées du BIT est la révision de 2019 des perspectives de la population mondiale (World Population Prospects) des Nations Unies, qui fournit des estimations et des projections de la population totale ventilée par tranches d'âge de cinq ans. La population en âge de travailler comprend toute personne âgée d'au moins 15 ans.

Bien que la même approche de base soit appliquée aux modèles servant à estimer tous les indicateurs, il existe des différences entre les modèles en raison des caractéristiques spécifiques des données sous-jacentes. De plus amples détails figurent ci-après pour chaque modèle.

Modèles utilisés pour estimer les indicateurs du marché du travail jusqu'en 2020

Estimations de la main-d'œuvre

Les données de base entrées pour le modèle relatif au taux d'activité sont les taux par année, ventilés par sexe et par groupe d'âge, ce dernier comprenant deux tranches (15-24 ans, plus de 25 ans). La méthodologie utilisée a été évaluée de manière approfondie pour ses résultats en matière de prévisions hors échantillon. Cependant, pour certains types de données manquantes, le modèle de taux d'activité et le modèle de taux de chômage sont les deux seuls décrits dans cette section qui n'impliquent pas de sélection de modèle automatisée.

L'interpolation linéaire sert à combler le manque de données pour les pays auxquels on peut appliquer une telle procédure. La performance de celle-ci a été jugée raisonnable, ce qui n'est pas surprenant puisque le taux d'activité est une variable très persistante. Dans tous les autres cas, une estimation multivariée pondérée est effectuée. Les pays sont divisés en neuf groupes, qui sont choisis en combinant similarité économique générale et proximité géographique. Sur la base de la structure des données et de l'hétérogénéité entre les pays couverts par les données d'entrée, le modèle a été spécifié

en utilisant des données de panel à effets fixes par pays. Les régressions sont pondérées par l'inverse de la probabilité de disponibilité d'une enquête sur la main-d'œuvre. Les variables explicatives utilisées comprennent des variables économiques et démographiques. Pour produire des estimations pour 2020, une approche de validation croisée permet de sélectionner le modèle qui minimise l'erreur de prévision pour cette année spécifique. Les modèles testés comprennent des moyennes annuelles d'indicateurs à haute fréquence liés à l'évolution de la pandémie de COVID-19. Les chiffres mondiaux sont calculés sur la base de la population de référence des World Population Prospects des Nations Unies et des taux d'activité.

Le rééquilibrage des estimations garantit que le taux global implicite obtenu en additionnant les groupes démographiques corresponde au taux global provenant des enquêtes sur la main-d'œuvre ou estimé.

Estimations du chômage

Ce modèle estime un ensemble complet de données de panel sur les taux de chômage ventilés par sexe et par âge (15-24 ans, plus de 25 ans). Pour les pays pour lesquels au moins une observation est transmise¹, des régressions avec des effets fixes par pays sont utilisées. Trois modèles sont combinés avec une pondération égale afin d'imputer les valeurs manquantes. Les modèles ont été choisis sur la base de la racine de l'erreur quadratique moyenne de l'évaluation hors échantillon et de la stabilité des résultats (évaluation subjective des deux composantes). Pour les pays n'ayant transmis aucune observation, les modèles sont sélectionnés sur la base d'une validation croisée. L'évolution du taux de chômage moyen d'un groupe démographique particulier dans une région particulière est hautement prédictive de l'évolution du taux de chômage de ce groupe dans un pays de la même région. Une approche distincte de validation croisée permet de sélectionner le modèle qui minimise l'erreur de prévision pour l'année 2020. Les modèles envisagés comprennent des moyennes annuelles d'indicateurs à haute fréquence liés à l'évolution de la pandémie de COVID-19.

Le rééquilibrage des estimations garantit que le taux global implicite obtenu en additionnant les groupes démographiques corresponde au taux global provenant des enquêtes sur la main-d'œuvre ou estimé.

Heures travaillées

Le ratio entre les heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans est la variable cible qui est estimée pour les pays dont les données sont manquantes. Le nombre total d'heures de travail par semaine est obtenu en multipliant ce ratio par l'estimation de la population âgée de 15 à 64 ans.

Pour les estimations jusqu'en 2019 inclus, le modèle de régression s'appuie sur la part de la population âgée de 15 à 64 ans dans la population totale, le ratio emploi-population et le taux de sous-emploi lié au temps de travail pour estimer les valeurs manquantes. Pour les pays ne disposant d'aucune observation de cet indicateur, la valeur nationale est estimée en combinant la moyenne régionale et la moyenne du groupe de revenus.

Les heures de travail jusqu'au troisième trimestre de 2021 inclus sont estimées au moyen du modèle de prévision immédiate du BIT. Il s'agit d'un modèle de prévision statistique basé sur des données qui s'appuie sur les valeurs d'indicateurs à haute fréquence en temps réel ou avec un très court délai de publication afin de prévoir la valeur en cours de la variable cible. La variable cible spécifique du modèle de prévision immédiate du BIT est la variation des heures travaillées ajustée à la population âgée de 15 à 64 ans par rapport au quatrième trimestre de 2019 (corrigée des variations saisonnières). Le modèle produit une estimation de l'évolution des heures travaillées pour la population âgée de 15 à 64 ans par rapport à cette base de référence. En outre, une référence des heures travaillées par semaine au quatrième trimestre de 2019 est utilisée pour calculer le nombre d'emplois en équivalents plein temps correspondant aux variations des heures travaillées ajustées à la population âgée de 15 à 64 ans. Cette référence est également utilisée pour calculer la série chronologique de la moyenne des heures travaillées ajustées à la population âgée de 15 à 64 ans.

¹ Pour faciliter l'exposé, nous faisons abstraction ici du cas où des observations sont transmises pour certains groupes démographiques, mais pas pour d'autres dans un pays et pour une année donnée.

Le modèle de prévision immédiate du BIT s'appuie sur plusieurs sources: les données d'enquête sur la population active jusqu'au troisième trimestre de 2021 et les données économiques à haute fréquence actualisées telles que les ventes au détail, les données administratives du marché du travail et les données des enquêtes de confiance. Des données actualisées sur les téléphones mobiles provenant des Rapports sur la mobilité de la communauté de Google et les valeurs les plus récentes de l'indice de rigueur des mesures gouvernementales face au COVID-19 d'Oxford (ci-après «indice de rigueur d'Oxford») sont également utilisées dans les estimations.

À partir des données en temps réel disponibles, le modèle estime le lien statistique rétrospectif entre ces indicateurs et les heures travaillées par personne âgée de 15 à 64 ans et utilise les coefficients en résultant pour estimer comment les heures travaillées ajustées à la population âgée de 15 à 64 ans évoluent par rapport aux plus récentes valeurs observées des indicateurs de prévision immédiate. Plusieurs liens envisagés ont été évalués sur la base de leur exactitude et de leur performance en matière de prévision par rapport aux inversions de tendance afin d'élaborer une prévision immédiate moyenne pondérée. Pour les pays disposant de données à haute fréquence sur l'activité économique, mais pour lesquels soit les données sur la variable cible elle-même n'étaient pas disponibles, soit la méthodologie ci-dessus ne fonctionnait pas bien, les coefficients estimés et les données du panel de pays ont été utilisés pour produire une estimation.

Une approche indirecte est utilisée pour les pays restants: il s'agit d'extrapoler l'évolution des heures ajustées à la population âgée de 15 à 64 ans à partir des pays disposant de prévisions directes. L'extrapolation est basée sur la baisse de la mobilité observée à partir des Rapports sur la mobilité de la communauté de Google et sur l'indice de rigueur d'Oxford, puisque les pays présentant des baisses de mobilité comparables et des restrictions de

même niveau sont susceptibles d'enregistrer une diminution similaire des heures travaillées ajustées à la population âgée de 15 à 64 ans. À partir des Rapports sur la mobilité, une moyenne des indices de fréquentation des lieux de travail et des lieux de commerce et de divertissement est utilisée. Les indices de rigueur et de mobilité sont combinés en une variable unique grâce à l'analyse en composantes principales². Pour les pays ne disposant pas de données sur les restrictions, ce sont les données de mobilité, si elles sont disponibles, et les données actualisées sur l'incidence du COVID-19 qui sont utilisées pour extrapoler l'impact sur les heures travaillées ajustées à la population âgée de 15 à 64 ans. Compte tenu des pratiques différentes des pays pour comptabiliser les cas d'infection par le COVID-19, le concept plus homogène de patients décédés est utilisé comme variable approximative de l'étendue de la pandémie. La variable a été calculée à une moyenne mensuelle, mais les données ont été mises à jour quotidiennement à partir de la base de données en ligne *Our World in Data*³. Enfin, pour un petit nombre de pays pour lesquels aucune donnée n'était disponible au moment de l'estimation, la moyenne régionale a été utilisée pour imputer la variable cible.

Estimations de la répartition de l'emploi par statut, profession et activité économique

La répartition de l'emploi par statut, profession et activité (secteur) économique est estimée pour l'ensemble et ventilée par sexe. Dans un premier temps, une régression transnationale est effectuée pour déterminer la part de chacune des catégories dans les pays pour lesquels aucune donnée n'est disponible. Cette étape implique l'utilisation d'informations sur la démographie, le revenu par habitant, la structure économique et un indicateur spécifique au modèle et à forte capacité prédictive pour la répartition estimée. Les indicateurs relatifs à chaque catégorie sont les suivants:

2 Pour les trois premiers trimestres de 2021, une variable muette pour les pays développés a également été utilisée afin de tenir compte des impacts différentiels de la mobilité sur les lieux de travail et de la rigueur des restrictions sur les heures travaillées, ainsi qu'une procédure d'épuration de la tendance pour les données des Rapports sur la mobilité de Google.

3 Hannah Ritchie, Édouard Mathieu, Lucas Rodés-Guirao, Cameron Appel, Charlie Giattino, Esteban Ortiz-Ospina, Joe Hasell, Bobbie Macdonald, Diana Beltekian et Max Roser, «Coronavirus Pandemic (COVID-19)», *Our World in Data*, 2020.

- pour le statut, l'indice appelé «travail pour un employeur» issu du Gallup World Poll;
- pour la profession, la part de la valeur ajoutée d'un secteur dans lequel les personnes ayant une certaine profession sont le plus susceptibles de travailler;
- pour le secteur, la part de la valeur ajoutée de ce secteur.

L'étape suivante consiste à estimer l'évolution des parts de chaque catégorie, en utilisant les informations relatives au cycle économique ainsi qu'à la structure économique et à la démographie. La troisième étape consiste à estimer l'évolution des parts de chaque catégorie pour les années 2020 et 2021. Enfin, les estimations sont rééquilibrées pour que la somme des différentes catégories soit égale à 100 pour cent.

Les secteurs pour lesquels des estimations sont réalisées sont basés sur une classification propre au BIT qui assure la plus grande cohérence possible entre les révisions 3 et 4 de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) des Nations Unies. Les secteurs A, B, C, F, G, I, K, O, P et Q correspondent à la classification CITI Rév. 4. Par ailleurs, les secteurs composites suivants sont définis:

- le secteur «Services collectifs» est composé des secteurs D et E.
- le secteur «Transport, entreposage et communication» est composé des secteurs H et J.
- le secteur «Activités immobilières, commerciales et administratives» est composé des secteurs L, M et N.
- le secteur «Autres services» est composé des secteurs R, S, T et U.

Les professions pour lesquelles des estimations sont réalisées correspondent en principe aux grandes catégories des éditions 1988 et 2008 de la Classification internationale type des professions (CITP-88 et CITP-08). Cependant, les professions de l'agriculture de subsistance n'ont pas été classées de manière homogène d'un pays à l'autre, voire parfois au sein d'un même pays d'une année à

l'autre. Selon la CITP-08, les agriculteurs de subsistance devraient être classés dans la catégorie 6, c'est-à-dire celle des agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture. Plusieurs pays où l'agriculture de subsistance occupe une place importante ont toutefois indiqué un faible pourcentage pour la catégorie 6, mais un pourcentage élevé pour la catégorie 9 (professions élémentaires). Cela veut dire que les parts des catégories professionnelles 6 et 9 peuvent différer considérablement entre des pays qui ont une structure économique très similaire. Comme il n'est pas possible de prendre la mesure des erreurs de classification entre les catégories 6 et 9, celles-ci sont fusionnées et font l'objet d'une estimation conjointe afin d'obtenir une classification homogène et comparable au niveau international.

Estimations de l'emploi par classe économique

Les estimations de l'emploi par classe économique sont réalisées pour un sous-ensemble de pays. Le modèle utilise les données issues des modèles relatifs au chômage, au statut d'emploi et à l'activité économique, ainsi que d'autres variables démographiques, sociales et économiques.

La méthodologie comporte deux étapes. Dans un premier temps, les différentes classes économiques de travailleurs sont estimées en se basant sur les classes économiques de l'ensemble de la population (parmi d'autres variables explicatives). Cette procédure repose sur le fait qu'il existe un lien étroit entre la répartition par classe économique de l'ensemble de la population et celle de la population active. Les classes économiques de l'ensemble de la population proviennent de la base de données PovcalNet de la Banque mondiale⁴. En général, la classe économique est définie selon le niveau de consommation, mais, dans certains cas pour lesquels aucune autre donnée n'existe, on utilise plutôt le niveau de revenu.

Une fois ces estimations obtenues, une seconde étape consiste à estimer les données correspondant aux observations pour lesquelles ni les données sur les classes économiques de la population

4 Les données sur la pauvreté pour 2020-21 proviennent de la Banque mondiale, «Macro and Poverty Outlook: Country-by-Country Analysis and Projections for the Developing World», 2021, combinées aux estimations de la Banque mondiale (juin 2021) sur l'impact du COVID-19 sur la pauvreté. Pour une analyse de la méthodologie utilisée pour estimer l'impact, voir Daniel Gerszon Mahler, Nishant Yonzan, Christoph Lakner, R. Andres Castaneda Aguilar et Haoyu Wu, «Updated Estimates of the Impact of COVID-19 on Global Poverty: Turning the Corner on the Pandemic in 2021?», *World Bank Blogs*, 24 juin 2021.

active ni les estimations de l'étape 1 ne sont disponibles. Cette étape repose sur la validation croisée puis sur la sélection du modèle le plus performant pour garantir une qualité satisfaisante.

Dans la présente édition du modèle, l'emploi est subdivisé en quatre classes économiques: les travailleurs vivant avec 0 à 1,90 dollar É.-U. par jour, avec 1,90 à 3,20 dollars par jour, avec 3,20 à 5,50 dollars par jour et avec plus de 5,50 dollars par jour, en termes de parité de pouvoir d'achat.

Modèles utilisés pour prévoir les indicateurs du marché du travail

Le BIT a développé des modèles de projection afin d'estimer et de prévoir les heures travaillées, l'emploi, le chômage et la main-d'œuvre pour les années 2021 à 2023. Dans un premier temps, on prévoit les heures travaillées. Ensuite, cette prévision sert de base à la prévision simultanée de l'emploi, du chômage et de la main-d'œuvre.

Prévision des heures travaillées

L'estimation des heures travaillées au quatrième trimestre de 2021 se fonde sur un modèle de sortie de crise. Celui-ci est spécifié comme un modèle de correction de la forme suivante:

$$\Delta h_{(i,t)} = \beta_{(0,i)} + \beta_{(1,i)} \text{gap}_{(i,t-1)} + \beta_2 \text{gap}_{(i,t-1)}^2 + \beta_3 h_{(i,t-1)} + \beta_4 \Delta \text{GDP}_{(i,t)} \quad (1)$$

L'«écart» (*gap*) correspond à la différence des heures travaillées par rapport à une tendance (*trend*) à moyen terme, $\text{gap}_{(i,t)} = h_{(i,t)} - \text{trend}_{(i,t)}$, et l'évolution de la tendance des heures de travail est déterminée par une moyenne géométrique de l'objectif à long terme et une fonction des heures de travail actuelles. La variable d'intérêt, $\Delta h_{(i,t)}$, est l'évolution des heures de travail par population âgée de 15 à 64 ans. Le mécanisme de sortie de crise fonctionne par le biais de l'écart, dont les paramètres $\beta_{(1,i)}$ et β_2 déterminent la vitesse à laquelle les heures de travail augmentent pour combler l'écart. La mécanique du modèle est telle que des écarts plus importants entraînent une variation

plus importante des heures travaillées. Pour tenir compte des séquelles ou de l'hystérèse, la tendance à moyen terme est modélisée pour réagir à l'écart avec un paramètre γ_1 , mais elle comporte aussi une composante de retour à son objectif à long terme avec un paramètre γ_2 . La constante spécifique au pays, $\beta_{(0,i)}$, est calculée pour impliquer un changement nul lorsque l'objectif à long terme est atteint.

Les paramètres du modèle de projection sont estimés empiriquement dans la mesure du possible. L'équation (1) est estimée à intervalles trimestriels pour 30 pays disposant de données appropriées jusqu'en 2019 en utilisant des méthodes à effets mixtes à plusieurs niveaux, ce qui veut dire que la répartition des paramètres de pente pour l'écart est également estimée. Cela fournit des estimations de référence des paramètres. L'effet de la vaccination sur le paramètre de vitesse de reprise, $\beta_{(1,i)}$, est également estimé. Ce paramètre est ensuite ajusté pour chaque pays en fonction de la progression prévue en matière de vaccination.

Les paramètres de séquelles sont fixés à $\gamma_1 = 0,05$ et $\gamma_2 = 0,9$ pour les pays à revenu intermédiaire supérieur et à revenu élevé, et à $\gamma_1 = 0,02$ et $\gamma_2 = 0,95$ pour les pays à revenu intermédiaire inférieur et à faible revenu. La logique ici est que les personnes de ces derniers groupes de pays sont plus susceptibles de se rabattre sur des options d'emploi de faible qualité par nécessité. Cela ne veut pas dire que les travailleurs concernés seront moins marqués par une perte d'activité prolongée; au contraire, ils peuvent avoir d'autant plus de mal à retrouver un emploi de qualité qu'ils restent longtemps dans des activités de faible qualité.

Prévision de l'emploi, du chômage et de la main-d'œuvre

La prévision de l'emploi, du chômage et de la main-d'œuvre se déroule en deux étapes. La première étape exploite les données trimestrielles de l'année 2021 qui sont disponibles pour 58 pays afin d'améliorer la précision des estimations pour cette année. Ensuite, un modèle de projection spécifié à fréquence annuelle est utilisé pour estimer et prévoir les indicateurs du marché du travail pour les pays restants⁵. Comme la main-d'œuvre est

5 Bien que l'année 2021 se situe dans le passé au moment de la publication de ce rapport, l'indisponibilité de données réelles couvrant l'ensemble de l'année – au moment de la rédaction – signifie qu'un modèle de projection est nécessaire pour obtenir les estimations pour l'année 2021.

égale à la somme du chômage et de l'emploi, on ne devrait avoir besoin de prévoir que deux des trois indicateurs pour obtenir le troisième comme résidu. Toutefois, en raison de la forte incertitude et de la grande variance des projections qui en résulte, les trois indicateurs sont rééquilibrés pour en garantir la pertinence.

Les projections trimestrielles du taux de chômage utilisent des données à haute fréquence telles que les indices de confiance, en plus des prévisions de croissance économique, afin de tester une série de modèles. Ces modèles sont évalués au moyen des procédures de recherche de modèles décrites ci-dessus, notamment en séparant les données entre échantillons d'apprentissage et échantillons de validation. En raison de la forte corrélation sériale des taux de chômage trimestriels, un bloc d'observations avant et après les périodes de l'échantillon de validation doit être exclu de l'estimation afin de garantir l'indépendance de l'échantillon d'apprentissage par rapport à l'observation évaluée. Les modèles sont combinés au moyen de l'agrégation des modèles selon la méthode *jackknife* décrite par Hansen et Racine⁶, qui consiste essentiellement à trouver la combinaison linéaire de modèles minimisant la variance de l'erreur de prévision.

Le modèle de projection trimestrielle pour l'emploi et la main-d'œuvre se concentre sur les heures travaillées par personne employée et les heures

travaillées par personne dans la population active. Ces ratios ont été fortement influencés par la crise du COVID-19, en particulier dans les pays où les programmes de maintien dans l'emploi et la mise au chômage technique ont été généralisés. Le modèle de projection se fonde sur l'hypothèse que ce ratio va retrouver sa tendance à long terme. En substance, les entreprises se rendront compte du nombre de travailleurs dont elles auront besoin et ajusteront l'emploi de sorte que le nombre d'heures travaillées par travailleur retrouvera son niveau antérieur. La vitesse de la reprise est estimée à l'aide d'un modèle mixte à plusieurs niveaux assez similaire à celui utilisé pour prévoir les heures travaillées.

Le modèle de projection annuelle utilise des modèles vectoriels de correction. En fait, deux modèles différents sont estimés, et la moyenne de leurs projections est ensuite établie. Dans le premier modèle, les variables dépendantes sont la variation du taux de chômage, du ratio emploi-population et du taux d'activité. Les variables indépendantes sont le décalage de la variable respective, la croissance du PIB et la valeur décalée de la variation de l'une des autres variables. Le second modèle utilise les heures travaillées par personne employée et les heures travaillées par rapport à la main-d'œuvre, selon le même raisonnement que celui qui sous-tend le modèle estimé à une fréquence trimestrielle.

6 Bruce Hansen et Jeffrey Racine, «Jackknife Model Averaging», *Journal of Econometrics*, 167, n° 1 (2012): 38-46.

► Annexe C. Tableaux des indicateurs du marché du travail, dans le monde, par groupe de revenus, et par région ou sous-région

Tableau C1. Monde

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	2548,3	2674,3	2797,5	2883,1	2653,3	2809,9	2908,3	2958,2
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	29,0	28,2	27,7	27,5	25,1	26,3	27,0	27,2
Population active	Millions	2993,5	3157,3	3327,1	3473,2	3407,0	3471,4	3531,7	3577,8
Taux d'activité	Pour cent	63,7	62,2	61,1	60,5	58,6	59,0	59,3	59,4
Emploi	Millions	2817,0	2971,0	3140,2	3287,3	3183,3	3257,2	3324,5	3375,1
Ratio emploi-population	Pour cent	59,9	58,5	57,7	57,3	54,8	55,4	55,8	56,0
Chômage	Millions	176,5	186,2	186,9	185,9	223,7	214,2	207,2	202,7
Taux de chômage	Pour cent	5,9	5,9	5,6	5,4	6,6	6,2	5,9	5,7
Salariés	Millions	1282,3	1433,3	1620,5	1753,6	1693,0	1739,6		
Travailleurs indépendants	Millions	1534,7	1537,8	1519,7	1533,7	1490,3	1517,7		
Part des travailleurs salariés	Pour cent	45,5	48,2	51,6	53,3	53,2	53,4		
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	54,5	51,8	48,4	46,7	46,8	46,6		
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Millions	533,6	416,7	246,0	220,3	228,5			
Part de la pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Pour cent	18,9	14,0	7,8	6,7	7,2			

Indicateur	Unité	Femmes (plus de 15 ans)				Hommes (plus de 15 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	1371,4	1335,4	1362,7	1388,0	2101,8	2071,6	2108,8	2143,7
Taux d'activité	Pour cent	47,8	46,0	46,4	46,6	73,3	71,3	71,7	72,0
Emploi	Millions	1295,9	1249,3	1276,2	1303,8	1991,3	1934,0	1981,1	2020,7
Ratio emploi-population	Pour cent	45,2	43,0	43,4	43,8	69,4	66,6	67,3	67,9
Chômage	Millions	75,5	86,1	86,5	84,2	110,5	137,6	127,7	122,9
Taux de chômage	Pour cent	5,5	6,4	6,3	6,1	5,3	6,6	6,1	5,7
Salariés	Millions	703,2	675,7	693,0		1050,4	1017,3	1046,6	
Travailleurs indépendants	Millions	592,8	573,6	583,2		940,9	916,8	934,5	
Part des travailleurs salariés	Pour cent	54,3	54,1	54,3		52,7	52,6	52,8	
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	45,7	45,9	45,7		47,3	47,4	47,2	

Indicateur	Unité	Jeunes (15-24 ans)				Adultes (plus de 25 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	497,0	466,9			2976,2	2940,1		
Taux d'activité	Pour cent	41,2	38,6			65,7	63,9		
Emploi	Millions	429,8	395,9			2857,5	2787,4		
Ratio emploi-population	Pour cent	35,7	32,7			63,1	60,6		
Chômage	Millions	67,2	71,0			118,7	152,7		
Taux de chômage	Pour cent	13,5	15,2			4,0	5,2		

Tableau C2. Pays à faible revenu

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	117,7	135,1	153,8	173,6	166,9	175,4	185,7	194,7
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	24,3	24,0	23,5	23,5	21,9	22,3	22,9	23,2
Population active	Millions	172,1	195,7	224,2	252,7	253,4	262,9	273,4	283,1
Taux d'activité	Pour cent	69,7	68,3	67,4	67,3	65,4	65,7	66,2	66,4
Emploi	Millions	163,9	186,0	213,2	240,3	239,1	247,5	257,0	267,0
Ratio emploi-population	Pour cent	66,4	64,9	64,1	64,0	61,7	61,9	62,2	62,6
Chômage	Millions	8,2	9,7	11,0	12,4	14,2	15,4	16,4	16,1
Taux de chômage	Pour cent	4,8	4,9	4,9	4,9	5,6	5,9	6,0	5,7
Salariés	Millions	25,1	31,9	39,7	46,8	44,1	46,9		
Travailleurs indépendants	Millions	138,8	154,1	173,4	193,6	195,0	200,6		
Part des travailleurs salariés	Pour cent	15,3	17,2	18,6	19,5	18,5	18,9		
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	84,7	82,8	81,4	80,5	81,5	81,1		
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Millions	85,9	87,1	89,7	94,7	96,8			
Part de la pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Pour cent	52,4	46,8	42,1	39,4	40,5			

Indicateur	Unité	Femmes (plus de 15 ans)				Hommes (plus de 15 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	111,6	110,9	115,1	120,1	141,1	142,5	147,8	153,3
Taux d'activité	Pour cent	58,6	56,4	56,8	57,4	76,2	74,5	74,9	75,2
Emploi	Millions	106,0	104,5	108,1	112,6	134,3	134,7	139,5	144,4
Ratio emploi-population	Pour cent	55,7	53,2	53,3	53,8	72,6	70,5	70,7	70,8
Chômage	Millions	5,6	6,5	7,1	7,5	6,8	7,8	8,3	8,9
Taux de chômage	Pour cent	5,0	5,8	6,1	6,2	4,8	5,5	5,6	5,8
Salariés	Millions	12,8	11,9	12,7		33,9	32,2	34,2	
Travailleurs indépendants	Millions	93,2	92,5	95,3		100,4	102,5	105,3	
Part des travailleurs salariés	Pour cent	12,1	11,4	11,8		25,3	23,9	24,5	
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	87,9	88,6	88,2		74,7	76,1	75,5	

Indicateur	Unité	Jeunes (15-24 ans)				Adultes (plus de 25 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	66,6	64,8			186,1	188,6		
Taux d'activité	Pour cent	50,8	48,1			76,1	74,6		
Emploi	Millions	61,2	58,9			179,2	180,3		
Ratio emploi-population	Pour cent	46,6	43,7			73,3	71,3		
Chômage	Millions	5,5	5,9			6,9	8,3		
Taux de chômage	Pour cent	8,2	9,1			3,7	4,4		

Tableau C3. Pays à revenu intermédiaire inférieur

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	924,0	1 004,1	1 065,3	1 124,9	1 014,8	1 080,5	1 142,3	1 175,2
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	27,2	26,7	25,8	25,5	22,7	23,8	24,8	25,1
Population active	Millions	1 043,8	1 122,7	1 191,9	1 262,0	1 230,5	1 263,2	1 300,0	1 326,6
Taux d'activité	Pour cent	59,5	57,7	55,7	54,8	52,5	53,0	53,6	53,8
Emploi	Millions	985,6	1 065,3	1 130,1	1 198,0	1 149,1	1 188,9	1 227,6	1 254,8
Ratio emploi-population	Pour cent	56,2	54,8	52,8	52,0	49,0	49,9	50,6	50,9
Chômage	Millions	58,3	57,4	61,8	64,0	81,4	74,4	72,4	71,8
Taux de chômage	Pour cent	5,6	5,1	5,2	5,1	6,6	5,9	5,6	5,4
Salariés	Millions	272,4	316,2	386,8	437,5	413,5	431,0		
Travailleurs indépendants	Millions	713,2	749,2	743,2	760,5	735,6	757,9		
Part des travailleurs salariés	Pour cent	27,6	29,7	34,2	36,5	36,0	36,3		
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	72,4	70,3	65,8	63,5	64,0	63,7		
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Millions	284,5	222,6	143,5	115,4	121,1			
Part de la pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Pour cent	28,9	20,9	12,7	9,6	10,5			

Indicateur	Unité	Femmes (plus de 15 ans)				Hommes (plus de 15 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	398,4	382,9	395,6	409,4	863,6	847,6	867,7	890,6
Taux d'activité	Pour cent	35,0	33,1	33,6	34,2	74,2	71,5	72,0	72,6
Emploi	Millions	377,3	359,6	372,1	385,8	820,7	789,5	816,8	841,8
Ratio emploi-population	Pour cent	33,2	31,1	31,6	32,2	70,5	66,6	67,8	68,7
Chômage	Millions	21,1	23,3	23,5	23,6	42,8	58,1	50,9	48,8
Taux de chômage	Pour cent	5,3	6,1	5,9	5,8	5,0	6,8	5,9	5,5
Salariés	Millions	125,0	115,3	120,2		312,6	298,2	310,8	
Travailleurs indépendants	Millions	252,3	244,3	251,8		508,2	491,3	506,0	
Part des travailleurs salariés	Pour cent	33,1	32,1	32,3		38,1	37,8	38,0	
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	66,9	67,9	67,7		61,9	62,2	62,0	

Indicateur	Unité	Jeunes (15-24 ans)				Adultes (plus de 25 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	207,6	193,8			1 054,4	1 036,7		
Taux d'activité	Pour cent	35,2	32,6			61,6	59,3		
Emploi	Millions	176,1	161,6			1 021,9	987,5		
Ratio emploi-population	Pour cent	29,9	27,2			59,7	56,5		
Chômage	Millions	31,5	32,1			32,5	49,2		
Taux de chômage	Pour cent	15,2	16,6			3,1	4,7		

Tableau C4. Pays à revenu intermédiaire supérieur

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	1092,5	1115,9	1140,5	1127,2	1048,1	1112,9	1125,3	1128,3
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	32,5	31,5	31,1	30,5	28,3	30,0	30,3	30,3
Population active	Millions	1229,1	1263,5	1315,7	1341,6	1311,8	1329,6	1339,9	1346,3
Taux d'activité	Pour cent	68,7	66,7	66,3	65,5	63,6	64,0	64,1	64,0
Emploi	Millions	1155,6	1191,7	1241,0	1261,5	1223,3	1240,0	1252,1	1261,0
Ratio emploi-population	Pour cent	64,6	62,9	62,5	61,6	59,3	59,7	59,9	59,9
Chômage	Millions	73,4	71,9	74,7	80,1	88,4	89,7	87,8	85,4
Taux de chômage	Pour cent	6,0	5,7	5,7	6,0	6,7	6,7	6,6	6,3
Salariés	Millions	548,0	628,9	708,6	753,1	733,8	750,8		
Travailleurs indépendants	Millions	607,7	562,8	532,4	508,4	489,5	489,1		
Part des travailleurs salariés	Pour cent	47,4	52,8	57,1	59,7	60,0	60,6		
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	52,6	47,2	42,9	40,3	40,0	39,4		
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Millions	163,1	107,0	12,7	10,2	10,6			
Part de la pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Pour cent	14,1	9,0	1,0	0,8	0,9			

Indicateur	Unité	Femmes (plus de 15 ans)				Hommes (plus de 15 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	587,0	569,5	577,5	583,1	754,6	742,3	752,1	756,8
Taux d'activité	Pour cent	57,0	54,9	55,3	55,5	74,1	72,4	72,8	72,8
Emploi	Millions	552,3	531,9	537,9	544,3	709,3	691,4	702,0	707,8
Ratio emploi-population	Pour cent	53,6	51,3	51,5	51,8	69,6	67,4	68,0	68,1
Chômage	Millions	34,8	37,6	39,6	38,8	45,4	50,8	50,1	49,0
Taux de chômage	Pour cent	5,9	6,6	6,9	6,7	6,0	6,8	6,7	6,5
Salariés	Millions	330,2	320,3	326,8		422,9	413,5	424,0	
Travailleurs indépendants	Millions	222,0	211,6	211,1		286,4	278,0	278,0	
Part des travailleurs salariés	Pour cent	59,8	60,2	60,8		59,6	59,8	60,4	
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	40,2	39,8	39,2		40,4	40,2	39,6	

Indicateur	Unité	Jeunes (15-24 ans)				Adultes (plus de 25 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	158,8	147,1			1182,8	1164,7		
Taux d'activité	Pour cent	46,2	43,1			69,4	67,7		
Emploi	Millions	135,4	123,1			1126,1	1100,3		
Ratio emploi-population	Pour cent	39,4	36,0			66,1	63,9		
Chômage	Millions	23,4	24,0			56,7	64,4		
Taux de chômage	Pour cent	14,7	16,3			4,8	5,5		

Tableau C5. Pays à revenu élevé

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	414,1	419,2	437,8	457,4	423,5	441,1	455,1	460,0
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	26,6	25,9	26,7	27,8	25,7	26,8	27,7	28,0
Population active	Millions	548,5	575,4	595,4	616,9	611,3	615,7	618,5	621,7
Taux d'activité	Pour cent	60,4	60,4	60,2	61,0	60,2	60,3	60,3	60,4
Emploi	Millions	511,9	528,1	555,9	587,4	571,7	580,9	587,9	592,2
Ratio emploi-population	Pour cent	56,4	55,4	56,2	58,1	56,3	56,9	57,4	57,5
Chômage	Millions	36,6	47,3	39,5	29,5	39,6	34,8	30,5	29,5
Taux de chômage	Pour cent	6,7	8,2	6,6	4,8	6,5	5,6	4,9	4,7
Salariés	Millions	436,9	456,3	485,3	516,2	501,5	510,9		
Travailleurs indépendants	Millions	75,0	71,8	70,7	71,2	70,2	70,0		
Part des travailleurs salariés	Pour cent	85,4	86,4	87,3	87,9	87,7	87,9		
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	14,6	13,6	12,7	12,1	12,3	12,1		
Indicateur	Unité	Femmes (plus de 15 ans)				Hommes (plus de 15 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	274,3	272,1	274,4	275,5	342,6	339,3	341,2	342,9
Taux d'activité	Pour cent	53,8	53,1	53,3	53,3	68,4	67,4	67,4	67,5
Emploi	Millions	260,4	253,3	258,1	261,1	327,0	318,4	322,8	326,8
Ratio emploi-population	Pour cent	51,0	49,4	50,2	50,5	65,3	63,2	63,8	64,3
Chômage	Millions	14,0	18,7	16,3	14,4	15,5	20,9	18,5	16,1
Taux de chômage	Pour cent	5,1	6,9	5,9	5,2	4,5	6,2	5,4	4,7
Salariés	Millions	235,2	228,2	233,3		281,0	273,4	277,6	
Travailleurs indépendants	Millions	25,2	25,1	24,8		46,0	45,1	45,2	
Part des travailleurs salariés	Pour cent	90,3	90,1	90,4		85,9	85,9	86,0	
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	9,7	9,9	9,6		14,1	14,1	14,0	
Indicateur	Unité	Jeunes (15-24 ans)				Adultes (plus de 25 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	63,9	61,2			553,0	550,1		
Taux d'activité	Pour cent	45,6	44,1			63,5	62,7		
Emploi	Millions	57,1	52,3			530,3	519,4		
Ratio emploi-population	Pour cent	40,7	37,7			60,9	59,2		
Chômage	Millions	6,9	8,9			22,6	30,7		
Taux de chômage	Pour cent	10,8	14,5			4,1	5,6		

Tableau C6. Afrique

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	252,5	292,7	328,4	364,4	345,7	365,0	386,0	402,6
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	24,2	24,5	24,0	23,9	22,1	22,7	23,3	23,7
Population active	Millions	345,4	391,1	439,1	487,6	489,2	507,2	526,0	543,3
Taux d'activité	Pour cent	64,9	64,4	63,2	62,8	61,2	61,7	62,3	62,6
Emploi	Millions	320,8	365,5	409,7	453,6	451,2	466,1	484,0	501,7
Ratio emploi-population	Pour cent	60,3	60,2	58,9	58,4	56,5	56,7	57,3	57,8
Chômage	Millions	24,6	25,6	29,4	34,1	38,0	41,1	41,9	41,6
Taux de chômage	Pour cent	7,1	6,5	6,7	7,0	7,8	8,1	8,0	7,7
Salariés	Millions	81,2	98,5	116,0	133,3	127,3	133,0		
Travailleurs indépendants	Millions	239,6	267,0	293,7	320,2	323,9	333,0		
Part des travailleurs salariés	Pour cent	25,3	27,0	28,3	29,4	28,2	28,5		
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	74,7	73,0	71,7	70,6	71,8	71,5		
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Millions	139,5	142,8	138,4	144,5	149,5			
Part de la pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Pour cent	43,5	39,1	33,8	31,9	33,1			

Indicateur	Unité	Femmes (plus de 15 ans)				Hommes (plus de 15 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	212,0	211,6	219,8	228,9	275,7	277,6	287,4	297,1
Taux d'activité	Pour cent	54,0	52,4	53,0	53,7	71,8	70,3	70,7	71,1
Emploi	Millions	196,0	194,0	200,5	209,0	257,6	257,2	265,6	275,0
Ratio emploi-population	Pour cent	49,9	48,1	48,3	49,0	67,1	65,1	65,3	65,8
Chômage	Millions	16,0	17,6	19,3	19,9	18,1	20,4	21,8	22,1
Taux de chômage	Pour cent	7,6	8,3	8,8	8,7	6,6	7,4	7,6	7,4
Salariés	Millions	39,9	37,5	39,2		93,4	89,7	93,8	
Travailleurs indépendants	Millions	156,1	156,5	161,2		164,2	167,4	171,8	
Part des travailleurs salariés	Pour cent	20,4	19,3	19,6		36,3	34,9	35,3	
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	79,6	80,7	80,4		63,7	65,1	64,7	

Indicateur	Unité	Jeunes (15-24 ans)				Adultes (plus de 25 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	111,2	108,9			376,4	380,3		
Taux d'activité	Pour cent	44,2	42,2			71,7	70,3		
Emploi	Millions	98,4	95,3			355,1	355,9		
Ratio emploi-population	Pour cent	39,1	36,9			67,6	65,8		
Chômage	Millions	12,8	13,6			21,3	24,4		
Taux de chômage	Pour cent	11,5	12,5			5,7	6,4		

Tableau C7. Afrique du Nord

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	45,3	53,5	55,4	58,4	53,1	56,2	59,3	61,0
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	19,0	20,1	19,1	18,8	16,8	17,5	18,2	18,4
Population active	Millions	58,0	65,9	70,3	71,9	70,9	72,7	74,7	76,3
Taux d'activité	Pour cent	46,8	47,8	46,5	44,2	42,8	43,0	43,4	43,5
Emploi	Millions	50,6	58,9	61,0	63,9	61,8	63,3	65,3	67,1
Ratio emploi-population	Pour cent	40,8	42,8	40,4	39,3	37,3	37,4	37,9	38,2
Chômage	Millions	7,4	7,0	9,2	8,0	9,1	9,4	9,4	9,3
Taux de chômage	Pour cent	12,8	10,6	13,2	11,1	12,8	12,9	12,6	12,1
Salariés	Millions	27,9	34,2	36,2	40,6	39,8	41,0		
Travailleurs indépendants	Millions	22,6	24,7	24,9	23,3	22,0	22,2		
Part des travailleurs salariés	Pour cent	55,3	58,0	59,2	63,5	64,4	64,9		
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	44,7	42,0	40,8	36,5	35,6	35,1		
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Millions	2,6	1,8	1,0	1,6	1,7			
Part de la pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Pour cent	5,2	3,0	1,6	2,5	2,7			
Indicateur	Unité	Femmes (plus de 15 ans)				Hommes (plus de 15 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	16,8	16,4	16,8	17,4	55,1	54,5	55,8	57,3
Taux d'activité	Pour cent	20,6	19,6	19,8	20,1	68,0	66,1	66,4	66,8
Emploi	Millions	13,3	12,5	12,8	13,3	50,6	49,3	50,5	52,0
Ratio emploi-population	Pour cent	16,3	15,1	15,1	15,4	62,5	59,7	60,0	60,6
Chômage	Millions	3,5	3,8	4,0	4,1	4,5	5,2	5,4	5,3
Taux de chômage	Pour cent	20,8	23,3	23,9	23,4	8,1	9,6	9,6	9,3
Salariés	Millions	7,8	7,4	7,6		32,8	32,4	33,4	
Travailleurs indépendants	Millions	5,5	5,1	5,1		17,9	16,9	17,1	
Part des travailleurs salariés	Pour cent	58,9	59,4	59,8		64,7	65,7	66,1	
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	41,1	40,6	40,2		35,3	34,3	33,9	
Indicateur	Unité	Jeunes (15-24 ans)				Adultes (plus de 25 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	9,7	9,2			62,2	61,7		
Taux d'activité	Pour cent	24,1	22,6			50,8	49,3		
Emploi	Millions	7,2	6,5			56,8	55,3		
Ratio emploi-population	Pour cent	17,8	16,0			46,4	44,2		
Chômage	Millions	2,6	2,7			5,4	6,4		
Taux de chômage	Pour cent	26,3	29,3			8,7	10,3		

Tableau C8. Afrique subsaharienne

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	207,2	239,1	273,0	306,0	292,5	308,8	326,7	341,7
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	25,7	25,8	25,4	25,2	23,4	24,0	24,6	25,0
Population active	Millions	287,4	325,3	368,9	415,8	418,3	434,5	451,3	467,0
Taux d'activité	Pour cent	70,5	69,3	67,8	67,7	66,1	66,6	67,1	67,4
Emploi	Millions	270,3	306,6	348,7	389,6	389,4	402,8	418,7	434,6
Ratio emploi-population	Pour cent	66,3	65,3	64,1	63,5	61,5	61,7	62,3	62,7
Chômage	Millions	17,2	18,7	20,2	26,1	28,9	31,7	32,6	32,3
Taux de chômage	Pour cent	6,0	5,7	5,5	6,3	6,9	7,3	7,2	6,9
Salariés	Millions	53,3	64,4	79,9	92,7	87,5	92,0		
Travailleurs indépendants	Millions	217,0	242,3	268,8	296,9	301,9	310,8		
Part des travailleurs salariés	Pour cent	19,7	21,0	22,9	23,8	22,5	22,8		
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	80,3	79,0	77,1	76,2	77,5	77,2		
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Millions	136,9	141,0	137,4	142,9	147,8			
Part de la pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Pour cent	50,6	46,0	39,4	36,7	38,0			

Indicateur	Unité	Femmes (plus de 15 ans)				Hommes (plus de 15 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	195,2	195,2	203,0	211,5	220,6	223,1	231,5	239,8
Taux d'activité	Pour cent	62,8	60,9	61,5	62,2	72,8	71,4	71,8	72,1
Emploi	Millions	182,7	181,5	187,7	195,7	207,0	207,9	215,1	223,0
Ratio emploi-population	Pour cent	58,8	56,6	56,8	57,5	68,3	66,5	66,7	67,1
Chômage	Millions	12,5	13,8	15,3	15,8	13,6	15,2	16,4	16,8
Taux de chômage	Pour cent	6,4	7,0	7,6	7,5	6,2	6,8	7,1	7,0
Salariés	Millions	32,1	30,1	31,6		60,7	57,4	60,4	
Travailleurs indépendants	Millions	150,6	151,4	156,1		146,3	150,5	154,7	
Part des travailleurs salariés	Pour cent	17,6	16,6	16,8		29,3	27,6	28,1	
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	82,4	83,4	83,2		70,7	72,4	71,9	

Indicateur	Unité	Jeunes (15-24 ans)				Adultes (plus de 25 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	101,5	99,7			314,3	318,6		
Taux d'activité	Pour cent	48,0	45,9			78,1	76,7		
Emploi	Millions	91,3	88,8			298,3	300,6		
Ratio emploi-population	Pour cent	43,2	40,8			74,1	72,3		
Chômage	Millions	10,2	10,9			15,9	18,0		
Taux de chômage	Pour cent	10,1	11,0			5,1	5,7		

Tableau C9. Amérique latine et Caraïbes

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	195,3	211,5	226,1	234,8	198,9	226,5	237,2	241,1
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	26,4	26,3	26,2	26,0	21,8	24,6	25,5	25,8
Population active	Millions	247,3	269,6	289,9	307,2	286,6	302,5	310,0	314,8
Taux d'activité	Pour cent	63,5	63,2	62,7	62,7	57,8	60,2	61,0	61,2
Emploi	Millions	227,9	251,3	270,7	282,8	257,8	272,4	281,2	287,2
Ratio emploi-population	Pour cent	58,5	58,9	58,5	57,8	52,0	54,2	55,3	55,8
Chômage	Millions	19,4	18,3	19,2	24,3	28,8	30,1	28,8	27,6
Taux de chômage	Pour cent	7,9	6,8	6,6	7,9	10,1	10,0	9,3	8,8
Salariés	Millions	138,5	157,9	172,5	176,5	160,0	166,7		
Travailleurs indépendants	Millions	89,4	93,3	98,2	106,3	97,8	105,7		
Part des travailleurs salariés	Pour cent	60,8	62,9	63,7	62,4	62,1	61,2		
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	39,2	37,1	36,3	37,6	37,9	38,8		
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Millions	14,6	8,6	6,1	8,1	8,6			
Part de la pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Pour cent	6,4	3,4	2,2	2,9	3,3			

Indicateur	Unité	Femmes (plus de 15 ans)				Hommes (plus de 15 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	128,5	117,5	125,2	129,1	178,6	169,1	177,2	180,9
Taux d'activité	Pour cent	51,1	46,1	48,5	49,4	75,1	70,1	72,6	73,2
Emploi	Millions	116,2	103,6	109,9	114,3	166,6	154,2	162,5	166,9
Ratio emploi-population	Pour cent	46,2	40,6	42,6	43,7	70,0	63,9	66,5	67,5
Chômage	Millions	12,3	13,9	15,4	14,8	12,1	14,9	14,7	14,0
Taux de chômage	Pour cent	9,5	11,8	12,3	11,5	6,8	8,8	8,3	7,7
Salariés	Millions	74,2	66,3	68,7		102,3	93,7	97,9	
Travailleurs indépendants	Millions	42,0	37,3	41,1		64,3	60,6	64,5	
Part des travailleurs salariés	Pour cent	63,9	64,0	62,6		61,4	60,7	60,3	
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	36,1	36,0	37,4		38,6	39,3	39,7	

Indicateur	Unité	Jeunes (15-24 ans)				Adultes (plus de 25 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	52,7	46,6			254,5	240,0		
Taux d'activité	Pour cent	48,8	43,4			66,6	61,7		
Emploi	Millions	43,2	36,7			239,6	221,1		
Ratio emploi-population	Pour cent	40,1	34,2			62,8	56,9		
Chômage	Millions	9,5	9,9			14,9	18,9		
Taux de chômage	Pour cent	18,0	21,2			5,8	7,9		

Tableau C10. Amérique du Nord

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	122,2	118,4	128,6	137,3	125,2	132,3	136,9	139,0
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	26,7	24,7	26,1	27,5	25,0	26,4	27,3	27,7
Population active	Millions	169,5	176,0	179,9	187,4	184,8	186,2	187,4	189,3
Taux d'activité	Pour cent	65,2	64,0	62,2	62,6	61,2	61,2	61,1	61,3
Emploi	Millions	160,6	159,4	170,1	180,1	169,7	175,6	179,3	181,5
Ratio emploi-population	Pour cent	61,8	57,9	58,8	60,1	56,2	57,7	58,5	58,8
Chômage	Millions	8,9	16,7	9,8	7,3	15,2	10,6	8,2	7,7
Taux de chômage	Pour cent	5,3	9,5	5,5	3,9	8,2	5,7	4,3	4,1
Salariés	Millions	147,2	146,6	157,5	167,4	157,3	162,5		
Travailleurs indépendants	Millions	13,3	12,8	12,6	12,8	12,4	13,1		
Part des travailleurs salariés	Pour cent	91,7	92,0	92,6	92,9	92,7	92,5		
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	8,3	8,0	7,4	7,1	7,3	7,5		
Indicateur	Unité	Femmes (plus de 15 ans)				Hommes (plus de 15 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	87,0	85,7	86,4	86,9	100,4	99,1	99,9	100,5
Taux d'activité	Pour cent	57,1	55,8	55,8	55,8	68,2	66,8	66,8	66,7
Emploi	Millions	83,7	78,5	81,6	83,3	96,4	91,2	94,0	95,9
Ratio emploi-population	Pour cent	54,9	51,1	52,7	53,5	65,5	61,5	62,9	63,7
Chômage	Millions	3,3	7,3	4,7	3,6	4,0	7,9	5,9	4,6
Taux de chômage	Pour cent	3,8	8,5	5,5	4,1	4,0	8,0	5,9	4,5
Salariés	Millions	78,8	73,6	76,5		88,6	83,7	86,1	
Travailleurs indépendants	Millions	4,9	4,9	5,2		7,9	7,5	7,9	
Part des travailleurs salariés	Pour cent	94,2	93,8	93,7		91,8	91,8	91,6	
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	5,8	6,2	6,3		8,2	8,2	8,4	
Indicateur	Unité	Jeunes (15-24 ans)				Adultes (plus de 25 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	25,0	24,0			162,4	160,8		
Taux d'activité	Pour cent	52,1	50,2			64,6	63,3		
Emploi	Millions	22,9	20,3			157,2	149,4		
Ratio emploi-population	Pour cent	47,6	42,4			62,5	58,8		
Chômage	Millions	2,2	3,7			5,1	11,5		
Taux de chômage	Pour cent	8,6	15,5			3,2	7,1		

Tableau C11. États arabes (non-CCG)

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	15,9	18,1	20,6	22,2	20,7	21,7	23,1	24,3
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	17,4	16,9	16,7	16,5	14,9	15,3	15,8	16,1
Population active	Millions	19,9	22,3	26,0	28,3	28,3	29,3	30,5	31,6
Taux d'activité	Pour cent	42,8	40,9	41,4	41,1	40,1	40,3	40,7	41,0
Emploi	Millions	17,8	20,0	22,9	24,6	24,3	25,1	26,3	27,4
Ratio emploi-population	Pour cent	38,4	36,7	36,5	35,8	34,4	34,5	35,1	35,6
Chômage	Millions	2,1	2,3	3,0	3,7	4,0	4,2	4,2	4,2
Taux de chômage	Pour cent	10,4	10,2	11,7	13,0	14,2	14,3	13,8	13,1
Salariés	Millions	10,8	12,9	15,0	16,1	15,9	16,5		
Travailleurs indépendants	Millions	7,0	7,1	8,0	8,5	8,4	8,5		
Part des travailleurs salariés	Pour cent	60,8	64,7	65,2	65,6	65,5	66,0		
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	39,2	35,3	34,8	34,4	34,5	34,0		
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Millions	0,3	0,3	1,9	4,1	4,7			
Part de la pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Pour cent	1,5	1,4	8,4	16,5	19,3			

Indicateur	Unité	Femmes (plus de 15 ans)				Hommes (plus de 15 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	4,2	4,1	4,3	4,5	24,1	24,2	25,0	26,0
Taux d'activité	Pour cent	12,2	11,7	11,7	11,9	70,0	68,5	68,8	69,4
Emploi	Millions	3,1	3,0	3,1	3,3	21,4	21,3	22,0	23,0
Ratio emploi-population	Pour cent	9,1	8,5	8,5	8,7	62,4	60,3	60,5	61,4
Chômage	Millions	1,0	1,1	1,2	1,2	2,6	2,9	3,0	3,0
Taux de chômage	Pour cent	25,0	26,9	27,7	26,9	10,9	12,0	12,1	11,5
Salariés	Millions	2,6	2,5	2,5		13,6	13,4	14,0	
Travailleurs indépendants	Millions	0,6	0,5	0,5		7,9	7,8	8,0	
Part des travailleurs salariés	Pour cent	81,7	82,2	82,6		63,3	63,2	63,7	
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	18,3	17,8	17,4		36,7	36,8	36,3	

Indicateur	Unité	Jeunes (15-24 ans)				Adultes (plus de 25 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	5,8	5,6			22,5	22,7		
Taux d'activité	Pour cent	27,1	26,0			47,3	46,3		
Emploi	Millions	4,2	4,0			20,4	20,3		
Ratio emploi-population	Pour cent	20,0	18,7			42,8	41,3		
Chômage	Millions	1,5	1,6			2,2	2,4		
Taux de chômage	Pour cent	26,4	28,3			9,6	10,7		

Tableau C12. États arabes (CCG)

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	13,7	21,1	25,4	27,6	25,3	26,5	27,9	28,7
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	28,1	30,9	30,6	30,5	27,5	28,5	29,6	30,0
Population active	Millions	13,9	21,0	26,4	30,1	30,5	31,0	31,9	32,6
Taux d'activité	Pour cent	57,4	62,0	64,1	66,8	66,5	66,6	67,3	67,9
Emploi	Millions	13,3	20,2	25,4	28,9	28,9	29,4	30,4	31,2
Ratio emploi-population	Pour cent	54,8	59,6	61,8	64,3	63,1	63,1	64,1	64,9
Chômage	Millions	0,6	0,8	1,0	1,1	1,6	1,6	1,5	1,5
Taux de chômage	Pour cent	4,6	3,8	3,7	3,7	5,2	5,2	4,8	4,5
Salariés	Millions	12,5	19,2	24,5	27,9	27,4	27,9		
Travailleurs indépendants	Millions	0,7	0,9	0,9	1,0	1,5	1,5		
Part des travailleurs salariés	Pour cent	94,5	95,3	96,5	96,5	94,9	94,9		
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	5,5	4,7	3,5	3,5	5,1	5,1		
Indicateur	Unité	Femmes (plus de 15 ans)				Hommes (plus de 15 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	5,3	5,8	5,8	6,0	24,7	24,7	25,2	25,9
Taux d'activité	Pour cent	33,5	35,8	35,5	35,8	85,0	83,2	83,6	84,7
Emploi	Millions	4,6	4,9	4,9	5,1	24,3	24,0	24,5	25,2
Ratio emploi-population	Pour cent	28,9	30,5	29,9	30,5	83,6	80,8	81,3	82,7
Chômage	Millions	0,7	0,9	0,9	0,9	0,4	0,7	0,7	0,6
Taux de chômage	Pour cent	13,7	14,8	15,6	14,9	1,6	2,9	2,8	2,4
Salariés	Millions	4,4	4,5	4,5		23,5	22,9	23,4	
Travailleurs indépendants	Millions	0,2	0,4	0,4		0,8	1,1	1,1	
Part des travailleurs salariés	Pour cent	96,1	91,6	92,2		96,5	95,6	95,4	
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	3,9	8,4	7,8		3,5	4,4	4,6	
Indicateur	Unité	Jeunes (15-24 ans)				Adultes (plus de 25 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	2,2	2,2			27,8	28,2		
Taux d'activité	Pour cent	30,1	31,3			74,0	73,0		
Emploi	Millions	1,9	1,8			27,0	27,1		
Ratio emploi-population	Pour cent	26,0	25,4			71,8	70,0		
Chômage	Millions	0,3	0,4			0,8	1,2		
Taux de chômage	Pour cent	13,8	18,9			2,9	4,1		

Tableau C13. Asie de l'Est

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	845,0	843,6	847,0	824,7	790,3	821,4	822,7	820,9
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	36,2	34,8	34,5	33,8	32,5	33,9	34,0	33,9
Population active	Millions	906,1	914,1	938,7	947,0	939,9	941,5	942,5	943,3
Taux d'activité	Pour cent	72,2	69,6	69,2	68,4	67,6	67,4	67,2	67,0
Emploi	Millions	865,7	872,8	896,9	906,4	895,2	898,4	900,5	902,3
Ratio emploi-population	Pour cent	69,0	66,5	66,1	65,5	64,4	64,3	64,2	64,1
Chômage	Millions	40,4	41,3	41,9	40,6	44,7	43,1	42,0	41,0
Taux de chômage	Pour cent	4,5	4,5	4,5	4,3	4,8	4,6	4,5	4,3
Salariés	Millions	362,3	418,5	476,8	517,2	514,2	524,4		
Travailleurs indépendants	Millions	503,4	454,2	420,0	389,1	381,0	374,0		
Part des travailleurs salariés	Pour cent	41,8	48,0	53,2	57,1	57,4	58,4		
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	58,2	52,0	46,8	42,9	42,6	41,6		
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Millions	150,2	101,0	9,2	4,6	4,6			
Part de la pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Pour cent	17,3	11,6	1,0	0,5	0,5			

Indicateur	Unité	Femmes (plus de 15 ans)				Hommes (plus de 15 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	424,1	418,6	419,3	420,4	522,9	521,3	522,2	522,1
Taux d'activité	Pour cent	61,9	60,8	60,7	60,6	74,7	74,2	74,0	73,7
Emploi	Millions	408,1	401,2	402,2	403,8	498,2	494,0	496,2	496,7
Ratio emploi-population	Pour cent	59,6	58,3	58,2	58,2	71,2	70,3	70,3	70,1
Chômage	Millions	15,9	17,4	17,1	16,6	24,7	27,3	26,0	25,4
Taux de chômage	Pour cent	3,8	4,2	4,1	3,9	4,7	5,2	5,0	4,9
Salariés	Millions	231,3	229,4	234,0		285,9	284,9	290,4	
Travailleurs indépendants	Millions	176,8	171,8	168,2		212,3	209,1	205,7	
Part des travailleurs salariés	Pour cent	56,7	57,2	58,2		57,4	57,7	58,5	
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	43,3	42,8	41,8		42,6	42,3	41,5	

Indicateur	Unité	Jeunes (15-24 ans)				Adultes (plus de 25 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	96,3	91,5			850,7	848,5		
Taux d'activité	Pour cent	48,9	47,0			71,6	70,9		
Emploi	Millions	86,5	81,2			819,9	814,1		
Ratio emploi-population	Pour cent	43,9	41,7			69,0	68,1		
Chômage	Millions	9,8	10,3			30,9	34,4		
Taux de chômage	Pour cent	10,2	11,3			3,6	4,1		

Tableau C14. Asie du Sud-Est

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	225,2	254,5	266,9	277,2	257,3	261,5	274,9	283,5
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	29,7	30,7	29,9	29,7	27,3	27,5	28,6	29,3
Population active	Millions	263,8	293,1	316,7	332,6	329,7	334,5	339,5	345,2
Taux d'activité	Pour cent	67,1	68,1	68,0	67,4	65,9	66,0	66,1	66,4
Emploi	Millions	252,1	283,7	307,6	324,4	319,8	324,0	329,2	335,6
Ratio emploi-population	Pour cent	64,1	65,9	66,0	65,7	63,9	63,9	64,1	64,6
Chômage	Millions	11,6	9,4	9,1	8,2	9,9	10,5	10,4	9,7
Taux de chômage	Pour cent	4,4	3,2	2,9	2,5	3,0	3,1	3,1	2,8
Salariés	Millions	97,7	119,0	149,7	163,8	158,9	162,5		
Travailleurs indépendants	Millions	154,4	164,7	158,0	160,6	161,0	161,5		
Part des travailleurs salariés	Pour cent	38,8	42,0	48,6	50,5	49,7	50,1		
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	61,2	58,0	51,4	49,5	50,3	49,9		
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Millions	42,6	25,4	13,6	7,6	8,5			
Part de la pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Pour cent	16,9	9,0	4,4	2,3	2,6			

Indicateur	Unité	Femmes (plus de 15 ans)				Hommes (plus de 15 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	139,5	138,1	140,4	142,6	193,1	191,6	194,1	196,9
Taux d'activité	Pour cent	55,9	54,6	54,8	54,9	79,1	77,4	77,4	77,5
Emploi	Millions	136,3	134,2	136,3	138,5	188,1	185,7	187,7	190,7
Ratio emploi-population	Pour cent	54,6	53,1	53,2	53,4	77,0	75,0	74,8	75,1
Chômage	Millions	3,3	3,9	4,1	4,1	4,9	5,9	6,4	6,3
Taux de chômage	Pour cent	2,3	2,9	2,9	2,9	2,5	3,1	3,3	3,2
Salariés	Millions	62,5	60,6	61,9		101,3	98,3	100,5	
Travailleurs indépendants	Millions	73,7	73,6	74,3		86,9	87,4	87,2	
Part des travailleurs salariés	Pour cent	45,9	45,2	45,5		53,8	52,9	53,5	
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	54,1	54,8	54,5		46,2	47,1	46,5	

Indicateur	Unité	Jeunes (15-24 ans)				Adultes (plus de 25 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	50,7	48,4			281,9	281,3		
Taux d'activité	Pour cent	46,1	44,1			73,5	72,0		
Emploi	Millions	46,2	43,6			278,2	276,3		
Ratio emploi-population	Pour cent	42,0	39,7			72,5	70,7		
Chômage	Millions	4,5	4,8			3,7	5,1		
Taux de chômage	Pour cent	8,9	10,0			1,3	1,8		

Tableau C15. Asie du Sud

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	563,4	592,5	624,3	654,6	576,8	626,0	662,3	678,5
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	27,6	26,2	25,2	24,8	21,5	23,0	24,0	24,3
Population active	Millions	598,7	624,9	653,1	687,0	657,9	676,6	699,1	711,6
Taux d'activité	Pour cent	56,8	53,4	50,7	49,6	46,7	47,3	48,1	48,2
Emploi	Millions	566,9	592,5	618,1	650,9	608,9	635,9	659,8	672,3
Ratio emploi-population	Pour cent	53,8	50,6	47,9	47,0	43,3	44,5	45,4	45,5
Chômage	Millions	31,9	32,3	35,1	36,0	48,9	40,7	39,3	39,4
Taux de chômage	Pour cent	5,3	5,2	5,4	5,2	7,4	6,0	5,6	5,5
Salariés	Millions	119,9	132,6	166,5	192,6	177,9	187,2		
Travailleurs indépendants	Millions	447,0	459,9	451,6	458,3	431,1	448,7		
Part des travailleurs salariés	Pour cent	21,1	22,4	26,9	29,6	29,2	29,4		
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	78,9	77,6	73,1	70,4	70,8	70,6		
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Millions	178,6	134,4	74,4	49,6	50,8			
Part de la pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Pour cent	31,5	22,7	12,0	7,6	8,3			

Indicateur	Unité	Femmes (plus de 15 ans)				Hommes (plus de 15 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	158,4	144,3	150,5	157,7	528,6	513,5	526,1	541,4
Taux d'activité	Pour cent	23,5	21,1	21,6	22,3	74,4	71,0	71,6	72,5
Emploi	Millions	149,6	135,1	141,8	148,9	501,3	473,8	494,1	510,9
Ratio emploi-population	Pour cent	22,2	19,7	20,4	21,1	70,5	65,5	67,3	68,4
Chômage	Millions	8,8	9,2	8,7	8,8	27,2	39,7	32,0	30,5
Taux de chômage	Pour cent	5,6	6,4	5,8	5,6	5,1	7,7	6,1	5,6
Salariés	Millions	39,8	33,9	36,1		152,8	144,0	151,1	
Travailleurs indépendants	Millions	109,7	101,2	105,7		348,6	329,8	343,0	
Part des travailleurs salariés	Pour cent	26,6	25,1	25,5		30,5	30,4	30,6	
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	73,4	74,9	74,5		69,5	69,6	69,4	

Indicateur	Unité	Jeunes (15-24 ans)				Adultes (plus de 25 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	106,9	96,1			580,0	561,7		
Taux d'activité	Pour cent	30,6	27,3			56,1	53,2		
Emploi	Millions	87,3	76,8			563,6	532,2		
Ratio emploi-population	Pour cent	24,9	21,8			54,5	50,4		
Chômage	Millions	19,7	19,3			16,4	29,6		
Taux de chômage	Pour cent	18,4	20,1			2,8	5,3		

Tableau C16. Pacifique

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	11,6	12,3	13,1	14,0	13,6	14,0	14,2	14,5
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	25,8	24,9	24,7	25,2	24,3	24,7	24,8	25,1
Population active	Millions	16,0	17,4	18,8	20,1	20,1	20,5	20,7	20,9
Taux d'activité	Pour cent	64,2	62,9	62,5	63,1	62,3	62,7	62,3	62,2
Emploi	Millions	15,3	16,5	17,8	19,2	19,0	19,5	19,7	20,0
Ratio emploi-population	Pour cent	61,3	59,7	59,1	60,2	58,8	59,8	59,5	59,4
Chômage	Millions	0,7	0,9	1,0	0,9	1,1	1,0	0,9	0,9
Taux de chômage	Pour cent	4,5	5,0	5,5	4,7	5,6	4,7	4,6	4,5
Salariés	Millions	10,6	11,9	13,0	14,0	13,8	14,2		
Travailleurs indépendants	Millions	4,7	4,6	4,8	5,1	5,2	5,3		
Part des travailleurs salariés	Pour cent	69,3	72,0	73,2	73,3	72,8	72,8		
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	30,7	28,0	26,8	26,7	27,2	27,2		
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Millions	1,2	0,8	0,7	0,7	0,7			
Part de la pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Pour cent	8,0	4,8	3,9	3,5	3,9			

Indicateur	Unité	Femmes (plus de 15 ans)				Hommes (plus de 15 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	9,4	9,4	9,6	9,7	10,7	10,7	10,9	11,0
Taux d'activité	Pour cent	58,7	57,9	58,4	58,0	67,7	66,8	67,1	66,7
Emploi	Millions	9,0	8,9	9,2	9,3	10,2	10,1	10,3	10,4
Ratio emploi-population	Pour cent	56,0	54,8	55,9	55,6	64,5	63,0	63,8	63,5
Chômage	Millions	0,4	0,5	0,4	0,4	0,5	0,6	0,5	0,5
Taux de chômage	Pour cent	4,5	5,5	4,4	4,2	4,8	5,8	5,0	4,8
Salariés	Millions	6,7	6,6	6,8		7,3	7,2	7,4	
Travailleurs indépendants	Millions	2,2	2,3	2,4		2,9	2,9	3,0	
Part des travailleurs salariés	Pour cent	74,9	74,3	74,3		71,9	71,4	71,5	
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	25,1	25,7	25,7		28,1	28,6	28,5	

Indicateur	Unité	Jeunes (15-24 ans)				Adultes (plus de 25 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	3,4	3,3			16,7	16,8		
Taux d'activité	Pour cent	56,4	54,9			64,7	64,1		
Emploi	Millions	3,0	2,9			16,1	16,1		
Ratio emploi-population	Pour cent	50,5	48,2			62,4	61,3		
Chômage	Millions	0,4	0,4			0,6	0,7		
Taux de chômage	Pour cent	10,5	12,2			3,5	4,4		

Tableau C17. Europe de l'Ouest, du Nord et du Sud

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	148,1	148,1	148,8	156,9	144,1	151,8	156,6	157,7
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	24,6	24,2	24,4	25,8	23,7	25,0	25,9	26,1
Population active	Millions	207,7	215,0	219,7	224,7	222,7	224,3	224,9	225,3
Taux d'activité	Pour cent	57,3	57,7	57,9	58,4	57,8	58,0	58,1	58,1
Emploi	Millions	189,8	193,8	197,8	209,1	206,4	207,8	209,7	210,4
Ratio emploi-population	Pour cent	52,4	52,0	52,1	54,4	53,5	53,8	54,1	54,2
Chômage	Millions	17,9	21,2	21,9	15,6	16,3	16,5	15,2	14,9
Taux de chômage	Pour cent	8,6	9,8	10,0	6,9	7,3	7,3	6,8	6,6
Salariés	Millions	158,4	162,8	166,9	177,8	176,0	178,2		
Travailleurs indépendants	Millions	31,4	31,0	30,9	31,3	30,4	29,6		
Part des travailleurs salariés	Pour cent	83,5	84,0	84,4	85,0	85,3	85,8		
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	16,5	16,0	15,6	15,0	14,7	14,2		
Indicateur	Unité	Femmes (plus de 15 ans)				Hommes (plus de 15 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	104,4	103,7	104,6	104,9	120,3	119,0	119,6	120,0
Taux d'activité	Pour cent	52,9	52,4	52,8	52,8	64,3	63,4	63,6	63,6
Emploi	Millions	96,9	96,0	96,6	97,5	112,2	110,4	111,2	112,2
Ratio emploi-population	Pour cent	49,1	48,5	48,7	49,1	60,0	58,9	59,1	59,4
Chômage	Millions	7,5	7,8	8,0	7,5	8,1	8,5	8,5	7,8
Taux de chômage	Pour cent	7,2	7,5	7,7	7,1	6,7	7,2	7,1	6,5
Salariés	Millions	86,2	85,4	86,5		91,6	90,6	91,7	
Travailleurs indépendants	Millions	10,7	10,5	10,1		20,6	19,9	19,5	
Part des travailleurs salariés	Pour cent	88,9	89,0	89,5		81,7	82,0	82,5	
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	11,1	11,0	10,5		18,3	18,0	17,5	
Indicateur	Unité	Jeunes (15-24 ans)				Adultes (plus de 25 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	21,7	20,8			203,1	201,8		
Taux d'activité	Pour cent	43,9	42,4			60,6	60,0		
Emploi	Millions	18,5	17,4			190,7	189,0		
Ratio emploi-population	Pour cent	37,4	35,3			56,9	56,2		
Chômage	Millions	3,2	3,5			12,4	12,8		
Taux de chômage	Pour cent	14,8	16,6			6,1	6,4		

Tableau C18. Europe de l'Est

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	107,1	109,2	109,9	108,9	102,1	105,2	106,1	106,0
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	24,6	25,0	25,9	26,7	25,3	26,3	26,8	26,9
Population active	Millions	146,0	147,9	146,9	145,0	143,4	142,5	142,1	141,5
Taux d'activité	Pour cent	58,0	58,9	59,4	59,4	59,0	58,7	58,7	58,5
Emploi	Millions	133,2	136,0	137,2	138,1	135,4	134,9	135,1	134,8
Ratio emploi-population	Pour cent	52,9	54,2	55,5	56,6	55,7	55,6	55,8	55,8
Chômage	Millions	12,8	11,8	9,7	6,8	8,0	7,5	7,0	6,7
Taux de chômage	Pour cent	8,7	8,0	6,6	4,7	5,6	5,3	4,9	4,7
Salariés	Millions	113,6	117,9	120,1	121,2	119,7	120,4		
Travailleurs indépendants	Millions	19,6	18,1	17,1	16,9	15,7	14,6		
Part des travailleurs salariés	Pour cent	85,3	86,7	87,5	87,8	88,4	89,2		
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	14,7	13,3	12,5	12,2	11,6	10,8		

Indicateur	Unité	Femmes (plus de 15 ans)				Hommes (plus de 15 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	68,6	67,8	67,4	67,2	76,4	75,6	75,1	74,9
Taux d'activité	Pour cent	52,2	51,8	51,6	51,6	67,8	67,3	67,0	67,0
Emploi	Millions	65,4	64,1	63,8	63,9	72,7	71,3	71,1	71,2
Ratio emploi-population	Pour cent	49,8	49,0	48,8	49,0	64,5	63,5	63,5	63,7
Chômage	Millions	3,1	3,7	3,6	3,3	3,7	4,2	3,9	3,7
Taux de chômage	Pour cent	4,6	5,5	5,3	4,9	4,8	5,6	5,2	4,9
Salariés	Millions	59,0	58,2	58,4		62,2	61,6	61,9	
Travailleurs indépendants	Millions	6,4	5,9	5,4		10,5	9,7	9,2	
Part des travailleurs salariés	Pour cent	90,2	90,7	91,5		85,6	86,3	87,1	
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	9,8	9,3	8,5		14,4	13,7	12,9	

Indicateur	Unité	Jeunes (15-24 ans)				Adultes (plus de 25 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	9,4	8,8			135,5	134,6		
Taux d'activité	Pour cent	33,4	31,5			62,8	62,5		
Emploi	Millions	8,1	7,5			130,0	128,0		
Ratio emploi-population	Pour cent	28,8	26,7			60,3	59,4		
Chômage	Millions	1,3	1,4			5,5	6,6		
Taux de chômage	Pour cent	13,8	15,4			4,1	4,9		

Tableau C19. Asie centrale et occidentale

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	48,3	52,1	58,4	60,3	53,4	58,1	60,4	61,5
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	24,1	23,6	24,4	24,0	21,0	22,6	23,4	23,6
Population active	Millions	59,2	65,0	71,8	76,4	73,8	75,5	77,2	78,4
Taux d'activité	Pour cent	55,6	55,7	56,7	56,8	54,1	54,6	55,2	55,4
Emploi	Millions	53,6	59,3	66,0	69,2	66,6	68,1	69,5	70,8
Ratio emploi-population	Pour cent	50,4	50,9	52,2	51,4	48,9	49,3	49,7	50,0
Chômage	Millions	5,5	5,7	5,8	7,2	7,2	7,4	7,7	7,6
Taux de chômage	Pour cent	9,3	8,7	8,1	9,4	9,7	9,8	10,0	9,7
Salariés	Millions	29,6	35,2	42,1	45,6	44,5	46,0		
Travailleurs indépendants	Millions	24,1	24,1	24,0	23,7	22,1	22,1		
Part des travailleurs salariés	Pour cent	55,1	59,4	63,7	65,8	66,8	67,6		
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	44,9	40,6	36,3	34,2	33,2	32,4		
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Millions	6,2	3,4	1,7	1,1	1,1			
Part de la pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar É.-U. PPA par jour)	Pour cent	11,6	5,7	2,6	1,6	1,6			
Indicateur	Unité	Femmes (plus de 15 ans)				Hommes (plus de 15 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	30,0	28,6	29,3	30,1	46,4	45,2	46,2	47,2
Taux d'activité	Pour cent	43,4	40,8	41,3	42,0	70,8	68,1	68,6	69,2
Emploi	Millions	27,0	25,7	26,3	26,9	42,2	40,9	41,8	42,6
Ratio emploi-population	Pour cent	39,1	36,8	37,1	37,6	64,5	61,6	62,1	62,5
Chômage	Millions	3,0	2,8	3,0	3,2	4,2	4,4	4,4	4,6
Taux de chômage	Pour cent	9,9	9,9	10,2	10,5	9,0	9,6	9,5	9,7
Salariés	Millions	17,6	17,2	17,7		27,9	27,4	28,3	
Travailleurs indépendants	Millions	9,4	8,6	8,6		14,3	13,5	13,5	
Part des travailleurs salariés	Pour cent	65,2	66,7	67,4		66,2	66,9	67,7	
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	34,8	33,3	32,6		33,8	33,1	32,3	
Indicateur	Unité	Jeunes (15-24 ans)				Adultes (plus de 25 ans)			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Population active	Millions	11,7	10,6			64,7	63,2		
Taux d'activité	Pour cent	41,1	37,3			61,0	58,5		
Emploi	Millions	9,5	8,5			59,7	58,1		
Ratio emploi-population	Pour cent	33,5	30,1			56,3	53,8		
Chômage	Millions	2,2	2,0			5,0	5,1		
Taux de chômage	Pour cent	18,6	19,3			7,7	8,1		

Faire avancer la justice sociale, promouvoir le travail décent

L'Organisation internationale du Travail est l'institution des Nations Unies spécialisée dans les questions liées au monde du travail. Elle rassemble gouvernements, employeurs et travailleurs autour d'une approche de l'avenir du travail centrée sur l'humain, en soutenant la création d'emplois, les droits au travail, la protection sociale et le dialogue social.

La pandémie de COVID-19 a dominé l'économie mondiale pour la deuxième année consécutive en 2021, empêchant un redressement complet et équilibré des marchés du travail. En outre, les perturbations liées à la pandémie, les déficiences structurelles et les nouveaux risques ont réduit le potentiel de création d'emplois décents.

Cette année, le rapport *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances* évalue de manière exhaustive comment la reprise du marché du travail est susceptible de se dérouler. Le monde devrait être marqué par une grande divergence, en fonction de l'accès des pays aux vaccins et de leur capacité à mettre en place des politiques macroéconomiques de soutien. Sont également examinées les difficultés mondiales et régionales préexistantes et nouvelles qui risquent de faire dérailler la reprise, et de perpétuer ainsi les déficits actuels du marché du travail. Enfin, la présente publication étudie les tendances de l'emploi temporaire avant et pendant la crise.

ilo.org

Bureau international du Travail
Route des Morillons 4
1211 Genève 22
Suisse